

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

L'AGGLOMERATION VUE DE L'INTÉRIEUR

- p.7 - Le Conseil communautaire
- p.8 - Le Bureau communautaire
- p.9 - Définition de l'intérêt communautaire
- p.13 - Représentation dans les organismes extérieurs
- p.15 - Organisation des services
- p.16 - Le projet de territoire

01

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

- Habitat et logement - p.22
- Sport - p.27
- Culture - p.33
- CISPD - p.38
- Services techniques - p.43
- CIAS - p.44
- France services - p.72

02

FAIRE RAYONNER LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

p.84 - Développement économique

03

ANTICIPER LES TRANSITIONS PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ

04

- Transports et mobilité - p.94
- Urbanisme - p.98
- Environnement et développement durable - p.101
- Agriculture et alimentation - p.118
- Défense contre la Mer - p.124
- Gestion des déchets - p.134
- Assainissement - p.153
- Travaux et constructions - p.159

LES RESSOURCES À L'APPUI DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

- p.166 - Mutualisation
- p.170 - Politiques contractuelles
- p.176 - Budget
- p.180 - Affaires juridiques
- p.183 - Ressources humaines
- p.184 - Communication
- p.186 - Service informatique

05

Rédaction : service Communication de la Communauté d'Agglomération. Conception et mise en page : service Communication.
Crédits photos : Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque commune membre, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

01

L'AGGLOMÉRATION VUE DE L'INTÉRIEUR

INTRODUCTION



PAYS DE
SAINT GILLES
CROIX DE VIE
AGGLOMERATION

14
communes

47
élus communautaires

52 407 habitants
au 1^{er} janvier 2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est présidé par François BLANCHET,
Maire de Saint Gilles Croix de Vie et Conseiller régional des Pays de la Loire.

L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN
Maire
2^e vice-président



Brem sur Mer



Yann THOMAS
Maire
6^e vice-président



Séverine BESSONNET



Dominique SOLET

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUDRET
Maire
3^e vice-président



Céline DELORME
Maire
3^e vice-présidente



Jean-Baptiste BARNIAUX



Thierry BRICIN



Dominique MALARY
13^e vice-présidente

Coëx



Thierry FAVEREAU
Maire
4^e vice-président



Renée JULIAI



Jean CANTIN

Commequiers



Philippe NDOUAU
Maire
9^e vice-président



Catherine GALAND



Sophie CHARLUS

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER
Maire
1^e vice-présidente



Stéphane GIBERT



Muriel HABETT



Laurent REIGNIEZ

Givrand



Laurent DU RANTEAU
Maire
11^e vice-président



Christine BERNARD

Landevieille



Isabelle DULANTEAU
Maire
5^e vice-présidente



Xavier BERNARD

Notre Dame de Riez



René BESSONNET
Maire
10^e vice-président



Dominique SIONNEAU

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET
Maire
Président



Denise RENAUD



Thomas PERROCHEAU



Nicole BOULANGER



Jocelyne GIRALDEAU



Sandra DUBOS



Jérôme MESNAUD

Saint Hilaire de Riez



Nathalie VIEL
Maire
3^e vice-présidente



Jean-Yves LEBOURDAS



Jocelyne PICCIOLI-SERVADEI



Jean-Pierre STEPHANO



Tiphaine WCOMMEDO



Vincent RIMAUD



Christine CRISPINIS

Saint Hilaire de Riez



Olivier ROBIC
Evelyne CHAUVEL Laurent BOLIDEAUX Valérie VECCHI



Evelyne CHAUVEL



Laurent BOLIDEAUX



Valérie VECCHI

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER
Maire
8^e vice-président

Saint Révérend



Lucien PHINCE
Maire
12^e vice-président



Maryse AUGIN

**47 élus
communautaires
en exercice
siègent au Conseil
Communautaire**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

13 Vice-présidents et 2 conseillers délégués forment,
avec le Président, le Bureau Communautaire

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET
Maire
Président

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER
Maire
1^{er} vice-présidente

L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN
Maire
2nd vice-président

Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL
Maire
3rd vice-présidente

Coëx



Thierry FAVREAU
Maire
4th vice-président

Landevieille



Isabelle DURANTEAU
Maire
5th vice-présidente

Brem sur Mer



Yann THOMAS
Maire
6th vice-président

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUCQUET
Maire
7th vice-président

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER
Maire
8th vice-président

Commequiers



Philippe MOREAU
Maire
9th vice-président

Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET
Maire
10th vice-président

Givrand



Laurent DURANTEAU
Maire
11th vice-président

Saint Révérend



Lucien PRINCE
Maire
12th vice-président

La Chaize Giraud



Dominique MALARY
2^{ème} adjointe
13^{ème} vice-présidente

Conseillers délégués



Nicole BOULINEAU
PLUI-H



Séverine BESSONNET
Mutualisation

- Finances / Ressources Humaines ----- Isabelle TESSIER
- Transports et mobilités / Pistes cyclables ----- André COQUELIN
- Défense contre la mer / Environnement et Développement Durable / Plan Climat Air Energie Territorial / Projet Alimentaire Territorial----- Kathia VIEL
- Voies ----- Thierry FAVREAU
- Développement Économique ----- Isabelle DURANTEAU
- Culture et événementiel / salle de spectacles / développement numérique et nouvelles technologies ----- Yann THOMAS
- Collecte et traitement des déchets ----- Frédéric FOUCQUET
- Centre Intercommunal d'Actions Sociales----- Jean SOYER
- Équipements sportifs ----- Philippe MOREAU
- Assainissement ----- Hervé BESSONNET
- Sécurité ----- Laurent DURANTEAU
- Travaux et informatique ----- Lucien PRINCE
- Habitat et logement ----- Dominique MALARY

D
É
L
É
G
A
T
I
O
N
S

De nombreux services de proximité

- Des transports scolaires
- 1 réseau de transport à la demande
- 1 Multiplexe aquatique
- 1 salle de spectacles
- 1 complexe sportif sur le site du lycée
- 1 golf
- 1 service de collecte des déchets et des déchèteries
- 3 structures d'accueil "petite enfance"

- 3 Relais Petite Enfance
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 10 accueils de loisirs sans hébergement
- Coordination de la Banque Alimentaire
- 1 guichet unique d'enregistrement de la demande de logement social
- 1 résidence autonomie
- 1 espace France services
- 19 zones d'activités économiques
- 1 Vendéopôle

Une vocation d'intercommunalité aidante

Dans ce cadre, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération met en place de nombreuses aides à la population et aux 14 communes, telles que les aides à l'amélioration de l'habitat ou les subventions pour l'acquisition de matériel pour lutter contre la prolifération des taupes...

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Un établissement au service des habitants

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

Sont reconnus d'intérêt communautaire la conduite d'études, la participation à des études, les projets d'aménagement et aménagements de l'espace communautaire (études relatives aux mobilités, aux transports, aux infrastructures d'intérêt communautaire).

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

Sont seules d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- la construction et l'entretien du commerce multiple rural de Saint Maixent sur Vie,
- la construction et l'entretien de la boulangerie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- la construction et l'entretien de la crêperie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- la construction et l'entretien de la Maison du Terroir à Brem sur Mer.

En matière d'équilibre social de l'Habitat :

Politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- la conduite des procédures contractuelles d'amélioration de l'Habitat,
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique communautaire d'aide à l'Habitat : aide à l'accession à la propriété, aide à l'amélioration de l'Habitat (adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie, aide à l'amélioration énergétique de l'Habitat...), aide au développement de l'Habitat intergénérationnel..
- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire : programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux.

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :

Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements suivants :

- le Multiplexe aquatique, à Saint Hilaire de Riez,
- le dojo, à Commequiers,
- le stand de tir, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de gymnastique, au Fenouiller,
- le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à L'Aiguillon sur Vie,
- l'école de musique FA SI LA, à L'Aiguillon sur Vie,
- la salle de spectacles La Balise, à Saint Hilaire de Riez,
- les équipements sportifs annexes au Lycée Adeline Boutain, à Saint Gilles Croix de Vie.

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les voies suivantes, conformément aux plans annexés :

- la rue de la Bégaudière, à Saint Gilles Croix de Vie,
- la liaison Saint Gilles Croix de Vie - Le Fenouiller (chemin du Grand Fief),
- la liaison Saint Gilles Croix de Vie - Givrand (route de L'Aiguillon),
- la liaison Saint Hilaire de Riez - Notre Dame de Riez (chemin des Aubrais),
- la liaison Saint Hilaire de Riez - Notre Dame de Riez (route de la Marzelle),
- la liaison Saint Hilaire de Riez - Le Fenouiller (chemin des Vallées),
- la liaison Commequiers - Saint Maixent sur Vie (rue des Brigassières et du Val de Vie),
- la liaison Commequiers - Challans (secteur de Garanger)
- la liaison Notre Dame de Riez - Commequiers (route des Garateries),
- la liaison Le Fenouiller - Saint Révérend (secteur des Bazinières),
- la liaison Saint Révérend - L'Aiguillon sur Vie (secteur de la Guédronnière),
- la liaison Sion - Les Demoiselles - Saint Hilaire de Riez (avenue des Becs),
- la liaison Landevieille - RD 40 (rue de l'Océan),
- la liaison Le Fenouiller - Notre Dame de Riez (chemin du Doyenné).



Sont reconnus d'intérêt communautaire, les parcs de stationnement existants ou à créer ayant les caractéristiques suivantes : parc de stationnement affecté à un équipement communautaire et parc de stationnement affecté à un équipement structurant, reconnu comme tel par le Conseil Communautaire.

Sont reconnus d'intérêt communautaire l'aménagement, la gestion et l'entretien des itinéraires cyclables permettant d'assurer des continuités identifiées au schéma directeur.

Actions sociales d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

Enfance :

- coordination de la politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité Sociale Agricole,
- gestion de la compétence extra-scolaire et des accueils de loisirs pour les périodes des mercredis et vacances scolaires,
- établir une politique sociale cohérente qui articule l'ensemble des services d'accueil de loisirs sans hébergement pour les mercredis et vacances scolaires, garantissant leur complémentarité et leur adéquation avec les besoins des familles,
- participation financière aux fournitures scolaires des collégiens.

Petite Enfance :

1 - Évaluation et recensement des besoins

- Réaliser des études régulières sur l'offre et les besoins en modes d'accueil pour les enfants de moins de trois ans.
- Identifier les lacunes de l'offre actuelle et déterminer les priorités en matière de création de nouvelles places d'accueil.

2 - Information et accompagnement des familles

- Gérer le relais petite enfance, qui fournira des informations complètes et actualisées aux familles concernant les modes d'accueil disponibles.
- Promouvoir la gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent, offrant un espace d'écoute, d'échanges et de soutien pour les parents.
- Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur les différents modes d'accueil et les droits des familles.

3 - Planification stratégique et développement

- Élaborer un schéma pluriannuel de développement des services de petite enfance, fixant des objectifs clairs et mesurables pour l'augmentation des places en crèche sur le territoire.
- Mettre en place un suivi régulier de l'évolution démographique et des besoins émergents des familles pour adapter l'offre d'accueil.

4 - Assurance de la qualité de l'accueil

- Mettre en œuvre des démarches qualité respectant la charte nationale d'accueil du jeune enfant.
- Offrir des formations continues aux professionnels de la petite enfance sur les meilleures pratiques et les nouvelles approches pédagogiques.
- Organiser des événements et des activités destinées aux enfants, favorisant leur développement et leur bien-être.

5 - Gestion et coordination des structures d'accueil

- Assurer la gestion harmonisée des différentes structures d'accueil : la crèche de Saint Hilaire de Riez, la petite crèche de Brétignolles sur Mer, et la micro-crèche de Coëx.
- Établir une politique sociale cohérente qui articule l'ensemble des services d'accueil, garantissant leur complémentarité et leur adéquation avec les besoins des familles.
- Créer des partenariats avec des acteurs locaux, notamment les services de protection maternelle et infantile, les associations et les établissements scolaires, pour un accompagnement global des familles.



Seniors :

- l'accompagnement du vieillissement de la population et la prévention de la perte d'autonomie,
- l'entretien du Centre d'Hébergement Temporaire de Saint Gilles Croix de Vie,
- la construction et l'entretien de l'EHPAD de La Chaize Giraud,
- la construction, l'entretien et la gestion de la Résidence Autonomie "Les Primevères" de Saint Maixent sur Vie,
- la coordination avec les établissements publics pour personnes âgées du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.



Santé et Handicap :

- politique de lutte contre la désertification médicale,
- soutien aux actions de santé publique,
- analyse, évaluation et propositions d'évolutions du territoire dans le champ du handicap.



Logement social :

- animation de la CIL (Carnet d'Information du Logement),
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social,
- participation au fonds solidarité logement.



Solidarités :

- lutte contre la précarité,
- accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité : étude des dispositifs pouvant être mis en place afin d'accompagner les personnes en situation de vulnérabilité à avoir accès aux services,
- coordination des dispositifs d'aide alimentaire : coordination de la Banque Alimentaire et étude pour la mise en place d'outils de solidarité alimentaire,
- participation aux dispositifs entrant dans le champ de l'action sociale d'intérêt communautaire (fonds d'aide aux jeunes, fonds solidarité logement, banque alimentaire, etc.).



LA PRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Au sein des Syndicats mixtes

Les Syndicats Mixtes		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Syndicat mixte Vendée Eau	Traitements et distribution de l'eau potable	3 délégués
Syndicat mixte Trivalis	Traitements des ordures ménagères	5 délégués titulaires 5 délégués suppléants
SYDEV (<i>Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée</i>) - Comité Territorial Intercommunal de l'Energie -	Développement du Très Haut Débit	1 délégué
Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Gestion et entretien des marais	18 délégués titulaires 18 délégués suppléants (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune sauf Brem sur Mer, non concernée)
Syndicat mixte des marais de Saint Jean de Monts et de Beauvoir sur Mer	Gestion et entretien des marais	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant (désignés parmi les représentants de la commune de Saint Hilaire de Riez)
Syndicat mixte des marais des Olonnes	Gestion et entretien des marais	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants (désignés parmi les représentants des communes de Brem et de Brétignolles sur Mer)
Syndicat mixte SAGE Auzance Vertonne	Elaboration et gestion d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf	Gestion et entretien des marais	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Syndicat mixte E-collectivités Vendée	Acquisition, développement et mise à disposition d'outils informatiques de gestion des collectivités territoriales	1 délégué
Syndicat mixte transport scolaire de la région d'Aizenay	Transport scolaire des élèves de la région d'Aizenay	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

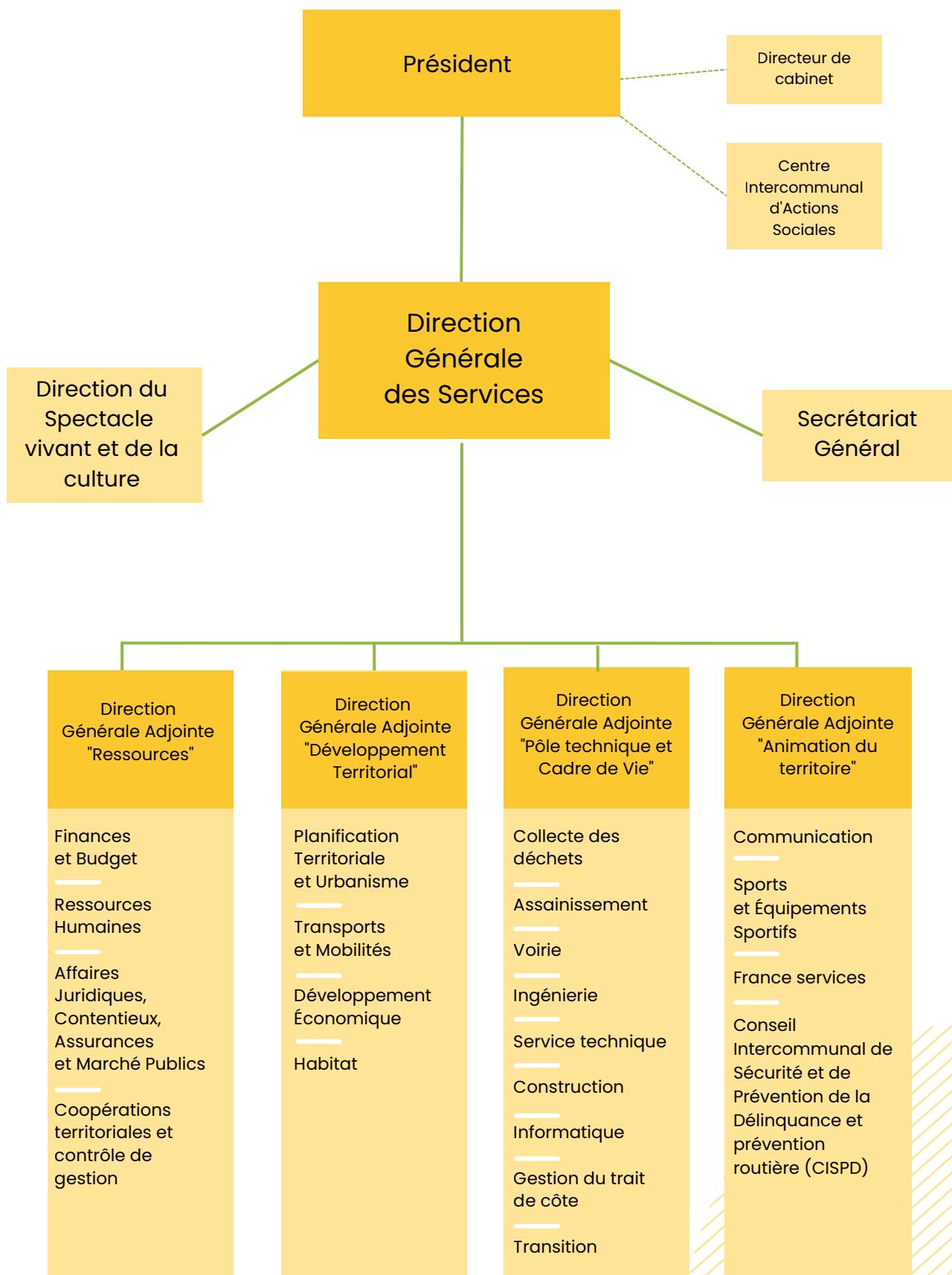
Au sein des structures de droit public

Autres établissements ou structures de droit public		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLEGUÉS
Office de Tourisme Intercommunal	Promotion touristique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	17 conseillers communautaires titulaires 10 conseillers communautaires suppléants
(CLE) Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Vie et du Jaunay	Elaboration et gestion du SAGE	2 délégués
Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)	Actions sociales	29 membres dont 14 conseillers communautaires
SEM des Ports	Promotion du développement économique et touristique des ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	12 délégués
Etablissement Public Foncier de la Vendée	Acquisitions foncières pour le compte de ses adhérents	Le Président ou son représentant désigné par l'organe délibérant
Collège Gardie Ferrande (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 2 nd degré	1 délégué
Lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 3 ^{ème} degré	2 délégués
Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique	Développement économique	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants

Au sein des structures de droit privé

Associations et structures de droit privé		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLEGUÉS
Agence de services aux collectivités locales de Vendée	Aide technique aux collectivités territoriales	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Mission Locale Vendée Atlantique	Insertion des jeunes et lutte contre l'exclusion.	3 délégués titulaires 2 délégués suppléants
ARIANE	Groupement d'Economie Solidaire	6 délégués titulaires 6 délégués suppléants
Comité de pilotage site Natura 2000 « Marais Breton, Baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts »	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Dunes forêt et marais d'Olonne"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "île d'Yeu"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

L'ORGANISATION DES SERVICES



LE PROJET DE TERRITOIRE



Projet de territoire
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

À quoi ressemblera le Pays de Saint Gilles Croix de Vie demain ?

Supplément

du Journal officiel du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération - Avril 2023

UN PROJET ÉVOLUTIF POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont approuvé le 8 décembre 2022 le Projet de territoire.
Ce document décrit la vision du territoire de demain, pour les 10 années à venir.



C'EST QUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Il s'agit d'un document cadre qui se veut à la fois clair dans ses orientations et large dans son plan d'actions. Il définit les principaux enjeux auxquels notre territoire devra répondre à court et à moyen terme. Le projet de territoire vise à définir un plan d'actions concrètes dans le cadre des compétences intercommunales, pour améliorer le quotidien de chacun. Évolutif, il pourra être actualisé par de nouvelles propositions et faire l'objet d'amendements.



COMMENT ?

"Un projet partagé"

Une méthode participative
Pendant de nombreux mois, 28 élus communautaires, soit 2 par commune, ont participé à l'élaboration du projet de territoire, en mobilisant à la fois les élus municipaux, les services des différentes communes, les acteurs locaux et les habitants.
Pour construire ce projet, un état des lieux puis un diagnostic ont été réalisés lors de séminaires et de temps de concertation.

LE PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Les élus souhaitent construire un territoire solidaire, ambitieux et résilient.
Tous les documents cadres élaborés ou en cours d'élaboration s'intègrent dans ce Projet de territoire :

- le Schéma de Cohérence Territorial,
- le Plan Climat Energie Territorial,
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- le Projet Alimentaire Territorial,
- la Convention Territoriale Globale,
- le Projet Culturel de Territoire,
- le Projet Sportif de Territoire,
- le Schéma des Mobilités,
- le Contrat Local de Santé.

► + d'infos sur : www.paysaintgilles.fr



"Vers un territoire solidaire, ambitieux et résilient"

CONCRÈTEMENT, QUE CONTIENT CE PROJET ?

3 axes stratégiques avec la transition écologique comme fil conducteur



AXE 1 - LE BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

HABITAT



Qualité, durabilité et accessibilité

- Poursuivre et consolider les aides à l'habitat.
- Renforcer le logement saisonnier.
- Garantir un habitat diversifié et bien intégré.

La tension foncière rend difficile l'installation durable de jeunes ménages.

SANTÉ

Service pérennisé

- Garantir l'égal accès à une prévention de qualité et aux soins.
- Faciliter l'implantation de praticiens sur le territoire.
- Définir un Contrat Local de Santé pour une mise en œuvre de solutions de proximité.

ACCÈS AU SPORT

Équité et diversité de l'offre

- Soutenir les activités sportives d'intérêt communautaire.
- Encourager le développement de la pratique du sport auprès des publics éloignés.



ACCÈS À LA CULTURE

Développement de l'action culturelle

- Développer l'accès à la culture sous toutes ses formes, pour tous, avec une offre de proximité (actions culturelles, réseau de lecture publique...).
- Mettre en valeur les richesses patrimoniales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.



SENTIMENT DE SÉCURITÉ



Une vie harmonieuse dans la diversité et la dignité

- Poursuivre l'action collective en faveur de la sécurité routière.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Égal accès au digital

- Accompagner l'enjeu environnemental et économique de formation et d'éducation.
- Permettre l'inclusion numérique pour les habitants.
- Poursuivre le développement de France services (ateliers numériques).



ACTION SOCIALE

Vivre, grandir, vieillir

- Accompagner l'autonomie de chacun.
- Garantir l'inclusion handicap : adapter, partager, faciliter l'accès, soutenir, accompagner, accueillir, former et informer.
- Aider les familles à chaque étape de l'enfance.
- Accueillir les plus jeunes dans nos structures : une aide concrète facilitant l'insertion professionnelle des parents.
- Développer la proximité et rapprocher les populations des services publics (France services).

Le vieillissement de la population, les tensions économiques et environnementales vont solliciter nos dispositifs de solidarité et d'accompagnement.

Une grande attention y sera portée.



5031
Inhabitants en 2018



6105
Inhabitants en 2018



43%
En 2018 et +

AXE 2 – FAIRE RAYONNER LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET ADAPTÉE

- Favoriser les secteurs en croissance.
- Encourager l'installation d'entreprises propres, créatrices d'emploi et soutenir l'existant.
- Devenir territoire d'innovation par l'émergence de nouvelles filières.
- Soutenir le commerce local.
- Soutenir l'économie maritime (notamment la pêche).
- Promouvoir la résilience énergétique en partenariat avec les entreprises : soutenir la qualification des artisans locaux œuvrant dans les secteurs de la "croissance verte".
- Accompagner les entreprises dans un territoire qui tend vers la neutralité carbone.



UN TOURISME PLUS ATTRACTIF

- Faire découvrir ou redécouvrir (avec une approche différente) notre territoire à tous les publics.
- Faire découvrir l'océan autrement.
- Développer le tourisme d'affaires.
- Promouvoir notre patrimoine naturel, historique et culturel, ainsi que notre patrimoine immatériel (gastronomie, sardines...).
- Développer les synergies entre les territoires voisins.
- Favoriser "T'eco tourisme" et s'affirmer comme une destination "éthique".

AXE 3 – ANTICIPER LES TRANSITIONS PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ

MOBILITÉS

- Répondre aux besoins de mobilité du quotidien.

Les 3 enjeux majeurs :

1 Économique, pour les habitants (budget des ménages).

2 Social, pour permettre d'accéder aux services, au travail...

3 Écologique et énergétique.

- Assurer un accès équitable de tous aux moyens de déplacements individuels et collectifs tout en respectant l'environnement.

Les 3 priorités :

1 Développer les déplacements doux (marche à pied, vélo...) ainsi que ses réseaux.

2 Développer des systèmes collectifs de déplacement adaptés aux densités de l'habitat et améliorer la connexion avec les transports urbains.

3 Équité et solidarité face au transport.



- Accompagner la réflexion des habitants sur l'utilisation de la voiture et de ses alternatives.
- Décarboner les transports.
- Désenclaver : intermodalité, désenclavement routier comme moyen d'une meilleure intégration du Pays de Saint Gilles Croix de Vie aux communes environnantes.
- Promouvoir les énergies liées à la mobilité : mobilité électrique, hydrogène, Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), programme d'éducation et de prévention...



UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ADAPTÉ ET HARMONIEUX

- Analyser le territoire en prenant en compte l'ensemble de ses caractéristiques avec une vision globale et interdisciplinaire.
- Faire évoluer l'utilisation d'espace, l'artificialisation et la densification au regard des enjeux posés préalablement (habitat, mobilités...).
- Prendre en compte les différents éléments de préservation des espaces et des espèces animales et végétales.
- Gestion des zones naturelles référencées (Natura 2000, Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique..).
- Participer à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel.



L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE, SECTEURS CLÉS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- Garantir un espace agricole conséquent et permanent (stockage du foncier) favorisant le maintien et l'essor de l'activité de production alimentaire et la vente directe de produits.
- Veiller à la conservation des sols et des paysages.
- œuvrer pour le renouvellement des chefs d'exploitation avec des agricultures diversifiées.
- Soutenir la filière pêche et encourager notre pêche locale et artisanale.
- Viser l'autonomie alimentaire en protégeant les milieux à travers le Projet Alimentaire Territorial, les achats publics, etc.



Des produits du terroir reconnus

Sardines

Farine

du Moulin
des Gourmandes
à Saint-Méen-le-Grand

Crevettes

Vins de Brem

AOC Crémant de Bretagne

Sel

L'EAU, UN ENJEU MAJEUR

- œuvrer pour que les bassins versants offrent une eau en quantité et en qualité suffisante, de manière durable.

UNE GESTION DES DÉCHETS PLUS EFFICACE

- Encourager la limitation de la production des déchets, et accompagner les habitants vers des pratiques de consommation valorisant le zéro déchet.
- Initier ou accompagner les outils nécessaires à l'économie circulaire et au concept de réemploi.
- Organiser une collecte des déchets et une gestion la moins impactante possible.
- Évaluer le fonctionnement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative et l'optimiser si nécessaire.



UN AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ADAPTE

- Veiller à un réseau numérique Très Haut Débit adapté pour tous : télétravail, habitants, tiers lieux, nouveaux modes de travail y compris pour les résidences secondaires.

DÉSENCCLAVEMENT

- Maintenir les dessertes ferroviaires du territoire et les connexions avec les autres modalités.
- Veiller à la fonctionnalité des liaisons vers les centralités départementales et régionales.
- Réfléchir à de nouvelles modalités transport/service efficientes.

Pays de Saint-Gilles Croix-de-Vie Agglomeration

02 51 56 55 55 - accueil@paysaintgilles.fr

ZAE du Soleil Levant - CS 83 669 - Divron - 85660 Saint-Gilles Croix-de-Vie Cedex

Réalisation, conception et mise en page :

Service Communication du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie Agglomeration

Crédits Photos : Virginie Nouzeau - Béatrice Quatreau

Impression : Offset 5 édition, cartonke PPVC et RSC - Imprimé à 34.600 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

paysaintgilles.fr



02

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

HABITAT & LOGEMENT

Le guichet de l'habitat

Le guichet de l'habitat a été mis en place à compter du 1^{er} mars 2019 : guichet d'information et d'enregistrement des demandes d'aides à l'accession à la propriété et à l'amélioration de l'habitat qui est géré par le personnel du service "habitat".

Tous les contacts avec les ménages sont désormais centralisés à la Communauté d'Agglomération qui enregistre les demandes d'aides.

Les techniciens de SOLIHA Pays de la Loire (SOLIdaire pour l'Habitat) et de l'ADILE de la Vendée (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie) assurent des permanences hebdomadaires et des visites à domicile.

2 578
contacts de
ménage

80 %
par téléphone

Le soutien à l'accession à la propriété

Les dispositifs "PASSEPORT pour l'ACCESSION" et "ECO PASS ANCIEN" pris en charge à compter de 2016 par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à l'échelle de ses 14 communes, ont été réévalués et étendus suivant la délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021.

Le dispositif "PASSEPORT pour l'ACCESSION" concerne **la construction ou l'acquisition d'un logement neuf**. L'aide de l'Agglomération a été réévaluée à hauteur de 4 500 €, pour laquelle les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- **acquisition d'une parcelle de terrain jusqu'à un montant de 100 000 €** (hors frais de notaire et d'agence) avec éligibilité des parcelles de terrain situées en lotissement communal ou privé, ou parcelle individuelle,
- **acquisition d'un logement neuf** (vente sur plan, maison clé en main), jusqu'à un montant de 320 000 € (hors frais de notaire et d'agence),
- **acquisition d'un appartement neuf** à partir du T2 jusqu'à 320 000 € (hors frais de notaire et d'agence),
- **dispositif applicable dans le cadre d'une location/accession et d'un bail réel solidaire**,
- plafond de ressources correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.

Concernant le dispositif "ECO PASS ANCIEN" pour **l'acquisition-amélioration** d'un logement existant, pour laquelle la Communauté d'Agglomération et le Département de la Vendée attribuent une aide respective de 3 000 € et de 1 500 €, soit un montant total de 4 500 €, les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- **acquisition-amélioration d'un logement existant, suivi de travaux d'amélioration énergétique** réalisés par des professionnels, avec gain de performance énergétique : 25 % si étiquette initiale du logement A, B, C, D et 40 %, si étiquette initiale du logement E à sans étiquette,
- éligibilité du bâti changeant d'usage en logement (dépendance, ancien atelier, grange...),

- aide de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 3 000 €, en complément de l'aide du Département de la Vendée d'un montant de 1 500 €,
- plafond de ressources des ménages éligibles correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au PTZ,
- obligation d'occupation du logement en résidence principale,
- aides complémentaires communautaires : "centralité" 2 000 € si le logement est situé dans l'enveloppe urbaine de référence, "sortie de vacance" 1 500 € si le logement est vacant depuis plus d'un an.

Suivant la délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, il est mis en place un nouveau dispositif d'aide à l'accession à la propriété dénommé "PASS APPART ANCIEN" avec une aide financière communautaire de 6 000 €. Il est constaté que depuis 2020, la vente d'appartements anciens a progressé de plus de 20 % et que ce type de bien intéresse des ménages primo-accédant. Le règlement communautaire du dispositif "PASS APPART ANCIEN" est fixé comme suit :

- acquisition d'un appartement de plus de 5 ans, à partir d'un T2, situé dans une copropriété, sans montant plafond d'acquisition,
- conditions d'âge du ménage : personne seule ou ménage monoparental jusqu'à 45 ans ou couple avec un cumul d'âge ne dépassant pas 90 ans,
- pas de conditions de gain de performance énergétique minimal si travaux nécessaires,
- plafonds de ressources du ménage correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au PTZ,
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.

Au total en 2024, 78 ménages "primo accédant" ont bénéficié du dispositif communautaire de soutien à l'accession à la propriété, dont 45 dans "le neuf" et 33 dans "l'ancien" répartis sur toutes les communes.

Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat (OPAH/PTRE)

Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de la 6^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de la pérennisation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) ont été mis en œuvre à compter du 3 mai 2021.

Au côté de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Communauté d'Agglomération finance les aides à l'amélioration de l'habitat.

361 231 €

de subventions de l'OPAH en 2024

82 839 €

de subventions PTRE en 2024

La 6^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

1 - La rénovation énergétique du logement

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les aides de l'Anah, si le propriétaire occupant du logement, fait poser des matériaux isolants bio-sourcés ou fait installer un équipement d'énergie renouvelable.

34 primes forfaitaires complémentaires à l'Anah "travaux énergétiques"

88 bonus écologiques

2 - L'adaptation du logement à la perte d'autonomie/dépendance

64 subventions du dispositif communautaire "travaux d'adaptation"

40 primes forfaitaires complémentaires à l'Anah "travaux d'adaptation"

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place un **dispositif communautaire pour les ménages ne pouvant bénéficier des aides de l'Anah**, en prenant en compte les demandeurs qui peuvent être confrontés à la perte d'autonomie ou à la dépendance à partir de 50 ans, ainsi que les personnes handicapées quel que soit leur âge et le niveau de handicap.

3 - La réhabilitation du logement dit "indigne ou très dégradé"

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde avec une **prime forfaitaire de 3 000 €** les subventions de l'Anah tant pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs pour les logements dits "indignes ou très dégradés" nécessitant une rénovation complète dont les équipements de confort (sanitaires, chauffage...) et les mises aux normes de salubrité et de sécurité.

4 - La production de logement locatif privé à loyer modéré

L'encouragement à la production ou la rénovation de logement locatif privé est poursuivi pour l'accueil de ménages modestes. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les subventions de l'Anah, à hauteur de **5 % du montant HT des travaux**.

5 - Habiter en centre-bourg / centre-ville

La **valorisation des logements dans les centres** est un dispositif propre au Pays de Saint Gilles Croix de Vie dénommé "Habiter et mieux vivre en centre bourg / centre-ville" :

18 aides "centralité"

11 aides "sortie de vacance"

60 dossiers "fonds façades"

- l'aide dite de "**centralité**" à hauteur de **2 000 €**, pour encourager les jeunes ménages à s'installer dans les centres, qui peut s'ajouter au dispositif "ECO PASS ANCIEN" si les conditions sont remplies,
- l'aide dite "**sortie de vacance**", à hauteur de **1 500 €** si le logement est vacant depuis plus d'un an tant pour l'accession à la propriété que pour la mise en location, pour sortir de la vacance de nombreux logements dans les centres,
- le fonds d'**aide à la rénovation des façades dans le périmètre urbain**, sans conditions de ressources du ménage, vise à accompagner la mise en valeur des centres-bourgs et centres-villes, en soutenant les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs à réaliser les travaux de peinture ou d'enduit des façades visibles de la voie publique avec une subvention à hauteur de **30 % d'un montant plafonné de travaux**.

L'Agglomération a décidé de cofinancer le programme d'aides départementales pour le développement de l'habitat intergénérationnel en Vendée, en attribuant **une prime forfaitaire complémentaire de 5 000 €** aux aides respectives départementales pour chacun des 3 dispositifs :

- logement pour "**jeunes actifs, apprentis, saisonniers**",
- logement solidaire pour **personnes âgées de plus de 60 ans**,
- logement "**famille d'accueil**".

La Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

La Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) a été mise en place sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie le 27 novembre 2017. Suivant délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021, le dispositif d'aides de la PTRE a été élargi.

Dans le cadre du programme d'aides de la PTRE, il est conservé le tronc commun d'intervention initial, le **"Bouquet de travaux"** (taux d'aide de l'Agglomération 25 % avec un plafond de travaux de 20 000 € HT) et la **"Rénovation énergétique de niveau BBC"** (taux d'aide de l'Agglomération 25 % avec un plafond de travaux de 30 000 € HT).

38 ménages se sont engagés dans un projet de travaux de rénovation énergétique

19 aides "bouquets de travaux"

19 aides "rénovations BBC"

1 – Travaux de rénovation énergétique du logement par l'extérieur

29

isolations
thermiques
par l'extérieur

14

évaluations
énergétiques

principalement pour des travaux d'isolation thermique par l'extérieur

Le taux d'aide de l'Agglomération est de 30 % d'un montant plafonné à 15 000 € HT, avec une évaluation énergétique préalable du logement. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

2 – Rénovation énergétique des logements locatifs privés

Un gain de performance énergétique à hauteur de 35 % est exigé avec un audit énergétique préalable du logement. Le taux d'aide de l'Agglomération est de 20 % d'un montant plafond de travaux de 20 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, l'aide financière de Ma Prime Rénov' désormais ouverte aux propriétaires bailleurs peut être mobilisée pour compléter le financement des travaux.

84

audits énergétiques de logements ont été réalisés

75

pour des logements de propriétaires occupants

9

pour des logements locatifs privés à la demande du propriétaire

299

"coups de pouce énergétiques"

Une 5^e aide a été mise en place par l'Agglomération dans le cadre de la PTRE pour répondre aux besoins ponctuels de travaux de rénovation énergétique de ménages aux revenus modestes (revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds modestes de l'Anah) sans exigence d'un gain de performance énergétique minimal. Cette aide est dénommée localement **"le coup de pouce énergétique"**. Le taux d'aide de la Communauté d'Agglomération est de 30 % d'un montant plafond de travaux de 5 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

Les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier en plus de la subvention accordée, d'un "bonus écologique" pour le recours à des matériaux isolants bio-sourcés pour l'isolation ou l'installation d'un équipement à énergie renouvelable, dont le taux de subvention est doublé par rapport à la période précédente.

6 bonus "matériaux isolants bio-sourcés"

1 - **Bonus "Matériaux isolants bio-sourcés"** : taux d'aide de l'Agglomération : 40 % avec un plafond de 5 000 € HT.

40 bonus "énergies renouvelables"

2 - **Bonus "Équipements énergie renouvelable"** : taux d'aide de l'Agglomération : 40 % avec un plafond de 5 000 € HT.

Le soutien à la production des logements locatifs sociaux

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté le 9 avril 2015, fixe un objectif de **70 nouveaux logements sociaux par an** (420 sur 6 ans), soit le triple de la production annuelle antérieure dans la perspective de l'application à terme de la loi SRU.

Le PLH fixe un objectif global de production de 10 % de logements locatifs sociaux minimum dans les nouvelles opérations d'habitat de plus de 10 logements à maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Chaque commune a la possibilité de fixer un taux supérieur à 10 %.

Les projets doivent concerner des opérations comportant au minimum un logement locatif social créé, implantées à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de référence de chaque commune. Ils peuvent être conduits en maîtrise d'ouvrage directe ou en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Il peut s'agir d'une construction, d'une acquisition/amélioration, d'une transformation d'usage d'un bâtiment existant.

Suivant délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, le règlement du programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux, mis en place en 2016, a été revu et complété, pour tenir compte de l'importante demande de petites typologies et pour répondre à la nécessité de loger les ménages très modestes :

- aide forfaitaire de 4 000 € par logement locatif social créé (maîtrise d'ouvrage directe ou VEFA),
- bonus de 500 € pour un logement locatif social financé par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) dans le cadre d'une opération comportant au moins 3 logements locatifs sociaux,
- bonus de 500 € pour un logement locatif social de typologie T2 et T2 bis, uniquement dans les opérations collectives ou semi-collectives d'habitat.

Sont éligibles aux aides du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les bailleurs sociaux et les organismes bénéficiant de l'agrément relatif à la maîtrise d'ouvrage prévu à l'article L. 365-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les opérations comportant au moins 3 logements locatifs sociaux doivent respecter l'inscription d'au minimum 30 % de logements financés, dans le cadre du PLAI.

En 2024, 76 nouveaux logements locatifs sociaux ont été subventionnés par la Communauté d'Agglomération.



SPORT

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- le Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de gymnastique, au Fenouiller,
- le stand de tir, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de judo, à Commequiers,
- les équipements sportifs annexes du lycée Adeline Boutain, à Saint Gilles Croix de Vie,
- le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie délégué à Bluegreen, à l'Aiguillon sur Vie.

L'utilisation de ces bâtiments est soumise à une gestion rigoureuse :

- vérification des plannings d'occupation par les divers utilisateurs,
- contrôle régulier des fréquentations,
- suivi du budget de chaque installation.

6 équipements sportifs

➤ Le Multiplexe aquatique Saint Hilaire de Riez



Le Multiplexe aquatique remplit sa mission de service public de proximité par une grande diversité d'offres auprès d'un public varié :

apprentissage de la nage pour nos scolaires, baignade loisir, cours d'aquasports, cours de natation, accès à l'espace bien-être, événementiels, accès aux associations du territoire...

Formation au BNSSA

Cette formation est inscrite dans le programme du Multiplexe aquatique dans le cadre d'une convention avec l'Association de Sauvetage et Secourisme de Saint Gilles Croix de Vie. Celle-ci est chargée de la formation théorique et de la règlementation et nos Maîtres-Nageurs Sauveteurs assurent la formation pratique.

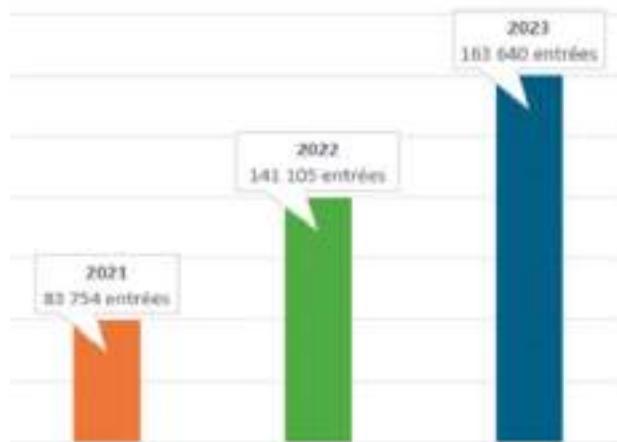
Un grand nombre de brevetés travaillent l'été sur les plages du territoire.

96 %
des candidats admis





Comparatif des fréquentations 2021 - 2022 - 2023



Continuité d'une bonne évolution de la fréquentation au Multiplexe aquatique

L'année 2024 est marquée par une nouvelle évolution de fréquentation.

+ 2,06 %

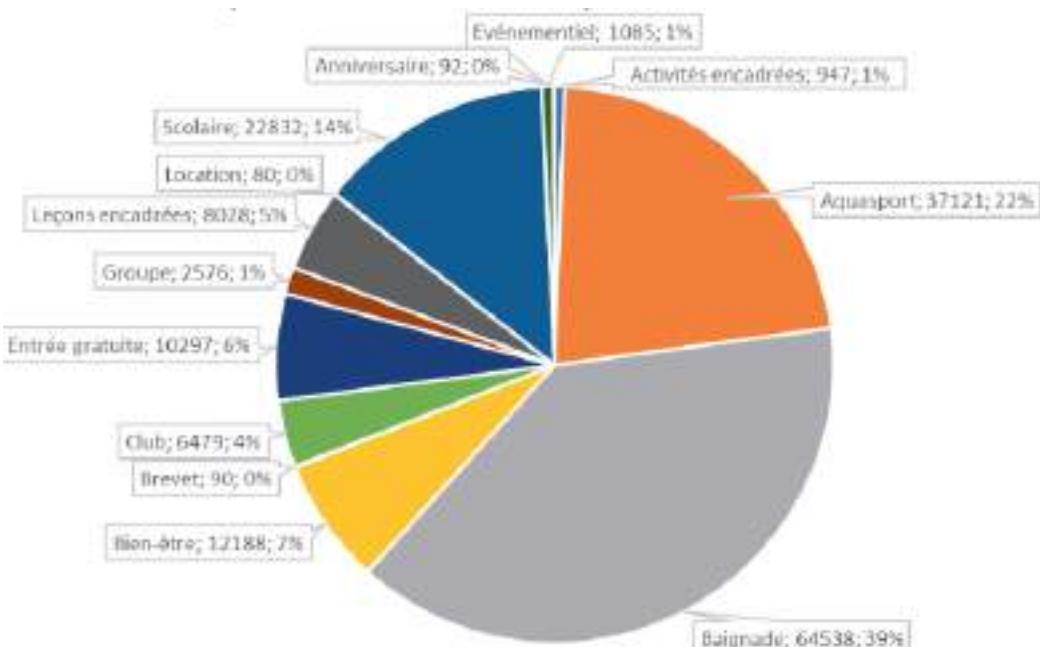
par rapport à 2023
(et + 18,06 % par rapport à 2022)

Statistiques de fréquentation baignade 2024

64 358 Entrées baignade
(dont événementiel à 2 €)

191 Baigneurs en moyenne journalière

Répartition totale de la fréquentation aux activités



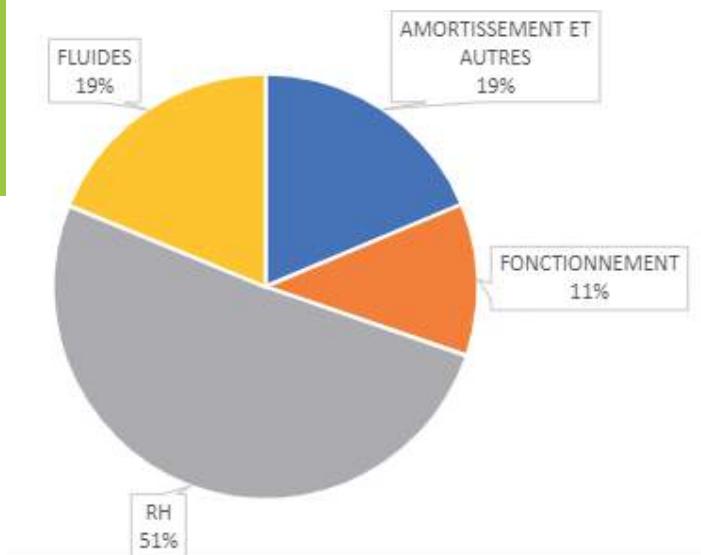


Budget 2024

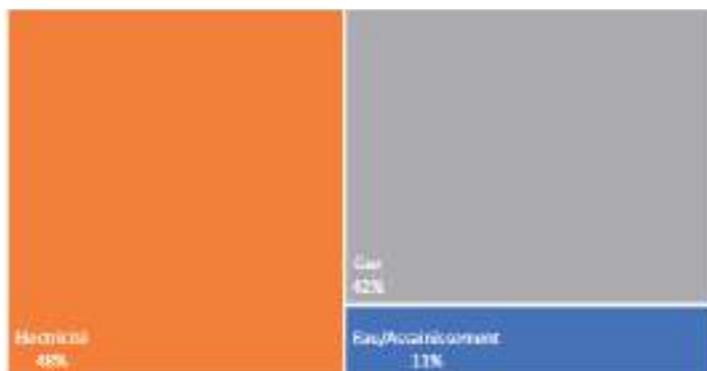
729 375,17 € HT

de budget global de fonctionnement
+ amortissements
hors ressources humaines et fluides

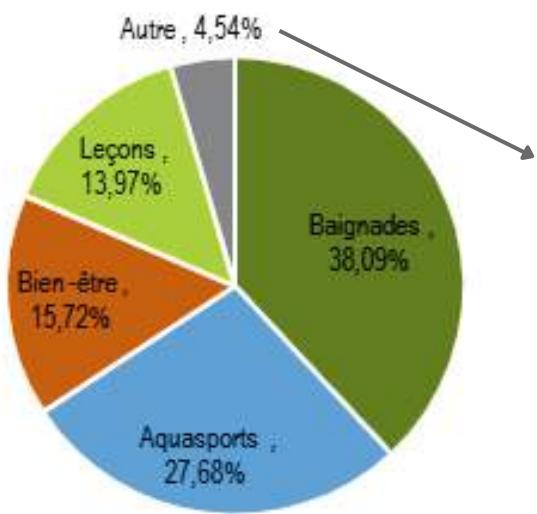
Répartition des dépenses totales



Répartition de la consommation des fluides



Répartition des ventes par produits

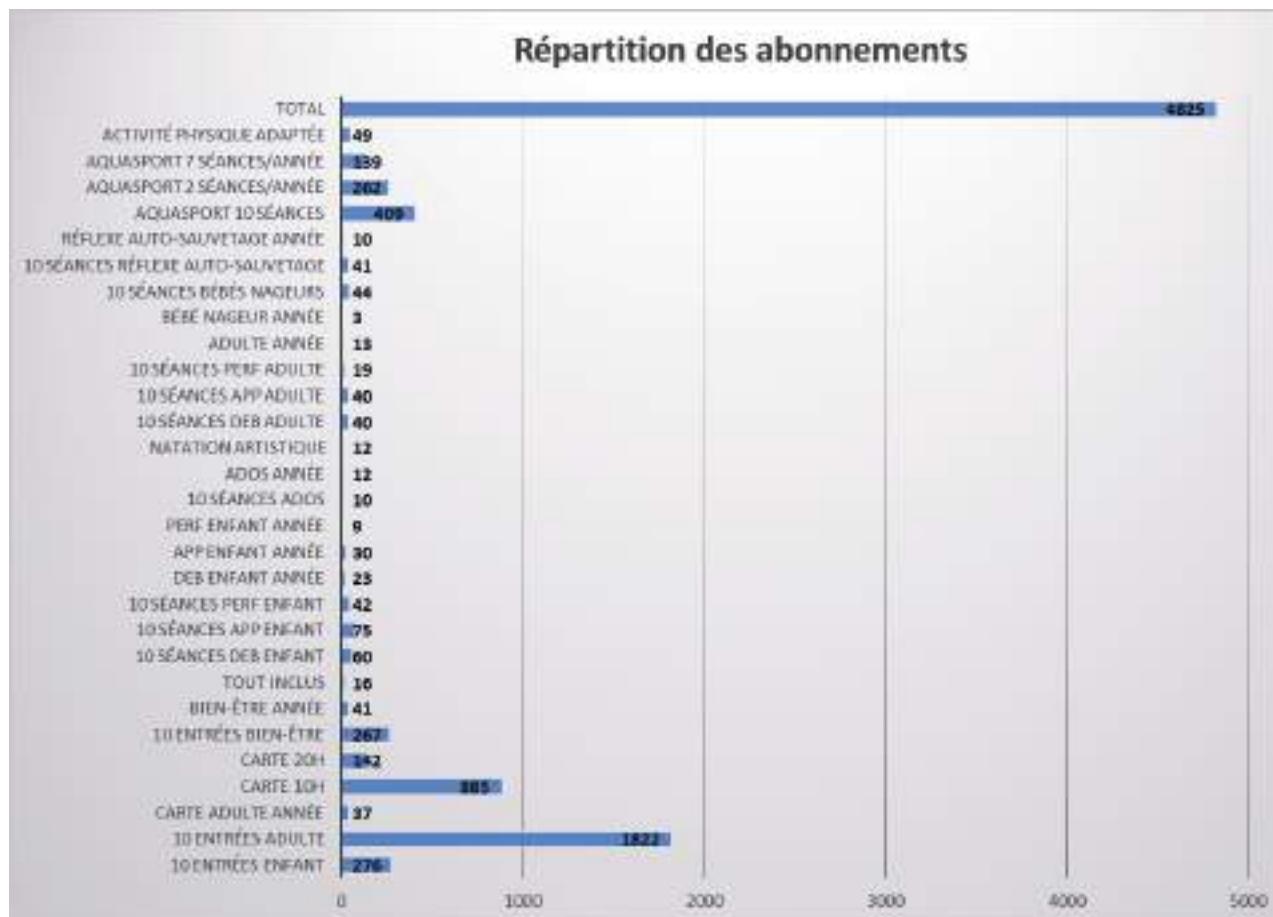


629 405,20 € HT

de recettes



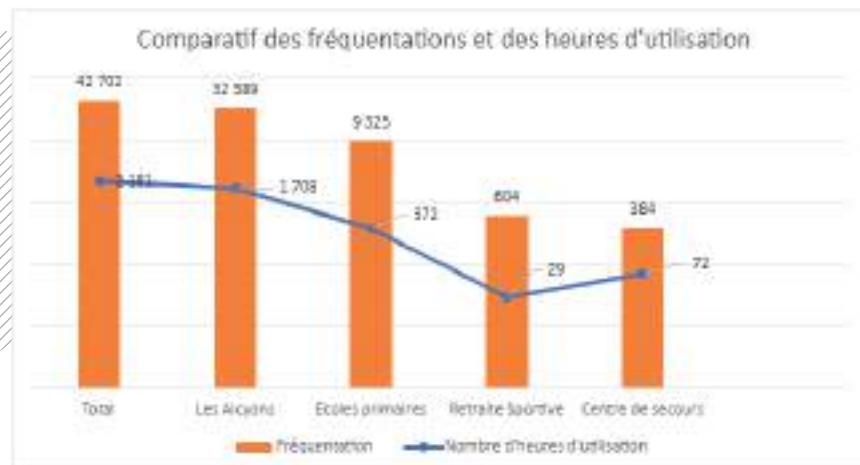
Répartition du nombre d'abonnements



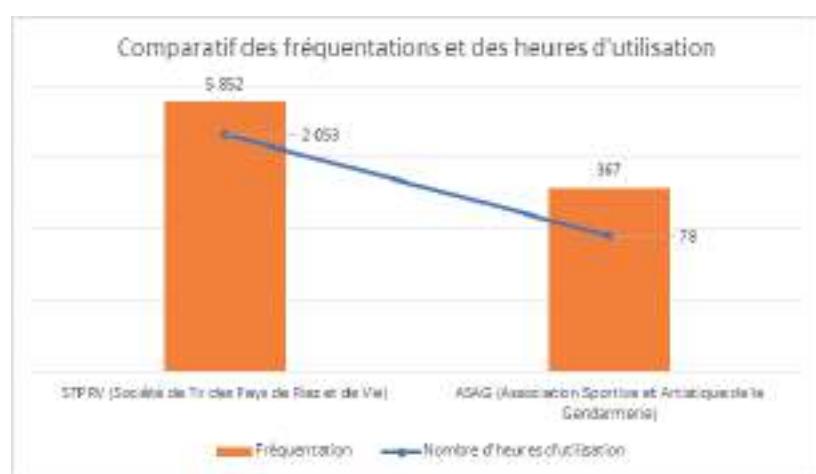
Les animations et événements



La salle de gymnastique *Le Fenouiller*

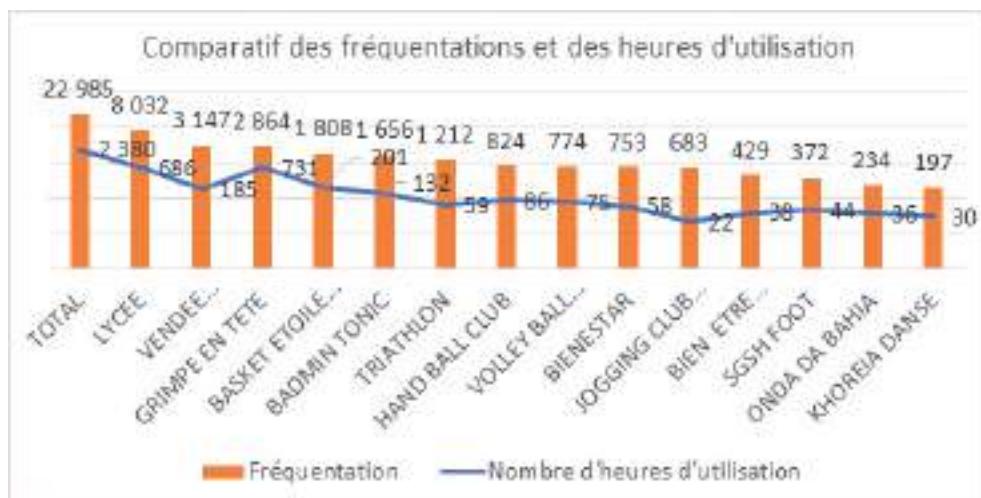


Le stand de tir *Saint Hilaire de Riez*



Le stand de tir est occupé essentiellement par 2 associations : "la Société de Tir des Pays de Riez et de Vie" et "l'Association Artistique et Sportive de la Gendarmerie"

Le complexe sportif du lycée *Saint Gilles Croix de Vie*

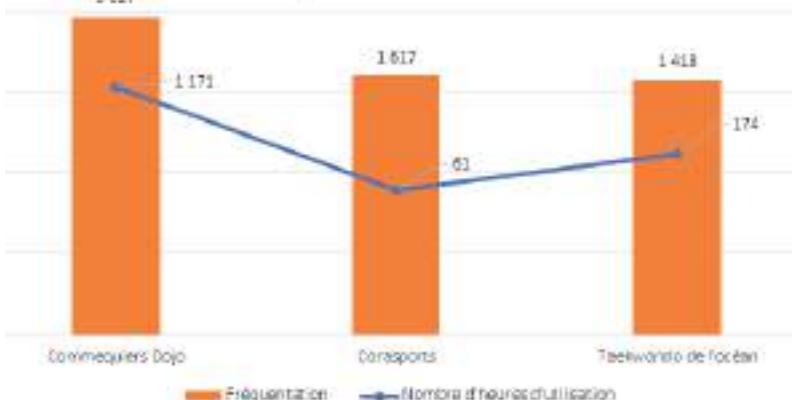


Les équipements sportifs sont utilisés depuis la rentrée 2021 par les lycéens et les associations sportives du territoire.

La salle de judo Commequiers



Comparatif des fréquentations et des heures d'utilisation
8 627



Le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie L'Aiguillon sur Vie

Le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie fait l'objet d'une **délégation de service public**, signée le **21 décembre 2010** entre la Communauté de Communes et la société **BLUE GREEN**. Celle-ci a été prolongée à compter du 1^{er} janvier 2023.

Accueil des scolaires du territoire :

13 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont pu accéder au golf via leurs écoles

5 847 fréquentations d'élèves au total



Comparatif des fréquentations et des heures d'utilisation



3 897

passages d'élèves en écoles primaires

1 700

passages d'élèves du collège public Garcie Ferrande

250

passages d'élèves du collège Privé Saint Gilles

CULTURE

LA SALLE DE SPECTACLES – LA BALISE



Programmation

- 36 spectacles programmés
- 1 festival le Goût des Langues
- 46 leviers de rideaux
- 6 spectacles proposés aux scolaires du territoire

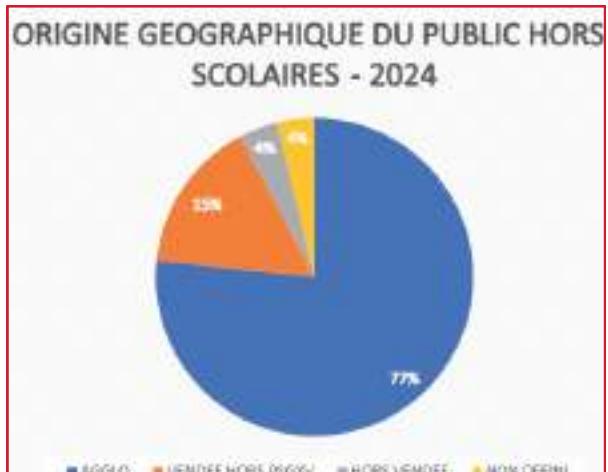


Programmation par genre

THÉÂTRE : 6
 HUMOUR / COMÉDIE : 4
 CONCERTS : 7
 DANSE : 2
 CIRQUE : 1
 SPECTACLES MUSICAUX : 5
 MARIONNETTES : 1
 CLOWN : 3
 CONTE : 1
 INCLASSABLE : 6



Fréquentation



16 333 spectateurs au total

13 650 spectateurs hors scolaires

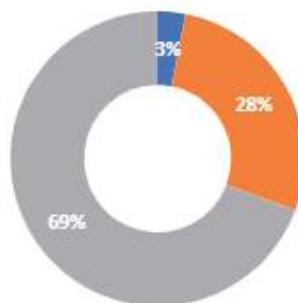
2 683 scolaires
2 463 enfants et 220 accompagnants

696 abonnés



CANAUX DE VENTE DE BILLETS - 2024

■ OFFICES DE TOURISME ■ INTERNET ■ GUICHET



Présentation de saison juin 24:
606 réservations

Communication

Des leviers de communication qui s'affinent au fil des saisons :

- présentation de saison,
- supports imprimés de la salle,
- programmes, dépliants accordéon, feuilles de salle : mise en page en interne,
- cartes d'abonnement, marque-pages, boîtes à sardines,
- site internet de La Balise,
- vidéos teasers des spectacles,
- supports imprimés des spectacles (affiches) – par le biais d'une diffusion,
- réseaux sociaux de La Balise,
- newsletter – chaque mois pour les abonnés puis ciblée sur certains spectacles en fonction des acheteurs,
- presse (communiqué de presse mensuel, dossier de presse pour les temps fort, conférence de presse pour les Festivals et certains temps forts),
- publicité payante (écrans, spots radio, encarts – Filon Mag, Kostar, Wik, Grabuge, Sortir Pays de la Loire, Côtes & Rivages, Hebdo Communications),
- bâtiment et véhicule,
- produits dérivés,
- relais – Agglo, Multiplexe aquatique, Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie,
- abonnés, habitués et bouche à oreille.

Quelques chiffres

- **3 créations graphiques:**
 - visuel Les Musicales 2024, réalisé en interne,
 - visuel de la Saison culturelle 24/25, réalisé par le studio Superpose,
 - visuel du Festival Le Goût des Langues #4, réalisé par Les P'tits Papiers.
- **4 capsules vidéo** (Festival Le Goût des Langues, Orchestre au Chœur des Écoles, Aftermovie Les Musicales, Martine Patine)
- **10 reportages photos** sur des spectacles ou des temps forts
- **10 campagnes de diffusion**
- **5 campagnes de spots publicitaires radio**
- **16 parutions encartées**

La Balise sur les réseaux sociaux

Facebook : 4 843 abonnés (+ 498) par rapport à décembre 2023, 26 143 visites par an, couverture 79 904

Instagram : 1 557 abonnés (+ 281 par rapport à décembre 2023) 2 130 visites par an, couverture 40 000

En moyenne 1 post/jour sur Facebook et Instagram (3 posts par spectacle)

- **39 campagnes newsletter envoyées dont:**

- **Newsletters mensuelles abonnés,**
 - **Newsletters ciblées.**

La Balise dans la presse

- 4 dossiers de presse**
- 9 communiqués de presse**
- 4 conférences de presse**
- 39 articles de presse** (Ouest France, Le Courrier Vendéen, Le Journal des Sables, Le Journal du Pays Yonnais)
- 2 reportages TV**
- 6 interviews radio**

La médiation

Ateliers

- Fin du parcours Battle de Patois #3, et restitution - SCOLAIRES

À La Balise, avec 4 écoles accompagnées par la Cie L'origine des Autres, Yves Gomez et Yannick Jaulin :

- école Benjamin Rabier - Brétignolles sur Mer : 27 élèves,
- école La Mer et le Vent – Saint Hilaire de Riez : 21 élèves,
- école Sainte Croix – Saint Gilles Croix de Vie : 23 élèves,
- école Robert Doisneau – Commequiers : 23 élèves.

Visite de la salle de spectacle, temps de rencontre avec un artiste professionnel, ateliers dans les écoles, mise en place d'une exposition, participation à la Battle.

- Ateliers d'improvisation – OUVERT À TOUS

En amont du Catch d'Impro #3 de La Balise, et dans le cadre de la mise en valeur de la pratique théâtrale amateur:

- ateliers menés par Lucas Prost et Yohann Métay & restitution en public:
 - un groupe composé d'environ 15 jeunes issus de La P'tite Gare et de l'ALSH de Brem sur Mer,
 - un groupe de 15 adultes "tout public".

- Ateliers de lancement de la Battle de Patois #4 - SCOLAIRES

- À La Balise, avec 4 écoles accompagnées par la Cie L'origine des Autres, Yves Gomez et Yannick Jaulin :
 - école Notre Dame de l'Espérance - Brem sur Mer : 24 élèves,
 - école Saint Joseph - Saint Révérend : 25 élèves,
 - école Sainte Croix – Saint Gilles Croix de Vie : 19 élèves,
 - école Le Petit Prince – Le Fenouiller : 20 élèves.

- Fin du parcours Orchestre au chœur des écoles, et restitution - SCOLAIRES

- Visites de La Balise, répétition générale, et restitution à La Balise
- 86 élèves du CP au CM2, de l'École l'Oiseau Bleu de Saint Maixent sur Vie

- Ateliers de théâtre - ASSOCIATIONS DE THÉÂTRE

- Ateliers de Yohann Métay, 3 journées autour du clown et restitution : 11 participants
- Ateliers de Yohann Métay, 3 journées autour du récit & restitution : 12 participants

- Ateliers de danse - ASSOCIATIONS DE DANSE

- Ateliers de Philippe Lafeuille, 3 sessions de 3 heures : 54 participants

- Ateliers auprès des terminales spécialité HLP (Humanité, Littérature & Philosophie) - SCOLAIRES

- Ateliers autour du slam, visite de La Balise, venue au spectacle et restitution devant le groupe classe : 15 élèves

- Ateliers musiques urbaines - MDSF et École de musique

- Ateliers MAO & Beatbox : 21 participants
- Ateliers graffiti & patin à roulettes : 16 participants

- Atelier d'écriture - OUVERT À TOUS

- Atelier avec la Cie Chantal & Bernadette au cœur d'une résidence de création : 12 participants

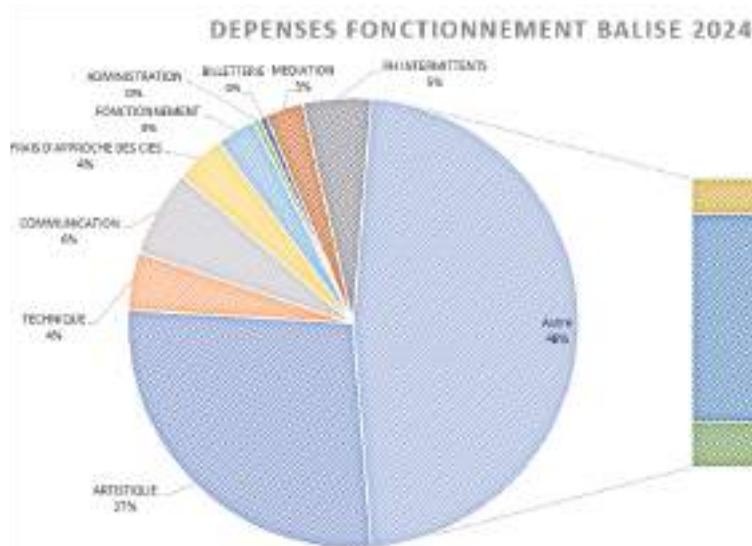
Visites de La Balise sur l'année 2024

- 32 visites de La Balise:
 - dont 13 à des scolaires,
 - dont 4 spécifiques sur demande,
 - dont 15 ouvertes au grand public.

Représentations proposées aux scolaires sur l'année 2024

- 6 spectacles proposés aux scolaires:
 - 8 levers de rideaux
- 2 643 élèves accueillis venant de tout le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, de la moyenne section à la terminale

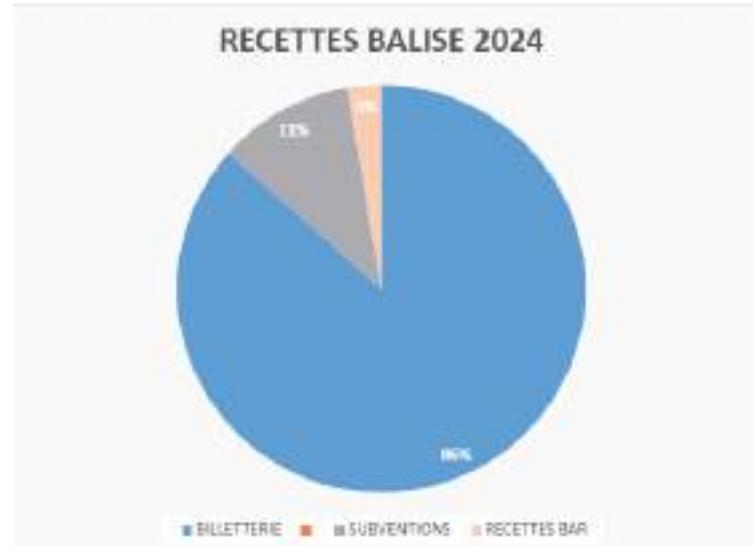
Budget



1 078 068 € HT

de budget global de fonctionnement

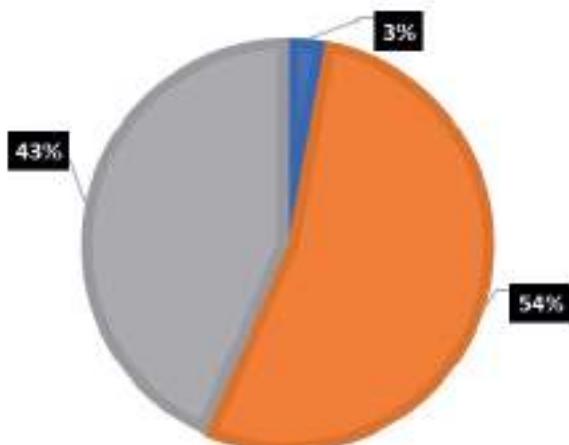
292 223, 17 € HT
de recettes



69 723, 90 € HT
de dépenses d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT BALISE 2024

■ MOBILIER ■ MATERIEL TECHNIQUE SPECTACLES ■ AUTRES SERVICES



LES MUSICALES DU PAYS DE SAINT GILLES

7 communes

7 groupes
programmés

2 257 spectateurs

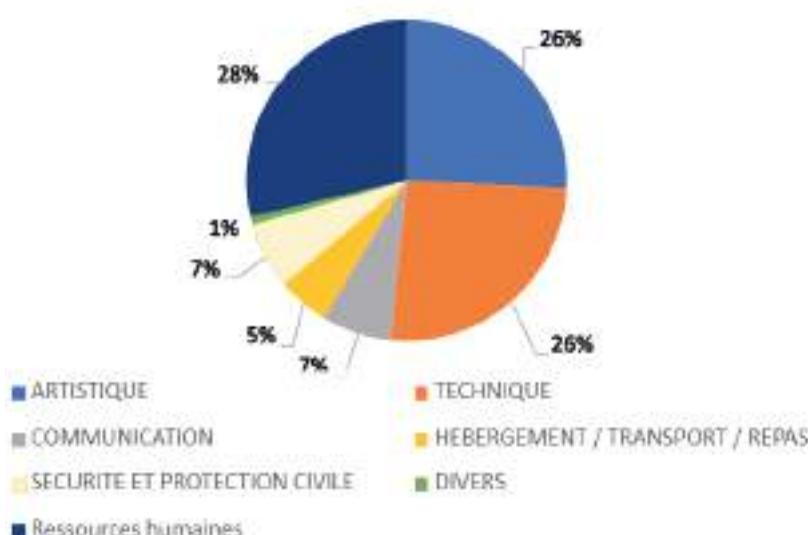
SAINT HILAIRE DE RIEZ	BIG CHIEF JUEAN PARDO AND NALA 7	500
LA CHAIZE GIRAUD (EGLISE)	CAMILLE ET MATTHIEU SAGLIO	136
BRETIGNOLLES SUR MER	LA POISON	600
L'AIGUILLON SUR VIE	ROYAL KOPECK	186
SAINT REVEREND (EGLISE)	QUATUOR ONPL	125
LE FENOUILLET	SON CON CUERO	430
GIVRAND	GALLOWSTREET	280

Budget

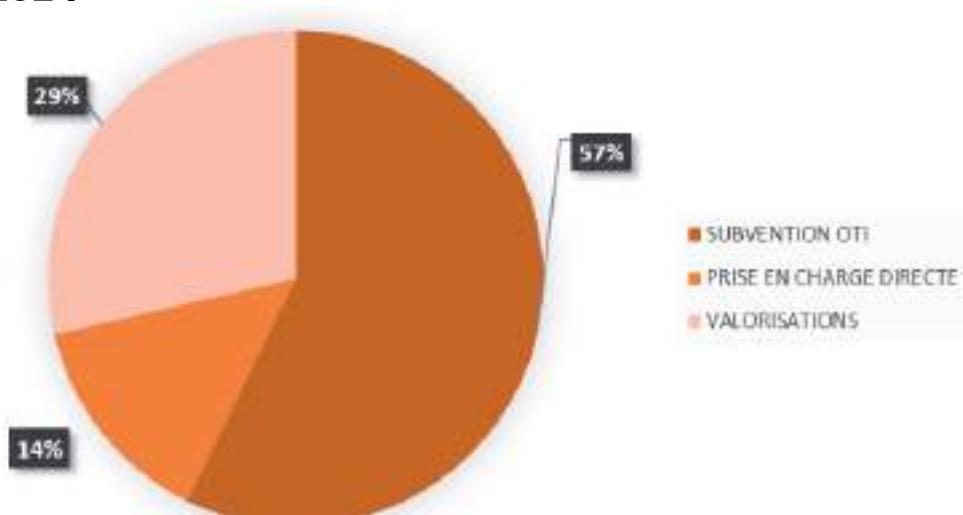
87 342,89 €

TTC

Répartition budget musicales



Recettes 2024



CISPD

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Relance du CISPD

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est une instance de concertation, qui favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés, concernés par la prévention de toutes formes de délinquance.

Les élus de l'Agglomération ont décidé, en 2023, de réactiver le CISPD en corrélation avec les services de l'État, motivés par la volonté de prévention auprès de la population, face à la recrudescence des incivilités, violences, etc.

À la suite de la première réunion Plénière du CISPD du 30 novembre 2023, les grandes orientations à venir et le plan d'actions ont été définis. L'année 2024, première année complète d'action du CISPD, a été orientée autour de 4 points majeurs, appuyés par Gwenaëlle COTO, Procureure de la République au parquet des Sables d'Olonne :

- les **Violences IntraFamiliales** (VIF) sont l'affaire de tous,
- la **sécurité routière**,
- le **harcèlement**,
- les maires sont les premiers sollicités sur les **problématiques des jeunes**.



Flyers et jeux sur les incivilités

Dans le cadre du **volet prévention à destination des jeunes de 11 à 15 ans**, une action innovante a été développée autour de la **thématique des incivilités et du mieux vivre ensemble**, en partenariat avec le service communication et la Gendarmerie de Saint Gilles Croix de Vie.



Le dépliant "Le b.a.-ba du mieux vivre ensemble" – CISPD 2023

Ce document de sensibilisation, largement diffusé par le CISPD présente, sous forme d'illustrations avant/après, les conséquences des comportements incivils dans divers espaces publics : rue, plage, lieux de vie communs, etc.

Objectif

SENSIBILISER

les jeunes aux **comportements incivils du quotidien**, souvent banalisés, en les amenant à réfléchir aux conséquences de leurs actes **de manière ludique, participative et pédagogique**.



Inspiré du dépliant édité en 2023, un jeu original a été conçu, mettant en scène les incivilités les plus fréquemment rencontrées au niveau national. Il prend la forme d'un quizz visuel et interactif bien accueilli par les participants comme les encadrants. Il favorise l'échange, le débat et la prise de conscience sans être moralisateur.

Stand de prévention sur le festival Les Givrés

Les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, se sont engagés pour la prévention des risques liés à tous types d'addictions, ainsi qu'à toutes formes de violences sexistes et sexuelles.

Conscients que le territoire ne fait pas exception, ils ont répondu à l'invitation de l'association Les Givrés.

C'est dans ce contexte que l'association a accueilli le CISPD du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, le samedi 14 septembre 2024, autour d'un "**Stand de Prévention**".

Plusieurs associations étaient présentes :

- l'association "Les Givrés" 1 infirmière, 1 pharmacienne,
- Stop aux Violences Sexuelles, SVS VENDEE (Devenue EPVS 85),
- Entraid'addict,
- Access Vie,
- le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.



Ce stand a été animé par une équipe d'une quinzaine de bénévoles mobilisés et situés à l'entrée/sortie du festival, endroit stratégique où passent tous les festivaliers. L'objectif principal était de favoriser le contact direct avec le public, jeunes et moins jeunes, afin de délivrer des messages de sensibilisation et de prévention.

Dans ce cadre, différents outils de prévention ont été proposés: préservatifs, bouchons d'oreilles, cendriers de poche, capsules de verre, éthylotest, jeu du violentomètre, etc. Des **maraudes** ont également été réalisées tout au long de l'événement, permettant aux bénévoles d'engager des échanges en toute bienveillance et sans jugement.



Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions à mener aux côtés des associations, en corrélation avec les services de l'État et la demande du Préfet de la Vendée, appelant à baisser le taux d'accidentologie sur les routes de Vendée.

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



+ de 200 personnes

étaient présentes au Ciné/Débat organisé par le CISPD, pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Lundi 25 novembre 2024, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'association SOS Femmes VENDEE Violences Conjugales et l'association AURELIE Pas de silence face à la violence ont animé le Ciné/Débat coordonné par le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. La projection du film "L'AMOUR ET LES FORETS" de Valérie DONZELLI, adaptation du roman d'Eric REINHARDT a suscité de nombreuses réactions notamment auprès des jeunes de la MFR.



"Le mécanisme de l'emprise conjugale, fléau de notre temps qui trop souvent conduit au féminicide !"

1079 faits de violences conjugales constatés par les forces de l'ordre (Police et Gendarmerie). (1024 faits en 2022)



Chaque jour, nous comptons 11 femmes que leur ex-conjoint tente de tuer, conduire à se suicider ou à tentar de se suicider.

76% des victimes déclarent avoir subi de violences psychologiques.

370 000 femmes se déclarent victimes de violences verbales, psychologiques, physiques par son conjoint ou ex-conjoint.

93 féminicides.
327 tentatives de féminicide.
273 victimes de harcèlement ayant conduit au suicide ou à une tentative.

76% des victimes déclarent avoir subi de violences psychologiques.

9 enfants meurris déclarés.
28 ont été évoqués procès sur les lieux, sans être tenus en dépôt-justice.
12 enfants sont au remaniement être connus, décrits eux.

60% des victimes déclarent faire face au harcèlement physique et sexuel.

100% des meurtres causés sont des hommes.

270 711 femmes à partir de 15 ans viennent déclarées par les forces de l'ordre.

10% des victimes déposent plainte.



Observatoire national des violences faites aux femmes (MINPROF)
Mission Interministérielle pour la promotion des femmes contre les violences et la lutte contre le maltraitement humain
Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI), 2023
Enquête « Vieillir et ressentir en matière de sécurité », 2023, chiffres 2023

Sources :

Au 30/10, 2 appariements sur 3 ont au moins 1 ou plusieurs enfants

Prévention routière dans les écoles primaires du territoire du CP au CM2

+ 2 400 ÉLÈVES

Pour l'année scolaire 2024/2025, le CISPD est intervenu dans les 24 écoles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération pour la partie théorique, et 19 écoles pour la partie pratique piste d'initiation à vélo.

Pour chaque école :

- 1 h de partie théorique pour les élèves du CP au CM2
- 1 h de partie pratique pour les élèves du CM1 au CM2

Objectifs pédagogiques

**AUTONOMIE ET
RESPONSABILITÉ**



Sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération



Sensibiliser et encourager les scolaires dans l'autonomie de leurs déplacements à pied ou à vélo

Ces animations ont pour objectif principal d'encourager les enfants à développer leur autonomie et leur sens des responsabilités lors de leurs déplacements à pied ou à vélo. Il s'agit également d'aider les élèves à repérer les situations dangereuses sur la route et à adopter des comportements appropriés.

Un programme adapté à chaque niveau

Le programme est en adéquation avec chaque niveau.

Des séances ludiques et interactives via le logiciel "Mobilipass" sont mises à disposition par l'association Prévention Routière.

Prévention routière: Zoom sur "Mobilipass" avec Tom et Lila

Conçu par les associations Prévention Routière et Assurance Prévention, Mobilipass est un programme de prévention qui s'étend sur l'ensemble de la scolarité primaire et dont l'objectif est de contribuer à rendre les enfants progressivement autonomes dans leurs déplacements.



À travers de nombreuses activités interactives, Tom et Lila, frère et sœur, se retrouvent face aux dangers de la rue et invitent les enfants de 6 à 11 ans à découvrir comment agir dans différentes situations.



Un moyen ludique pour les plus jeunes de savoir comment fonctionnent les feux, comment traverser la rue en sécurité ou encore comment bien circuler sur un trottoir.

Le violentomètre

L'outil « Violentomètre » destiné à identifier les premiers signaux de violence dans la relation de couple a été présenté.



SERVICES TECHNIQUES

Gens du voyage

AIRES D'ACCUEIL SAINT GILLES CROIX DE VIE / SAINT HILAIRE DE RIEZ

Les aires d'accueil se composent de 10 emplacements chacune (1 emplacement équivaut à 2 places caravane).

L'aire d'accueil de Saint Gilles Croix de vie a accueilli 46 personnes

Durée de chaque séjour : 10 % (moins de 15 jours), 84.21 % (entre 15 jours et 6 mois) et 5.26 % (entre 6 mois et 1 an).



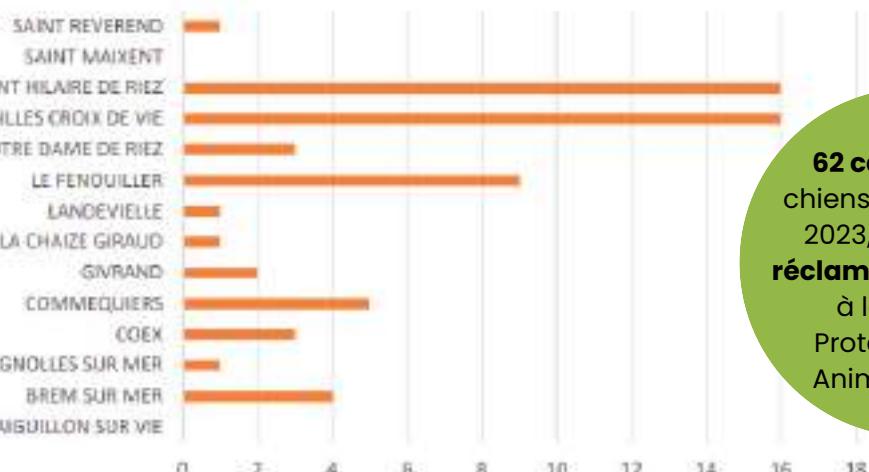
L'aire d'accueil de Saint Hilaire de Riez a accueilli 22 personnes

Durée de chaque séjour : 28.57 % (moins de 15 jours), 47.61 % (entre 15 jours et 6 mois) et 23.80 % (entre 6 mois et 1 an).



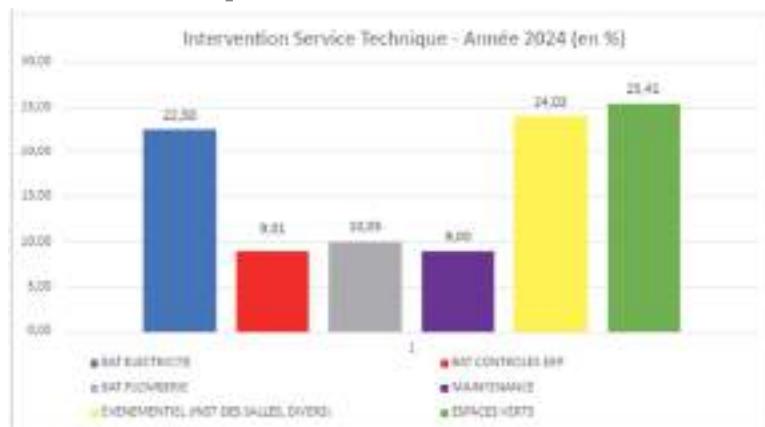
Chenils

Etat des captures par communes



62 captures de chiens pour l'année 2023, dont **6 non réclamés** et déposés à la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Interventions Techniques



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES



Le CIAS est un établissement public administratif rattaché à l'Agglomération, en charge des missions sociales sur le territoire. Il est autonome dans son fonctionnement.

Il est géré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Président de l'Agglomération, François BLANCHET. Son Vice-président est Jean SOYER. Il est composé de 14 membres élus par le Conseil Communautaire, dont un Vice-président, 10 représentants d'actions sociales, nommés par le Président et 4 représentants d'associations obligatoires (senior, handicap, famille, insertion) nommés par le Président.

Composition du Conseil d'Administration du CIAS en 2024



Développement de la Politique Communautaire de l'Action Sociale

En janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est devenue une Communauté d'Agglomération. À cette occasion, le CIAS a intégré de nouvelles compétences pour renforcer l'action sociale communautaire et faciliter les liens entre les citoyens de tous âges:

Enfance

- coordination avec la CAF et la MSA,
- gestion des Multi Accueils, Relais Assistants Maternels, LAEP et accueils de loisirs.

Seniors

- Accompagnement du vieillissement et prévention de la perte d'autonomie.
- Gestion des établissements pour personnes âgées (CHT, EHPAD, Résidence Autonomie).

Santé et Handicap

- Lutte contre la désertification médicale.
- Soutien aux actions de santé publique et au handicap.

Logement Social

- Animation de la CIL et coordination des structures de logement social.

Solidarités

- Lutte contre la précarité et coordination de l'aide alimentaire.
- Participation aux dispositifs d'action sociale (fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité logement).

Évolution du service du CIAS fin 2024

En septembre 2024, le service a été réorganisé en 4 pôles pour impulser une transversalité et une vision systémique, englobant tous les projets qui concernent les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

- **Pôle Petite Enfance**: regroupe les 3 crèches, relais petite enfance, LAEP.
- **Pôle Enfance**: gère les accueils de loisirs pour les mercredis et vacances scolaires.
- **Pôle Senior Social**: coordonne la Banque Alimentaire, le logement social, l'aide Tuvasou, la résidence autonomie, et l'entretien du CHT et de l'EHPAD.
- **Pôle Projet**: inclut le CLS, la CTG, le projet social du CIAS et les actions seniors.

Le CIAS joue ainsi un rôle de facilitateur de lien, en impulsant une dynamique de transversalité pour répondre aux besoins des administrés, quel que soit leur âge.



LE PÔLE PROJETS

Le pôle projets a été créé en septembre 2024 avec pour objectifs de rassembler :

- le projet social,
- le Contrat Local de Santé (CLS),
- la Convention Territoriale Globale (CTG),
- les actions de prévention seniors.

Les points communs entre ces actions sont :

- la **transversalité** : ces actions sont interconnectées entre elles, mais aussi avec les autres pôles du CIAS et les services de l'Agglomération, maximisant les synergies pour une réponse globale aux besoins de la population,
- la **complémentarité** : chaque action se complètent mutuellement pour offrir un soutien plus complet et efficace,
- “**aller-vers** la population” : l'objectif est d'aller à la rencontre des habitants, en organisant des événements, des ateliers et des sessions d'information directement pour répondre à leurs besoins de manière proactive.



Les actions de prévention seniors

Dans le cadre de ses missions, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et donc le maintien à domicile en proposant un programme d'actions à destination des personnes de plus de 60 ans. Ces activités sont proposées sur chacune des communes du territoire afin que de permettre à chaque habitant d'en bénéficier.

Durant l'année 2024, le CIAS a organisé :

2 ATELIERS DE PRÉVENTION AVEC LA MSA ET L'ASEPT

Bienvenu à la retraite!

Proposer aux futurs ou jeunes retraités un programme de 5 séances pour préparer la retraite en abordant plusieurs thématiques pour vivre une retraite épanouie

Ateliers nutrition

présenter les bases de l'alimentation et les principes à adopter selon l'âge avec la réalisation et le partage d'un repas.

2 CONFÉRENCES DE PRÉVENTION SANTÉ

Insuffisance cardiaque liée au diabète

En partenariat avec l'association Atout Coeur, animée par le docteur Miette, cardiologue au CHD de La Roche sur Yon, le contenu très abordable a permis l'échange avec les participants. 2 infirmières ont réalisé des tests de glycémie et des prises de tension.

Sensibilisation aux Accidents Vasculaires Cérébraux

Animée par une coordinatrice de la filière AVC44-85 du CHD de la Roche sur Yon, avec l'association France AVC et des témoignages.

PROGRAMME "ÇA BOUGE CHEZ LES SENIORS"

5 séances avec 5 ateliers différents ont été mis en place : alimentation, initiation aux gestes qui sauvent, psychologie positive, balade reconnexion à la nature et séance individuelle de shiatsu. La découverte de nouvelles activités a poussé les participants à devenir acteurs de leur bien-être.

2 RENDEZ-VOUS CONSO' AVEC L'UFC QUE CHOISIR

Discussions sur les thématiques d'économie, d'électricité et des pièges des sollicitations commerciales.



4 CYCLES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES – 2 POUR BINÔME AIDANTS/AIDÉS

Encadrés par l'association Ma Vie, l'objectif était de travailler l'équilibre et prévenir les chutes, dans le cadre de bilans physiques organisés avant et après les séances.

Pour binôme aidants/aidés: permet de partager un moment hors du quotidien avec des activités physiques adaptées, et échanges de connaissances mutuelles.

3 CAFÉS CAUSETTES

3 rendez-vous d'échanges autour d'un café sur un thème préalablement annoncé (la grand-parentalité, le numérique, etc.) en lien avec le centre socio-culturel, France services, le Nid des Aidants. L'objectif était de mettre en avant ce qui existe sur le territoire et développer le réseau de travail partenarial.

SPECTACLE - LA SEMAINE BLEUE

Lecture théâtrale et musicale interprétée par Souffle d'expression avec pour thème les souvenirs musicaux, littéraires et poétiques. Temps d'échange et de partage pendant et après le spectacle.

1 CYCLE BIEN-ÊTRE COMPORANT 4 ACTIVITÉS

Activités proposées : écriture, art thérapie, sophrologie et Pilate. Les activités de bien-être sont d'avantage sollicitées par les seniors et l'objectif d'améliorer le bien-être quotidien des participants est rempli.

Ces différentes activités démontrent que le format d'ateliers sous forme de cycle convient aux seniors qui s'en servent pour tester une activité avant de s'engager.

La convivialité est également un facteur positif qu'il faut continuer d'inclure dans nos ateliers.

Travailler en transversalité nous permet aujourd'hui de proposer des activités croisées entre le Contrat Local de Santé, la Convention Territoriale Globale et les actions seniors, nous allons continuer à mutualiser nos ressources pour répondre au mieux aux besoins de la population.



Le Contrat Local de Santé

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS), et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire se sont engagés en octobre 2023 pour un Contrat Local de Santé (CLS) couvrant la période 2023-2026. Après une année de construction en 2023, l'année 2024 a marqué le début de la mise en œuvre des premières actions validées par le Comité de Pilotage, en faveur de la santé, pour et avec les habitants.

Ce CLS a pour objectif global de structurer et valoriser les initiatives communales et intercommunales avec les 14 communes du territoire. Il permet de coordonner un programme d'actions qui a débuté en 2024 et s'échelonnera jusqu'en 2026. Il s'inscrit dans une vision élargie de la santé, abordant de manière transversale des dimensions variées telles que le soin, la prévention, la promotion de la santé, l'environnement, et l'accompagnement médico-social.

En 2024, L'objectif fut de construire avec l'ensemble des acteurs de santé, du social et du médico- social, plusieurs projets prioritaires, notamment pour améliorer l'attractivité des professionnels de santé, sensibiliser aux risques environnementaux, prévenir les addictions, et renforcer la santé mentale. Les actions sont alignées avec les objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) et du Programme Régional Santé Environnement (PRSE), garantissant une meilleure cohérence et efficacité des initiatives locales.

5 AXES STRATÉGIQUES ET 24 FICHES ACTIONS

Quelques actions...

AXE 1	RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'activité physique et le maintien des professionnels de santé Encourager le travail collaboratif en améliorant l'interconnaissance entre professionnels de santé et favoriser l'écriture commune Rendre plus fluides les différents services de la santé du territoire 	
AXE 2	PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'activité physique et une bonne alimentation pour tous afin de réduire les risques de maladies chroniques et améliorer la santé globale Développer et amplifier les actions locales de prévention des addictions Accueillir à la santé en milieu nomade 	
AXE 3	PARCOURS ENFANCE JEUNESSE
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et éduquer les professionnels de la petite enfance et de l'adolescence pour mieux appréhender les situations de vulnérabilité des enfants et créer une culture commune Contribuer au développement des compétences psychosociales auprès des jeunes Accueillir à la santé en milieu nomade 	
AXE 3.2	PARCOURS HANDICAP
<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les outils et les ressources du territoire sur le handicap pour les usagers et les professionnels de santé Contribuer au développement des dispositifs d'aide aux aidants existants sur le territoire Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans une logique de décloisonnement 	
AXE 3.3	PARCOURS SÉNIORS
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'attractivité des métiers du médico-social et du social Prévenir la fragilité et l'isolement des personnes âgées Orienter l'offre d'accueils et d'hébergement pour les personnes âgées 	
AXE 4	SANTÉ MENTALE
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à l'interdisciplinarité et au travail en faveur des acteurs de la santé mentale Promouvoir l'accès et l'offre de santé mentale sur le territoire 	
AXE 5	TRANSVERSALE
<ul style="list-style-type: none"> Informier, coordonner et communiquer 	

paysdesaintesles.fr

CIAS

24

Nombre total d'actions

16

Nombre d'actions priorisées



Pour cette première année d'animation du CLS, 16 actions ont été priorisées et 13 ont été réalisées (**soit 80 %**) sachant que 2 actions non programmées sur 2024 ont été mises en œuvre:
Action de Prévention au Radon sur Coëx et Brétignolles sur Mer, sous la forme suivante:

- 6 évènements,
- 24 réunions des groupes de travail,
- 4 sessions de formation organisées (3 en premiers secours en santé mentale, 1 en prévention des addictions),
- 10 sessions de sensibilisation (prévention).

Actions et temps forts 2024

AXE 1: ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

Favoriser l'attractivité du territoire, l'installation et le maintien des professionnels de santé

- Contribution à des groupes de travail, organisation du Colloque "Osons Prendre Soin de Nous".

Objectifs :

- enclencher une dynamique autour de l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux professionnels de santé,
- proposer une réflexion sur le soin en abordant la thématique du "Prendre soin",
- fédérer les différents acteurs et citoyens autour de cette thématique.



Encourager le travail collaboratif en améliorant l'interconnaissance entre professionnels de santé et favoriser l'exercice coordonné

- Participation à l'avant-projet d'ESP CLAPS au Pôle Santé du Fenouiller.
- Participation aux temps de travail avec les professionnels de santé de Brem sur Mer et Givrand.

AXE 2 : PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Favoriser l'activité physique et une bonne alimentation (diagnostic sport-santé du territoire, groupe de travail, animation d'un stand aux Jeux du Pays de Saint Gilles Croix de Vie)



Développer et amplifier les actions locales de prévention des addictions: lancement du projet de prévention des addictions N-O Vendée

- Petit déjeuner Prévention à destination des employeurs (informer les employeurs et responsables d'entreprises, former les acteurs sur les conduites addictives en milieu professionnel)
- Formation en prévention des addictions auprès des élus (connaître les notions de base en addictologie, s'approprier les différentes approches en addictologie, repérer et mobiliser les ressources et le réseau de proximité).

Lancement du groupe de travail prévention en milieu festif

Faciliter les démarches d'aller vers par des actions de prévention ciblées (relais de communication des campagnes nationales, contribution au collectif Prévention santé Nord-Ouest Vendée).

Acculturer à la santé environnementale (collaboration avec le PCAET: mise en place de 2 réunions d'informations; ateliers Nesting pour la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales dans les crèches du territoire).

AXE 3 : PARCOURS

1 - Enfance jeunesse : sensibiliser et outiller les professionnels de la petite enfance et de l'enfance pour mieux appréhender les situations de vulnérabilité et créer une culture commune.

2 - Handicap : contribuer au développement des dispositifs d'aide aux aidants existants sur le territoire.

3 - Seniors : renforcer l'attractivité des métiers du médico-social et du social.

AXE 4 : SANTÉ MENTALE

Contribuer à l'interconnaissance et au travail en réseau des acteurs sur la santé mentale

Ateliers de prévention du risque suicidaire auprès des collégiens du collège privé de Saint Gilles Croix de Vie.

Objectifs :

- sensibiliser les élèves sur l'importance de l'estime de soi et repérer ceux en situation de mal-être pour leur proposer un accompagnement adapté,
- outiller les équipes éducatives en matière de prévention du risque suicidaire et les informer des ressources existantes sur le territoire.

Promouvoir l'accès à l'offre en santé mentale sur le territoire

Organisation de sessions de formations de Premiers Secours en santé Mentale: 1 session PSSM Jeunes et 2 sessions PSSM Standard.

AXE 5 : TRANSVERSALE

Agir en faveur de l'accessibilité

Mise en place du dispositif TUVAS'OÙ en juillet 2024.

Mettre en place une gouvernance partagée et une coordination du CLS, faciliter la communication entre les partenaires et encourager les actions collectives pour une meilleure efficacité des actions

- poursuite du développement des partenariats, mise en œuvre de la gouvernance du CLS, création d'un Pôle Projets au sein du CIAS facilitant l'articulation du CLS au projet social du territoire et à la Convention Territoriale Globale (CTG)

Promouvoir les actions CLS portées par le CIAS

- Partenariat avec l'équipe Communication de l'Agglomération

Évaluer le CLS en créant des outils de pilotage et de suivi

- Mise en place d'outils d'évaluation des actions auprès des participants



La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale (CTG) a tout au long de l'année 2024, en partenariat avec les associations, collectivités locales et institutions, poursuivi le travail de développement des actions autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion handicap et l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

Cette convention signée le 1er décembre 2022 entre la Caisse d'Allocations familiales de Vendée, la Communauté d'Agglomération, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales et les 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services pour les habitants du territoire.

Actions et temps forts 2024

Petite Enfance

Développer le réseau des acteurs de la petite enfance

- **Organisation de deux réunions** pour initier la dynamique intercommunale.

Acteurs impliqués : crèches du Centre Intercommunal d'Actions Sociales, micro-crèches privées, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), Relais Petite Enfance (RPE).

- **Favoriser l'interconnaissance des acteurs de la petite enfance sur le territoire**

“Aller vers” les acteurs de la petite enfance pour les sensibiliser à porter un projet commun en les invitant aux réunions du réseau.

- **Engagement commun pour construire la Semaine nationale de la petite enfance sur le thème “Encore ! Jouer à l'infini”**

Ce projet, financé par la CTG a été co-construit avec les équipes de la CTG et du pôle Petite Enfance, en collaboration avec toutes les structures de la petite enfance du territoire, y compris les crèches CIAS, les micro-crèches privées, les LAEP et les RPE.

- **Création d'un réseau des professionnels des temps périscolaires, avec l'organisation d'une 1ère réunion du réseau**

Etat des lieux des dispositifs d'aide aux devoirs existants sur le territoire et hors territoire, Proposition d'outils d'accompagnement dans le cadre de la CTG en fonction du projet des communes intéressées dans le respect des compétences de chacun:

- Définition des priorités et modalités des prochaines réunions : organisation et fonctionnement des structures, relation avec les écoles, le recrutement,
- 10 participants: Cias, 8 communes,
- bilan positif de ce temps d'échange entre pairs.

PLAN D'ACTION 2025

→ **Développer le Réseau des Acteurs du Territoire** : participation à la semaine nationale de la petite enfance sur le thème “Encore ! Jouer à l'infini”

→ **créer un Observatoire des Familles** : recenser et évaluer les structures et les besoins des familles

Enfance

PLAN D'ACTION 2025

→ **Organiser des rencontres entre professionnels** : animation du réseau des professionnels des temps périscolaires (3 réunions/an)

Jeunesse

Faciliter l'accès à la formation BAFA / BAFD :

- prise en charge financière de 41 dossiers : 39 BAFA / 2 BAFD,
- 7 dossiers de + qu'en 2023,
- 15 jeunes ont effectué leur stage pratique dans les structures du territoire,
- bénéfice: maintien de la capacité d'accueil et de la qualité d'animation dans les structures de loisirs.

PLAN D'ACTION 2025

→ **Faciliter l'accès à la formation BAFA** : apporter une aide financière aux jeunes inscrits dans un parcours de formation BAFA + BAFD

Faire rayonner l'info jeunes : en partenariat avec la structure labelisée “infos jeunes” du territoire : 45 tours – espace jeunesse à Saint Hilaire de Riez :

- relance de la dynamique partenariale : juin 2024,
- préparation d'un questionnaire destiné aux jeunes du territoire pour évaluer leur connaissance de l'Info Jeunes et leur identification des lieux ressources (prévu pour février 2025),
 - réflexion pour la mise en place d'une campagne de communication en 2025 adaptée au public cible pour favoriser l'info jeunes accessible à tous les jeunes du territoire.

Parentalité

Création du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents (REAAP) :

- soutenir les parents et améliorer la communication et l'accompagnement familial.



1. Deux groupes de Travail :

- Communication Parents/Enfants
- Les Ruptures de la Vie

2. Questionnaire sur la Parentalité :

- Objectif : Recenser les besoins des familles

3. Participation à la Tournée de la Parentalité :

- Co-construction avec la CAF,
- Animation d'un temps fort avec les familles en lien avec le projet éveil et langage,
- Ateliers de découverte des différentes formes de communication : langage signé, éveil musical, parcours lumineux, makaton (parole, signes, pictogrammes),
- Spectacle "Premiers Bonheurs" en partenariat avec le Conseil Départemental,
- Portes ouvertes LAEP : 19 adultes + 19 enfants accueillis.

Projet "Éveil et Langage" :

• contribuer au développement du langage chez le jeune enfant et réduire les inégalités.

- conférence : ouverte aux familles et professionnels sur le thème "Le langage chez les tout-petits, comment ça marche?",
- accompagnement : 8 temps avec des salariés et bénévoles,
- 9 actions réparties sur 7 communes (balade contée, atelier de lecture partagée, lecture d'album en salle de consultation PMI à la MDSF de Saint Gilles Croix de Vie),
- sacs à Histoires : mise en circulation de 25 sacs à histoires.
 - partenariats : Pupilles de l'Enseignement Public 85, Bibliothèques/Médiathèques, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Ludothèque, Association Lire et Faire Lire.

Bilan :

- structures participantes : retours positifs des familles,
- aménagement : nouveaux créneaux d'accueil pour le public petite enfance,
- échanges : nouvelles collaborations entre structures.

PLAN D'ACTION 2025

- **Renforcer le lien parent/enfant (0-18 ans)** : Proposer un espace aux familles pour développer la relation parent/enfant
- **Faire découvrir aux familles différentes activités pour renforcer le lien** : 5 ateliers, 1 pique-nique partagé, 4 communes
- **Améliorer et renforcer la communication** : Développer la communication entre acteurs, partenaires et usagers.
- **Organiser des actions de prévention et sensibilisation autour de l'alimentation** : ateliers sensoriels pour les familles avec une nutritionniste, ateliers parents-enfants (0-4 ans), atelier pour les assistantes maternelles, partenariat avec l'épicerie sociale intercommunale sur le volet alimentation

Inclusion handicap

Travailler l'inclusion et l'intégration des personnes en situation de handicap.

- **Sensibilisation des équipes éducatives:**

- en transversalité avec le projet social,
- partenaires : maison Vendée Autonomie et l'association Loisirs Pluriels,
- objectif : sensibiliser les équipes éducatives des accueils de loisirs,
- observation : peu de structures ont participé par manque de temps,
- proposition : renouveler cette sensibilisation avant l'été, à la demande des directeurs des ALSH.

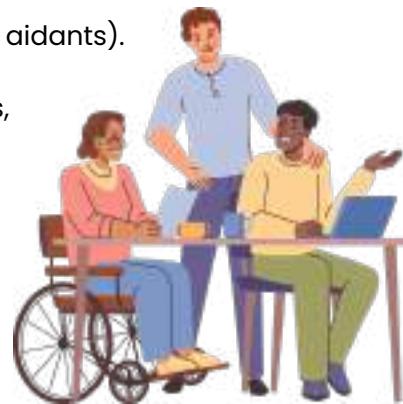
- **Mise en place d'un réseau :** organisation de trois réunions

- **Élaboration d'un questionnaire pour recenser les besoins des personnes en situation de handicap et des aidants :**

- réponses : 133 (99 personnes en situation de handicap, 34 aidants).
- besoins essentiels exprimés :
 - accessibilité aux bâtiments, transport, logement, droits,
 - soutien administratif, financier et psychologique,
 - besoin de répit.

- **Intégration au réseau :**

- intégration des personnes en situation de handicap,
- partage d'activités.



PLAN D'ACTION 2025

→ **Créer un outil recensant tous les acteurs et partenaires du handicap sur le territoire :** élaborer un Livret Répertoire

→ **Mettre en place un réseau et des actions avec les partenaires de proximité pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire et impliquer les personnes en situation de handicap :** ateliers personnes valides / personnes en situation de handicap : voile, sarbacane, sensibilisation au fauteuil et handicap visuel ;

Sensibilisation des personnels des structures petite enfance du CIAS en partenariat avec Maison Vendée Autonomie et le Centre d'Action Médico Social Précoce de Vendée.

→ **Soutenir les aidants de personnes en situation de handicap :** organisation de groupes d'échanges pour les aidants en partenariat avec Cap Répit, le Contrat Local de Santé et Access Vie.

Animation de la vie sociale

Créer un réseau pour l'animation de la vie sociale.

- **Création du réseau :**

- **interconnaissance** : favoriser la connaissance mutuelle entre les acteurs,
- **état des lieux** : réalisation d'un état des lieux des structures de l'animation de la vie sociale, mis à jour une fois par an, destiné aux membres du réseau,
- **temps fort** : réflexions sur la réalisation d'un temps fort pour fédérer l'ensemble des structures,
 - observation : le réseau a permis aux acteurs de se connaître, mais l'organisation d'un temps fort n'a pas abouti en raison de la charge de travail conséquente,
 - mise en lien : avec la création du réseau de l'accès aux droits (1ère rencontre en novembre 2024).

• **partenariat :**

- **centre socio-culturel de la P'tite Gare** : étude d'un projet de ludothèque itinérante sur le territoire.



PLAN D'ACTION 2025

→ **Mettre en place un réseau des acteurs de l'animation de la vie sociale** : créer un réseau pour les acteurs de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits, forum pour les professionnels, création d'un mur collaboratif et d'un annuaire des acteurs. Accompagnement d'un projet de déploiement de la ludothèque d'un partenaire.

Accès aux droits

Créer un réseau pour faciliter l'accès aux droits avec le réseau de l'animation de la vie sociale.

1. Crédit du réseau : première réunion en Novembre 2024.

- **Interconnaissance** : favoriser la connaissance mutuelle entre les acteurs.
- **Planification des actions 2025** :
 - organisation d'un forum Accès aux Droits / Animation de la vie sociale pour les professionnels,
 - création d'un mur collaboratif pour faciliter les échanges (actualités, etc.),
 - création d'un annuaire.
- **Transversalité** : collaboration avec France services.

2. Journée Dédiée au Personnel Administratif en charge de l'accueil au sein des mairies du territoire :

- **Objectif** : faciliter l'orientation des usagers,
- **Présentation** : site internet de l'agglomération et des services en lien avec le public (France services, CIAS, collecte des déchets, RES'AGGLO, etc.),
- **Échanges** : partage de bonnes pratiques et création d'un réseau,

10 communes représentées et volonté de renouveler ce format sur une demi-journée pour moins impacter les mairies.

PLAN D'ACTION 2025

- **Mettre en place un réseau de professionnels** : forum pour les professionnels, création d'un mur collaboratif et d'un annuaire des acteurs.
- **Améliorer l'accompagnement des publics** : outil de communication décrivant les missions du CIAS et de l'Agglomération ; organisation d'une demi-journée dédiée au personnel administratif en charge de l'accueil dans les mairies du territoire.

PÔLE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

Au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le Pôle Petite Enfance du CIAS a pour mission :

- De répondre aux besoins des familles en matière de garde d'enfants résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.
- De gérer directement les structures suivantes : crèche, petite crèche, micro-crèche, Relais Petite Enfance (RPE) et lieu d'accueil parents-enfants.

Ce pôle regroupe :

- La crèche de Saint Hilaire de Riez, disposant de 35 places.
- La petite crèche de Bretignolles, disposant de 15 places.
- La micro-crèche de Coëx, disposant de 12 places.
- Un RPE (Relais Petite Enfance) fixe et itinérant.
- Un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

Les responsables de ces différents lieux et leurs équipes sont des professionnels à l'écoute des familles, afin de répondre au mieux à leurs besoins.



Les crèches

Les enfants du territoire, âgés de 10 semaines à 4 ans, peuvent être accueillis régulièrement, occasionnellement ou en urgence dans des espaces qui leur sont réservés, sur les communes de Saint Hilaire de Riez, Brétignolles sur Mer et Coëx.

3 sites d'accueil	Saint Hilaire de Riez "L'île aux couleurs" : 35 places (ouverture en 2008)
pour les enfants de 10 semaines à 6 ans	Brétignolles sur Mer "L'île aux rêves" : 15 places (ouverture en 2008)
	Coëx "L'île aux jardins" : 12 places (ouverture en 2017)
types d'accueil : régulier / occasionnel / d'urgence	

Nombre d'enfants accueillis

	2023	2024
ST HILAIRE DE RIEZ	76	66
COEX	30	22
BRETIGNOLLES	36	32

Taux d'occupation

	2023	2024
ST HILAIRE DE RIEZ	70.38%	72.45%
COEX	75.33%	77.04%
BRETIGNOLLES SUR MER	67.97%	72.28%

Fréquentation

Brétignolles sur Mer

- **Fréquentation en hausse**, malgré une baisse des inscriptions.
- Contrats réguliers : **augmentation des jours et heures d'accueil** en 2024, à la demande des familles.
- **Accueil occasionnel** : très sollicité, souvent au-delà des 12 h prévues. Utilisé comme mode de garde principal par des familles en emploi ou en recherche.
- Été 2024 : **détachement d'une professionnelle** vers Saint Hilaire de Riez → hausse de fréquentation.
- Exemple marquant : un enfant est passé de 2 à 5 jours d'accueil par semaine.
- Tendance : **l'accueil occasionnel devient un besoin régulier**.
- Baisse de natalité : pas d'impact immédiat, mais à surveiller en lien avec l'activité des parents.

Saint Hilaire de Riez

- **Fréquentation en hausse**, malgré une baisse des inscriptions.
- Contrats réguliers : **amplitudes importantes**, familles prêtes à faire de longs trajets (ex : travail à Nantes ou Paris).
- Accueil occasionnel : **forte demande** de la part de familles actives.
- Nouvelles pratiques parentales : certains parents utilisent la crèche pour prendre du temps pour eux.
- **Moins d'assistantes maternelles** : horaires peu compatibles avec les besoins → recours accru à la crèche.



Coëx

- **Taux de fréquentation en hausse**.
- **Moins d'accueil occasionnel**, mais les familles qui l'utilisent ont un besoin réel.
- Organisation familiale : combinaison de **plusieurs modes de garde** (crèche, grands-parents, télétravail).
- **Réactivité** : appel des familles dès qu'une place se libère.
- **Contrats variables** : impact sur le taux d'occupation d'une année sur l'autre.

2 COMMISSIONS D'ADMISSION PAR AN (MAI ET OCTOBRE)

Les demandes des familles pour l'accueil régulier sont examinées par la commission Petite Enfance composée d'élus communautaires

74	Demandes confirmées	101 préinscriptions avec pour répartition sur les trois crèches :
28	Places acceptées	<ul style="list-style-type: none"> • 63 en choix 1 Saint Hilaire de Riez, • 13 en choix 1 pour Coëx, • 25 en choix 1 pour Brétignolles.
31 % Brétignolles sur Mer	50 % Coëx	38 % Saint Hilaire de Riez

Celles non retenues ont été réorientées vers le Relais Petite Enfance.

Actions et temps forts 2024

Le projet éducatif

L'accompagnement au quotidien

Les crèches offrent un cadre sécurisant pour le développement physique et affectif de l'enfant, en valorisant son individualité et son rythme. L'équipe veille à son bien-être tout en favorisant son ouverture au monde.

Une place pour le jeu privilégiée

Le jeu, libre ou à thème, est central dans le projet d'animation. Il soutient le développement global de l'enfant : coordination, langage, expression des émotions, autonomie. La motricité libre permet à l'enfant de se découvrir à son rythme, renforçant sa confiance en lui. L'itinérance ludique, poursuivie en 2024, enrichit les expériences proposées.

Ateliers Nesting en lien avec le Contrat Local de Santé et l'ARS

Animés par un intervenant extérieur en 2024, ces ateliers sensibilisent les professionnels à l'impact de l'environnement sur la santé. Ils portent sur les choix de produits (entretien, cosmétiques, jouets...) et s'inscrivent dans le cadre des 1000 premiers jours, soutenus par l'ARS. Des ateliers sont prévus fin 2025 pour les assistantes maternelles.

La formation de l'équipe de professionnels

Journées pédagogiques 2024 :

- crèches réunies : libre circulation dans les espaces (janvier),
- Brétignolles sur Mer : aménagement des espaces (septembre),
- Coëx : préparation de l'année (septembre),
- Saint Hilaire de Riez : langage signé et intégration du jardin (septembre).

Formations CNFPT : développement des compétences individuelles et collectives.

Analyse des pratiques professionnelles (APP) :

- vise à améliorer l'accompagnement des enfants et des familles,
- encourage la réflexion sur les postures professionnelles,
- nombre de séances en 2024 :
 - Saint Hilaire de Riez : 27
 - Coëx : 5
 - Brétignolles sur Mer : 5



3 valeurs

La cohésion d'équipe

La continuité du lien

L'autonomie

L'importance des échanges et des partenariats

Les partenariats enrichissent le quotidien des enfants et favorisent leur ouverture :

- ateliers : musique, médiation animale, Snoezelen,
- visites : médiathèque, EHPAD,
- interventions : Lire et Faire Lire, RPE,
- passerelles avec les ALSH,
- sorties : parc, forêt, verger,
- participation à la semaine du goût et des couleurs.

Place des familles

Temps festifs :

- pot de rentrée, galette des rois,
- goûters animés (musique, Snoezelen),
- fête d'été (ferme TILIGOLO),
- fête de Noël (spectacles).

Temps formels :

- rencontres avec les parents délégués,
- présentation pédagogique des services.

Soutien parental :

- participation aux sorties extérieures.



Les RPE : Relais Petite Enfance

Les relais petite enfance sont des lieux d'information, d'échanges et de rencontres. Ils proposent divers services pour répondre aux besoins des candidats à l'agrément, des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, des gardes à domicile et des (futurs) parents.

1. Services de permanences administratives

- Accompagnement personnalisé et gratuit dans la recherche d'un mode de garde.
- Aide pour les démarches administratives liées à l'embauche d'un assistant maternel (AM) ou garde à domicile ().
- Soutien pour la rédaction du contrat de travail.
- Assistance administrative et professionnelle pour les assistants maternels.
- Accompagnement dans la professionnalisation et l'amélioration des pratiques via la formation continue.

Permanences :

265 contacts familles
(297 contacts familles en 2023)

1146 contacts AM
(950 contacts AM en 2022)

3 contacts GAD
(0 en 2023)

Antennes:

- temps de Permanence: Brem sur Mer, Commequiers, Saint Hilaire de Riez,
- matinées d'Éveil: Brem sur Mer, Commequiers, Saint Hilaire de Riez, Brétignolles sur Mer, Coëx, Notre Dame de Riez, Givrand, Le Fenouiller, Saint Gilles Croix de Vie.

Équipe:

- composée de 3 animatrices professionnelles de la petite enfance, dont une directrice du service.

387 enfants accueillis
(332 en 2023)

218 AM agré(e)s
(237 en 2023)

96 % AM inscrit(e)s
(93 % en 2023)

11 Maisons d'AM
(9 en 2023)

1 411
contacts au total
(1 244 contacts en 2023)

2. Matinées d'éveil

- activités d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s,
- opportunité pour les enfants de découvrir la collectivité en douceur,
- échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et professionnelles de la petite enfance sur des thématiques éducatives.

Les animatrices travaillent à proposer des temps de rencontres différents, en plus des matinées d'éveil habituelles, avec notamment :

- des séances d'éveil musical avec une musicienne,
- des rencontres dans les bibliothèques du secteur en collaboration avec les crèches publiques et micro-crèches privées,
- des séances avec les lectrices de l'association "Lire et faire lire",
- des sorties au Multiplexe aquatique,
- des sorties en fermes pédagogiques.

292

matinées d'éveil proposées
dont 8 spectacles de Noël

105

AM différent(e)s ont
participé

363

enfants différents ont
participé

Fêtes - Soirées :

8 spectacles de fin d'année organisés. La fréquentation par spectacle était de :

23

enfants en
moyenne

184

au total

10

AM en
moyenne

80

au total

1 fête d'été a eu lieu en juillet et a réuni 29 enfants, 14 parents et 7 AM. Un spectacle petite enfance, des animations et un buffet ont été proposés. Ce temps festif sert à se retrouver et échanger sur l'année passée.

Ces chiffres montrent une augmentation significative de la fréquentation et de l'engagement des familles et des professionnels de la petite enfance

3. Promotion du métier d'assistant maternel

Sensibilisation et valorisation du métier d'assistant maternel.



Actions et temps forts 2024

Une évolution du logiciel

En 2024 L'ensemble de l'équipe a été formé en fin d'année à la V2 du logiciel Domino web. Ainsi, de nouvelles fonctionnalités du logiciel en direction des assistants maternels ont pu être déployées début 2025, notamment la mise en place d'un portail assistants maternels facilitant les inscriptions aux animations proposées par le RPE.

Rencontres et activités

Séances d'éveil musical avec une musicienne / Séances de yoga mises en place à partir du mois d'octobre, à destination des enfants et AM (année scolaire 2024-2025) / Rencontres dans les bibliothèques en partenariat avec les crèches publiques et micro-crèches privées / Séances avec les lectrices de l'association "Lire et faire lire" / Sorties au Multiplexe aquatique de Saint Hilaire de Riez / Sorties en fermes pédagogiques.

Un travail à l'accompagnement à la parentalité

- Titre : impact des mots
- Intervenante : Catherine Drouot (comédienne, intervenante et éducatrice)
- Co-organisation : Services petite enfance de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (RPE, LAEP et les 3 crèches)
- Thème : Impact et puissance des mots sur l'enfant dans son quotidien
- Financement : Budget du RPE
- Participants : 61 personnes (31 assistantes maternelles, 20 familles, 10 agents de la collectivité)



La Pause Parent'Fants

60 %

d'augmentation de la
fréquentation depuis
2017

172

enfants différents ont
fréquentés le LAEP
(152 en 2023)

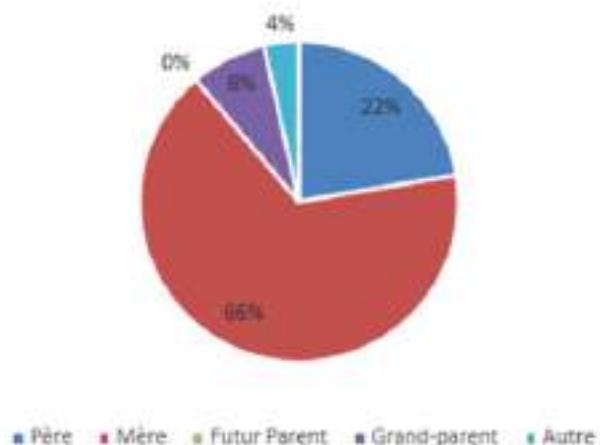
Depuis 2017, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) offre un lieu convivial, anonyme et gratuit aménagé pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent. S'adresse également aux futurs parents. Ce service a été mis en place dans le cadre des actions en faveur de la parentalité.

Partenaire: CAF. Convention d'objectifs et de financement pour 2020/2024. Renouvellement pour la période 2025/2026, coïncidant avec les échéances de la CTG.

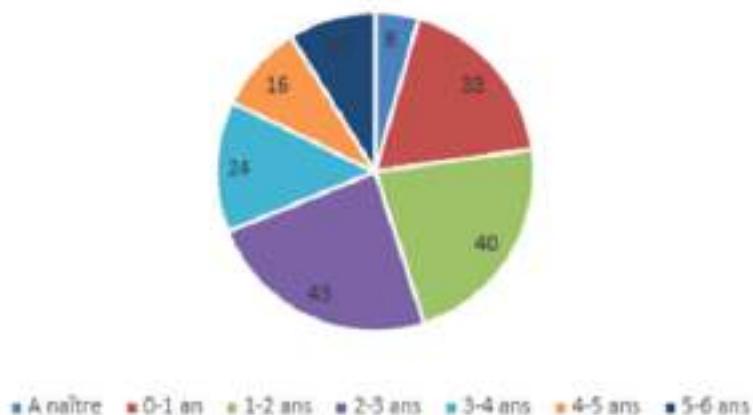
L'équipe du LAEP a réorganisé l'offre pour mieux répondre aux besoins des familles.

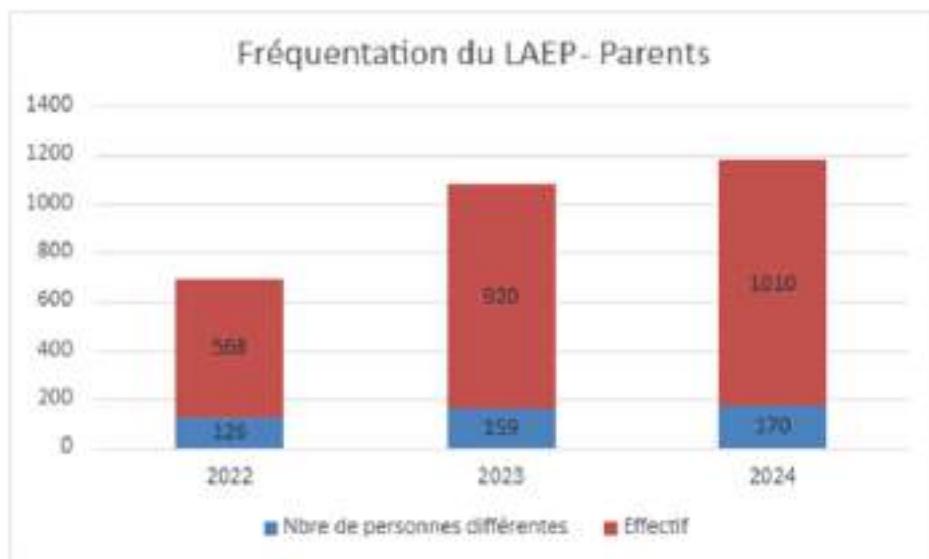
Statistiques de fréquentation

Qualité de l'accompagnant

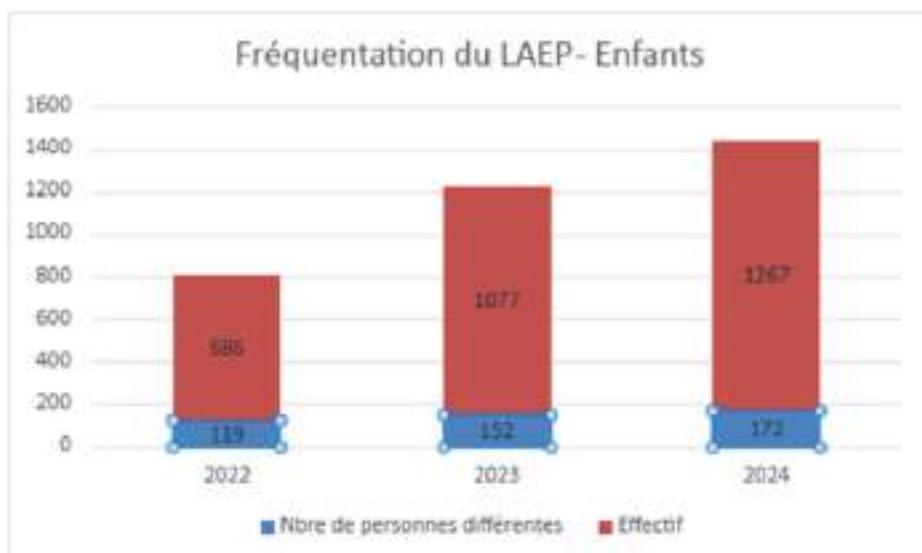


Age des enfants

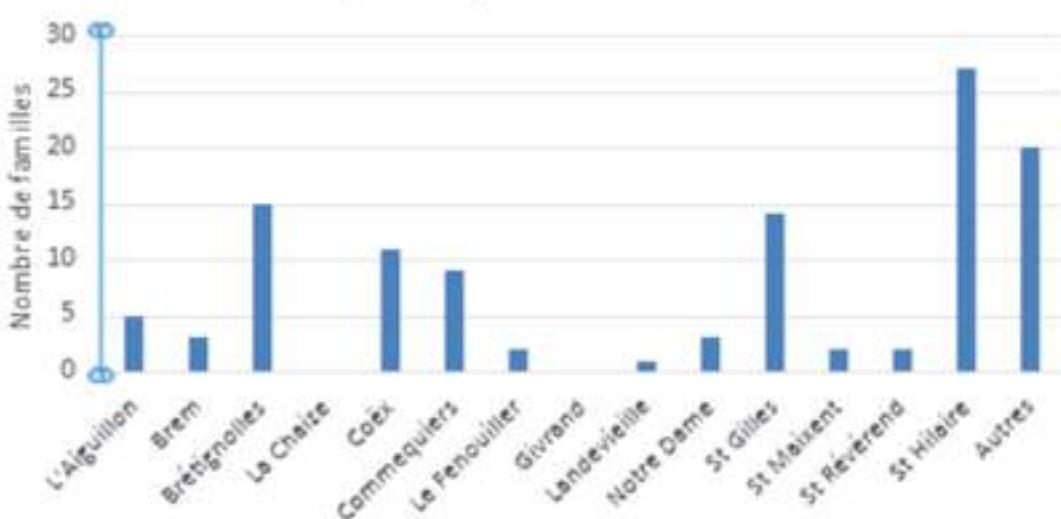




Durant l'année 2024,
La Pause Parent'Fants a
accueilli 170 parents sur les
1010 accueils réalisés ainsi
que 172 enfants sur un total
de 1267 accueils.



Nombre de familles selon leur lieu de résidence participant au LAEP



Actions et temps forts 2024



le mardi de 14 h à 18 h :
Saint Hilaire de Riez

les samedis des semaines impaires de 9 h à 12 h 30 :
Coëx

1 mercredi par mois de
9 h à 12 h 30
L'Aiguillon sur Vie

1 mercredi par mois de
9 h à 12 h 30
Commequiers

2 jeudis par mois de
9 h à 12 h 30 :
L'Aiguillon sur Vie

Fonctionnement

- Accueil libre et sans inscription.
- Animé par 2 accueillantes professionnelles de la petite enfance.
- Écoute, échanges confidentiels, réponses aux questions éducatives (alimentation, sommeil, santé, modes de garde).
- Favorise la socialisation par le jeu et prépare à la séparation enfant/parent avant l'entrée en crèche, école maternelle ou chez une assistante maternelle.
- Ouvert sur 5 sites du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, toute l'année hors vacances scolaires.

Évolution en 2024

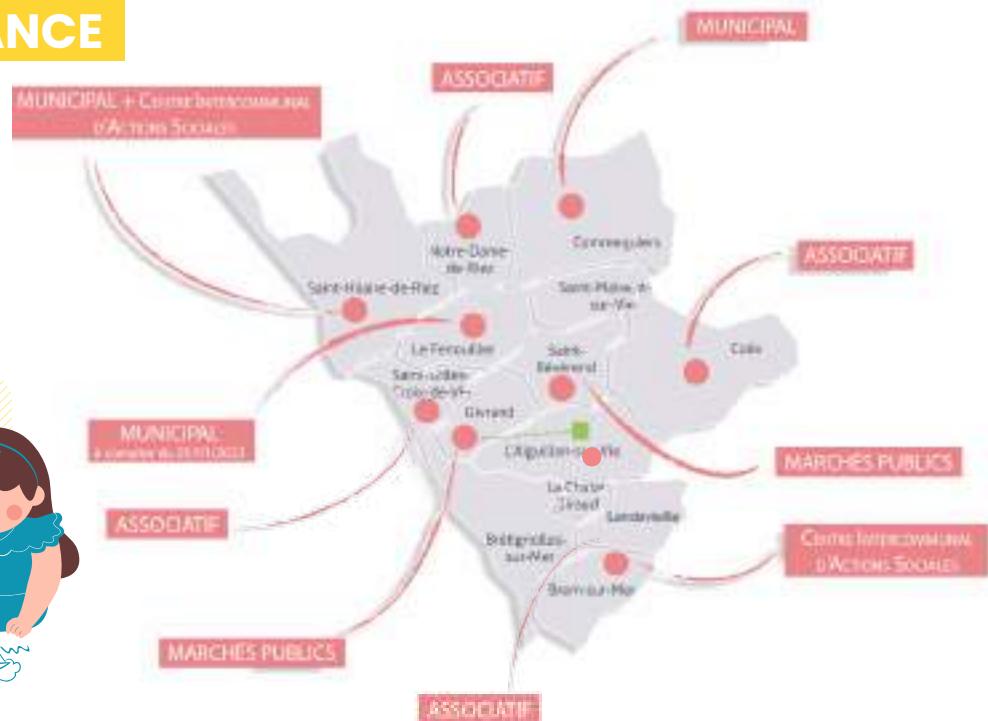
- **Temps d'accueil:** plus grande régularité pour un meilleur repérage des familles et une meilleure identification du service.
- **Relocalisation:** de Brem sur Mer à l'Aiguillon sur Vie où la population a considérablement augmenté.
- **Temps de travail:** augmentation pour répondre aux besoins (+ de 60 h d'ouverture au public depuis 2017, + d'aménagement des espaces, + de temps de trajet et manutention, + de communication).
- **Organisation :**
 - **Planning semestriel:** établi avant les vacances de Noël et à la rentrée: meilleure identification des lieux et horaires offerts, et augmentation de la fréquentation.
- **Attention particulière pour l'accueil des enfants de 4 à 6 ans :** jeux de société, activités manuelles, aménagement de l'espace.
- **Communication sur les activités proposées:** Sur les communes, évènements, animations en bibliothèques, conférences, rencontres.
- **Orientation des parents:** Vers les services de la petite enfance, travailleur social CAF, PMI, médiation familiale, accompagnement à la parentalité.
- **Partenariats 2024 :**
 - Prévention sanitaire et sociale : Relation avec les acteurs locaux.
 - Action "Éveil et langages avec les familles" : Co-portée par le CIAS et les PEP85, visant à réduire les inégalités sociales.
 - Matinée "Histoires Parent'Fants" : avec pique-nique partagé et sacs à histoires.

LE PÔLE ENFANCE

10

ALSH

(Accueil de Loisirs
Sans Hébergement)



Les accueils de Loisirs sans hébergements (ALSH).

Le CIAS porte la compétence enfance pour les accueils de loisirs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie qui accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Sur le territoire, 10 accueils de loisirs sont disponibles. Parmi eux, 6 sont directement organisés par le CIAS : Brem sur Mer, Commequiers, Le Fenouiller, Givrand, Saint Hilaire de Riez et Saint Révérend. Les 4 autres accueils, de nature associative, bénéficient de subventions du CIAS.

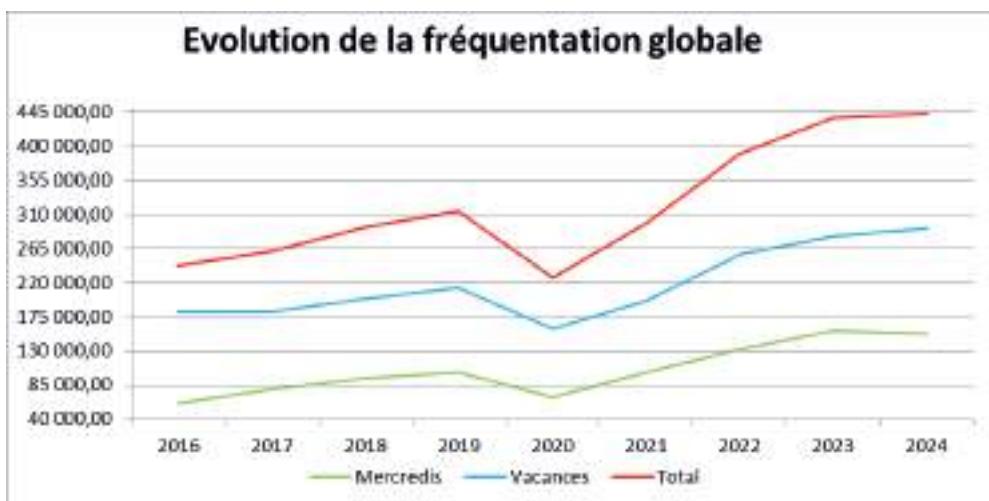
Quelques chiffres

Une stabilisation de la fréquentation

Pour la première fois depuis la prise de compétence en 2016 (hormis l'année 2020 avec la Covid), nous observons globalement un écrêtement des fréquentations : + 1,28 % en 2024, en 2023 la fréquentation avait augmenté de 12,31 %.

Pour 2024 et dans le détail les mercredis : -3,19 %, les vacances : +3,78 %





Actions éducatives : échanges et partenariats

- **Ouverture d'un nouvel accueil de loisirs :** en septembre 2024, un 10^e accueil de loisirs ouvrira ses portes à Landevieille, sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.
- **Réunions des directeurs :** les 10 directeurs se réuniront 5 fois dans l'année pour harmoniser les pratiques et mutualiser les moyens.
- **Financement des formations BAFA/BAFD :** contribution au financement de 41 formations pour un montant total de 6 480 €.
- **Formation en Communication Consciente :** poursuite du projet de formation en Communication Consciente pour les animateurs, en partenariat avec Séverine Huguenin. En 2024, 4 nouveaux animateurs ont suivi le cycle initial et 29 animateurs ont bénéficié d'une journée d'approfondissement.
- **Formation SB (Surveillant de Baignade) :** mise en place d'une formation SB en partenariat avec l'Association des Secouristes de la Côte Montoise, le Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et l'accueil de loisirs de Saint Hilaire de Riez. Cette formation a été suivie par 12 animateurs.

Temps forts 2024

Projets culturels

- "La légende de Tsolmon" : conte musical dans le cadre du Festival "La Fête dans les Nuages".
- "Le cirque Baraka" : médiation artistique.
- Ces deux projets ont réuni 380 enfants.



Olympiades du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

- Réunissant tous les accueils de loisirs du territoire.
- En partenariat avec la ville du Fenouiller.
- 350 enfants ont participé à des épreuves sportives et ludiques.

Ouverture de l'accueil de loisirs de Landevieille

- 10^e accueil de loisirs du territoire, il ouvre ses portes le 1^{er} septembre 2024. C'est l'association Familles Rurales de Landevieille qui est organisatrice.

Prévision d'une augmentation de la fréquentation des jeunes enfants pour 2025



Le taux de fréquentation des enfants âgés de 5 ans et moins (nés entre 2019 et 2021) est en augmentation encore cette année avec 3 points supplémentaires. Dans les années à venir la fréquentation globale ne devrait pas baisser. En revanche les prévisions du taux de natalité sont en baisse.

Actions éducatives

La réussite des élèves du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est une priorité. Chaque élève doit disposer des moyens matériels nécessaires pour bien suivre sa scolarité. Pour cela, le CIAS s'engage à fournir un kit de fournitures scolaires aux élèves résidant sur le territoire et scolarisés dans les collèges de Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay et Challans, conformément aux règles de la carte scolaire.

En 2023, 2 084 élèves ont reçu des fournitures scolaires pour un coût total de 90 504,90 €.

En 2024, le nombre d'élèves bénéficiaires atteint le nombre de 2 011, avec un financement de 88 231,21 €.

2 011 élèves
(contre 2 084 en 2023
et 2 145 en 2022)

88 231,21 €
(contre 90 504,90 euros en 2023
et 84 625,40 euros en 2022)

Actions et temps forts 2024

Un groupe ADHOC avec les élus du CIAS s'est réuni en octobre 2024 afin de réfléchir à la continuité de cette action. Il a été décidé de reconduire l'action mais en fournissant un colis de rentrée en 6^e complet et des colis principalement de fournitures fongibles pour les niveaux suivants. Les élus ont souhaité fournir également des colis de rentrée pour les collégiens de 4^e et 3^e intégrant une Maison Familiale Rurale et procéder à une réservation de colis pour les élèves scolarisés dans des établissements sur Challans et Aizenay

LE PÔLE SOCIAL / SENIOR

Le Pôle Social Senior a été créé en septembre 2024 avec pour objectifs de rassembler :

- la coordination de l'aide alimentaire et le projet d'épicerie sociale intercommunale,
- la gestion du guichet d'enregistrement de la demande de logement social et l'organisation de la Conférence intercommunale du logement,
- la création et la gestion du nouveau dispositif d'aide à l'accès aux soins Tuvas'où,
- la gestion d'établissements sociaux et médico-sociaux du territoire :
 - résidence autonomie Les Primevères et son Service d'Aide à Domicile, de Saint Maixent sur Vie,
 - l'entretien et la construction de l'Ehpad Les Maisons de l'Harmonie, de La Chaize Giraud,
 - l'entretien et la construction du CHT, de Saint Gilles Croix de Vie.

La coordination du dispositif de l'Aide Alimentaire

Les 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie distribuent chaque mois une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité. Pour assurer ce service, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) coordonne l'approvisionnement de ces communes. La Banque Alimentaire de Vendée, une association située à La Roche sur Yon, fournit la majorité des denrées distribuées. Chaque mois, le CIAS organise l'acheminement des denrées de La Roche sur Yon vers les 14 communes du territoire.

600 bénéficiaires

ont pu accéder à cette aide en 2024
(mères célibataires, retraités, personnes en situation d'invalidité notamment)

109 foyers aidés par mois en moyenne

229 bénéficiaires au total

35 tonnes de denrées distribuées en 2024

Actions et temps forts 2024

Actions coordonnées par le CIAS en 2024

- Opération "Produits d'hygiène" (mai et octobre) :
 - partenariat avec Agence du Don en Nature, Dons Solidaires et la Région Pays de la Loire,
 - réception de 250 kg de produits d'hygiène, d'une valeur de plus de 10 000 €.
- Collecte de protections hygiéniques féminines (24 et 25 mai 2024) :
 - partenariat avec la Banque Alimentaire, l'association Règles Élémentaires et Leclerc,
 - récolte de 78,92 kg de produits grâce à 17 bénévoles.
- Collecte Nationale de la Banque Alimentaire (22 et 23 novembre 2024) :
 - organisation dans tous les supermarchés du territoire,
 - récolte de 12,7 tonnes de denrées et 3 500 € pour l'achat de produits complémentaires,
 - gestion du stock par le CIAS tout au long de l'année.
- Achat de légumes et d'œufs :
 - décision du Conseil d'Administration du CIAS
 - Achat de 8 000 € de légumes et d'œufs à quatre producteurs locaux,
 - diversification des denrées et amélioration de la qualité de l'aide alimentaire.

- **Equipe de bénévoles :**
 - 40 bénévoles impliqués dans la gestion du stock, l'acheminement des denrées et la répartition entre les communes,
 - soutien des équipes de bénévoles communales pour la distribution de l'aide alimentaire dans l'efficacité et la bonne humeur.
- **Commission consultative aide alimentaire du CIAS :**
 - regroupement d'élus et d'acteurs sociaux du territoire,
 - six réunions en 2024 pour piloter le fonctionnement et l'amélioration du service d'aide alimentaire.
- **Action des associations partenaires qui distribuent elles aussi une aide alimentaire :**
 - restos du Cœur à Givrand,
 - secours Populaire à Saint Hilaire de Riez,
 - l'Étape à Saint Gilles Croix de Vie et à Saint Hilaire de Riez.



Le projet d'épicerie sociale intercommunale

La commission consultative aide alimentaire a lancé en 2021 une réflexion sur un projet d'épicerie sociale intercommunale. Ce projet a été conçu, sur la base d'un diagnostic, pour harmoniser le service d'aide alimentaire et le proposer de manière équitable à tous les habitants du territoire en situation de précarité.

L'année 2024 a marqué plusieurs avancées importantes pour ce projet. L'opportunité d'achat de l'ancienne usine Fil'Mer, située dans la ZAE du Soleil Levant à Givrand, à la fin de l'année 2023, a permis de fixer le projet dans un local adapté aux besoins de ce service.

Actions et temps forts 2024

- **Intégration de la compétence "outil de solidarité alimentaire" :**
 - définition de l'action sociale communautaire par la Communauté d'Agglomération (délibération du 11.04.24).
- **Désignation d'un chef de projet :**
 - signature d'une convention avec l'Association Nationale de Développement des Épiceries Sociales (ANDES),
 - accompagnement de la chargée de coordination de l'aide alimentaire pour la mise en place du projet.
- **Consolidation et présentation du projet :**
 - projet consolidé, budgétisé et cofinancé à 45 %,
 - présentation aux Bureaux des maires le 25.06 et le 12.09.2024.

Guichet d'accueil et de demande de logement social

Depuis mars 2017, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie dispose d'un guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement des demandes de logement social. Ce service a été transféré au CIAS le 1er janvier 2022 et fonctionne à mi-temps. Ses missions incluent :

- **Accueil des demandeurs :** Réception des demandes de logement social par voie physique, téléphonique et dématérialisée, vérification de la complétude des dossiers, accompagnement des demandeurs dans leurs démarches, suivi et actualisation des demandes.
- **Enregistrement des demandes :** Inscription des demandes de logement social dans le fichier partagé départemental et numérisation des justificatifs.
- **Bilan statistique :** Réalisation des bilans statistiques nécessaires pour le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGID) 2016-2021 et préparation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Crée par délibération le 13 avril 2021, la CIL s'est réunie pour la première fois le 28 octobre 2021. Co-présidée par le Préfet et le Président de l'Agglomération, elle rassemble les élus des 14 communes, le Département de la Vendée, les bailleurs sociaux et des associations représentatives telles qu'Habitat Humanisme et Vista. Ses rôles principaux sont :

1 042

contacts enregistrés par le guichet
(+7% par rapport à 2023)

97

demandes de logement satisfaites

510

ménages accueillis par le guichet
(+9,8 % par rapport à 2023)

- **Coopération** : Favoriser la coopération entre les différents acteurs du logement social sur le territoire.
- **Gestion opérationnelle** : Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des logements sociaux.
- **Coordination** : Coordonner les partenaires impliqués.
- **Documents stratégiques** : Élaborer et suivre les documents stratégiques.

72,5 % originaires du territoire

14 % venant d'autres départements

Motifs prioritaires des demandes

19 %	logement repris par le propriétaire
12 %	sans logement
12 %	problème de santé / handicap
10 %	divorce / séparation

Situation principale des demandeurs

32 %	actifs
28 %	retraités
11 %	sans emploi

Situation principale des demandeurs

50 %	personnes seules
23 %	familles monoparentales

Actions et temps forts 2024

- Adhésion à l'observatoire augmenté de Créhaouest :
 - optimisation de l'accès et de l'exploitation des données du logement social, notamment les attributions.
- Préparation de la réunion de la CIL en 2025 :
 - rencontre avec les membres de la CIL pour organiser la réunion de 2025.
- Rencontres pour le diagnostic et les perspectives :
 - rencontre avec la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), le Département de la Vendée et les principaux bailleurs sociaux du territoire pour alimenter le diagnostic et les perspectives dans le cadre de la CIL en 2025.
- Concertation SCOT/PLUIH :
 - participation au lancement de la concertation SCOT/PLUIH de l'Agglomération.



L'aide à l'accès aux soins TUVAS'OU

Le dispositif TUVAS'OU a été créé par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) dans le cadre du Contrat Local de Santé, suite à l'arrêt du Transport à la Demande (TAD) social porté par l'Agglomération le 30 juin 2024.

Lancé à titre expérimental le 1^{er} juillet 2024 pour une durée de six mois, TUVAS'OU est une aide sociale facultative destinée aux résidents principaux du territoire qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Ce dispositif vise à faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité ou ayant des difficultés de mobilité.

Modalités du dispositif TUVAS'OU

- Remboursement des trajets :**

- remboursement semestriel jusqu'à 7 trajets d'accès aux soins par semestre,
- jusqu'à 200 € par trajet (aller-retour), avec une franchise de 6€ pour l'usager.



- Conditions d'accès :**

- inscription gratuite, sous conditions de ressources.
- critères d'empêchement :
 - âge (moins de 10 ans, plus de 85 ans),
 - handicap (titulaire d'une carte mobilité inclusion mention invalidité),
 - difficultés physiques ou cognitives ponctuelles ou durables (sans condition d'âge), justifiables par une attestation sur l'honneur ou une prescription de services sociaux ou médicaux.



- Choix du prestataire et remboursement :**

- les usagers choisissent librement leur prestataire d'accompagnement,
- remboursement par le CIAS sur présentation des factures acquittées des trajets effectués.



12 000 €

Montant total des remboursements

Actions et temps forts 2024

Création et mise en place du dispositif :

- Création du dispositif :**

- élaboration des procédures de gestion et de remboursement,
- développement des tableaux de bord de suivi de l'activité.

- Supports d'information et communication :**

- développement des supports d'information et de communication de proximité dans les communes dès le lancement en juillet 2024 (affiches, flyers, articles dans le bulletin municipal),
- organisation d'une conférence de presse de lancement en septembre 2024,
- communication lors des événements organisés par le CIAS.

- Comité de suivi trimestriel :**

- constitution et réunion d'un comité de suivi trimestriel associant les communes, la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille) et la direction des transports et de la mobilité de l'agglomération,
- gestion du stock par le CIAS tout au long de l'année.

- Conférence de presse de lancement en septembre 2024
- Deux réunions des comités de suivi en juillet et en octobre 2024
- Financement du dispositif par le FSE+.
- Prorogation du dispositif jusqu'au 31 décembre 2024.



Résidence autonomie "Les Primevères"

La résidence autonomie accueille des personnes de plus de 60 ans autonomes ou peu dépendantes seules ou en couple. 2 logements doubles permettent l'accueil de couples. Les inscriptions se font sur le site de "Via trajectoire" et il nous est possible d'accueillir 15 % de personnes avec un niveau de dépendance (GIR) allant de 1 à 3 dont 10 % de GIR 1 à 2.



La résidence propose différentes prestations obligatoires :

- repas du midi,
- animation de la vie sociale et suivi administratif,
- système d'appel malade jour et nuit,
- présence de personnel qualifié jour et nuit.

Et des prestations facultatives :

- petit déjeuner et dîner,
- entretien du linge,
- téléphone et internet.

En 2024, seuls deux résidents n'ont pas pris l'option petit déjeuner.

	Nbre de journées		Nbre de Personnes
GIR 1	0		0
GIR 2	487		2
GIR 3	876		5
GIR 4	2273		8
GIR 5	1877		7
GIR 6	2502		9
Total :	8015	TOTAL:	31

La résidence accueille 22 % de personnes en GIR 2 et 3 soit un taux légèrement supérieur au seuil, compensé par aucun hébergement relevant du Gir 1.



6
arrivées de résidents
(+ 1 par rapport à 2023)

8
sorties de résidents
(+ 5 par rapport à 2023)

1	décès dans la structure
2	décès hors structure
5	départ vers un autre établissement

86 ans de moyenne d'âge
(86 ans en 2023)

70 %
des résidents sont des femmes

8 015 journées d'occupation de la structure
(8 452 journées en 2023)

91,5 %
de taux d'occupation
(96,4 % en 2023)

8 015 journées d'occupation de la structure pour une capacité maximale de 8 760 journées. Il n'est pas possible de tenir un taux d'occupation à 100 % surtout lorsqu'il y a beaucoup de mouvements au sein de l'établissement.

Actions et temps forts 2024

- Activités proposées grâce au forfait autonomie pour les résidences autonomies, financé par la Conférence des financeurs:
 - sophrologie (août à novembre = participation moyenne de 7 résidents par séance),
 - médiation animale (séance mensuelle avec 12 résidents ; ateliers en demi-groupe, accompagnés par un agent de la résidence),
 - shiatsu individuel (séance tous les quinze jours pour 4 résidents ; 9 résidents ont bénéficié de cette activité),
 - atelier de mémoire "remue méninge" (activité axée sur les mots, très appréciée des résidents),
 - atelier nature (5 séances avec fabrication d'un herbier et découverte du marais).
- Animations hebdomadaires proposés dans la semaine par les agents de la résidence :
 - activités variées et adaptées aux envies et pathologies des résidents,
 - Participation moyenne de 6 résidents,
 - activités manuelles (bricolage, peinture), gym douce, lotos, jeux de société, bien-être,
 - ateliers cuisine mensuels pour fêter les anniversaires, rassemblant le plus grand nombre de résidents.
- Participation à la vie de la commune :
 - organisation d'une chasse aux œufs à Pâques pour les enfants de Saint Maixent sur Vie,
 - défilé du carnaval des enfants passant par la résidence.
- Mise en place de la prestation restauration avec Restoria :
 - collaboration avec Restoria pour la prestation de restauration.
- Réponse à l'appel à projet DUI Numérique de l'ARS :
 - en 2024, signature d'une convention avec 18 autres établissements sociaux et médico-sociaux pour former un groupement,
 - objectif : Répondre à l'appel à projet ESMS Numérique de l'ARS Pays de la Loire pour généraliser le DUI (Dossier Usager Informatisé) dans les ESMS,
 - acquisition d'un logiciel métier pour recueillir toutes les données et écrits professionnels utiles pour rendre compte des besoins d'un usager,
 - facilitation de la conception, mise en œuvre et évaluation des projets d'accompagnement personnalisés des usagers.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le Service d'Accompagnement à Domicile, interne à la résidence, en est à sa quatrième année de fonctionnement. Ce service permet de continuer à accueillir dans la résidence les personnes en perte d'autonomie qui souhaitent y vivre. Les interventions se concentrent sur l'aide aux actes de la vie quotidienne et le soutien au domicile, la préservation et la restauration de l'autonomie des personnes, ainsi que le maintien et le développement des activités sociales.



1998 heures réalisées	12 personnes autonomes ont bénéficié du SAAD
8 personnes bénéficiaires de l'ADAP à domicile (12 en 2023)	6 résidents ont fait le choix d'un autre mode d'intervenant (autre service, famille ou seul)

FRANCE SERVICES

L'ESPACE FRANCE SERVICES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE



Sa localisation à Givrand, au centre du territoire, et dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, permet un lien plus étroit avec les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et avec les autres services dits "de proximité" de l'intercommunalité.

Pour satisfaire l'axe 1 du projet de territoire "Bien vivre au quotidien" et répondre à la démarche "d'aller-vers", un schéma de déploiement dans les 14 communes membres de l'EPCI a été mis en œuvre dès 2021.

Depuis 2022, l'espace France services dispose d'un autre programme de l'État, celui des conseillers numériques. L'activité d'apprentissage au numérique rencontre un franc succès sous l'appellation "Les ateliers numériques de Solène". En parallèle, France services accueille dans un bureau dédié à cet effet, des permanences de structures locales pour diversifier son offre de services auprès des usagers : impôt, droit, budget, soutien vie familiale, logement, justice... Ses permanences sont concrétisées par des conventions de partenariat local.

L'espace France services a reçu en 2024 les résultats de l'audit AFNOR de 2023 favorables au renouvellement de la labellisation pour une durée de 3 ans.

Conventions de partenariat local et contractualisations

La mission de proximité a été inscrite et renforcée dans le cadre de plusieurs contractualisations, correspondantes à la volonté des élus de développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants.

2020

- Conventions de partenariat local avec:
 - le réseau Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV 85),
 - l'Agence départementale d'information sur le logement et l'énergie de la Vendée (ADILE 85),
 - le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vendée (CAUE 85).
- Contrat d'agrément avec SNCF Voyageurs TER Pays de la Loire pour le bureau auxiliaire de Saint Gilles Croix de Vie,
- Contrat de prestations de services avec l'agence de voyages Nombalais pour la gestion du guichet à Saint Gilles Croix de Vie,
- Contrat de partenariat SNCF Mobilités pour l'achat de titres de transport.

2021

- Charte d'Engagement relative au nouveau réseau de proximité des Finances Publiques sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie,
- Conventions de partenariat local avec:
 - l'Association ressources pour l'accompagnement médico-social et social (AREAMS) – point Conseil Budget,
 - la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique (MDEDE) dans le cadre de la plateforme Mobilité en Vendée pour les actifs (MOVEA).

2022

- Conventions de partenariat local avec:
 - le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Vendée (CIDFF 85),
 - le Nid des Aidants 85.

2024

- Convention de partenariat local avec l'ANAH - l'espace Conseil France Renov' de la Communauté d'Agglomération devient partenaire de France services,
- Convention de partenariat local avec le service social de la CARSAT - antenne de La Roche sur Yon pour l'ouverture de permanences à partir de janvier 2025.

2024 marque la fin de la convention de partenariat avec la MDEDE, devenue caduque avec la disparition de la structure. Les conseillers MOVEA se déploient désormais dans les antennes MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille) de Vendée

Rencontrer nos conseillères France services

À Givrand, au siège de l'Agglomération :

Lundi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Mardi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Mercredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 16 h 30



Les horaires de l'espace France services sont identiques aux horaires d'ouverture l'Agglomération.

Dans vos communes, à raison d'une demi-journée par mois, les conseillères France services dans le cadre de permanences sans rendez-vous :

- dans les mairies : Commequiers, Saint Maixent sur Vie, Le Fenouiller, Saint Révérend, Coëx, L'Aiguillon sur Vie, Brétignolles sur Mer, La Chaize Giraud, Landevieille, Givrand, Notre Dame de Riez et Brem sur Mer,
- dans une médiathèque : Saint Hilaire de Riez,
- dans les locaux d'un CCAS : Saint Gilles Croix de Vie



"Les ateliers numériques de Solène" s'exportent également sur le territoire, dans 4 communes :

- médiathèques de Saint Hilaire de Riez et de Brétignolles sur Mer,
- espace Vie et Loisirs de Brem sur Mer,
- espace coworking "Les Commutateurs" de Saint Gilles Croix de Vie.

L'offre de services

En faisant appel à l'espace France services, tout usager bénéficie ainsi gratuitement :

1/ d'un accompagnement individualisé à l'utilisation des services administratifs en ligne, grâce à l'aide de 3 Conseillères France services :



2/ d'un apprentissage au numérique dans le cadre d'ateliers collectifs ou individuels animés par une Conseillère numérique, dans le cadre des "ateliers numériques de Solène".



3/ d'une offre de services supplémentaires grâce à l'organisation de permanences de partenaires locaux à la Communauté d'Agglomération :



Sur rendez-vous

- Permanences à l'initiative des partenaires, à raison de ½ journées ou journées par mois.
- Permanences de 2 partenaires nationaux : service des impôts (mercredi toute la journée et deux vendredis par mois) et un travailleur social de la CAF (mardi et jeudi).



Dispositif "Lieux innovants, Lieux accueillants" la candidature du Pays de Saint Gilles Croix de Vie à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI LILA)

Le contexte

La notoriété grandissante depuis l'ouverture de l'espace France services en novembre 2020 est telle que les espaces pour l'accueil des usagers et l'équipe ne sont plus adaptés. Peu pratiques, ils ralentissent l'inclusion de nouveaux partenaires et nouvelles prestations et ne répondent pas aux normes de confidentialité et sécurité.

En 2022 : transformation de l'EPCI en Communauté d'Agglomération avec transfert de nouvelles compétences :

- décision d'agrandir les locaux pour déplacer des services communaux et permettre la création d'une salle de réunion en capacité d'accueillir le Conseil communautaire,
- libération d'espaces dans le bâtiment d'origine et mise à disposition de la salle de réunion de 71 m² au profit de France services en vue d'étendre son activité.

La candidature

- Candidater à l'AMI LILA a été opportun, puisque les travaux d'extension de la Communauté d'Agglomération étaient engagés et qu'ils se sont achevés à l'automne 2024.
- Dossier motivé déposé lors de la 1^{re} vague en septembre 2023
- L'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été lauréat de la promotion des 50 premières France services accompagnées (annonce du 20/10/2023)

Lancement officiel du programme LILA le 25 mars 2024 - Restitution des travaux le 7 novembre 2024

Les experts en design d'espace, le groupement DESIGN SANGO, désignés pour accompagner le projet avec le soutien de la Banque des Territoires, ont lancé officiellement le programme LILA le 25 mars 2024.

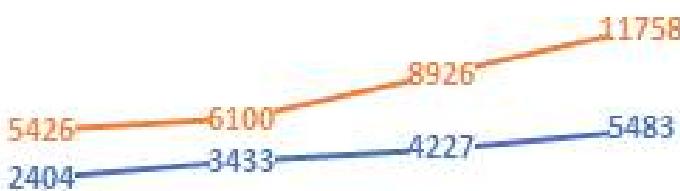
À l'issue de la restitution le 7 novembre, un budget dévolu aux travaux en régie a été inscrit pour 2025.

Les chiffres-clés

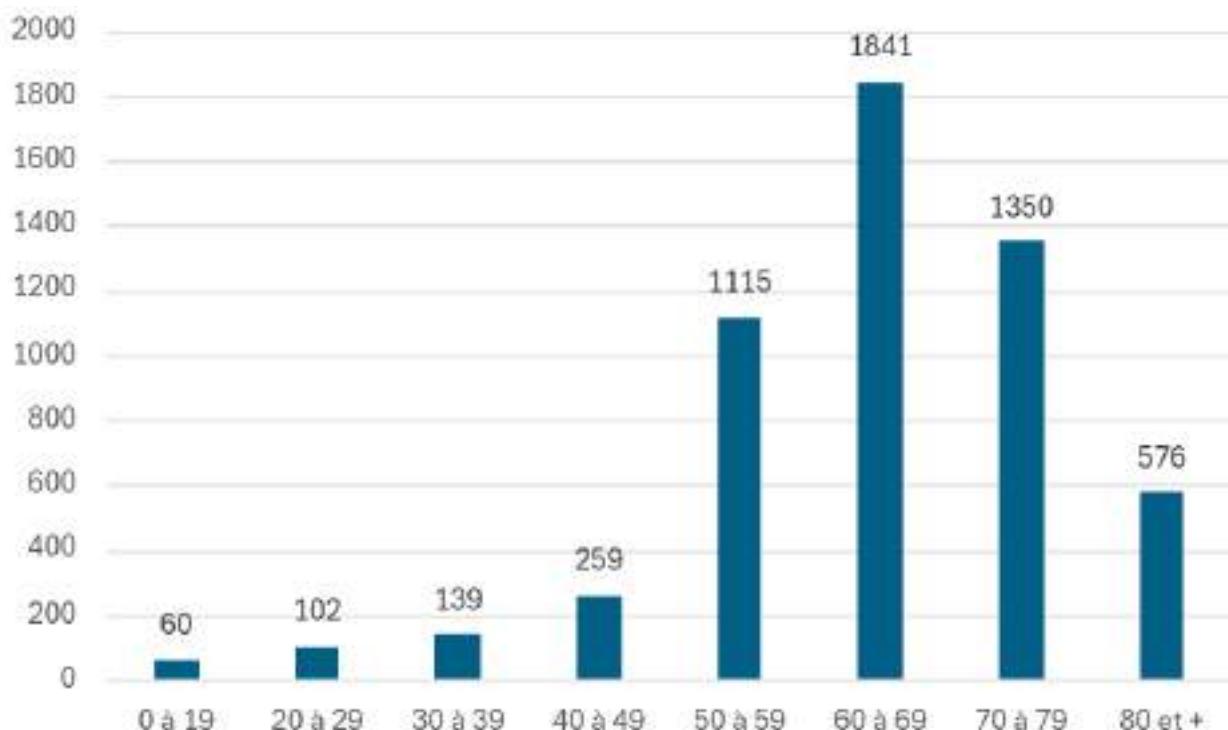
- **Les chiffres-clés de l'accompagnement aux démarches administratives en ligne**

En moyenne, **30 %** en plus de visiteurs et de démarches entreprises par an

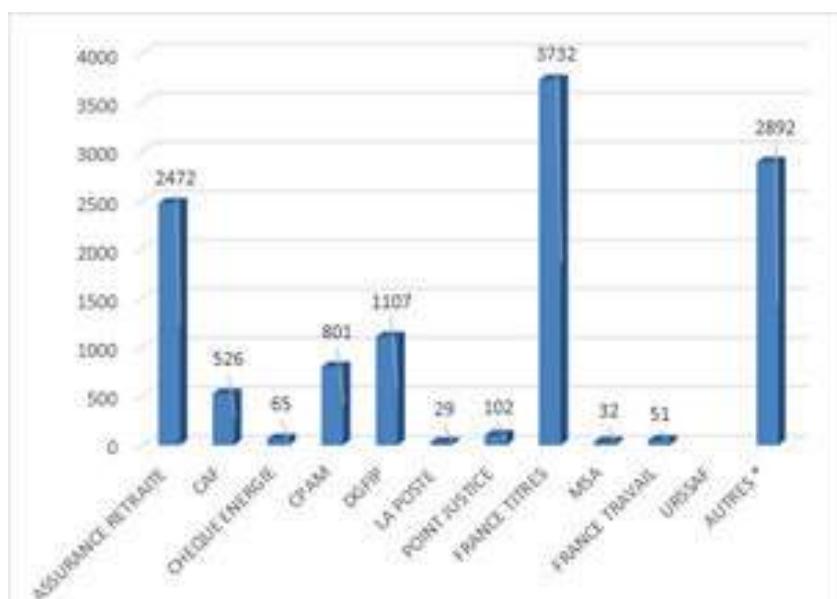
EVOLUTION 2021-2024



Répartition selon la tranche d'âge



Motifs des démarches



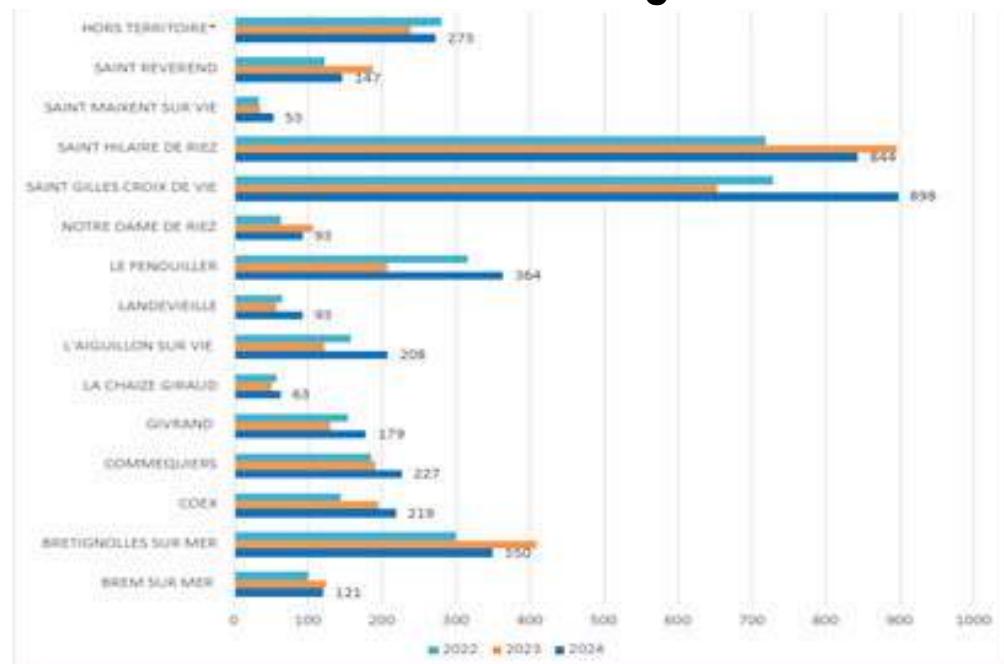
Top 3 du bouquet :

- France Titres / ANTS,
- Retraite,
- Impôts.

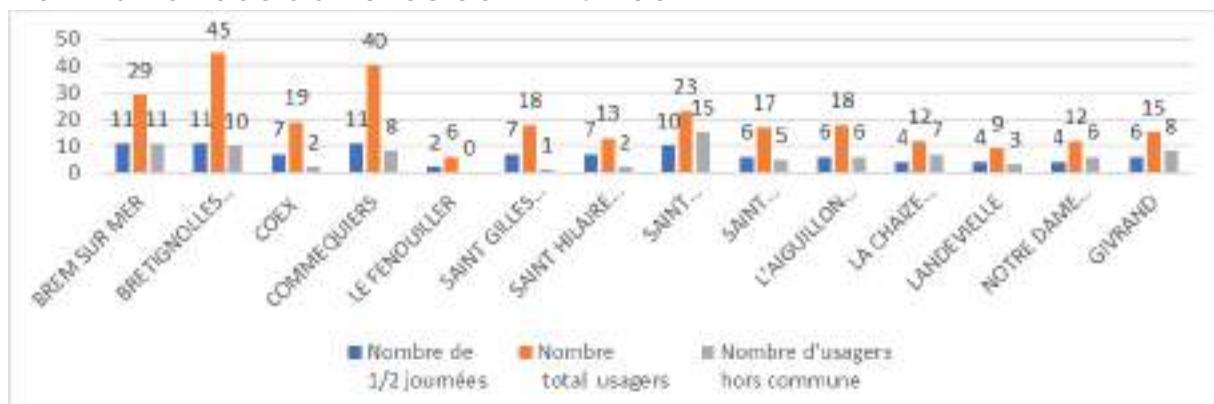
En 2^e position, de l'accompagnement propre à la structure :

- retraites complémentaires,
- MDPH,
- services de l'agglo,
- demandes d'information générales.

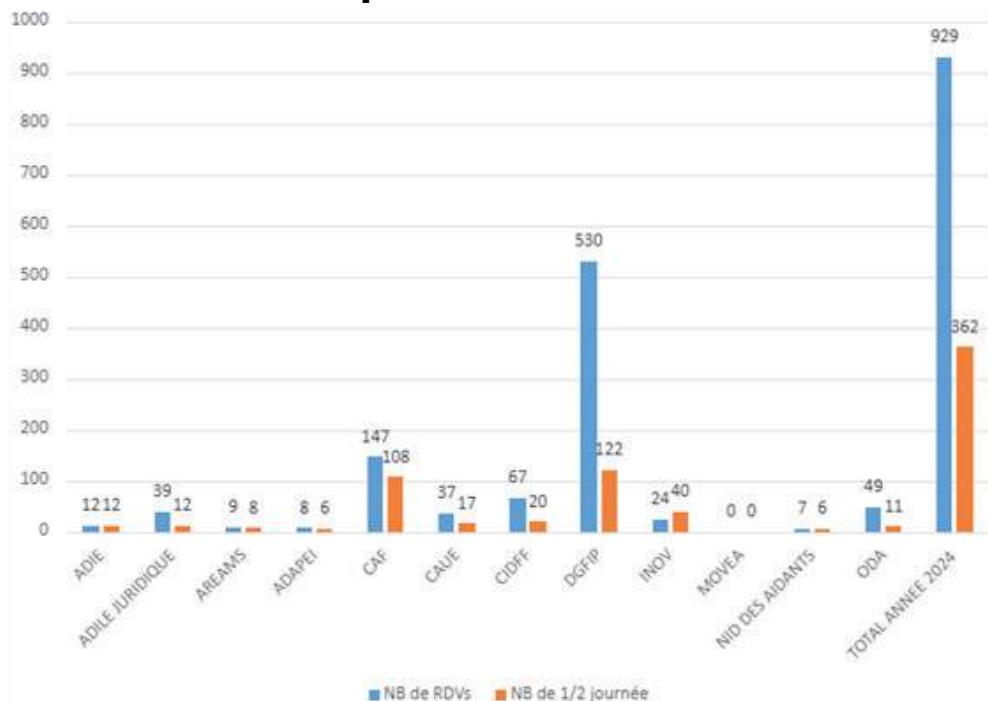
Communes de résidence des usagers



Permanences dans les communes

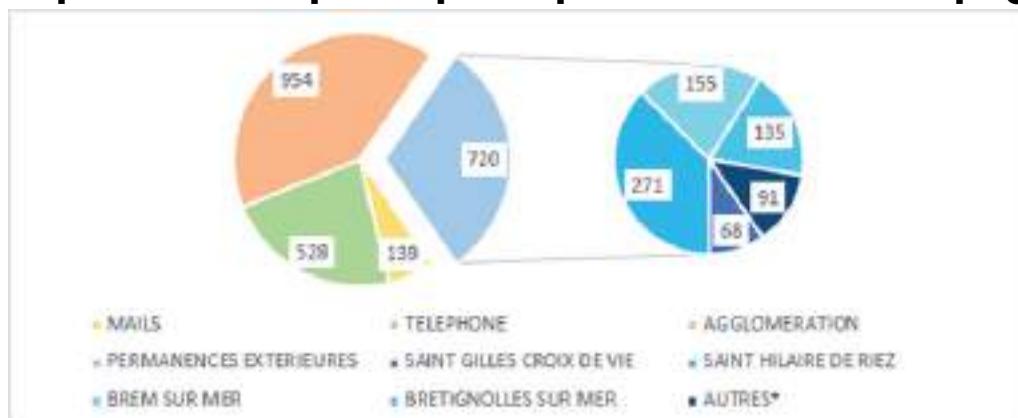


Permanences des partenaires à Givrand

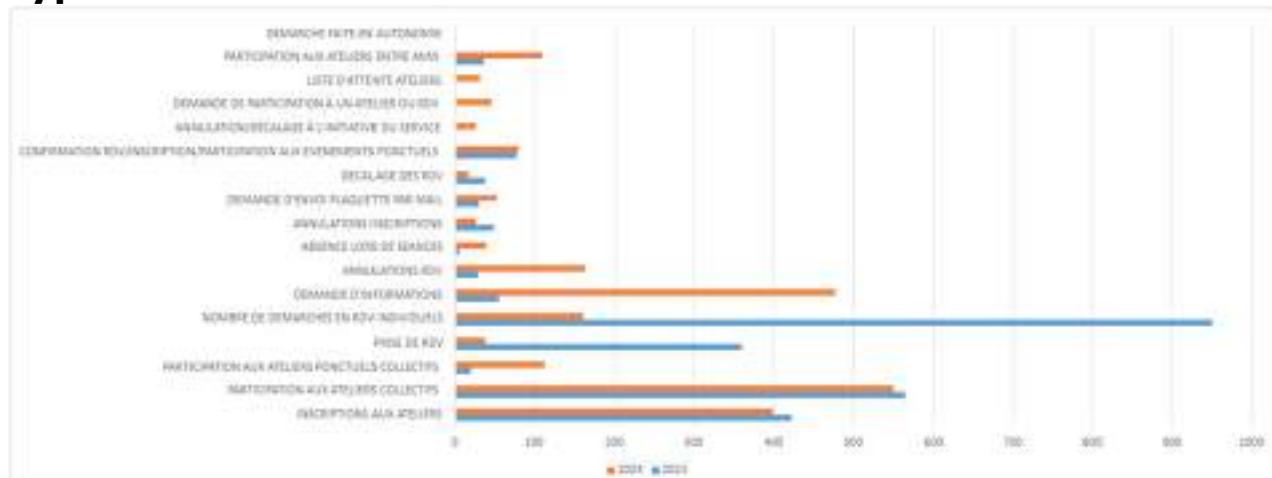


Les chiffres-clés de l'apprentissage au numérique

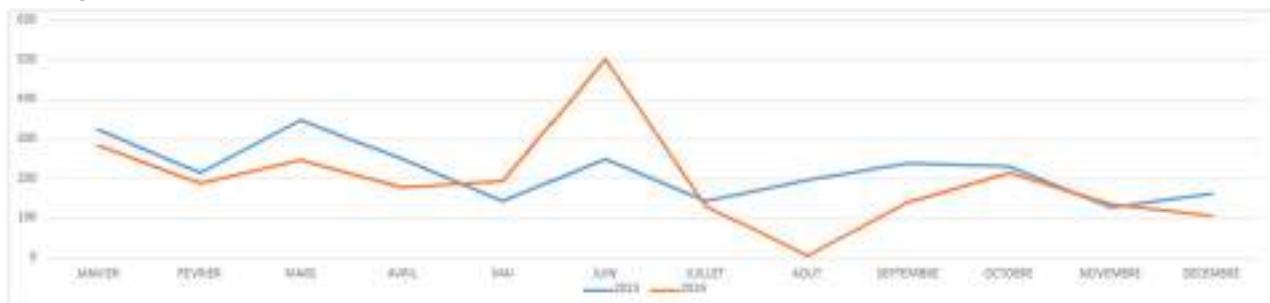
Répartition des participants par canaux d'accompagnement



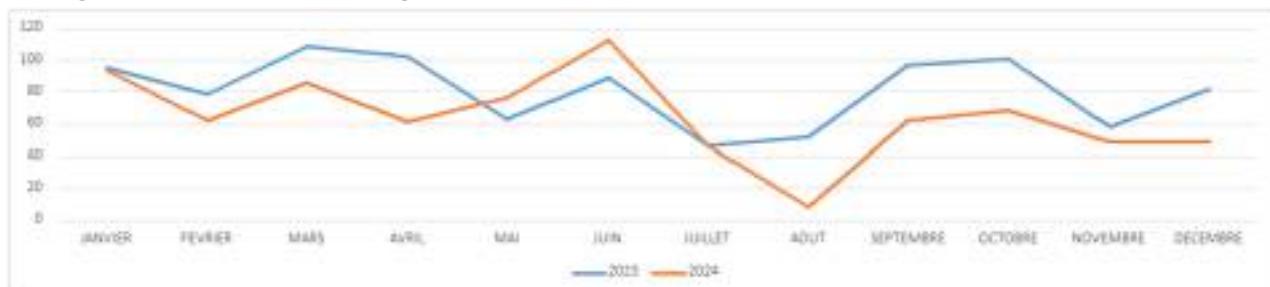
Type de démarches



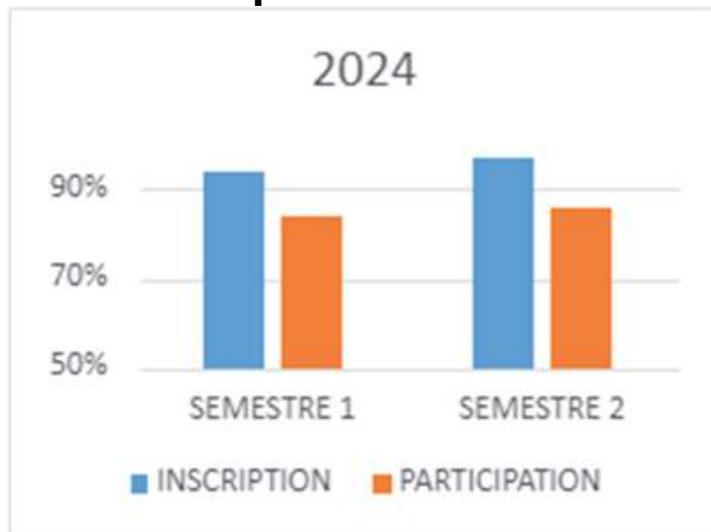
Progression des démarches



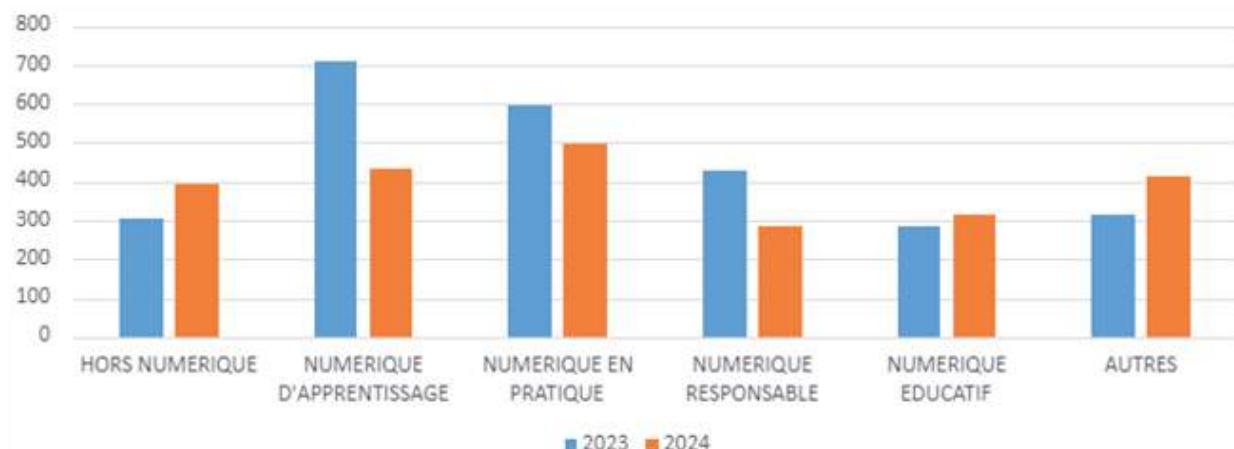
Progression des usagers



Taux d'inscription



Thématiques des ateliers collectifs et rendez-vous individuels



Temps forts / Animations

28 novembre : réunion du 2^e Comité de pilotage France services

En présence de Jean-Pierre BALCOU, Sous-Préfet des Sables d'Olonne, des opérateurs, des partenaires locaux et des élus.



Audit de contrôle

Le Gouvernement réalise en 2023, via l'ANCT, l'utilisation du label accordé en 2020, sous tous les aspects : locaux, personnel, partenariat, communication, qualité de services.

L'objectif : décider du maintien de l'attribution du label, ou détecter les corrections à apporter.

L'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été audité le 5 octobre 2023, pendant les portes ouvertes et a été informé en septembre 2024 du maintien du label à 3 ans.

Les portes ouvertes d'octobre

- 7 octobre 2024 / Réunion URSSAF

"Tout savoir sur le CESU et l'emploi à domicile" -
51 personnes / campagne e-mailing par l'URSSAF –
communication par voie de presse par
l'Agglomération, affichage en France services et relais
aux mairies.

- 7 ateliers thématiques animées par les conseillères

Une campagne de promotion a été lancée pendant les deux "cafés numériques de Solène" de juin. Les ateliers organisés à l'occasion des journées France services ont été intégrés au programme de septembre à décembre 2024.



France services

Spécial

**PORTE
OUVERTES**
DU 7 AU 18 OCTOBRE 2024

**Ateliers numériques
animés par vos conseillères
France services et Solène**

DÉCOUVREZ LES RESEAUX SOCIAUX
• 7 octobre • 18h à 20h - Saint Gilles Croix de Vie

DÉCOUVREZ FRANCE CONNECT
• 8 octobre • 10h à 12h - Givrand

MEILLEURE PÔLE MÉDIAS
• 9 octobre • 15h à 17h - Brétignolles sur Mer

SCANNER UN DOCUMENT À VOS ONGLETES
• 9 octobre • 10h à 12h - Givrand

DÉCOUVREZ ENCF CONNECT
• 10 octobre • 10h à 12h - Givrand

SITES WEB UTILES DU QUOTIDIEN
• 16 octobre • 10h à 12h - Givrand

INFORMATIQUE
• 16 octobre • 10h à 12h - Givrand

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE
• 17 octobre • 10h à 12h - Saint Hilaire de Riez

APPLIS ADMINISTRATIVES & BODAO
• 17 octobre • 15h à 17h - Givrand

SUR INSCRIPTION : 02 51 55 55 55

Des événements ponctuels

- P'tit déj du numérique organisé par la médiathèque de Saint Hilaire de Riez
 - Journées de promotion et inscription aux ateliers du numérique collectifs
 - Les temps d'échange à l'occasion des "Bienvenue à la retraite"
 - Participation à l'assemblée générale de l'UNC de Brétignolles sur Mer



Journée promotion des ateliers numériques

Développement du réseau partenarial / interconnaissance

Transversalité avec les services de l'Agglomération :

- CIAS,
 - service mobilité/transport,
 - service développement économique,
 - service culture...

Des rencontres :

- travailleuses sociales du service social maritime,
 - Mission Locale,
 - Groupement d'employeurs Mer et Vie,
 - Familles Rurales et jeunes retraités,
 - Habitat et Humanisme,
 - UNC Brétignolles,
 - Communauté360 de la MDPH,
 - FEPEM,
 - CNIL,
 - URSSAF...

Se faire connaître

 CONSEILLER NUMÉRIQUE SOLENE	Pensez-y ! les ateliers numériques de Solène
<ul style="list-style-type: none"> ▪ ateliers collectifs sur inscription ▪ ateliers personnalisés sur rendez-vous 	
AU MENU DES ATELIERS	
<p>Apprentissage aux outils numériques, cyber-sécurité, réseaux sociaux, WhatsApp, tri de photos, échats en ligne, bibliothèque numérique...</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ MATÉRIEL <ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur portable et/ou tablette smartphone et/ou tablette ▪ INGRÉDIENTS POUR UNE RECETTE ÉDASIS <ul style="list-style-type: none"> • 1/2 cuillère à soupe aux usages quotidiens du numérique • 2/3 cuillère à la pincée en moins des outils numériques • 1 pincée d'accompagnement pour vous rendre un peu plus confiant(e) • 2 bonnes doses de curiosité 	
OÙ PARTICIPER AUX ATELIERS ?	
<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ GIVRANDE communauté d'agglomération 226 au square Léonard ■ ■ ■ SAINT HILAIRE DE RIEZ Maison culturelle Jacques Prévert 33000 6 rue Choisel de l'Herme ■ ■ ■ BREH SUR MER 15240 le Breh 15240 10 Rue de la Vendange ■ ■ ■ SAINT GILLES-CROIX DE VIE Caveau des Taxis Communautaires 35 boulevard Charles Koppolu ■ ■ ■ BRÉTIGNOLLES SUR MER Musée maritime 53024 546 HELENA 	   
<p>Retrouver toute la programmation sur www.paysdesiles.fr/trouver-services</p>	
<p>Sur réservation : 02 51 88 55 55</p>	

The image shows the France services logo at the top right. Below it is a blue banner with white text: "Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?". To the right of the text is a small illustration of a person sitting at a desk. The main content area features several service icons arranged in a grid: a heart for Santé, a family for Famille, a document for Etat Civil, a book for Carte grise, a document with a dollar sign for Impôts, a book for Retraite, a scales for Justice, and a car for Mobilité.

Numerique D'APPRENTISSAGE

SE MAINTENIR



Cycle de 3 séances
+ 16, 17, 24 novembre et 1, 8 décembre - 10h à 12h
Brest sur Mer

SE TABLETTER



Cycle de 3 séances
+ 16, 17, 24 novembre et 1, 8 décembre - 10h à 12h
Britignolles sur Mer

SE PERFECTIONNER



Cycle de 3 séances
+ 16, 23 novembre et 3 décembre - 10h à 12h
Britignolles sur Mer

SE PROGRAMMER



Cycle de 3 séances
+ 23, 24 novembre et 4 décembre - 10h à 12h
Gouesnou



GRATUIT

- ateliers collectifs
sur inscription
- rendez-vous individuels
personnalisés
sur rendez-vous

NOUVEAU



*Le Numérique
ENTRE AMIS*

Partagez un atelier collectif
sur les thématiques de votre choix,
avec des personnes de votre entourage
sur rendez-vous

Le Numérique FÊTE NOËL



CARTES DE VOUS & MÉRUS SUR CANVA

Cycle de 1 séance
+ 10 décembre - 10h à 12h - Britignolles sur Mer

PINTEREST

Cycle de 1 séance
+ 16 décembre - 10h à 12h - Brest sur Mer

INSTAGRAM

Cycle de 1 séance
+ 16 décembre - 10h à 12h - Gouesnou

**APPLIS MUSIQUE :
SPOTIFY, YOUTUBE, KAZAM**

Cycle de 1 séance
+ 16 décembre - 10h à 12h - Britignolles sur Mer

PLAY STORE

Cycle de 1 séance
+ 16 décembre - 10h à 12h - Saint-Hilaire-de-Riez

Numerique ÉDUCATIF

CYBERSÉCURITÉ



Cycle de 3 séances
+ 16, 23 novembre et 3 décembre - 10h à 12h
Brest sur Mer

ACHETER EN LIGNE



Cycle de 1 séance
+ 16 novembre - 10h à 12h
Saint-Hilaire-de-Riez

Numerique EN PRATIQUE

FACEBOOK



Cycle de 1 séance
+ 8 septembre - 10h à 20h - Saint-Gilles-Croix-de-Vie

WAZE/MAPS



Cycle de 1 séance
+ 2 octobre - 10h à 12h - Brest

LEEDONCOIN



Cycle de 1 séance
+ 23 septembre - 10h à 20h - Saint-Gilles-Croix-de-Vie

NATURE & RANDO à CANVA



Cycle de 1 séance
+ 12 septembre - 10h à 12h - Saint-Hilaire-de-Riez

DIAPORAMA & CARNET DE VOYAGE SUR CANVA



Cycle de 1 séance
+ 26 septembre - 10h à 12h - Saint-Hilaire-de-Riez

Numerique RESPONSABLE

ENRICHISSEMENT



Cycle de 4 séances
+ 3, 10, 17, 24 novembre - 10h à 12h - Saint-Gilles-Croix-de-Vie

FUTUR AVIS QUESTIONNAIRE PUBLIQUE



Cycle de 1 séance
+ 4 septembre - 10h à 12h - Gouesnou

CRÉATION D'UN LIVRE PHOTOS SUR CANVA



Cycle de 1 séance
+ 4, 11 novembre - 10h à 20h - Saint-Gilles-Croix-de-Vie

03

**FAIRE RAYONNER LE PAYS
DE SAINT GILLES CROIX DE VIE**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'action économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération s'articule autour de plusieurs axes :

- la création, l'aménagement, la commercialisation et la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE),
 - la création, la commercialisation et la gestion des structures d'accueil à destination des entreprises,
 - le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise,
 - la conception de publications destinées aux entreprises et à la promotion économique du territoire,
 - la réalisation d'études économiques intéressant le territoire,
 - le développement des actions de soutien à l'économie locale,
 - une réflexion prospective liée à la révision du SCoT et à l'élaboration du PLUiH.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



19
ZAE

1
Vendéopôle

près de
300
ha

➤ Les ventes de terrains en ZAE en 2024

Commune et ZAE	Superficie	Activité
LE FENOUILLER <i>La Fraignacé</i>	1 lot, soit 1 990 m ²	Cabinet dentaire
SAINT REVEREND <i>La Maubretière d'en-Bas 2</i>	4 lots, soit 9 443 m ²	Pilotage de production de vêtements Peinture – décoration Construction de maisons individuelles Électricité
SAINT HILAIRE DE RIEZ <i>La Marzelle</i>	1 lot, soit 550 m ²	Installation de pompes à chaleur (Espace de stationnement)
COEX <i>Pôle Technique Odyssée 3</i>	3 lots, soit 3 960 m ²	Micro-crèche Menuiserie - charpente
SAINT GILLES CROIX DE VIE <i>La Bégaudière</i>	1 lot, soit 1 315 m ²	Implantation de bornes de recharges électrique Construction de locaux professionnels
LA CHAIZE GIRAUD <i>La Croisée Mairand 2</i>	1 lot, soit 1 279 m ²	Plaquiste -plâtrier

10

parcelles vendues
(+ de 1,8 ha)
à 10 investisseurs

Également, au 31 décembre 2024 :

- **8 compromis de vente sont signés**, pour une surface totale de 1,3 ha en ZAE,
- **5 autres investisseurs sont positionnés** pour l'achat, au total de 1,1 ha en ZAE.

➤ Des projets d'aménagement de nouveaux espaces d'activités économiques

- 4 projets d'aménagement ou d'extension de ZAE envisagés
 - projet d'extension Nord de la ZAE "Les Dolmens" à Commequiers,
 - projet de création d'une ZAE secteur "La Jarrie" à Saint Hilaire de Riez,
 - projet d'extension de la ZAE "La Bégaudière" à Saint Gilles Croix de Vie,
 - projet d'extension de la ZAE "Sainte Henriette" à L'Aiguillon sur Vie.

➤ 2 projets d'extension abandonnés

- extension Est de la ZAE "La Croisée Mairand" à La Chaize Giraud vers le secteur "La Minée" à Landevieille,
- extension Est de la zone artisanale de Landevieille,
- compte tenu des conclusions défavorables des études environnementales menées sur ces deux sites.

➤ Le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

En raison de la renonciation à l'achat d'une entreprise, un terrain de 2,8 ha se trouve à nouveau libre. Il est décidé de découper ce terrain en 3 parcelles distinctes en vue de satisfaire 3 entreprises différentes.

Également, la Collectivité et Vendée Expansion travaillent sur le projet d'extension Nord du Vendéopôle (4,3 ha).

LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES À VOCATION ÉCONOMIQUE

6

bâtiments
économiques

1 usine et
5 commerces
de proximité

2

hôtels
d'entreprises

9 bureaux de 14 et 19 m²
13 ateliers de 44 à 118m²
Des espaces communs



➤ Un nouvel hôtel d'entreprises sur le Vendéopôle

Livré fin 2024, mais réellement opérationnel qu'en mars 2025, le nouvel hôtel d'entreprises baptisé "Vendéopôle LAB", propose une nouvelle solution d'hébergement aux jeunes entrepreneurs et porteurs de projet du territoire : 8 ateliers et 4 bureaux, ainsi que des espaces à partager.

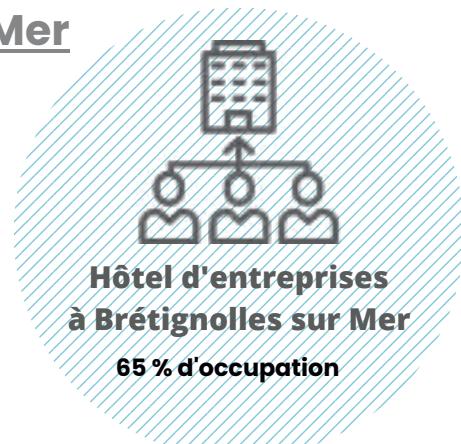


➤ L'hôtel d'entreprises à Brétignolles sur Mer

En 2024, l'hôtel d'entreprises, désormais appelé le "Bréti LAB", a enregistré un taux d'occupation de 65 % et les mouvements d'entreprises suivants :

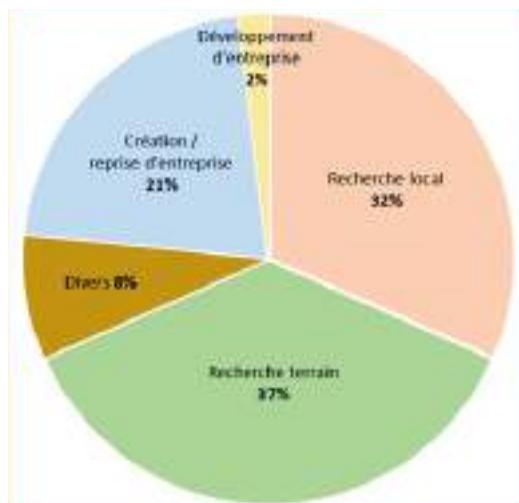
- 3 départs : les entreprises Oxygen Bâtiment, RIBC et Atlantique Expertises Drones,
- 1 arrivée : la société EAUDECI, spécialisée dans la défense contre l'incendie.

Au 31 décembre 2024, 3 ateliers et 2 bureaux sont disponibles à la location.



LE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

Les "primo-contacts" du service Développement Économique



98 entrepreneurs ou porteurs de projet ont contacté, pour la première fois, le service Développement Économique.

Les demandes ont majoritairement porté sur la recherche d'immobilier ou de foncier d'entreprise (soit 69 % des contacts). La demande d'accompagnement à la création/reprise ou au développement d'entreprise a représenté 23 % des sollicitations.

34 créateurs d'entreprise en recherche d'accompagnement ont été accueillis par le service.

Le partenariat INOV

L'Agglomération soutient la plateforme locale Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV), premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprise, par l'octroi de prêts d'honneur aux porteurs de projet.



En 2024, l'Agglomération a subventionné l'association à hauteur de **40 261 €**.

Au cours de cette année 2024, INOV a soutenu **38 entreprises** du territoire et attribué **413 000 €** de prêts d'honneur. Ces derniers ont permis la création ou le maintien de **149 emplois**.

Les réunions d'information coanimées par la CMA et l'URSSAF

Le dynamisme de la création d'entreprise sur le territoire incite l'Agglomération à proposer à ses porteurs de projet des interventions régulières d'experts, afin de les guider et aborder les différentes étapes du lancement de leur activité en toute sérénité.

5 réunions d'information, coanimées par la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et l'URSSAF, se sont alors tenues tout au long de l'année 2024, et ont réuni, au total, **près de 70 participants**.





L'accompagnement des entreprises à l'innovation

L'Agglomération s'est engagée dans l'expérimentation "Technopole" menée par l'Agglomération Yonnais et a confié au CRI (Centre de Ressources en Innovation) de La Roche sur Yon, en lien avec le service Développement Économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, la réalisation d'actions pour encourager l'émergence de projets innovants sur le territoire.



Tout au long de l'année 2024, des actions de promotion, d'animation et d'accompagnement des entreprises locales à l'innovation ont été menées :

- une permanence Innovation une fois par mois dans les locaux de l'Agglomération
- un accompagnement personnalisé de deux projets innovants sur notre territoire
- l'organisation de 3 ateliers thématiques à l'Agglomération :
 - Démystifier l'innovation en mars 2024 / Financer mes innovations en mai 2024 / Brevet et propriété industrielle en novembre 2024



Le soutien aux porteurs de projet

Fin 2024, l'Agglomération a décidé l'instauration de loyers progressifs pour les entreprises de moins de 3 ans, nouvellement hébergées dans les hôtels d'entreprises communautaires. Un rabais sur loyer (30 % puis 15 %) pourra ainsi être accordé, pendant 18 mois maximum, aux entreprises éligibles à l'aide mise en place.

DES OUTILS NUMÉRIQUES EN LIGNE, AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



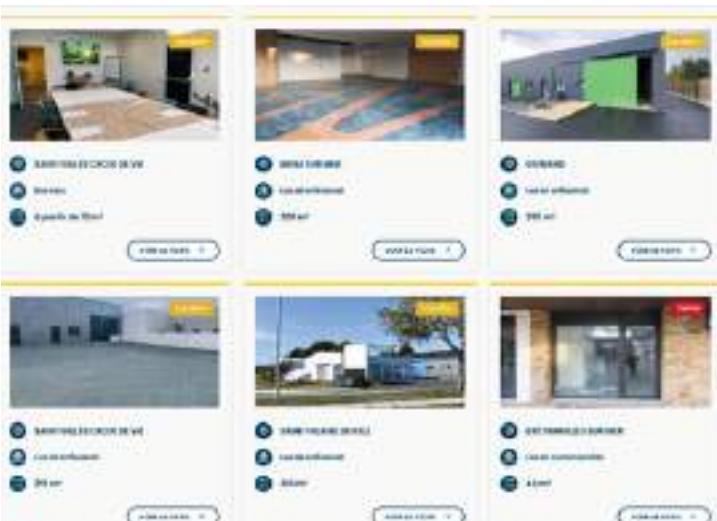
La plateforme "[emploi.payssaintgilles.fr](#)"

Un outil pour soutenir et développer l'emploi local, valoriser nos entreprises et leurs emplois, favoriser le rapprochement entre les candidats et les recruteurs, mais aussi mettre en lumière les initiatives locales en faveur de l'emploi.

Ce lieu unique regroupe l'ensemble des offres et des actualités Emploi / Formation du territoire. Il propose un service d'aide et diverses fonctionnalités aux entreprises qui recrutent, ainsi qu'aux candidats à l'emploi.



Le portail "L'Immo pour les pros"



Ce portail vise à favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'immobilier/de foncier d'entreprise, dans le but de faciliter l'implantation d'activités sur notre territoire.

À destination des entrepreneurs en recherche de solutions pour s'implanter et développer leur activité, cet espace en ligne recense les disponibilités immobilières et foncières d'entreprise du territoire. Les propriétaires, professionnels et autres structures peuvent y déposer leurs offres.

LES PUBLICATIONS

Le Guide du créateur d'entreprise (édition 2023-2024)

Pour donner envie d'entreprendre et rendre accessible à tous la création d'entreprise, le Guide du créateur est un outil indispensable pour tous les porteurs de projets. Il vise à les accompagner dans leurs démarches et leur faciliter la lisibilité du processus de création/reprise d'entreprise.

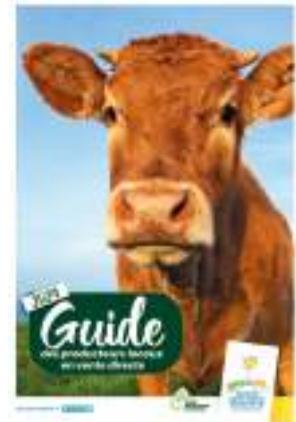


Le Guide des producteurs locaux en vente directe (édition 2024)

Pour la 9^e année consécutive, l'Agglomération a publié son "**Guide des producteurs locaux en vente directe**", réalisé par le service Développement Economique.

3 nouveaux producteurs en vente directe ont rejoint cette nouvelle édition qui référence 43 adresses (maraîchers, éleveurs, viticulteurs, apiculteurs, sauniers et paysan boulanger).

On y retrouve de nombreuses informations, notamment les lieux et dates des marchés et manifestations organisés sur le territoire, la liste des points de vente collectifs, des informations sur les labels et certifications alimentaires, les calendriers des produits de saison, mais aussi les perspectives d'actions à mener dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** porté par le service Agriculture - Alimentation du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.



LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Le bilan des immatriculations et radiations d'établissements

À partir des chiffres de l'année 2023 transmis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, un bilan du nombre d'immatriculations et de radiations des établissements a été dressé sur chacune des 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

On note un repli de la création d'entreprise en 2023, mais la dynamique entrepreneuriale du territoire n'en reste pas moins résiliente, avec, pour l'année 2023, **un gain net de 176 établissements**.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI

La 2^e édition du "Forum de la Découverte des Métiers par le Geste"

Le 8 octobre 2024, sur le site de La Conserverie, la direction du Développement Économique a organisé, en partenariat avec le CLEFOP Vendée Ouest, le 2^e **"Forum de la Découverte des Métiers par le Geste"** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Objectifs visés :

- lutter contre le manque d'attractivité de certains secteurs d'activités,
- rapprocher les jeunes de nos entreprises,
- faire découvrir, à chaque jeune, des univers et des horizons professionnels, auxquels il n'aurait peut-être pas pensé.



Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une multitude de métiers (mer, bâtiment, industrie, hôtellerie/restauration, agriculture/environnement, santé et soin à la personne, esthétique/coiffure, engagement, numérique) et pratiquer des gestes sur les stands animés par des professionnels et des formateurs, dans un cadre chaleureux et convivial.

En soirée, la **conférence "Les Clés de l'orientation"** a informé les familles sur les questions d'orientation.

L'évènement, qui a mobilisé plus de 110 partenaires, a accueilli **environ 800 collégiens, et près de 80 demandeurs d'emploi**. En soirée, la conférence a réuni **une cinquantaine de parents**.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers du Pays de Saint Gilles Croix de Vie représente, en études et en travaux, **un investissement global d'environ 22 millions d'euros, dont 5,5 millions d'euros pris en charge par l'Agglomération**.

Cette nouvelle connexion fibre optique va permettre aux habitants et aux entreprises du territoire de disposer d'un bien meilleur débit, et donc de télécharger des fichiers, transférer des données, surfer sur internet, connecter des objets en même temps, de manière extrêmement fluide et efficace.

Une première phase d'aménagement totalement achevée

Mis à jour en 2017, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Vendée avait prévu, dans une première étape :

- le raccordement en fibre optique professionnelle de site dits prioritaires (FTTE),
- la fibre directe à l'abonné (FTTH) pour les 13 principales agglomérations vendéennes, hors La Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne.

Cette première phase a été achevée fin 2021, et a permis de couvrir 20 % du territoire vendéen par la fibre optique.

Une deuxième phase d'aménagement numérique en voie d'achèvement

Dans le cadre du plan "Vendée 100 % Fibre", Vendée Numérique s'emploie à desservir les 226 communes non concernées par la phase 1, représentant un total de 285 000 foyers, ainsi que toutes les entreprises non situées en Zone d'Activités Economiques.

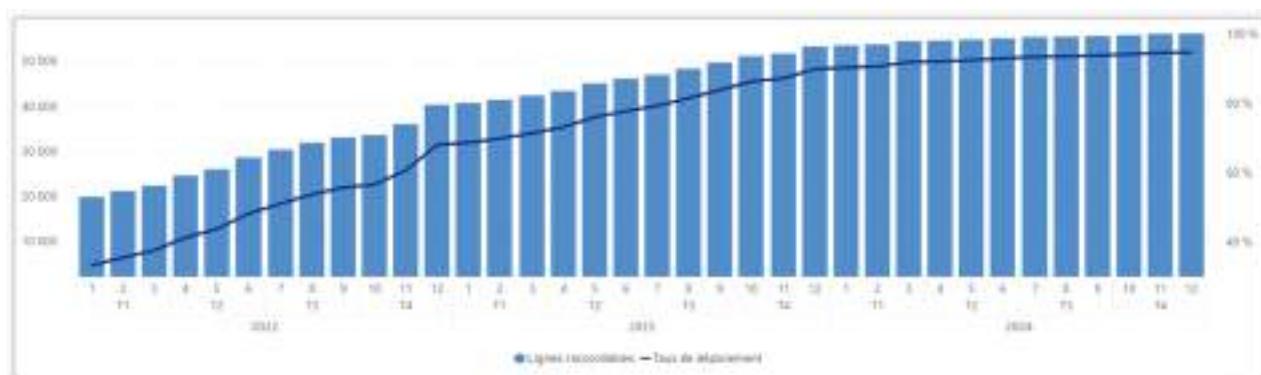
Pour mener à bien ce programme de raccordement, la Vendée a choisi l'entreprise Altitude infrastructure pour déployer la fibre sur tout le département.

Concrètement, lorsqu'elle est déployée, la fibre arrive alors dans une armoire commune dans chaque quartier couvert. Il appartient ensuite aux personnes qui souhaitent un raccordement, de se rapprocher de l'opérateur de leur choix.

La situation sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Fin 2024, 94 % des habitants du territoire auront la possibilité de bénéficier d'un raccordement à la fibre optique puisque, sur un total de 59 288 lignes, 56 091 étaient raccordables.

Et sur l'ensemble commercialisable, 24 798 prises avaient été raccordées, correspondant à un taux de commercialisation de 44 %.



04

**ANTICIPER LES TRANSITIONS
PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ**

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

➤ Navettes estivales "Tous à la plage!"

Nouveauté 2024, les navettes circulent aussi les samedis, soit 6 jours sur 7, de juillet à août et ont été utilisées par **1 696 usagers**.

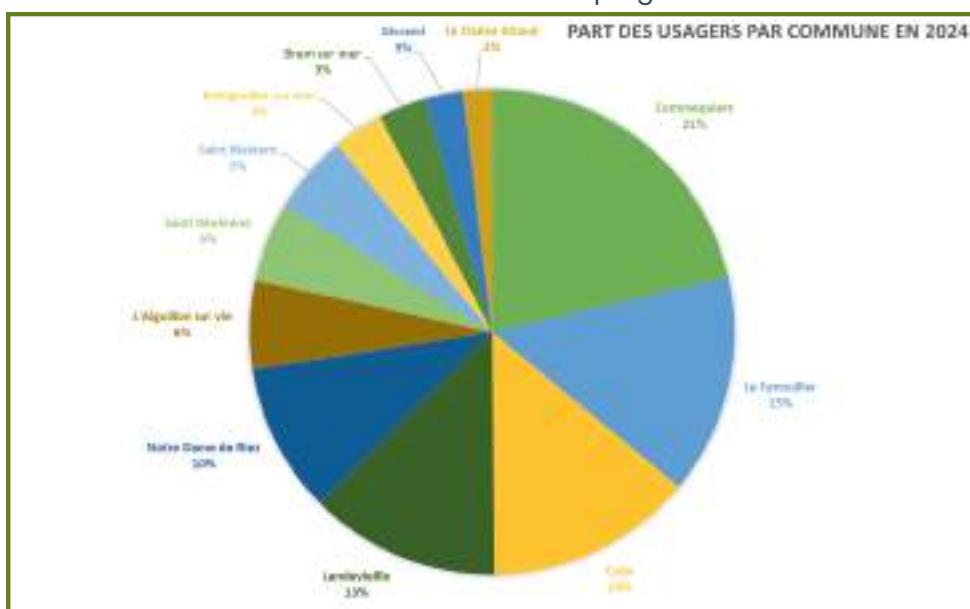
- La navette nord relie Coëx, Saint Réverend, Saint Maixent sur Vie, Commequiers, Notre Dame de Riez, Le Fenouiller à la Grande Plage et le centre-ville de Saint Gilles Croix de Vie.
- La navette sud relie l'Aiguillon sur Vie, Landevieille, La Chaize Giraud et Brem sur Mer à la plage des Dunes à Brétignolles sur Mer puis Givrand à la Grande Plage et le centre-ville de Saint Gilles Croix de Vie.

+22 %
par rapport
à 2023

1 181 MONTÉES POUR LA NAVETTE NORD

515 MONTÉES POUR LA NAVETTE SUD

Les navettes " Tous à la plage ! "

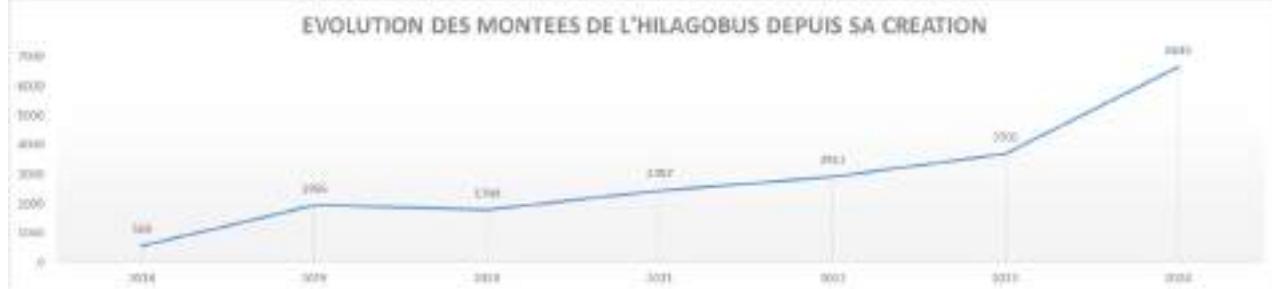


➤ Transport urbain "Hilagobus!"

Au 1^{er} juillet 2024, le circuit de Saint Hilaire de Riez, desservant 12 arrêts de la Fradinière à Sion sur l'Océan, est passé à un fonctionnement quotidien du lundi au samedi, tout en restant gratuit.



EVOLUTION DES MONTEES DE L'HILAGOBUS DEPUIS SA CREATION



Nette augmentation suite à une multiplication par cinq du nombre de passages de l'Hilagobus.



➤ Transport urbain "Gillo'bus"



Le Gillo'bus de Saint Gilles Croix de Vie fonctionne le mardi, mercredi et samedi en hors saison et du lundi au samedi de juillet à août. Ce transport est payant et dessert 39 arrêts de bus de la Gare SNCF au Lycée Adeline Boutain en passant par le rond-point de l'Europe (Leclerc), la Cour Rouge (Super U) et la Grande Plage.



Nouveauté 2024 :

- En juillet et août, les horaires du Gillo'bus ont été ajustés pour s'aligner avec ceux du "TER 11" en gare de Saint Gilles Croix de Vie. Cette coordination a entraîné une augmentation de 15 % des montées et de 28 % des descentes à l'arrêt Gare du Gillo'bus.
- Toute l'année, le Gillo'bus s'arrête à l'arrêt du Multiplexe aquatique, permettant une correspondance avec l'Hilagobus de Saint Hilaire de Riez. Cette amélioration a entraîné une augmentation de la fréquentation de l'arrêt de 74 %.



Ces 10 arrêts représentent 65 % des montées en été, en 1^{er} la Gare SNCF puis 3 arrêts pour des commerces et ensuite 3 arrêts pour les plages.

➤ Un nouveau service de Transports À la Demande : Res'Agglo



Après 9 ans de fonctionnement, le service "Transport À la Demande" (TAD) a pris fin le 30 juin 2024. De janvier à juin 2024, le service présentait le bilan suivant :

465 inscrits (389 foyers)	1 094 trajets
"transport à la demande" réalisés	

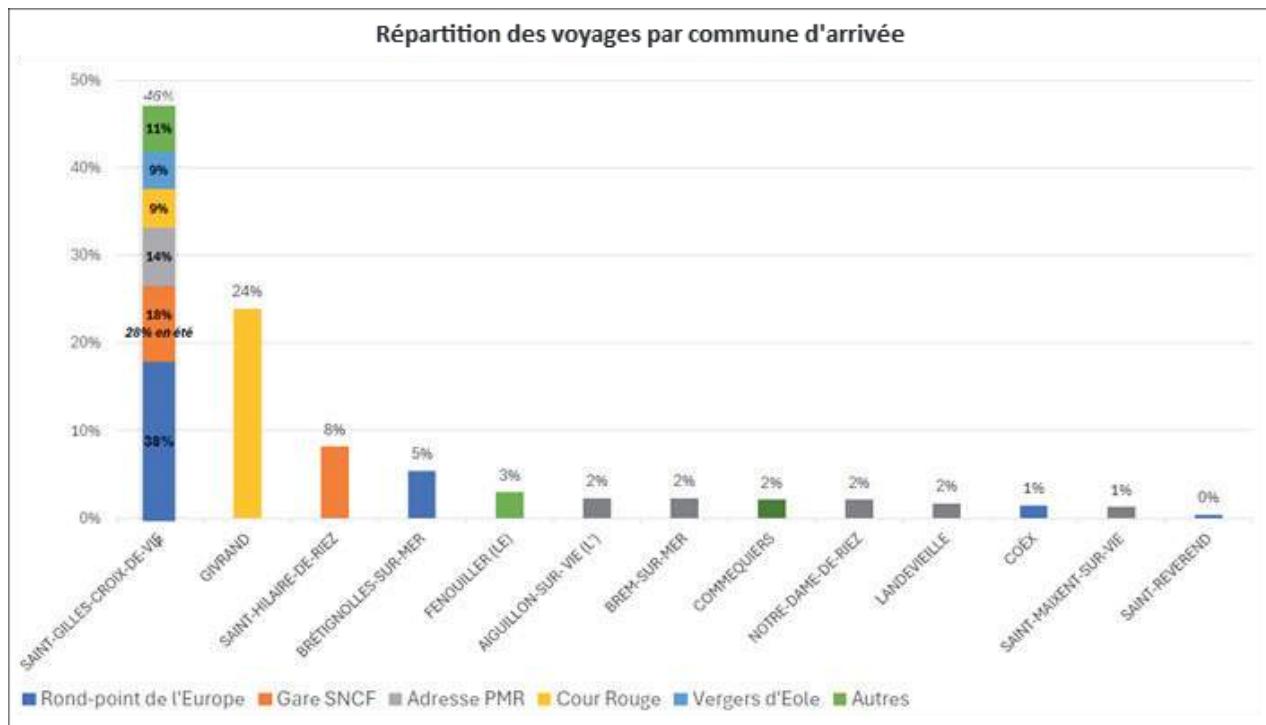
- 264 personnes ont effectué au moins 1 trajet en 2024, soit 57 % des inscrits (même tendance que la période précédente).
- 58 % des trajets concernaient un rendez-vous médical (60 % en 2023), 11 % concernaient un déplacement pour des achats, 10 % pour des déplacements vers les Restos du Cœur, 4 % pour des rendez-vous administratifs, 2,5 % pour des liaisons vers d'autres transports. Des trajets ont été réalisés plus ponctuellement pour des déplacements vers les pharmacies, des visites à un proches médicalisés, des rendez-vous sociaux, des rendez-vous "emploi/formation"...

Un nouveau service de transport à la demande: Res'Agglo a été créé le 1er juillet 2024. Ce service à l'année offre à tous les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, âgés de plus de 10 ans, une offre de transport en commun permettant de **se déplacer sur les 14 communes de l'intercommunalité depuis un arrêt Res'Agglo vers un autre arrêt Res'Agglo.**

En 6 mois, ce nouveau service totalisait 267 inscrits et avait réalisé 827 trajets:



25 % des trajets réalisés ont été pour l'emploi/stage, 10 % pour la gare (28 % en période estivale).



Transports scolaires

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie exerce la compétence de l'organisation des transports scolaires. Celle-ci permet de définir les règles, les modalités ainsi que l'organisation des circuits quotidiens des usagers.

150 arrêts matérialisés

Les usagers sont tous pris en charge sur des arrêts matérialisés, identifiés par des zébras et quelques abribus.

21 navettes à destination des collèges

16 à destination du collège privé Saint Gilles

13 à destination du collège public Pierre Garcie Ferrande

35 circuits aller/retour

Les circuits scolaires desservent les 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.

1 615

élèves transportés
à destination
des établissements scolaires

- Collège privé Saint Gilles : 821 usagers
- Collège public Pierre Garcie Ferrande : 490 usagers
- Lycée Polyvalent Adeline Boutain : 300 usagers
- Maison Familiale Rurale : 4 usagers

Indiscipline

Conformément au tableau des pénalités du règlement, **51 avertissements et 11 exclusions** ont été émis à l'encontre des utilisateurs du transport scolaire.

En 2023, ces nombres étaient de 53 avertissements et 11 exclusions.

URBANISME

Jusqu'en décembre 2021, le champ d'intervention de l'intercommunalité en matière d'urbanisme concernait deux aspects : **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes** et **la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale**. Depuis, dans le cadre de la transformation en Communauté d'Agglomération, un troisième volet s'ajoute : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

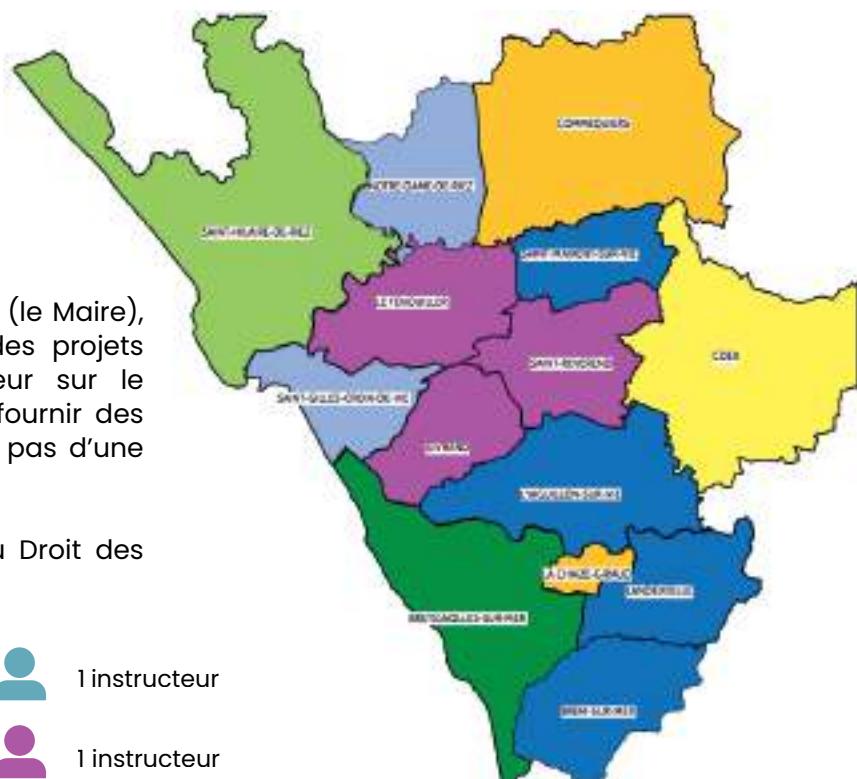
Instruction des autorisations d'urbanisme

Opérationnel depuis le 15 avril 2015, le service fait suite à la réflexion engagée au Pays de Saint Gilles Croix de Vie sur la mise en place d'un service instructeur intercommunal dans la logique initiée par la loi "ALUR" privilégiant cette échelle en matière d'urbanisme.

Service rendu à l'autorité compétente (le Maire), il consiste à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire de chaque commune et à fournir des propositions de décisions. Il ne s'agit pas d'une compétence communautaire.

Instructeurs pour les Autorisations du Droit des Sols (ADS) référents par commune :

- | | | | | | |
|--|----------------|--|--------------------------|--|---------------|
| | 2 instructeurs | | 1 instructeur | | 1 instructeur |
| | 2 instructeurs | | 1 instructeur | | 1 instructeur |
| | 1 instructeur | | 1 assistante vaguemestre | | |



Nombre de dossiers traités par type d'actes

	PC Permis de construire	DP Déclaration préalable	Cub	PA Permis d'aménager	PD Permis de démolir	TOTAL 2024
	Total	Total	Total	Total	Total	
Brem sur Mer	55	143	22	3	1	324
Brignoles sur Mer	130	309	32	7	2	506
Coëx	40	93	28	1	1	163
Commequiers	66	130	26	4	0	226
Givrand	28	80	11	5	1	125
La Chaize Girault	12	58	6	1	3	82
L'Argenton	50	123	10	2	0	184
Landevieille	18	70	4	1	0	93
Le Fenouiller	54	175	21	1	8	272
Notre Dame de Riez	21	75	15	1	0	112
Saint Gilles Croix de Vie	113	326	43	5	4	491
Saint Hilaire de Riez	217	504	113	8	3	845
Saint Malo-en-sur Vie	23	38	6	2	0	69
Saint Rémy	23	40	8	0	0	81
TOTAL	889	2173	345	41	28	3473



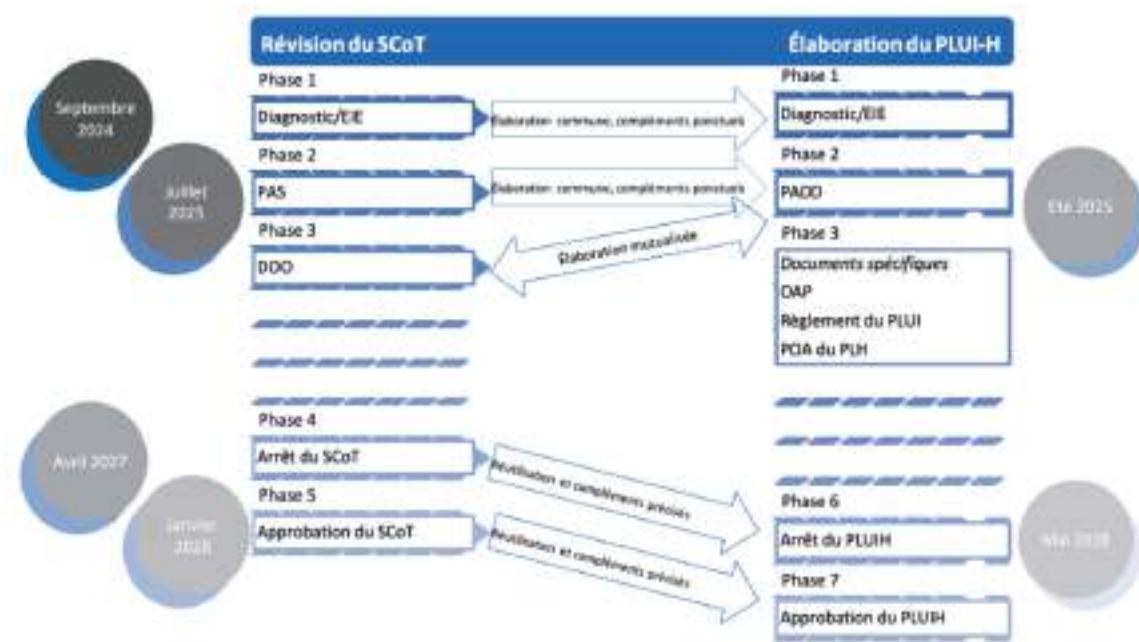
3 473 actes
instruits en 2024

URBANISME PAYS SAINT GILLES

La planification territoriale

Depuis la prise de compétence élargie en urbanisme, à l'occasion de la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération, le périmètre d'intervention en termes de planification concerne maintenant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Calendrier prévisionnel de révision du SCoT et d'élaboration du PLUi-H



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant valeur de Programme Local de l'Habitat

Par délibération en date du 18 janvier 2023, le Conseil communautaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a procédé au bilan du SCoT et a conclu à la nécessité de réviser ce dernier notamment pour le rendre compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région des Pays de la Loire et intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience.

Le Conseil communautaire a prescrit le 13 avril 2023 la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ainsi que l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) sur l'ensemble du territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.

Par ailleurs, le Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur arrivant à son terme, les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ont saisi l'opportunité de la prescription de l'élaboration du PLUi pour y intégrer un volet PLH: on parlera alors de PLUi valant PLH (PLUi-H).



Une équipe pluridisciplinaire a été missionnée pour accompagner la collectivité dans ces deux démarches.

Les études conjointes de la mise en révision du SCoT et de l'élaboration du PLUi-H du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont été officiellement lancées le 1er octobre 2024, en présence des élus de toutes les communes et du groupement de bureaux d'études retenu pour ces missions.

Les objectifs de la révision du SCoT ont été rappelés :

- intégrer le cadre supra territorial,
- intégrer les réflexions en cours (mobilités, PCAET...),
- répondre aux besoins,
- consolider l'armature territoriale,
- s'inscrire dans la trajectoire de réduction de l'artificialisation,
- accompagner les transitions.

Quelques débats et ateliers ont été proposés afin de faire connaissance avec les différents intervenants et commencer à échanger sur la méthodologie liée à ces deux procédures, sur le déroulé des différentes étapes, ainsi que sur la stratégie de planification et d'aménagement du territoire que les élus souhaitent mettre en place pour les années à venir.

Des ateliers spécifiques sur différentes thématiques (Ressources-Environnement-Energie/Habitat-Foncier/Economie-Tourisme-Mobilités), ont également eu lieu en novembre.



Suivi des procédures d'évolution des PLU communaux

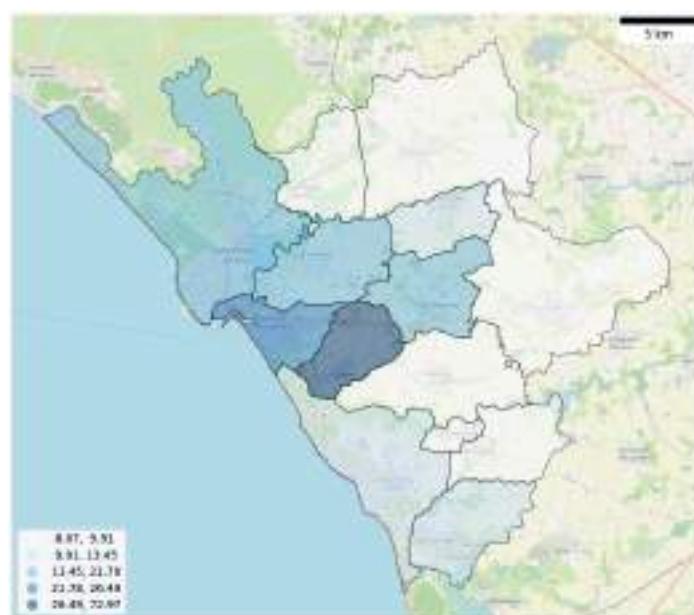
En 2024, Les procédures d'évolution des PLU de Coëx et Saint Gilles Croix de Vie ont abouti et une procédure de modification du PLU de Brétignolles sur Mer a été entamée.

Rédaction du rapport triennal d'artificialisation

Un rapport triennal de l'artificialisation des sols a été réalisé courant 2024 pour répondre aux obligations réglementaires de la Loi Climat et Résilience, complétée par la Loi du 20 juillet 2023.

Pour le territoire, il convient de noter que 459,4 hectares ont été consommés entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023, dont 272,2 ha pour l'habitat et 129 ha pour l'activité, le reliquat ayant été dédié à l'aménagement d'infrastructures, soit une moyenne de 38,2 ha par an.

Taux de consommation d'espaces des communes du territoire "CA du Pays de Saint Gilles Croix de Vie" entre 2011 et 2022 (en % pour mille)



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE BARRAGE ET LE LAC DU GUÉ GORAND

➤ Le barrage Gué Gorand



Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est propriétaire du barrage et de la retenue du Gué Gorand situés sur les communes de Coëx et de Saint Révérend.

22 844,83 € TTC

de coût annuel de surveillance et d'entretien des équipements du barrage en 2024

Pour entretenir les abords du barrage, l'Agglomération fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût pour l'année de 5 341,74 € TTC.

L'Agglomération fait appel à la société SAUR pour assurer **la surveillance et l'entretien des équipements du barrage pour un coût qui s'élève, pour l'année 2024, à 11 233,09 € TTC**. La mission d'auscultation est confiée au bureau d'étude agréé ISL pour un coût de 6 270 € TTC en 2024.

➤ Une retenue pour l'irrigation

Mise en eau en 1990, la retenue du Gué Gorand constitue la première opération collective d'irrigation sur le canton. Cette réalisation a la particularité d'avoir su concilier des intérêts agricoles et touristiques autour de la ressource en eau puisque la retenue permet d'alimenter en eau le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (propriété de l'Agglomération) et les 2 copropriétés du Golf (Green Village et Le Domaine des Fontenelles) ainsi que les cultures avoisinantes des agriculteurs regroupés au sein de l'ASAI (Association Syndicale Autorisée des Irrigants) du Gué Gorand.

Cette association d'agriculteurs bénéficie d'une station de pompage principale, puis de stations secondaires, qui lui permettent d'approvisionner les exploitants situés dans les communes de L'Aiguillon sur Vie, Saint Révérend et Coëx.



Les prélevements en eau brute

Depuis 1991, les parties concluent périodiquement une convention afin d'autoriser le pompage de l'eau brute, au regard du volume de prélèvement autorisé par les services de l'État.

En 2024, le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a prélevé 25 095 m³ d'eau brute dans la retenue (eau non facturée car le Golf est la propriété de la Communauté d'Agglomération), le Domaine des Fontenelles, 1 230 m³ pour un montant payé à la Communauté d'Agglomération de 615 € (0,50 €/m³) et l'ASAI du Gué Gorand, 275 556 m³ pour un montant payé à la Communauté d'Agglomération de 10 498,68 € (0,0381 €/m³).

➤ Des sondes capacitives pour optimiser la gestion de l'eau

En 2023, l'Agglomération a fait l'acquisition de 6 sondes capacitives afin de les mettre à disposition des membres de l'ASAI du Gué Gorand pour une meilleure gestion de l'irrigation et des prélèvements d'eau brute de la retenue du barrage.

Une sonde capacitive mesure l'état hydrique du sol, c'est-à-dire sa teneur en eau, ainsi que la température du sol. Ainsi, une sonde permet de connaître la quantité d'eau dans le sol, afin de piloter l'irrigation au plus juste en fonction des cultures semées, de la météo locale et des contraintes techniques.

La collectivité est abonnée à une plateforme internet affichant les données hydriques du sol issues des sondes capacitives. Un module permet de projeter la consommation prévisionnelle des cultures heure par heure sur les prochaines 72 heures et de réaliser une préconisation d'irrigation actualisée en temps réel. Ces outils ont pour objectif de mieux planifier et optimiser l'irrigation, voire de réaliser des économies en eau.

784,80 € TTC

de coût annuel d'abonnement à la plateforme en 2024



Signature de la Convention de mise à disposition des sondes capacitives avec les membres de l'ASAI du Gué Gorand



Sonde capacitive

➤ L'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand

La retenue d'eau créée par le barrage présente une superficie de 25 ha. La retenue est entourée par l'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand, propriété du Département de la Vendée.



Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la gestion du site pour le compte du Département. L'entretien est assuré par l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût qui s'élève pour l'année 2024 à 15 750,62 € TTC. Le Département a participé à hauteur de 5 599 €.

➤ La lutte contre la jussie au lac du Gué Gorand

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, en tant que propriétaire du lac du Gué Gorand, est chargé de son entretien et a initié depuis plusieurs années des actions de lutte contre la jussie, une plante exotique envahissante.



La prospection et l'arrachage sont réalisés à pied et en barque sur l'ensemble du lac :

- partie principale : 3,5 km de berges prospectées à pied pour une surface arrachée de 5 200 m²,
- partie médiane : 22 179 m² prospectés en barque pour une surface arrachée à pied de 1 850 m²,
- queue du lac : 10 235 m² prospectés à pied pour un volume arraché à pied de 7,5 m³.



Les interventions réalisées en 2024 représentent :

- **4 interventions en régie**, de juin à septembre, sur la partie principale et la partie médiane du lac, soit 311 heures d'arrachage manuel réalisées par 4 agents sur 18 jours, pour un coût de personnel de 1 764,46 € TTC.
- **1 intervention réalisée par l'entreprise FOUGERE**, spécialisée en arrachage manuel, en juillet, sur la queue du lac, d'une **équipe de 6 personnes sur 4,5 jours**, pour un montant de **8 100 € TTC**.

Le Conseil Départemental de la Vendée accorde une subvention de 30% du montant total des dépenses en € HT soit 2959,34 €.

Montant total d'arrachage de la jussie en 2024

9 864,46 € TTC

LES CORDONS DUNAIRES

Les cordons dunaires du Pays de Saint Gilles Croix de Vie constituent une richesse de notre patrimoine naturel et accueillent chaque année des milliers de promeneurs. Sous la surveillance et l'entretien du Garde du littoral, ces sites fragiles sont à valoriser et surtout à protéger.

La gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Depuis octobre 2012, le Garde du littoral de l'Agglomération assure l'entretien et la surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral (plus de 151 ha). Par ailleurs, par sa présence sur les dunes, il assure l'information et la sensibilisation du public à la protection de la dune.

Ces interventions concernent :

- **l'entretien courant des clôtures, des panneaux et des ganivelles,**
- **l'entretien de la dune grise**, limitation de l'envahissement des mottées et pelouses dunaires,
- **des travaux forestiers et de débroussaillage** des sentiers et des aires d'accueil,
- **la collecte des déchets** : collecte, ramassage au sol,
- **le suivi de l'évolution des milieux et des espèces,**
- **le suivi et le contrôle des espèces invasives,**
- **la surveillance des sites et de leur fréquentation,**
- **la sensibilisation des scolaires et du public.**

Ces missions ont concerné un total de 95,50 jours sur les terrains du Conservatoire pour l'année 2024.



Surveillance (vandalisme)



Entretien des chemins



Lutte contre le baccharis



Inventaire du Lys maritime et de la soude brûlée



Les interventions du Garde du littoral ont été complétées, en 2023, par un chantier d'arrachage de chênes verts (espèce envahissante) en milieu dunaire sur le site du Pont Jaunay, situé à l'extrême Nord de la commune de Brétignolles sur Mer. L'Agglomération a fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût de 10 000 € TTC.



Arrachage de chêne vert par ASFODEL

À la Gachère, la société NRJGO a réalisé le broyage de 3 ha de prairie pâturées sur lesquelles le prunellier se développait. Le chantier a coûté 498 € TTC.

Ces actions ont pour but de maintenir le milieu ouvert et préserver la dune.

En 2024, le coût d'entretien et de surveillance des terrains du Conservatoire s'élève au total à 27 538 € TTC dont 13 769 € sont financés par le Conseil Départemental de la Vendée.

Le Conservatoire du Littoral a également financé 2 chantiers dont l'abattage de 60 cyprès au Pont Jaunay pour restaurer la dune grise et lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Le Garde du littoral a assuré la préparation et le suivi du chantier réalisé par ASFODEL.



➤ Les dunes de la Sauzaie : reconnues d'intérêt national (site classé) et européen (Natura 2000)

La dune de la Sauzaie et les marais attenants sont concernés par un Site d'Intérêt Communautaire (S.I.C n°5200655) au titre de la Directive "Habitats". Le périmètre Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay", d'une superficie de 1 138 ha, a été transmis à la Commission Européenne en juillet 2003.



Le document d'objectifs "Habitats" a fait état de 10 habitats inscrits aux annexes de la Directive du même nom et de 4 espèces animales et végétales.

Il décrit 4 objectifs à long terme

permettant d'assurer la conservation du site :

- préserver les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire,
- développer les connaissances naturalistes,
- suivre l'efficacité des actions de gestion,
- sensibiliser et informer le public.

Pour atteindre ces objectifs, 22 mesures ont été listées dans le document d'objectifs.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est la structure animatrice du site Natura 2000 « Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay » dont la mission est d'assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs du site. Compétent sur le marais, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay accompagne l'Agglomération dans l'animation du site Natura 2000 sur le secteur des Marais du Jaunay.

L'animation du Natura 2000 " Dunes de la Sauzaie - Marais du Jaunay " consiste à :

- développer l'information et la sensibilisation autour de Natura 2000,
- apporter l'assistance technique à l'élaboration des projets, coordonner les partenaires, s'assurer de la conformité des actions,
- encourager et accompagner la mise en place des contrats et de la charte Natura 2000 et poursuivre la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC),
- assurer la mise en œuvre des actions du DOCOB et du plan de gestion des dunes de la Sauzaie,
- être le correspondant de la DREAL et de la DDTM ; apporter conseil et expertise à l'Etat pour tout ce qui concerne le site Natura 2000,
- poursuivre les suivis écologiques sur le site.

L'objectif recherché est de permettre le maintien du site en bon état de conservation, la préservation et la restauration des habitats naturels ayant justifié la désignation du site.

Le plan de gestion des dunes de la Sauzaie

La pression exercée sur le site dunaire de la Sauzaie a conduit à l'élaboration d'un programme global d'aménagement et de gestion de la dune : **"Le plan de gestion des Dunes de la Sauzaie"**. Son objectif est la gestion de la fréquentation, en termes d'accès et de cheminements au sein de la dune et la préservation du cordon dunaire.

Les actions réalisées en 2024 pour la mise en œuvre du plan de gestion concernent :

- la réalisation des travaux de renaturation et réaménagement de la Rue des Taillées et de la Rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer,
- la réalisation des travaux de mise en place des dispositifs de stationnement de vélos Rue des Taillées et Rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer et de remplacement des ceux existants Rue de la Plage du Pont Jaunay à Saint Gilles Croix de Vie (installation des supports en 2024),
- la lutte contre l'embroussaillement des prairies arrière-dunaires sur le secteur de la Paterne et de Kerlo à Saint Gilles Croix de Vie,
- la lutte contre les espèces invasives,
- le maintien de l'ouverture végétale de l'interface Dune-Marais,
- la suppression des bosquets et fourrés de ligneux pour encourager la dynamique de la dune grise.

Zoom sur les travaux de renaturation et de réaménagement de la Rue des Taillées et de la Rue de la Montée de la Pierre réalisés en 2024:

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion, l'Agglomération a porté en partenariat avec la commune de Brétignolles sur Mer, un projet de renaturation et de réaménagement de deux routes qui traversent les Dunes de la Sauzaie : la Rue des Taillées et la Rue de la Montée de la Pierre.

Ces deux routes ouvertes à la circulation et se trouvant dans le cordon dunaire étaient dégradées et présentaient plusieurs problématiques :

- dégradation de la qualité des paysages,
- divagation des véhicules sur le bord des cheminements dû à l'état dégradé des voiries, engendrant un élargissement de celles-ci,
- fragilisation de la dune à cause des extractions, anciennes ou plus récentes, de sable,
- dégradation de la végétation dunaire dû au stationnement anarchique des vélos.



Rue des Taillées :
avant travaux



Rue de la montée de la pierre :
avant travaux



Rue des Taillées :
après travaux



Rue de la montée de la pierre :
après travaux

Les travaux réalisés entre le 11 mars 2024 et le 17 avril 2024 par les entreprises POISSONNET TP, TRICHET Environnement, AD PRODUCTION et ID VERDE ont consisté à :

- décapier les matériaux existants, reprofilier et réaliser un nouveau revêtement sur les anciennes voiries,
- réduire la largeur des voiries,
- mettre en place une clôture en bi-fils le long des voies,
- mettre en place des dispositifs de stationnement pour les vélos.

Montant total des travaux
(frais de géomètre, VRD, clôtures et dispositifs vélos)

131 442,96 € TTC

Ils sont financés par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et la commune de Brétignolles sur Mer et font l'objet de subventions du Conservatoire du Littoral et de la DREAL des Pays de la Loire.



La mise en place de l'éco-pâturage pour améliorer la biodiversité des espaces publics

La mise en place de l'éco-pâturage sur les espaces intercommunaux

Par ailleurs, en 2024, la Communauté d'Agglomération a également mis en place l'éco-pâturage pour l'entretien et la mise en valeur des espaces du Moulin des Gourmands à Saint Réverend.

L'association d'insertion ASFODEL s'est chargée de la pose de la clôture pour un montant total de 1 833 € TTC.

Eco-paturage Vie et Marais y mets des moutons et des chèvres, pour un montant annuel de 884,75 € TTC pris en charge par l'Office de Tourisme Intercommunal, en qualité de gestionnaire du site.

L'accompagnement de la mise en place de l'éco-pâturage des communes

L'Agglomération accompagne, depuis 2022, les communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, engagées dans l'amélioration de la biodiversité de leurs espaces verts et espaces naturels, dans la mise en place de l'éco-pâturage.



Cet accompagnement prend la forme d'une mise à disposition gratuite de matériel pour la réalisation des clôtures des enclos. Le matériel mis à disposition comprend des piquets châtaigniers, du grillage, du fil galvanisé et des petites fournitures.

En 2024, la Communauté d'Agglomération a accompagné les communes de Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers et Givrand pour un montant total de matériel mis à disposition de 5 697,18 € TTC.

Les animations auprès des scolaires

Des interventions dans le cadre de la protection des cordons dunaires

La Communauté d'Agglomération propose des animations destinées aux enfants scolarisés en école élémentaire pour les sensibiliser à la préservation de la biodiversité et à la protection du patrimoine naturel des dunes. Elles sont assurées par les animateurs des associations "La Cicadelle" et "BEAnimations".

Montant total de

6 814 € TTC

Les animations réalisées en 2024 concernent :

- 6 classes (135 élèves) : "Promenons-nous dans le marais" avec la Cicadelle,
- 3 classes (66 élèves) : "Qui se cache sous les rochers à marée basse" avec la Cicadelle,
- 2 classes (39 élèves) : "La dune réveille nos sens" avec la Cicadelle,
- 3 classes (59 élèves) : "À la découverte de l'estran rocheux" avec BEAnimations,
- 4 classes (95 élèves) : "Les fleurs et leurs secrets" avec BEAnimations,
- 4 classes (93 élèves) : "Quels sont les animaux qui participent à la création du sol" avec BEAnimations.

Les animations nécessitant un transport en car sont prises en charge par la Communauté d'Agglomération. Ainsi, en 2024, le transport des élèves, assuré par l'entreprise Nombalaïs, a coûté 3 351,12 € TTC.

Par ailleurs, le Garde du littoral a assuré également différentes animations :

- 2 visites guidées grand public de la dune de la Garenne (Saint Gilles Croix de Vie) dans le cadre des journées "Environ'sport". 45 personnes étaient présentes,
- 8 animations au Pont Jaunay dans le cadre du CLEA avec les écoles primaires: 193 enfants,
- 1 animation, à la Gachère, avec le centre de loisirs de Brem sur Mer: 25 enfants,
- une animation, à la Gachère avec les GMNF du Lycée Nature de la Roche sur Yon dans le cadre d'un chantier nature (réouverture de dune, arrachage baccharis): 25 étudiants.

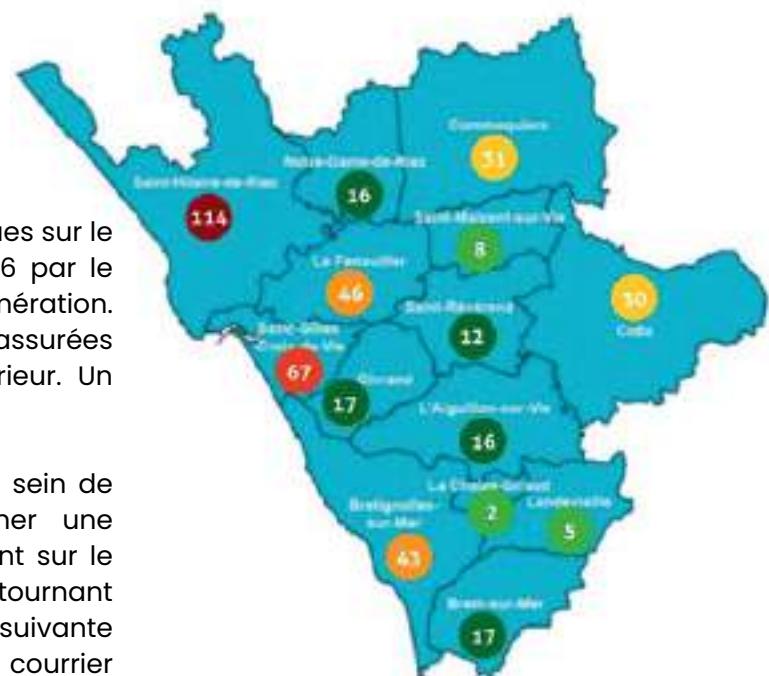
LES NUISIBLES

Lutte contre les frelons asiatiques

La destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire est prise en charge depuis 2016 par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Les interventions de destructions sont assurées par la Société BIONEO, prestataire extérieur. Un agent communautaire assure l'expertise.

Lorsqu'un particulier découvre un nid au sein de sa propriété, il est invité à renseigner une demande de destruction, soit directement sur le site internet de l'Agglomération, soit en retournant le formulaire par mail à l'adresse suivante frelonasiatique@payssaintgilles.fr ou par courrier déposé à l'Agglomération ou en Mairie, accompagnée d'une photographie du nid.

Toutes les informations sur payssaintgilles.fr/gestion-des-nuisibles/les-frelons-asiatiques/



Destruction des nids de frelons asiatiques sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie en 2023

En 2024, 295 demandes d'interventions ont été traitées et 264 nids ont été détruits sur le territoire pour un montant de **22 544 € TTC**. 264 nids actifs d'avril à décembre et aucun nid inactif.

L'Agglomération complète ce dispositif par des campagnes de piégeage des femelles fondatrices, au printemps et à l'automne, à destination des services communaux et des apiculteurs qui sont volontaires.

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Depuis 2017, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération met en place un plan de lutte propre à son territoire utilisant des méthodes combinées et accompagne les communes dans la lutte contre la prolifération de la chenille processionnaire du pin, espèce qui peut être dangereuse pour l'homme et les animaux.

En 2024, 4 communes ont fait appel aux services de l'Agglomération pour assurer un traitement biologique de leurs espaces publics, pour un montant facturé de 625,03 €.

La Communauté d'Agglomération assure également le traitement des différents sites communautaires.

4

communes ont fait appel aux services de l'Agglomération

L'Agglomération n'intervient pas pour le traitement chez les particuliers. Ceux-ci peuvent se renseigner auprès de leur mairie, dont l'intervention se limite à centraliser et orienter les administrés vers une structure de lutte collective.

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

➤ Réalisation d'analyses des eaux de baignade et zones de pêche à pied

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération prend en charge les analyses standards du laboratoire départemental concernant la qualité des eaux de baignades pour les trois communes littorales (Saint Hilaire de Riez, Saint Gilles Croix de Vie et Brétignolles sur mer) durant la période estivale. Les analyses complémentaires éventuelles, à l'initiative des communes, n'entrent pas dans ce cadre et restent à la charge de ces dernières.

21 plages sont concernées

4 sites de pêche à pied ont aussi un contrôle sanitaire périodique

- 12 plages sur Saint Hilaire de Riez,
- 4 plages sur Saint Gilles Croix de Vie,
- 5 plages sur Brétignolles sur mer.

- Saint Hilaire de Riez : Sion
- Saint Gilles Croix de Vie : la grande plage
- Brétignolles sur mer : La Normandelière et La Sauzaie

Le montant de l'ensemble de ces analyses pour 2024 représente environ **19 500 € TTC**.

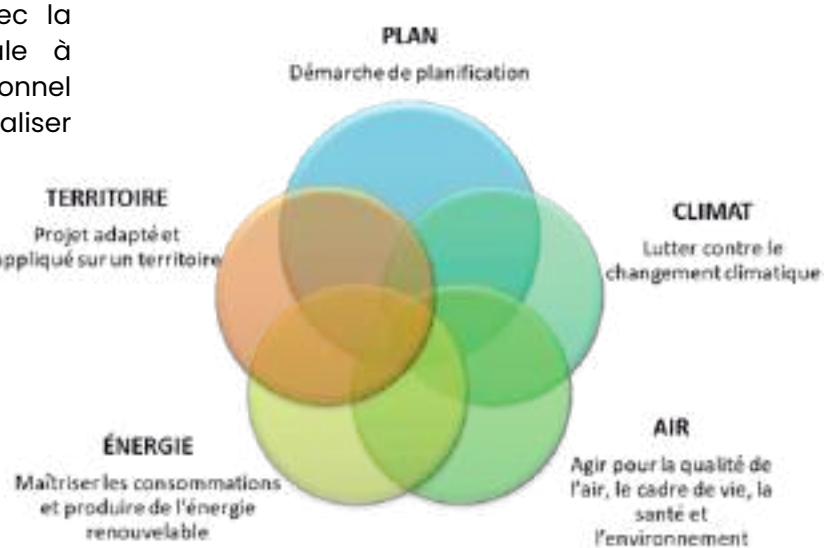
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

➤ Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été adopté le 15 juin 2023.

Le PCAET est un outil confié aux collectivités de plus de 20 000 habitants pour engager les territoires dans l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. **Il s'agit d'un projet territorial de développement durable portant sur les thématiques Climat-Air-Énergie.**

Il est à la fois stratégique avec la définition d'une politique locale à moyen et long terme, et opérationnel avec des actions concrètes à réaliser sur le territoire.



Le PCAET est formalisé par ces 3 documents :

1 - Le diagnostic du territoire intégrant un état des lieux des consommations d'énergies et de la production d'énergie renouvelable, une analyse des émissions de gaz à effet de serre et du stockage carbone, une étude de la qualité de l'air et l'observation de la vulnérabilité du territoire au changement climatique actuel et à venir.

2 - La stratégie territoriale qui identifie les priorités et les objectifs de l'Agglomération à court, moyen et long terme (2026, 2030 et 2050).

Elle se décline en 2 éléments :

- l'ambition politique qui correspond aux axes et objectifs stratégiques retenus pour le territoire,
- la stratégie chiffrée en matière de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable locale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de renforcement du stockage de carbone sur le territoire, de réduction des émissions de polluants atmosphériques et de vulnérabilité au changement climatique.

Une ambition politique autour de 4 axes déclinés en 17 objectifs

Axe 1 - Un territoire sobre

- Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique
- Engager une mobilité plus sobre
- Tendre vers un aménagement du territoire plus sobre
- Favoriser une alimentation moins énergivore
- Tendre vers le zéro déchet

Axe 2 - Un territoire qui s'adapte et lutte contre le changement climatique et ses effets

- Préserver et reconquérir la biodiversité
- Protéger et améliorer la ressource en eau
- Suivre et améliorer la qualité de l'air
- Tendre vers la neutralité carbone
- Intégrer la vulnérabilité du littoral et du milieu marin au changement climatique
- Accompagner les systèmes économiques du territoire ainsi que l'aménagement urbain et l'habitat

Axe 3 - Un territoire dynamique

- Développer les énergies renouvelables
- Accompagner et encourager la production, la transformation et la consommation locales
- Favoriser l'économie circulaire et locale

Axe 4 - Un territoire exemplaire

- Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans les politiques locales et être exemplaire dans la mise en œuvre opérationnelle
- Mettre en dynamique les acteurs du territoire
- Améliorer et partager les connaissances climat-air-énergie

Des objectifs chiffrés ambitieux pour 2050



3 - Le programme d'actions définit 45 actions, construites pour répondre aux 4 axes et aux 17 objectifs de l'ambition politique, portées par l'ensemble des acteurs du territoire, sur une période de 6 ans de 2023-2028. Il prévoit également un dispositif de suivi et d'évaluation portant sur la réalisation des actions et l'atteinte des objectifs fixés.

Animation territoriale autour de la transition écologique

Élaboration d'un programme d'animations et de communication du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, période 2023-2026

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, un plan de communication a été élaboré sur la période 2023-2026 et validé en juin 2024. Ce plan permet de diffuser et de promouvoir les enjeux Climat-Air-Énergie ainsi que les objectifs et les actions du PCAET auprès des différents publics locaux.

Le plan de communication est élaboré autour de 7 publics définis : élus et agents publics, grand public (habitants, usagers et associations), touristes, scolaires et enseignants, et entreprises, dont les agriculteurs.

Les éléments à retenir de ce plan de communication sont :

- l'organisation d'un événement annuel autour des thématiques Climat Air Energie,
- la mise en place d'un lieu pour accueillir les animations à destination des différents types de public, en particulier des entreprises,
- la conception d'une exposition itinérante modulaire à destination du Grand Public pour présenter le PCAET et les actions que les habitants et usagers peuvent mettre en œuvre,
- la mise en place d'actions d'acculturation et de formation des élus et des agents publics,
- le déploiement de cycles annuels d'événements courts d'acculturation et d'approfondissement thématique à destination des entreprises,
- la mise en place d'une charte d'engagement partenaires avec les entreprises et les associations du territoire avec un programme d'animations stimulant,
- des objets de communication ciblés et thématiques en version imprimée et en ligne sur le site web de l'Agglomération et les réseaux sociaux.

En 2024, les services de l'Agglomération ont travaillé à la définition de ce programme d'animation et de communication et à sa mise en place.

Forum "Développer les énergies renouvelables au Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Dans le cadre de la définition des zones d'accélération des énergies Renouvelables (cf. paragraphe "La définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables") un forum sur les énergies renouvelables a eu lieu le 19 avril 2024 à la Salle de la Baritaudière à Saint Hilaire de Riez.

Les élus souhaitaient faire découvrir les filières énergétiques déjà existantes sur le territoire ou en création.

À cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir des stands, participer à une Fresque du Climat Quiz et assister à 3 tables rondes avec des échanges riches et des débats avec la salle :

- 1^{re} : explique le rôle des collectivités territoriales dans la production locale d'énergies et comment ces dernières peuvent co-développer et partager la propriété des grands projets d'énergies renouvelables se développant sur le territoire,
- 2^e : s'intéresse à la production d'énergies renouvelables dans l'agriculture avec des témoignages sur 2 installations de méthanisation et de cogénération de chaleur et d'électricité et leur modèle économique,
- 3^e : présente les solutions solaires à destination des particuliers.



Stands

Acculturation et sensibilisation des élus et des agents publics

- Construction d'ateliers pour les élus à partir de *La Fresque de la Renaissance écologique*

Pour la construction d'ateliers d'acculturation aux enjeux du PCAET auprès des élus, l'Agglomération utilise la **Fresque de la Renaissance écologique**, conçue par Julien Dossier, et adhère, à ce titre, à l'association Renaissance écologique, pour un montant annuel 480 € TTC.

Ce support et sa méthode sont destinés à être des outils d'ateliers de réflexion et d'idéation autour des territoires durables et bas carbone. Le support représente l'allégorie dessinée d'un territoire ayant réussi sa transition bas carbone, écologique et sociale, tout en étant prospère, en sécurité, équilibré et en coopération avec les autres territoires.



Fresque de la Renaissance écologique (© Renaissance Écologique)

- Opération "Digital CleanUp" du 18 au 22 mars 2024

Dans le cadre du "Digital CleanUp Day", une animation sur la **sobriété numérique** a été proposée du 18 au 22 mars aux agents du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Objectif : alléger les données stockées sur les serveurs et diffuser les bonnes pratiques.

Chaque jour, les agents ont reçu un mail les invitant à devenir les super-héros du nettoyage numérique : tri de dossiers, nettoyage des mails, transfert de données, allongement de la durée de vie des équipements, etc.



- Les jeux de l'écologie - Ma Petite Planète du 27 mai au 17 juin 2024



Ma Petite Planète est un défi écologique par équipes, à relever entre amis, collègues ou en famille pendant 3 semaines.

Des challenges ludiques et des contenus pédagogiques permettent de **sensibiliser aux grands enjeux environnementaux** (climat, biodiversité, déchets, énergie, etc.) et d'impliquer un large public dans la transition écologique.

À l'occasion des JO 2024, Ma Petite planète a proposé un ensemble de défis du 27 mai au 17 juin 2024 : "Les jeux de l'écologie". Les challenges ont concerné des gestes écologiques du quotidien, des défis plus ou moins sportifs et des actions sur l'inclusion et la solidarité dans sa vie personnelle.

Ces jeux ont été proposés aux agents volontaires de la Communauté d'Agglomération et deux équipes ont pu être constituées.

- *Mise en place du programme Ecopousse auprès des scolaires sur l'année scolaire 2024-2025*

Labellisé par le Ministère de la Transition écologique, le programme Ecopousse est un programme de **sensibilisation simple et ludique à la transition écologique**, à destination des scolaires, développé par la Société EcoCO2 et porté par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies).

L'objectif du programme est de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires et de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison.

Il prévoit:

- 3 ateliers/an animés par un intervenant spécialisé: pour notre territoire, il s'agit de l'association, La Cicadelle, localisée à Aizenay, avec laquelle la Communauté d'Agglomération déploie déjà des animations d'éducation à l'environnement auprès des écoles du territoire,
- la participation au concours national d'expression artistique sur la transition écologique et à un événement au choix,
- la mise à disposition d'outils pédagogiques (mallettes thématiques, plateforme en ligne, supports numériques et imprimables, etc.) pour créer des projets de classe ou d'école ou des animations courtes et ludiques réalisées par les enseignants,
- l'implication des familles par la mise en pratique à la maison au travers de la distribution gratuite d'un jeu de cartes des écogestes à adopter.

Le programme a été mis en place dans 30 classes du territoire, sur l'année scolaire 2024-2025, pour un montant de 7128 € TTC.



Visionnage de la vidéo "Chasse au gaspi"



Choisir les activités les moins productrices de CO₂

- *Intégration à l'assemblée des partenaires du GIEC des Pays de la Loire*

Créé par la Présidente de la Région des Pays de la Loire, Madame Christelle MORANÇAIS, en 2021, le Groupement Interdisciplinaire d'Experts sur le Climat (GIEC) des Pays de la Loire s'attache à fournir et à diffuser des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs répercussions pour le territoire ligérien.

Il a pour mission de :

- vulgariser et approfondir les connaissances scientifiques pour les Pays de la Loire,
- évaluer la vulnérabilité du territoire, des populations,
- informer les acteurs du territoire sur les évolutions du climat.

La Communauté d'Agglomération fait partie de l'assemblée des partenaires du GIEC Pays de la Loire et apporte une aide financière de 7 000 €, pour la période 2024-2025, afin de soutenir le Comité 21, établissement portant le GIEC, dans l'animation et la coordination des travaux réalisés par le GIEC des Pays de la Loire.

- *Soutien aux actions des acteurs locaux*

Attribution d'une subvention de fonctionnement au Collectif Sol'aire Côte de Lumière

Le "Collectif solidaire pour le développement des énergies renouvelables sur la Côte de Lumière" appelé également "Sol'aire Côte de lumière" agit pour développer la part des énergies renouvelables consommées par les ménages résidents sur la Côte de Lumière, et en limiter le coût.

Il permet notamment aux particuliers d'acquérir et d'installer à un coût modéré des équipements photovoltaïques permettant d'autoproduire une partie de l'électricité dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne; il propose des conseils et des solutions permettant de réduire la consommation et d'optimiser le rendement de l'électricité produite contribuant ainsi à diminuer durablement la facture énergétique des ménages; ou encore, il organise des réunions-conférences sur les installations photovoltaïques sur le territoire.

Ainsi, les actions du collectif contribuent à la mise en œuvre du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en favorisant le développement du solaire sur le territoire. À ce titre, la Communauté d'Agglomération a attribué une subvention de fonctionnement de 2000 € au Collectif Sol'aire Côte de Lumière pour l'année 2024.

Appui aux animations des acteurs du territoire

La Communauté d'Agglomération accompagne les acteurs du territoire dans la mise en place d'animations et d'actions de sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique en relayant leur communication sur ses différents réseaux ou encore en mettant à disposition du matériel ou des salles.



Développement des énergies renouvelables

Définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ZAEnR)

Afin d'accélérer le déploiement des Energies Renouvelables (EnR) et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, dite loi "APER", du 10 mars 2023, prévoit que les communes définissent des Zones d'Accélération favorables à l'accueil des projets d'Energies Renouvelables (ZAEnR) terrestres, dans un délai de 6 mois.



Très concrètement, les communes ont dû identifier des zones favorables à l'accueil des installations de production d'Energie Renouvelable ou de Récupération (EnR&R) terrestres : solaire photovoltaïque, chaleur renouvelable, éolien terrestre, méthanisation et hydroélectricité ; en fonction des potentiels du territoire, de la connaissance des projets et de la puissance déjà installée.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables doivent permettre de définir de manière opérationnelle les besoins en équipements de production d'énergies renouvelables nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030 du PCAET.

La Communauté d'Agglomération, disposant de l'ingénierie en matière de développement des énergies renouvelables et de cartographie, a accompagné les communes dans la réalisation des cartographies des ZAEnR. Elle a, de ce fait, coordonné la définition des cartographies des zones d'accélération à l'échelle du territoire en définissant une stratégie à l'échelle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et en proposant les cartographies, organisé la concertation publique associée, préparé les différents documents juridiques et veillé à l'atteinte des objectifs de productions d'énergies renouvelables définis dans le PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Société de projets "Énergie en Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Cette société par actions simplifiées (SAS) a été créée le 17 juillet 2023, entre la Communauté d'Agglomération et Vendée Énergie et Territoires, dans une volonté commune d'accélérer le développement des projets énergies renouvelables sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

La Société peut porter des projets énergies renouvelables tels que des centrales solaires sur toitures des bâtiments publics, des ombrières solaires photovoltaïques, des centrales solaires au sol sur des zones de friche, des parcs éoliens ou encore des unités de méthanisation.

Les projets en développement en 2024 concernent:

- une centrale photovoltaïque sur la toiture du nouvel hôtel d'entreprises situé au Vendéopôle de Saint Réverend,
- une centrale photovoltaïque sur la toiture du boulodrome de Coëx,
- une centrale en toiture et une centrale sur ombrières au siège administratif de la Communauté d'Agglomération,
- deux centrales sur ombrières au Multiplexe aquatique à Saint Hilaire de Riez,
- une centrale sur ombrières à la déchetterie de Saint Hilaire de Riez.



Sobriété énergétique

Plan de sobriété énergétique

Pour réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments et équipements publics, la Communauté d'Agglomération s'est dotée d'un plan de Sobriété énergétique en novembre 2022. Ce plan vise à réduire les consommations électriques, ainsi que celles de chauffage, d'eau chaude, de carburants, d'eau et de papier de ses bâtiments et de ses équipements, avec la mise en œuvre d'actions à court, moyen et long terme. En 2024, le Groupe de projet interne a continué ses activités pour accompagner la démarche auprès des agents de la collectivité.

Réduction des consommations énergétiques des bâtiments de l'Agglomération

En lien avec le Plan de sobriété énergétique de l'Agglomération, la Communauté d'Agglomération est lauréate, avec un groupement de collectivités vendéennes, composé de 12 membres et porté par le SyDEV, d'un appel à projet de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) sur un programme de rénovation et d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics.

Le programme en question apporte un financement aux collectivités pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, participer au financement de la maîtrise d'œuvre ainsi qu'à l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le projet porté par la Communauté d'Agglomération est celui de créer, dès 2025, un poste d'économe de flux et de s'équiper d'une mallette d'appareils de mesure permettant de réaliser, en interne, un état des lieux du patrimoine de la collectivité et d'optimiser la gestion technique des installations.



L'objectif est de mettre en place, très rapidement, des actions de gestion et des travaux correctifs visant à réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments.

Le budget prévisionnel de la candidature de la Communauté d'Agglomération s'établit à 121084,51 € HT (110 000 € HT pour 22 mois de poste d'économe de flux et 11 084,51 € HT pour des outils de mesure et de suivi des consommations énergétiques) pour une aide accordée de 49 542,26 € HT (respectivement 40 % et 50 % de subvention).

Autres actions

Mise en place d'une campagne de sensibilisation et de prévention au radon dans les logements d'habitation

En partenariat avec le CIAS, dans le cadre du Contrat Local Santé, la Communauté d'Agglomération a mis en place une campagne de sensibilisation et de prévention au radon sur le territoire afin d'accompagner les habitants volontaires dans le diagnostic de leur habitation.

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, d'origine naturelle, que vous respirez peut-être quotidiennement dans votre maison. C'est un gaz qui peut être dangereux pour votre santé. Il serait, en effet, la deuxième cause du cancer du poumon après le tabac.

Deux réunions publiques, animées par le CPIE Logne et Grand-Lieu et l'Agence Régionale de la Santé de Vendée (ARS 85) ont été organisées les 19 et 26 novembre 2024, respectivement à Brétignolles sur Mer et à Coëx. Près de 230 personnes se sont déplacées. Le public était très intéressé et de nombreuses questions ont été posées aussi bien sur le risque radon que sur la campagne de mesure.

À l'issue de ces réunions, un appareil de mesure (dosimètre) permettant d'évaluer la concentration du radon dans les logements a été remis gratuitement à tous les participants. Les dosimètres restant ont été déposés dans chaque mairie pour pouvoir être distribués aux habitants volontaires.



La campagne a été déployée sur le territoire par CPIE Logne et Grand-Lieu, pour un coût de l'ordre de 12 000 € TTC, avec le soutien financier de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) et la DREAL des Pays de la Loire. La participation financière de la Communauté d'Agglomération est de 1000 € TTC.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

▶ Présentation générale

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont des démarches de terrain, volontaires, collectives. C'est un rassemblement des acteurs intéressés par la question de l'alimentation, qui se regroupent, établissent un diagnostic du territoire et cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales.

Un PAT, c'est également l'opportunité de construire une stratégie alimentaire territoriale durable. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous, mais aussi les circuits courts ou les produits locaux, notamment bios, dans les cantines.

En 2021, les élus de l'Agglomération ont décidé d'engager le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Ce dernier s'inscrit pleinement dans le Projet de territoire, ainsi que dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).



▶ Une démarche coconstruite

À la suite de la réalisation d'un diagnostic du système alimentaire visant à mieux connaître l'offre et la demande alimentaires du territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a organisé une concertation territoriale d'octobre à décembre 2022. Cette concertation a débuté par une plénière de lancement, suivie de 6 ateliers thématiques définis en fonction des principaux enjeux en matière d'alimentation du territoire.

Plénière de lancement

Atelier 1

Comment la restauration collective peut devenir un levier de la transition alimentaire pour le territoire ?

Atelier 2

Comment favoriser la création de valeur "durable" pour les acteurs de la production alimentaire du territoire ?

Atelier 3

Comment l'agriculture et la pêche s'adapteront-elles aux enjeux et attentes sociétales de demain ?

Atelier 4

Comment organiser l'accès à l'alimentation du consommateur au producteur ?

Atelier 5

Comment faciliter l'accès à une alimentation de qualité et durable aux populations en situation de précarité ?

Atelier 6

Comment favoriser ou soutenir l'évolution des pratiques alimentaires des consommateurs : manger sain, lutter contre le gaspillage... ?



Au total, la concertation territoriale a réuni près de 230 personnes, toutes actrices du système alimentaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (producteurs, transformateurs, élus, associations, institutions publiques...). Elle a permis de traiter de nombreux sujets en rapport avec la question de l'alimentation

L'ensemble des éléments issus de la concertation (présentations et comptes-rendus de chaque atelier, diagnostics...) est disponible sur le site internet de l'Agglomération.

A l'issue des ateliers thématiques, une phase de post-concertation s'est ouverte avec pour objectif de traiter l'ensemble des résultats de la concertation, puis d'assurer des arbitrages pour construire le cadre stratégique et opérationnel du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

A travers ces arbitrages, les élus ont souhaité bâtir un projet humain et social pour :

- aider le territoire à progresser vers plus de résilience,
- encourager la durabilité des modèles agricoles et de consommation,
- permettre d'expérimenter et essaimer les bonnes pratiques,
- aider le consommateur à comprendre comment son alimentation, et ses choix peuvent lui permettre de devenir consom'acteur.



➤ La stratégie alimentaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été adopté lors du Conseil Communautaire du 29 février 2024. Il comprend 22 fiches-actions structurées autour de 3 axes stratégiques :

1. Améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, notamment en structurant des filières sur le territoire
2. Sensibiliser la population au "bien-manger"
3. Soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles

N° de l'action	Intitulé de l'action
Axe 1 : améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, notamment en structurant des filières sur le territoire	
1.1	Travailler à la création d'un outil de transformation adapté aux producteurs du territoire
1.2	Réaliser une étude diagnostic des demandes locales de micro-filières et lancer l'accompagnement d'une ou plusieurs nouvelles micro-filières durables
1.3	Faciliter l'accès aux marchés alimentaires de l'agglomération aux producteurs locaux, via la réservation et la mise à disposition d'un emplacement dédié
1.4	Créer de nouveaux débouchés en vente directe et/ou en circuits courts pour les produits de la pêche issus du port de Saint Gilles Croix de Vie
1.5	Apporter, aux communes qui le demandent, un support pour favoriser la création d'un outil de restauration collective, en régie ou en concession, et bénéficier des effets de la mutualisation
1.6	Reconquérir les friches viticoles de Brem sur Mer et participer à la valorisation du vignoble
1.7	Accompagner le lancement d'un système de troc de surfaces pour l'autoproduction
Axe 2 : sensibiliser la population au « bien-manger »	
2.1	Former la population aux techniques de jardinage en potager
2.2	Créer un système d'échanges des surplus de production issus des jardins des particuliers
2.3	Développer la pédagogie du « bien-manger » à destination des enfants dans les établissements scolaires
2.4	Organiser des balades gourmandes et des visites de sites, sur le thème du « manger local »
2.5	Rédiger et diffuser des fiches recettes qui s'appuient sur les valeurs du « bien-manger »
2.6	Créer un temps fort de sensibilisation sur le territoire : « les Assises de l'alimentation »

2.7	Compléter le guide des producteurs locaux en vente directe d'une mise en récit à vocation pédagogique
2.8	Favoriser la création et la structuration de tiers-lieux alimentaires
2.9	Ouvrir une épicerie sociale intercommunale
Axe 3 : soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles	
3.1	Anticiper la transmission des exploitations agricoles et aider les cédants à s'adapter aux attentes et projets des repreneurs potentiels
3.2	Permettre le stockage de foncier agricole communal et intercommunal pour favoriser des projets agroécologiques et d'autosuffisance alimentaire
3.3	Inciter au changement de pratiques agricoles par la mise en place de modes de financement innovants, de type Paiements pour Services Environnementaux
3.4	Proposer une ingénierie territoriale pour le déploiement de projets agricoles et alimentaires spécifiques
3.5	Etudier la faisabilité d'un changement d'échelle du dispositif Dialogue Permanent pour la Nature
3.6	Former le territoire aux enjeux de la gestion de l'eau, au travers de l'organisation d'un atelier ludique et participatif

Le déploiement de ce programme d'actions est assuré par le Groupe Local de l'Alimentation, l'instance de gouvernance collective et participative du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il est présidé par la Vice-présidente du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en charge du PAT et animé par le chargé de mission PAT. Le Groupe Local de l'Alimentation est constitué d'environ une vingtaine de membres, soit une douzaine d'élus du territoire et une dizaine de représentants d'acteurs locaux concernés par la question alimentaire locale.

À noter que le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a obtenu une reconnaissance PAT de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Cette reconnaissance permet de valoriser la démarche engagée par l'Agglomération, ainsi que de gagner en visibilité notamment grâce au portail France PAT.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU MONDE AGRICOLE



Projet d'abattoir de proximité

SALVAE, Solution d'abattage locale et sur le lieu de vie des animaux d'élevage, Loire Océan est une société par actions simplifiées (SAS) créée par des éleveurs du Sud Loire Atlantique et du Nord Vendée. La société a pour objet toute activité liée à l'acheminement et l'abattage d'animaux, ainsi que la transformation et le conditionnement de produits carnés.

SALVAE fait suite à l'association loi 1901 AALVie, abattage des animaux sur leur lieu de vie, fondée par des éleveurs soucieux du bien-être animal et renforcée par des producteurs déçus par la fermeture de l'abattoir de Challans en 2019. Cette association a permis d'initier et de consolider le projet d'abattoir de proximité porté par SALVAE via notamment des voyages d'étude en Allemagne et en Suède, des études juridiques et économiques, la validation du process grâce à des tests et des échanges avec les services sanitaires de l'État, des premières levées de fonds, etc.

SALVAE porte un projet d'abattoir de proximité avec les caractéristiques suivantes :

- abattoir multi espèces: bovins, porcs et petits ruminants (ovins, caprins),
- multimodalités d'abattage: sur site (unité fixe à Machecoul) ou à la ferme (se situant à moins d'une heure de route de l'unité fixe),
- prise en charge des animaux accidentés non transportables en abattage d'urgence à la ferme (prestation non fournie par des abattoirs industriels),
- intervention possible d'éleveurs tâcherons (éleveurs qui viennent effectuer le travail d'abattage au sein des abattoirs).

À travers ce projet d'abattoir de proximité, les éleveurs de SALVAE souhaitent :

- répondre à l'éloignement des outils d'abattage des fermes du territoire (fermeture d'un abattoir bovins aux Herbiers en 2024, zone blanche concernant les porcs et les petits ruminants, etc.),
- créer un outil adapté aux besoins des éleveurs valorisant leurs bêtes en vente directe et en restauration collective (abattoir industriel pour filières longues : fonctionnement par lots),
- proposer une solution pour les animaux accidentés via l'abattage d'urgence,
- Participer au maintien d'un élevage ancré sur le territoire, à son attractivité, et au paysage bocager,
- répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et des éleveurs en matière de bien-être animal via l'abattage à la ferme.

En mai 2024, SALVAE a réalisé un appel de parts sociales auprès des éleveurs locaux. Environ 140 fermes, pour un peu plus de 150 000 €, y ont répondu.

Le projet de SALVAE s'inscrit pleinement dans le cadre de la fiche-action 1.1 du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie "Travailler à la création d'un outil de transformation adapté aux producteurs du territoire".

À la suite d'une sollicitation de SALVAE, les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ont décidé, en 2024, d'apporter un soutien financier à son projet d'abattoir de proximité sous la forme d'une subvention d'investissement de 50 000 €, avec un premier versement de 25 000 € en 2025 et un deuxième versement de 25 000 € en 2026.

Collecte des pneus usagés dans les exploitations agricoles

Utilisés pendant des années pour maintenir les bâches de protection des fourrages, les pneus usagés sont devenus un problème environnemental sur les exploitations agricoles; en se dégradant, leurs résidus polluent le milieu (notamment aquatique) et peuvent être ingérés par les bovins, provoquant de graves maladies.

Depuis plusieurs années, le ministère de la Transition Écologique, en collaboration avec les acteurs de la filière pneumatique, finance partiellement les campagnes de collecte de pneus usagés organisées par les organismes professionnels agricoles. Ces derniers mettent en place des partenariats, notamment avec les intercommunalités locales, pour réduire le coût de la collecte pour les exploitants.

Fin 2023, l'association Nature et Vie de Vendée, a organisé une collecte de pneus usagés ouverte à tous les agriculteurs du département à laquelle 8 exploitations agricoles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont participé pour 48,92 tonnes de pneus.

En 2024, afin de soutenir cette opération de collecte, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a apporté une aide forfaitaire à hauteur de 20 € la tonne.



➤ Dispositif d'accompagnement au parcours installé Jeunes Agriculteurs

Le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur pour l'agriculture. En France, plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 45 % auront atteint l'âge de départ à la retraite dans les 10 ans.

Les conséquences sont cependant différentes selon les filières. Sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les exploitations principalement concernées par des départs seront celles avec une activité d'élevage bovin. Peu d'installations et de transmissions sont connues pour ce type d'exploitation, la plupart partent à l'agrandissement.

Afin d'aider les jeunes agriculteurs, en 2024, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a mis place un soutien à la formation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles sur leur territoire. Ce soutien s'appuie sur le parcours d'aide à l'installation.

Cette aide s'adresse aux jeunes agriculteurs de moins de 40 ans (ou sans limite d'âge dans le cadre d'une reconversion) prévoyant de s'installer sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

L'aide prend la forme d'une subvention de fonctionnement :

- pour l'accompagnement à l'installation proposé par un organisme professionnel agricole dans le cadre du parcours aidé à l'installation: 50 % du coût de la formation plafonnée à 2000 € HT, soit une aide maximum de 1 000 € ,
- pour le module pilotage d'une entreprise du parcours aidé à l'installation: une aide forfaitaire de 300 €.



➤ Fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs

Dans une logique de "compensation locale de la consommation des espaces agricoles", le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a mis en place un fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs, à raison de 1 € par m² de terrain vendu en Zones d'Activités Economiques (ZAE), permettant de développer des projets soutenant l'activité agricole et préservant le climat.

Les projets éligibles à ce fonds seront analysés par la gouvernance du PAT, c'est-à-dire le Groupe Local de l'Alimentation. Les membres de cette instance étudieront en amont les projets potentiellement éligibles à ce fonds et jugeront, s'ils sont, ou non, en cohérence avec les orientations du PAT et du PCAET, avant passage en Bureau Communautaire.

Le fonds de soutien communautaire aux projets agricoles collectifs sera alimenté dès 2025, en fonction des ventes de terrains en ZAE réalisées par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie en 2024.



PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES PROFESSIONNELS AGRICOLES

Convention cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière avec la SAFER Pays de la Loire

La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Pays de la Loire est une société anonyme à but non lucratif gérée par un conseil d'administration composé de 3 collèges : agricole, collectivité et autres actionnaires. Elle est investie de quatre missions de service public :

- Dynamiser l'agriculture et la forêt,
- Accompagner le développement local,
- Participer à la protection de l'environnement,
- Assurer la transparence du marché foncier rural.

En 2024, la signature de la convention cadre a permis de mettre en œuvre une veille foncière sur l'ensemble du territoire intercommunal, via le déploiement de la plateforme en ligne de veille et d'observation foncière Vigifoncier.

Vigifoncier est un outil cartographique permettant aux collectivités abonnées de connaître les projets de vente de biens ruraux sur leur territoire, ainsi que de disposer d'indicateurs de suivi et d'analyse des dynamiques foncières locales.

L'abonnement à Vigifoncier à l'échelle intercommunale prévoit également un accès à la plateforme pour chaque commune du territoire (3 sessions par commune). Le coût annuel de l'abonnement à la plateforme Vigifoncier s'élève à 6 855,60 € TTC.

Soutien à Solidarité Paysans 85 pour son accompagnement des agriculteurs en difficulté

Solidarité Paysans 85 est une association loi 1901 créée en 1988 pour accompagner, sur le plan individuel et collectif, les agriculteurs vendéens dont l'outil de travail et l'emploi sont menacés par des difficultés économiques et sociales. Pour réaliser ses missions, l'association s'appuie sur une équipe de salariés spécialisés (2 personnes à temps partiel) et sur un réseau de bénévoles (78 dont 15 administrateurs).

L'accompagnement individuel est assuré par un binôme salarié spécialisé et bénévole (agriculteur actif ou retraité) suite à une demande d'agriculteur en difficulté. L'association prend en compte la situation globale du demandeur, tant professionnelle que privée, et ce dernier reste au centre des décisions pour redresser son activité.

En complément, Solidarité Paysans 85 organise chaque année des actions collectives au niveau départemental et communique régulièrement sur les mesures de soutien pour les agriculteurs via une lettre numérique, les réseaux sociaux, etc.

En 2024, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a apporté une **aide de 1 500 € à Solidarité Paysans 85 pour son programme d'actions visant à accompagner les agriculteurs en difficulté et lutter contre l'exclusion en milieu rural.**

L'action de Solidarité Paysans 85 se décline en deux volets :

Les accompagnements individuels des agriculteurs en difficulté et l'organisation d'actions collectives

DÉFENSE CONTRE LA MER

L'Agglomération intervient sur les 32 km du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie avec pour missions principales de :

- Garantir la stabilité de tous les ouvrages assurant le maintien du trait de côte,
- Prévenir les risques d'inondations et de submersion marine,
- Suivre l'évolution morpho-dynamique du trait de côte et de l'estran,
- Assurer une veille et alerte durant les évènements tempétueux.

ENTRETIEN ET CONFORTEMENT DES OUVRAGES

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dans le cadre de sa compétence Défense contre la Mer, réalise des travaux de confortement ou d'entretien des ouvrages de protection. Elle surveille également l'évolution et l'état de ces ouvrages afin de programmer les travaux à venir.

OBSERVATOIRE ET SUIVIS

➤ Travaux d'urgence de Défense contre la Mer

Le début d'hiver 2024 a été particulièrement violent, notamment avec la tempête Karlotta survenue en février 2024. Ces tempêtes ont provoqué d'importants dégâts sur l'ensemble du littoral vendéen. Le littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie n'a pas été épargné par ces dégâts ce qui a nécessité alors d'engager des travaux d'urgence.

Travaux d'urgence: réensablement des points les plus touchés

Les points les plus touchés par les tempêtes de l'hiver 2023-2024 ont fait l'objet d'importants ré-ensablements. C'est le cas des sites de la Pège, les Mouettes, les Becs et l'accès sud du remblai de Saint Gilles Croix de Vie qui ont été ré-ensablés en janvier 2024.

Un second ré-ensablement pré-saisonnier a été effectué en avril pour conforter le cordon dunaire avant la saison et la pose des clôtures de protection du pied de dune.

Les deux opérations de ré-ensablement représentent un coût total de 146 702.88 € TTC.



Le secteur de la Pège après le passage de la tempête Karlotta, le 13 février 2024.



Ré-ensablement sur le site de la Pège, mars 2024

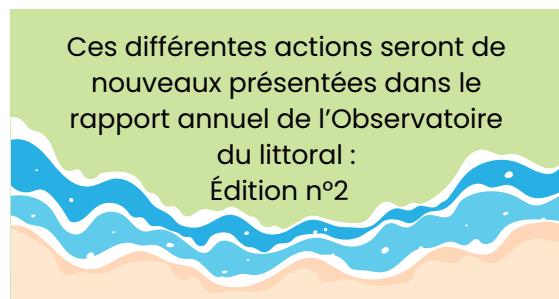
➤ Observatoire du littoral: rapport annuel de l'Observatoire du littoral • édition n°1

L'année 2024 a vu paraître la première édition du rapport annuel de l'Observatoire du littoral. Ce document accessible au grand public est disponible sur le site internet de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et permet aux usagers d'avoir des clés de compréhension du fonctionnement de notre littoral. Il permet aussi d'offrir de la visibilité au travail du service Défense contre la Mer (DCM).

Le rapport présente également le programme d'actions pour la fin d'année 2024 et l'année 2025.

Sur l'année 2024, plusieurs actions ont été conduites :

- le suivi des profils de plage,
- le suivi des ouvrages côtiers,
- les suivis post-tempête,
- le suivi du trait de côte,
- le suivi de la bathymétrie du port de Saint Gilles Croix de Vie.



Le suivi des profils de plage

Comme chaque année, un suivi des profils de plage est réalisé pour analyser l'évolution des niveaux de sable sur les sites concernés sur les mêmes périodes de l'année.

Jusqu'en 2024, le suivi était réalisé sur 8 sites : les Demoiselles, les Becs, les Mouettes, la Pège pour Saint Hilaire de Riez. Boisvinet, la Garenne et la Grande plage pour Saint Gilles Croix de Vie et le site de la Gachère pour Brétignolles sur Mer.

Le service DCM, face à un besoin de données supplémentaires, a fait le choix d'ajouter le site du Marais Girard dans le suivi des profils de plage.

Le suivi des ouvrages côtiers / suivi des clous d'arpentage

Le suivi des ouvrages a été lancé en 2024 avec pour objectif d'acquérir la topographie complète de tous les ouvrages du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie soit 248 ouvrages. Les relevés topographiques sont acquis par drone via la photogrammétrie. Pour rappel, jusqu'en 2024, les ouvrages étaient suivis par des contrôles (visites techniques) sur site avec des photos et des prises de points GPS. Ces visites ne permettaient pas de suivre les ouvrages dans leur totalité due à l'inaccessibilité de certaines zones.

Les relevés par drone permettent une analyse complète des ouvrages avec un calcul possible sur les mouvements / affaissements et défaillances sur l'ensemble des ouvrages (cf photo ci-dessous). Une fois les défaillances identifiées, le service DCM engage, si nécessaire, des travaux de réhabilitation.

En complément, le service DCM travaille avec le technicien systèmes d'informations géographiques afin d'intégrer les relevés photogrammétriques à la base de données "ouvrages côtiers".

D'autre part, en avril et mai 2024, le service DCM a accueilli un stagiaire qui a travaillé sur le suivi des ouvrages côtiers et des clous d'arpentage.

Pour rappel, les clous d'arpentage sont des points de repères posés et relevés au DGPS et qui permettent, en complément des vols drone, de suivre l'évolution des ouvrages.



Le stage a permis d'actualiser un relevé complet de tous les clous et de poser des clous manquants sur les ouvrages remodelés en 2024 comme l'ouvrage du Marais Girard et l'ouvrage le long du Grenouillet (Saint Gilles Croix de Vie). Au total, 30 nouveaux clous d'arpentage ont été posés.

Image : analyse des défaillances sur ouvrage côtier ; blocs rocheux désolidarisés de l'ouvrage

Suivis post-tempête et suivi du trait de côte

Afin d'analyser l'impact des tempêtes et de suivre globalement l'évolution du trait de côte, un relevé complet de celui-ci a été réalisé en octobre 2024.

Habituellement, le service DCM réalise un relevé du trait de côte tous les 3 ans mais la récurrence des tempêtes durant l'hiver 2023-2024 a souligné l'importance de relever plus régulièrement la position du trait de côte pour mieux comprendre son évolution.

Differentes cartographies sont produites pour analyser l'évolution sur le long terme (2014-2024) ou l'évolution sur du court terme après les passages tempétueux par exemple.

Les cartes réalisées sont appliquées aux 3 secteurs sableux du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :

- de la Gachère au Marais Girard,
- de la plage du Petit Pont à la Garenne,
- de Sion à la plage des Demoiselles.



Suivis bathymétriques

Équipé d'un sondeur bathymétrique installé sur un bateau, le service DCM réalise des suivis bathymétriques pour la SEM des ports.

Ces suivis permettent d'analyser les niveaux de vases accumulées dans le port pour adapter et optimiser le dragage.

En 2024, le service DCM a réalisé 2 suivis bathymétriques. Un premier en juin 2024 et un second relevé en octobre dans le port de plaisance.



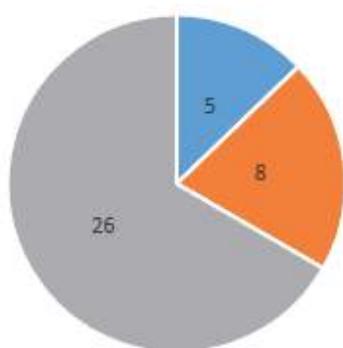
Logo de l'Observatoire du littoral

Afin de développer la visibilité de l'Observatoire du littoral auprès du grand public mais également des observatoires départementaux et régionaux, le service Défense contre la Mer et le service Communication ont travaillé sur la conception d'un logo désormais visible sur tous les documents et productions de l'Observatoire du littoral.



Drone

Nombre de missions de vol



■ Communication / prise d'images 5 ■ Inspection et surveillance 8

■ Topographie appliquée au littoral 26

Durant l'année 2024, le drone a été mobilisé pour 40 missions de vol.

Les missions se déclinent en 3 catégories :

1. Audiovisuel et communication,
2. Topographie,
3. Inspection et surveillance.

Production des cartographies de projection du trait de côte

Dans le cadre de la loi climat et résilience et de son volet "trait de côte", les collectivités territoriales et les communes exposées aux risques d'érosion doivent produire des cartographies locales d'exposition au recul du trait de côte.

Dans ce contexte, le service Défense contre la Mer a lancé en régie, en 2024, la production de ces cartes pour l'entièreté du littoral sableux du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

La production de ces cartes s'est faite conformément au document de recommandations officielles "recommandations pour l'élaboration de la carte locale d'exposition au recul du trait de côte" produit par le CEREMA, le BRGM et par le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

La méthodologie suit une équation très spécifique qui regroupe différentes données propres à notre littoral et récoltées par le service DCM dans le cadre de l'Observatoire du littoral.

Précisément, chaque carte propose 4 projections du trait de côte suivants 2 scénarios :

- projection à 30 ans (2054) avec un scénario médian,
- projection à 100 ans (2124) avec un scénario sécuritaire,
- projection à 30 ans (2054) avec un scénario sécuritaire,
- projection à 100 ans (2124) avec un scénario médian.



Carte de projection du recul du trait de côte sur le secteur de la Pège - Saint Hilaire de Riez
Ce travail a été présenté et validé en conférence des maires le 12 novembre 2024.



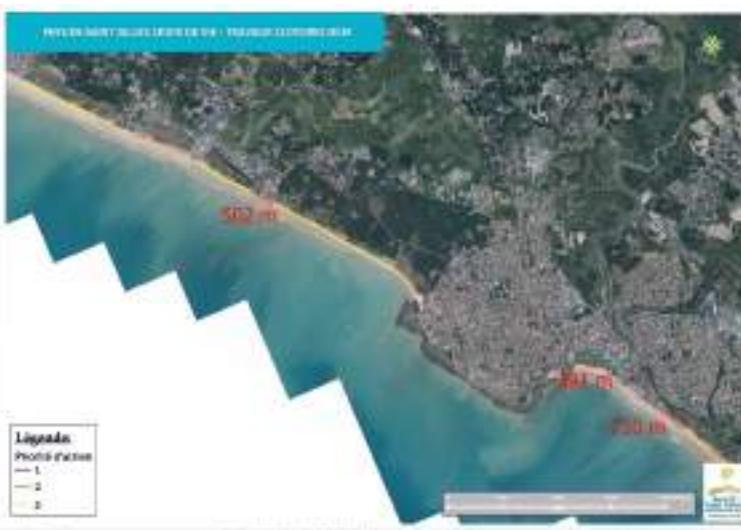
Pose annuelle de clôtures du service de Défense contre la Mer

Les travaux annuels de réfection des clôtures de protection des massifs dunaires ont été reconduits pour l'année 2024.

La pose a été particulièrement complexe pour l'année 2024 puisque d'une part, la quasi-totalité du linéaire de clôture a été déchaussé par les tempêtes de l'hiver 2023-2024 et d'autre part, les créneaux d'intervention de pose étaient restreints par les grandes marées à répétition d'avril à mai (coef.113 le 9 avril et 103 le 8 mai par exemple).

Il fallait donc assurer, dans un premier temps, un ramassage des clôtures tombées puis dans un second temps une pose sur une portion d'environ 16 kilomètres.

Dans ces conditions, l'entreprise titulaire du marché (ASFODEL), n'ayant pas la main d'œuvre suffisante, n'a pas pu assurer l'entièreté de la pose. Le service DCM a donc été obligé de faire appel à des prestataires hors marchés avec pour conséquence une augmentation des coûts de pose.

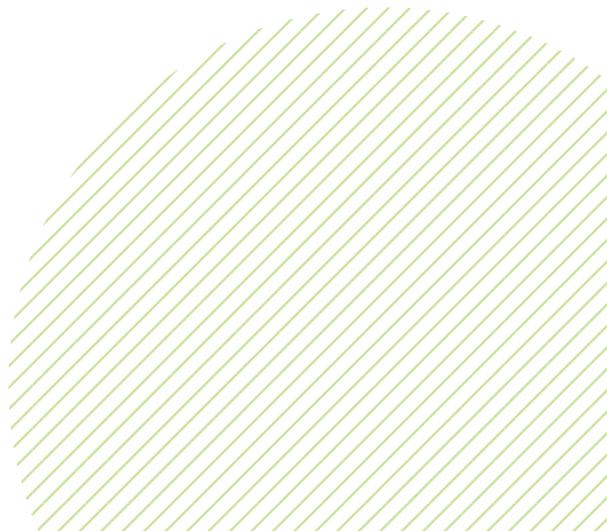
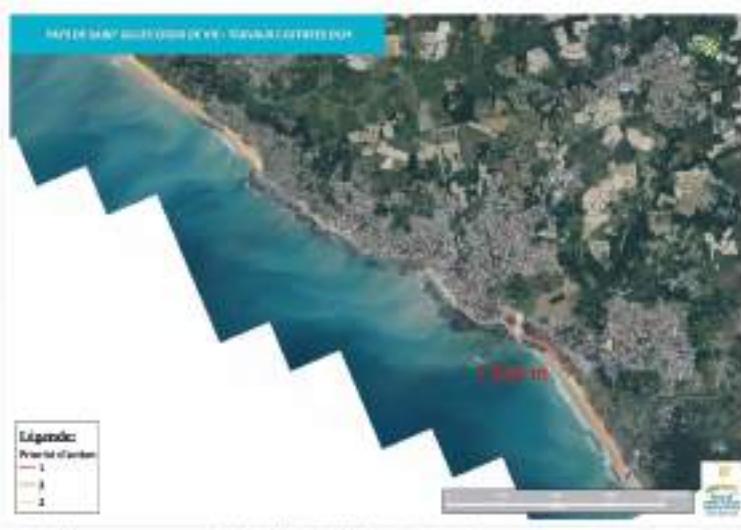


L'entreprise Norois Paysage et l'entreprise RICHER sont donc intervenus fin mai / début juin pour finaliser la pose de clôtures en pied de dune pour le 15 juin.

Face aux difficultés rencontrées, certains sites ont été épargnés par la pose de clôtures (site du Petit Pont et site de la Gachère) après validation du groupe de travail Défense contre la Mer.

Finalement, 12 700 mètres de clôtures ont été posés pour un montant total de 99 406,40 € TTC.

Concernant la pose d'enclos pour la protection des gravellots, l'opération a été réalisée à la charge des communes.



ÉTUDES ET PLAN DE SUBMERSION

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Le premier PAPI du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ayant pris fin en décembre 2021, l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est en cours d'élaboration de son futur PAPI 2. Cette mission de maîtrise d'œuvre a été confiée 2022 à un cabinet d'étude dans le cadre de l'action 1.1 du premier PAPI.

Pour rappel, le précédent PAPI était composé de **51 actions** réparties suivant **8 axes**.

- Axe 0 : animation du PAPI,
- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- Axe 2 : surveillance, prévisions des crues et des inondations,
- Axe 3 : alerte et gestion de crise,
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Axe 6 : ralentissements des écoulements,
- Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

L'achèvement des 51 actions se décompose comme suit :

	Nombre d'actions	Actions réalisées ou réalisées en continu	Actions engagées	Actions non réalisées
AXE 0	1	0	1	0
AXE 1	12	10	2	0
AXE 2	3	3	0	0
AXE 3	7	7	0	0
AXE 4	4	3	0	1
AXE 5	4	2	2	0
AXE 6	6	3	2	1
AXE 7	14	12	1	1
TOTAL	51	40	18	3
PROGRESSION		78%	16%	6%

Fin 2022, sur les 2116 796.83 € HT prévisionnel du PAPI (après deux avenants), 1430 159.89€ HT ont été engagés, soit 68 %.

Certaines actions sont encore en cours, même si le PAPI est administrativement terminé.

Un nouveau PAPI est en cours d'élaboration depuis 2022.

Des ateliers de concertations, avec un panel d'acteurs représentatifs du territoire (élus, associations, professionnels...), ont été réalisés en 2024 et un dernier est prévu début 2025.

Toutefois, les délais d'élaboration de ce nouveau PAPI jusqu'au dépôt du dossier, puis l'instruction par les services de l'État jusqu'à la labellisation peuvent être importants.

Afin de poursuivre les actions entreprises dans le premier PAPI et d'anticiper certaines actions du prochain PAPI, tout en bénéficiant des subventions allouées à ces actions ainsi qu'à l'animation du PAPI, l'Agglomération a entrepris, dans l'attente de la labéllisation du futur PAPI 2, la mise en place d'un Programme d'Etudes Préalable (PEP).

Bien que l'objectif principale du PEP soit d'établir un diagnostic approfondi du territoire et de définir la stratégie et le programme d'actions du PAPI, il permet également d'assurer la transition entre deux PAPI pour une durée maximale de 4 ans.

Le PEP peut comporter des actions sur les axes 1 à 5 (actions de sensibilisation, pose de repères de crue, diagnostics de vulnérabilité, etc.) et/ou des études sur les axes 1 à 7. Hormis la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité, le PEP ne comporte pas de travaux (ni création d'aménagements, ni travaux sur des ouvrages existants).

Le PEP du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été validé par la DREAL le 26 mars 2024 pour une durée de 2 ans.

Il est composé des 6 actions suivantes réparties en 4 axes :

Axe 0 – Animation de la démarche PAPI

- Action 0.1 : animation du programme**

L'objet de cette action est d'animer le PEP jusqu'à la labellisation du PAPI 2.

Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

- Action 1.1 : élaboration d'une stratégie de gestion du trait de côte**

Poursuite de l'action 1.11 du précédent PAPI : élaboration d'une stratégie de gestion durable du trait de côte, en lien avec la stratégie globale du PAPI 2 et les ateliers de concertation prévus entre fin 2024 et 2025.

Axe 5 – Action de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

- Action 5.1 : travaux recommandés de réduction de la vulnérabilité aux inondations**

Aide à 80 % pour les travaux recommandés de réduction de la vulnérabilité aux inondations pour les biens à usage d'habitation ou mixte, dans la continuité des actions 5.3 et 5.4 du précédent PAPI (183 diagnostics réalisés).

Axe 7 – Gestion des ouvrages hydrauliques

- Action 7.1 : étude PROJET et investigations géotechniques pour la mise en protection des enjeux humains et matériaux face aux phénomènes maritimes et fluviaux sur le quai Marie de Beaucaire à Saint Gilles Croix de Vie**

Suite à l'AVP, cette action prévoit une étude PROJET et des investigations géotechniques pour la protection du secteur touché lors de Xynthia.

- Action 7.2 : analyse coût-bénéfice – conformement de la Pège**

Mise à jour de l'analyse économique du projet de 2020, intégrant les nouvelles possibilités d'acquisition foncière.

- Action 7.3 : définition d'une variante de l'étude PROJET pour le conformement de la dune de la Pège**

La variante étudiera une solution ne nécessitant pas un investissement foncier aussi important que celui nécessaire au projet actuel.

Étude du confortement à moyen et à long terme du Perré de Saint Gilles Croix de Vie

Le Pays de Saint Gilles croix de Vie Agglomération, dans le cadre de sa compétence Défense contre la Mer, réalise des travaux de confortement ou d'entretien des ouvrages de protection. Elle surveille également l'évolution et l'état de ces ouvrages afin de programmer les travaux à venir.

Dans ce contexte, des travaux d'entretien d'urgence sur le Perré de Saint Gilles Croix de Vie ont été engagés en 2018. La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a, par la suite, fait établir un diagnostic complet ainsi qu'un état des lieux de la structure. Puis, une réflexion sur la durabilité de l'ouvrage et sur la programmation future par phases de sa réhabilitation (APS) a été menée par le Bureau d'étude ARCADIS en 2019.

Sur ces bases, afin d'affiner le projet, l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a lancé une étude de maîtrise d'œuvre PRO en 2022.

Les objectifs de ces études sont :

- fixer et préciser la solution d'ensemble et les choix techniques,
- préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre,
- déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques,
- établir un coût prévisionnel des travaux décomposés en éléments techniquement homogènes,
- permettre au maître de l'ouvrage, au regard de cette évaluation, d'arrêter le coût prévisionnel de la réalisation de l'ouvrage,
- déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage.

En 2023, des études géotechniques supplémentaires ont été réalisées pour valider les choix techniques proposés.

En 2023, des études géotechniques supplémentaires ont été réalisées pour valider les choix techniques proposés.

Le rapport PROJET a été finalisé début 2024, mais les récents événements climatiques ont permis de constater une augmentation du phénomène de submersion par paquet de mer sur cet ouvrage.

Les habitations et les commerces situés sur et derrière cet ouvrage sont à présent régulièrement inondés et dégradés lors des tempêtes et des grandes marées. L'amplification de ce phénomène a également pour conséquence une vraie problématique de ré-essuyage des eaux résiduelles mais aussi des sédiments charriés par les paquets de mer.

Aussi, la nécessité de prendre en compte ce phénomène grandissant dans le futur réaménagement de cet ouvrage se révèle indispensable au vu du montant des travaux estimé à ce stade.

Ainsi, une étude complémentaire a été lancée en 2024 pour venir compléter l'étude existante en prenant en compte ces phénomènes de submersion. Un candidat sera retenu début 2025 pour mener cette étude.

Élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion du Trait de Côte

Une des actions du PEP est l'élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion de Trait de côte (SLGTC) sur notre territoire. Cette stratégie, qui s'appuiera largement sur les données et mesures de l'Observatoire du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et notamment sur le diagnostic de sensibilité à l'érosion réalisé récemment, permettra l'élaboration de scénarios optimaux à la fois en termes de protection des enjeux, d'impact environnemental et d'efficacité économique sur le littoral à court, moyen et long terme.

Elle s'inscrit dans une démarche de gestion intégrée du littoral et de la mer et vise à contribuer au développement durable du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en tentant de concilier des objectifs de sécurité publique, de préservation de l'environnement, de développement économique et de maintien des usages.

Cette SLGTC est étroitement liée à la stratégie du futur PAPI. Ces stratégies seront complémentaires, l'une plus large et principalement axée sur la submersion (PAPI) et l'autre plus locale tournée vers l'aléa érosion (SLGTC) devront promouvoir une véritable gestion intégrée des milieux incluant les enjeux de préservation de la biodiversité.

L'objectif de l'étude est de définir, pour chaque tronçon de la bande littorale, les modes de gestion les plus adaptés en tenant compte du contexte économique, politique, social et environnemental.

Fin 2024, un appel d'offre est lancé pour l'élaboration de cette stratégie Locale de Gestion du Trait de Côte.

GESTION DES DÉCHETS

Le rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets est défini par le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 qui abroge le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le présent rapport est destiné à présenter le fonctionnement des différents services proposés aux habitants ainsi qu'aux communes ayant délégué la compétence "collecte des déchets" et à expliquer leurs résultats techniques et financiers pour 2024.

Sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le ramassage des déchets ménagers est assuré en régie par le personnel communautaire. Le syndicat départemental TRIVALIS assure, quant à lui, le traitement des déchets collectés.

LES MISSIONS

Collecte des déchets

- Ordures Ménagères et emballages en porte-à-porte
- Points d'Apport Volontaire
- Encombrants à la demande
- Cartons des gros producteurs
- Campings
- Déchets biodégradables des gros producteurs
- Collecte des coquilliers

Gestion des Points d'Apport Volontaire

- Installation
- Maintenance

Actions de communication sur le tri

- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets sont assurées par un ambassadeur du tri qui sillonne le territoire

La facturation de la redevance incitative

- Suivi administratif
- Accueil téléphonique

Gestion du parc des bacs de collecte

- Distribution
- Réparation

Exploitation de 4 déchèteries communautaires

- Suivi des tonnages
- Plannings des agents
- Suivi du taux de fréquentation



LES USAGERS DU SERVICE

- les **ménages** qui habitent sur une des 14 communes de l'Agglomération,
- les **professionnels** (artisans, commerçants, activités tertiaires), dans la limite de la définition des déchets assimilés et volumes acceptés à ce titre,
- les **établissements publics** (services de l'Etat, collectivités locales...).

51 927 foyers

RESSOURCES HUMAINES

59 agents

80 % d'hommes

20 % de femmes



Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

Présentation générale

Territoire desservi

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est constitué des 14 communes suivantes :

- L'AIGUILLON SUR VIE
 - BREM SUR MER
 - BRÉTIGNOLLES SUR MER
 - LA CHAIZE GIRAUD
 - COËX
 - COMMEQUIERS
 - LE FENOUILLER
 - GIVRAND
 - LANDEVIEILLE
 - NOTRE DAME DE RIEZ
 - SAINT GILLES CROIX DE VIE
 - SAINT HILAIRE DE RIEZ
 - SAINT MAIXENT SUR VIE
 - SAINT RÉVÉREND

51 927 foyers

- 14 communes
 - Population du territoire : 52 407 habitants ; population DGF* : 78 029 habitants
 - 51 927 logements dont 24 538 résidences secondaires (47,3 %)
 - 1 753 professionnels collectés par le service public de gestion des déchets ménagers (dont 77 établissements de plein air).

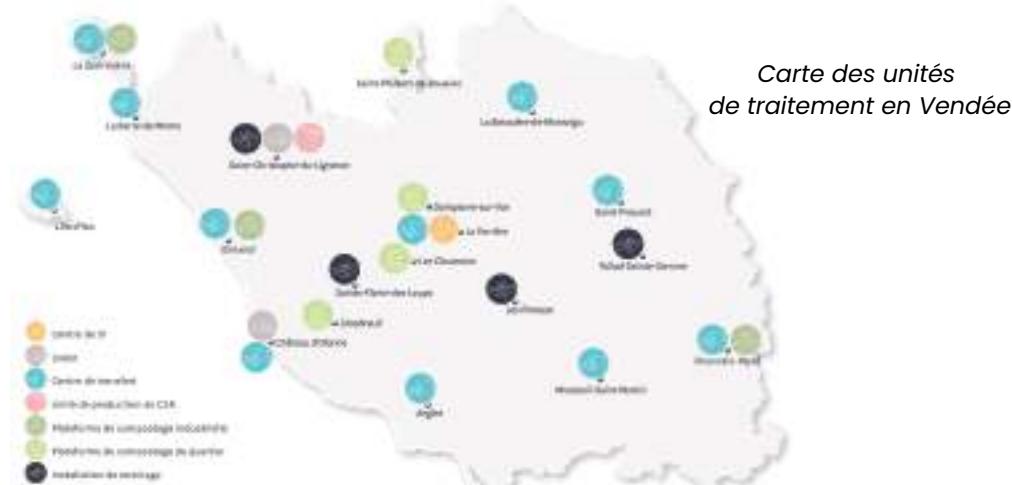
*La population INSEE + le nombre de résidences secondaires + le nombre de places de caravanes sur le territoire de la Collectivité

Organisation de la collecte et traitement

Sur son territoire, l'Agglomération exerce la compétence collecte des déchets ménagers, le ramassage est assuré en régie par le personnel communautaire.

L'exercice de la compétence traitement a été confié au syndicat départemental TRIVALIS.

		Ordures ménagères	Emballages	Papier	Vitre	Déchets verts	Familles, carton, Bois, plastiques DEEE, DDS, DIA...
Compétence PGXW6	Collecte						
	Déchetterie						
Compétence TRIVALS	Transfert (Figure 1)	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Géré par le syndicat	Géré par le syndicat
	Traitement / Valorisation (Figure 2)	Trame mécano-biologique	Centre de tri départemental : Vendée Tri Filière de recyclage	Usines de recyclage	Saint Gobain Chateaubernard (36)	Filière agricole	Filières de traitement





Carte des 17 collectivités adhérentes à TRIVALIS

Financement du service de gestion des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service Régie - Collecte du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est principalement financé par la Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (REOMI).

La prévention des déchets

Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés produits en 2010 correspond à l'indice 100. L'indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant le tonnage par 100 puis diviser par le tonnage de l'année 2010.

Pour le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les ratios sur la production totale de déchets ménagers et assimilés (collecte et déchèteries) sont les suivants :

- Ratio tonnage par habitant 2010 : 774,14 Kg/hab. (pop. DGF = 68 249),
- Ratio tonnage par habitant 2024 : 809,17 Kg/hab. (pop. DGF = 78 029).

L'indice sur la production totale de déchets est donc de 104,52 Kg (contre 105,6 Kg en 2023).



Dans une logique de réduction des déchets, cet indice devrait être inférieur à 100 et baisser d'une année sur l'autre.

La loi n° 2015/992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoit de réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010 et de 50 % d'ici 2025.

Pour le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les ratios sur la production d'ordures ménagères résiduelles et de déchets ultimes de déchèteries sont les suivants :

- ratio tonnage par habitant 2010 : 268,80 Kg/hab. (pop DGF = 68 249),
- ratio tonnage par habitant 2024 : 173,2 Kg/hab. (pop DGF = 78 029) (191,5 Kg/hab. en 2023).

L'indice sur la production totale de déchets destinés au traitement en installation de stockage est donc de 70,96 Kg. Avec une réduction de 35,57 % de la mise en installation de stockage en 2024 vis-à-vis de 2010 à l'issue de la collecte, l'objectif législatif de réduction des 50 % en 2025 n'est pas encore atteint. 2024 améliore cependant ce taux de 5 points au regard de l'année 2023. Actuellement, le mode de traitement par tri mécano-biologique de la partie ordures ménagères résiduelles améliore ce ratio.

Actions de prévention

Animations en milieu scolaire et grand public

Des animations scolaires sont proposées aux écoles primaires sur différents thèmes : l'importance du geste de tri, le recyclage, le compostage et la prévention des déchets.

Ces animations sont réalisées par l'animatrice du tri de la collectivité.

Trivalis propose également aux scolaires de visiter l'usine de traitement mécano-biologique des ordures ménagères Trivalandes ainsi que le centre de tri des emballages Vendée Tri.

En 2024, l'animatrice de l'Agglomération est intervenue dans 18 établissements (scolaires - maternelles et primaires, EHPAD, centre de loisirs et MFR) pour réaliser 82 animations.

1869 enfants sensibilisés

205 adultes sensibilisés

Le compostage individuel et de quartier

Des composteurs sont mis à disposition des foyers, moyennant une participation financière moyenne de 22 €. En 2024, 922 composteurs ont été distribués.

Depuis le lancement de l'opération, en 2014, 5 852 composteurs ont été mis à disposition.



Le territoire compte également 6 sites de compostage collectif sous forme de pavillon de 5 à 10 m³ chacun. Ils équipent les communes de Brétignolles Sur Mer et Saint Gilles Croix de Vie. Ces sites de compostage sont gérés pas des usagers bénévoles assistés par la commune et l'intercommunalité pour les aspects techniques matériels.

Accompagnement des associations

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération accompagne les organisateurs de manifestations dans la gestion de leurs déchets. Des bacs de tri sélectif leur sont mis à disposition gratuitement.



Actions Trivalis sur le territoire

Le syndicat départemental de traitement Trivalis met en œuvre des actions de prévention sur l'ensemble du territoire vendéen. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie bénéficie des campagnes informatives via les différents supports (visuels, audio...).

Une opération ciblée pour les collectivités ayant une forte vocation touristique a été mise en œuvre par Trivalis et s'est déroulée du 18 au 30 juillet 2024, la Team Trivaoù. Cette action a permis de toucher directement les vacanciers.

L'organisation de la collecte des déchets

La pré-collecte

La pré-collecte constitue l'étape entre le moment où l'usager a produit ses déchets et le moment où ils sont pris en charge par l'Agglomération. La collecte en porte à porte concerne 85 % des tonnages des flux ordures ménagères et emballages ménagers du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.

Pour la présentation de ces déchets, suivant leur composition en nombre de personnes, des bacs roulants de 120 à 340 litres sont mis à disposition des foyers. Les bacs ordures ménagères sont équipés d'un dispositif d'identification du foyer permettant ainsi la facturation du service suivant le règlement établi.



La collecte en apport volontaire concerne 100 % du verre et du papier ainsi que 11 % des tonnages des flux ordures ménagères et 27 % des tonnages d'emballages ménagers. Aucun matériel n'est mis à disposition des foyers qui utilisent leurs propres moyens, pour le transport de ces déchets, de leur lieu de production (domicile) au conteneur d'apport volontaire, point de collecte le plus proche. Suivant le maillage du territoire, un déplacement peut engendrer plusieurs centaines de mètres.

Les équipements disponibles pour la collecte en apport volontaire

Sur le territoire, la collecte du verre, du papier et des textiles se fait uniquement en point d'apport volontaire.

Un service d'enlèvement des encombrants à domicile est en place suivant certaines conditions. La quasi-totalité des dépôts se réalise par apport des administrés sur l'une des 4 déchèteries du territoire.

Il est cependant constaté que **67 % des résidences secondaires et 28 % des résidences principales utilisent les conteneurs d'apport volontaire régulièrement pour leurs dépôts d'ordures ménagères.**

11 % des tonnages des flux ordures ménagères
27 % des tonnages d'emballages ménagers
 collectés en apport volontaire



	OMR	Emballages	Verre	Papier	Déchèterie	Textile
Contenant	Conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Bennes	Bornes
Quantité en domaine public	93 conteneurs	126 conteneurs	200 colonnes	186 colonnes	4 déchèteries	26 bornes
Population	78 029	78 029	78 029	78 029	78 029	78 029
Ratio Contenant/Habitant	1 pour 839	1 pour 619	1 pour 390	1 pour 420	1 pour 19 507	1 pour 3 001

Dans son recueil "Développer la collecte de PROXIMITE", CITEO (fusion d'Eco Emballages et Eco Folio) recommande :

- pour les flux ordures ménagères et emballages : 1 point pour 150 à 250 habitants,
- pour les flux verres et papiers : 1 point pour 250 à 350 habitants.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est correctement doté vis-à-vis des ratios annoncés par CITEO pour le verre et le papier (les quantités de papier diminuent) collectés uniquement en apport volontaire. Pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers, l'éloignement du ratio s'explique par la coexistence, sur l'ensemble du territoire, des collectes en porte à porte et en apport volontaire.

Eco TLC préconise une borne textile pour 2 000 habitants, il en faudrait donc 36 sur le territoire alors qu'on en compte actuellement 26. Ceci engendre des problématiques de collecte pour le prestataire, la société « Le Relais ». Le maillage doit être densifié, en accord avec les communes.

Pour les déchèteries, il n'existe pas de ratio équipement/habitant mais plutôt une répartition géographique : 1 déchèterie à moins de 15 à 20 km de chaque usager. De par l'implantation de ses 4 déchèteries, l'Agglomération répond à cet indicateur.

Les déchèteries

L'Agglomération compte **4 déchèteries** accessibles à tous les habitants du territoire. Elles sont situées sur les communes de Brétignolles sur Mer, Coëx, Givrand et Saint Hilaire de Riez.

La gestion des déchèteries est effectuée en régie.

4 sites exploités en régie	La Chaussée à Saint Hilaire de Riez
	Le Peuble à Brétignolles sur Mer
	Le Soleil Levant à Givrand
	Dolbeau à Coëx

Les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération peuvent accéder aux déchèteries via un système de contrôle d'accès. Ils sont limités à 2 m³/jour/foyer.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon la nature et le volume des déchets apportés en déchèterie. Ils sont limités à 2 m³/jour par professionnel (5 m³ pour les végétaux).

L'accès est interdit aux tracteurs agricoles et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.



 Localisation des déchèteries

Déchets acceptés en déchèterie

- plastiques souples
- bois
- carton
- déchets ultimes
- objets valorisables
- polystyrène
- végétaux
- ferraille
- verre
- papier
- plaques de plâtre
- déchets d'équipements électriques et électroniques
- mobilier
- plastiques rigides
- cartouches d'encre
- gravats
- déchets dangereux
- radiographies

Horaires d'ouverture

		Déchèterie de Brétignolles sur Mer	Déchèterie de Coëx	Déchèterie de Givrand	Déchèterie de Saint Hilaire de Riez
LUNDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MARDI	MATIN	8h30 à 12h00 (1)		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00 (1)		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MERCREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
JEUDI	MATIN	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
VENDREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
SAMEDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00

* 18h, du 1^{er} avril au 30 septembre(1) déchèterie de Brétignolles sur Mer fermée le mardi du 1^{er} octobre au 31 marsLa collecte

Elle s'effectue en régie pour l'ensemble des flux ramassés.

2017 a été l'année de la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages. Les tournées de collecte ont subi des modifications importantes pour absorber l'augmentation du tonnage et du volume induit.

En 2018, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a adopté la redevance incitative visant à diminuer les quantités d'Ordures ménagères résiduelles (OMR) et augmenter la part des recyclables. Ceci a entraîné une baisse notable des tonnages des ordures ménagères et une augmentation des emballages.

Ordures ménagères résiduelles (OMR)

Mode de collecte : les usagers du service peuvent utiliser le service en porte à porte (bac individuel) ou en apport volontaire via un maillage du territoire avec 93 conteneurs (hors équipement des campings).

93

conteneurs sur le territoire
(hors équipement des campings)

- 72 % des résidences principales présentent exclusivement en porte à porte,
- 45 % des résidences secondaires utilisent exclusivement les points d'apport volontaire (PAV),
- 25 % des résidences secondaires utilisent exclusivement le porte à porte (30 % les deux services indifféremment).

Fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles

	Janvier - Mars	Avril - Juin	Juillet - Août	Septembre - Octobre	Novembre - Décembre
Ménages	C0,5	C0,5	C0,5	C0,5	C0,5
Campings	C0	C1 à C3	C2 à C7	C1 à C3	C0
Professionnels	C3	C3	C7	C3	C3

C0 = pas de collecte, C0,5 = collecte 1 fois toutes les deux semaines, C1 = collecte 1 fois par semaine, C2= collecte 2 fois, etc.

*Sauf partie agglomérée de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez

Emballages ménagers

Mode de collecte : les ménages et les professionnels peuvent utiliser le service en porte à porte (bac individuel) ou en apport volontaire via un maillage du territoire avec 126 conteneurs (hors équipement des campings).

La collecte des emballages ménagers des campings s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.

Verres ménagers

Mode de collecte : sur l'ensemble du territoire, quel que soit le producteur, la collecte du verre ménager s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.

Journaux – revues – magazines

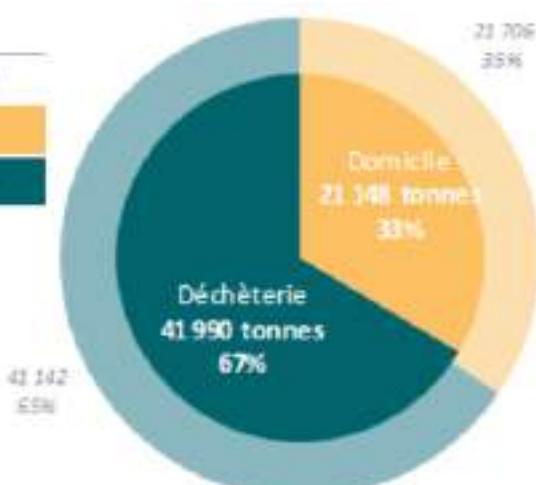
Mode de collecte : sur l'ensemble du territoire, quel que soit le producteur, la collecte des journaux – revues- magazines s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.

Brigade propreté

Suivant la saisonnalité, 2 à 4 équivalents temps pleins sont affectés au maintien du niveau de la propreté des points d'apport volontaire. La mission de ces agents contribue à l'accompagnement des communes pour l'exercice de leur compétence propreté urbaine dans laquelle entre la gestion des dépôts sauvages (compétence communale).

Bilan sur la collecte des déchetsDonnées générales

Tonnages	2023	2024
totales	62 848	63 139
Domicile	21 706	21 348
Déchèterie	41 142	41 990



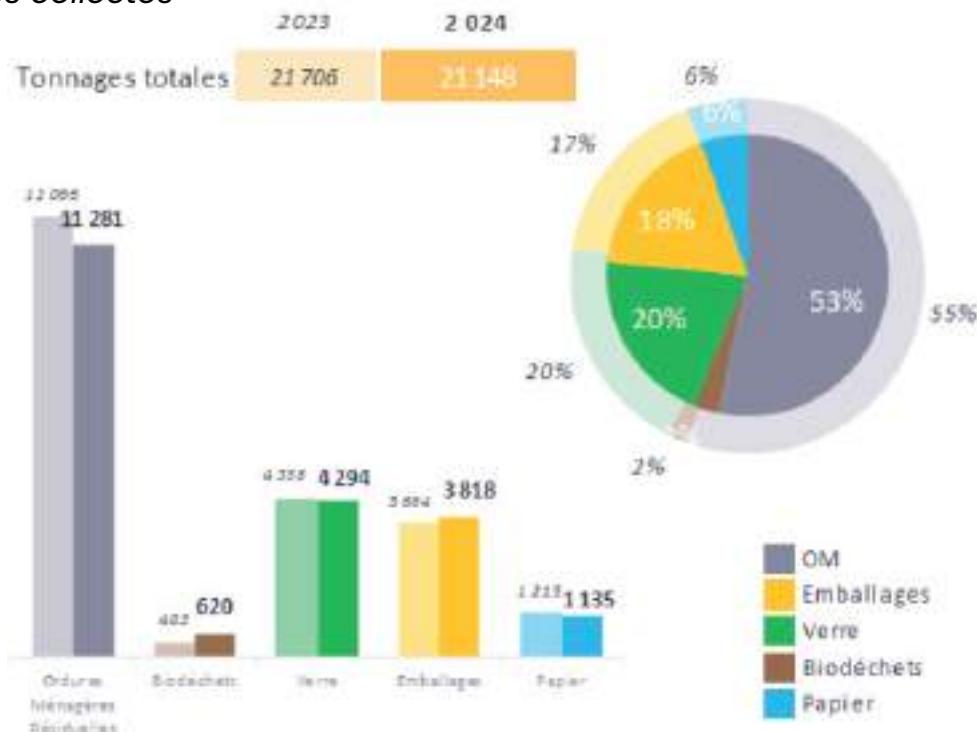


- En 2024, 21 148 tonnes de déchets ont été collectées contre 21 706 tonnes en 2023.
- 41 990 tonnes de déchets ont été déposées en déchèterie, 41 142 tonnes en 2023.

Comparée à 2023, l'année 2024 est marquée par les tendances suivantes :

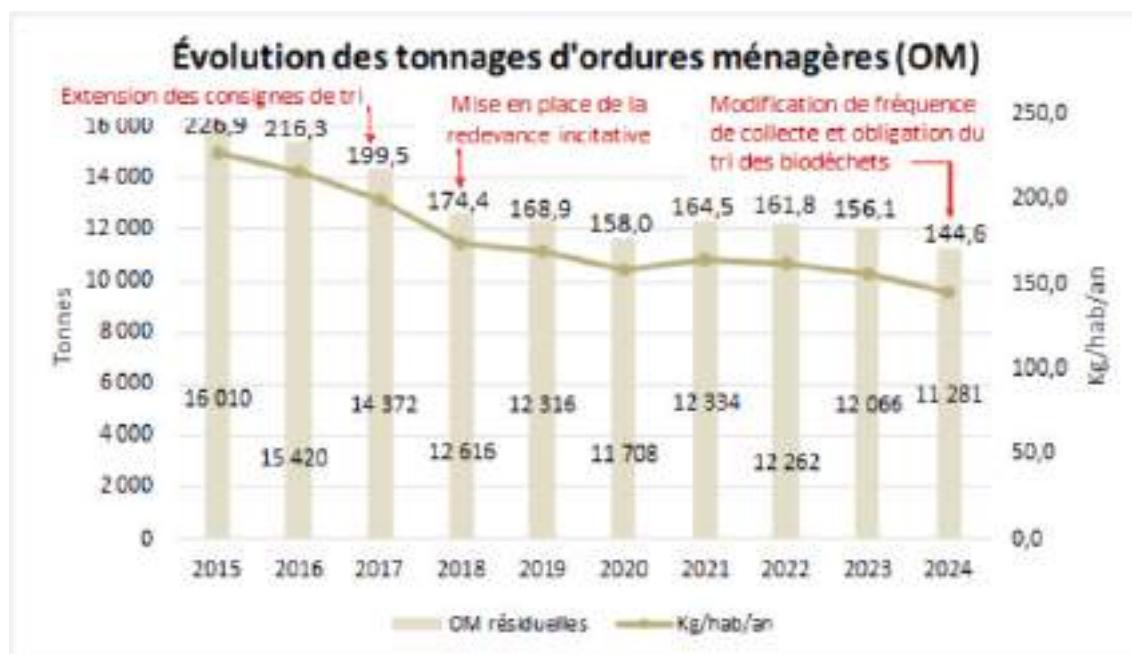
- une diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles de - 6,5 % (- 785 tonnes),
- une diminution des tonnages papier de 6,5 % (- 80 tonnes),
- une augmentation des tonnages de biodéchets des professionnels de + 53,9 % (+ 217 tonnes),
- une diminution des déchets ultimes en déchèteries de - 18,6 % (- 509 tonnes),
- une augmentation des tonnages bois de + 116,8 % (+ 1 658 tonnes),
- une diminution des tonnages d'ameublement de - 34,6 % (- 934 tonnes),
- une augmentation des plastiques rigides de + 29,7 % (+ 128 tonnes).

Tonnages collectés



Ordures ménagères

En 2024, 11 281 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées sur le territoire.



Depuis l'adoption des nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en 2017 et de la tarification incitative, l'évolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées est contenue.

En 2024, le changement de fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (d'une fois par semaine à une fois toutes les deux semaines) et l'obligation de tri des biodéchets ont accentué la baisse de la production par habitant.

Les graphiques suivants distinguent la collecte "ménages" de la collecte assimilée "hors ménages".



La fluctuation mensuelle des tonnages est marquée par la typologie touristique du territoire. Entre février et août, les tonnages des ménages sont à peine doublés, de 609 T à 1 045 T, alors que ceux des hors ménages sont multipliés par 15 passant de 47 T à 774 T. En moyenne sur l'année, les hors ménages représentent 29,6 % des tonnages, une variation qui va de 6,0 % en janvier à 74,0 % en août.

L'incidence touristique sur les tonnages ordures ménagères est essentiellement marquée par les activités professionnelles.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération		Vendée	France
Ménages uniquement	Ménages + Hors ménages		
111,6 kg/hab.	144,6 kg/hab.	124,4 kg/hab.	246 kg/hab.

*Source ADEME

Malgré la caractéristique touristique du territoire, en population DGF, la production d'OMR à 111,6 Kg/hab/an est légèrement en dessous du territoire vendéen ; si la production hors ménages y est intégrée, ce ratio est alors de 144,6 Kg/hab/an ce qui souligne le poids des déchets des professionnels (restaurateurs, campings...) sur le territoire.

La collecte sélective

Les matériaux concernés par la collecte sélective sont les suivants :

- les emballages,
- les bouteilles, les bocaux et les flacons en verre,
- les papiers : journaux, revues, magazines, enveloppes avec ou sans fenêtre...

En 2024, 9 247 tonnes de ces matériaux ont été ramassées sur l'ensemble du territoire.

Les ratios annuels 2024 en Kg/habitant DGF sont les suivants :



Déchets TRIÉS et VALORISÉS

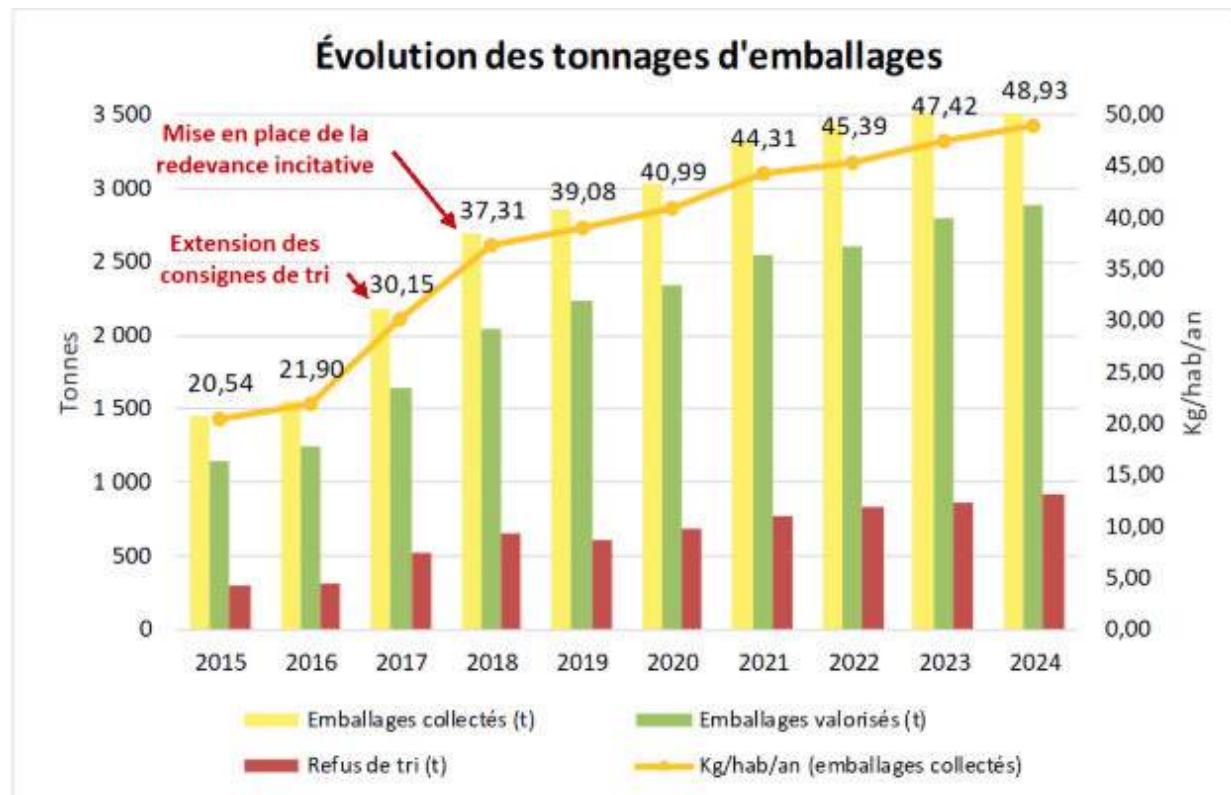
	Pays de Saint Gilles	Vendée
Emballages	118,5	108,6
Papiers	48,9	43,9
Verre	14,5	14,3
	55,0	50,4

Pays de Saint Gilles

Vendée

Les emballages

La collecte en porte à porte des ménages s'effectue toutes les deux semaines (C 0,5) sur tout le territoire avec une exception pour les 3 communes littorales (Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez) dont la fréquence est hebdomadaire (C1) en juillet et août.



Entre 2023 et 2024, les tonnages d'emballages collectés ont augmenté de 4,2 %, le taux de refus augmente légèrement à 24,25 % du tonnage collecté (23,74% en 2023).

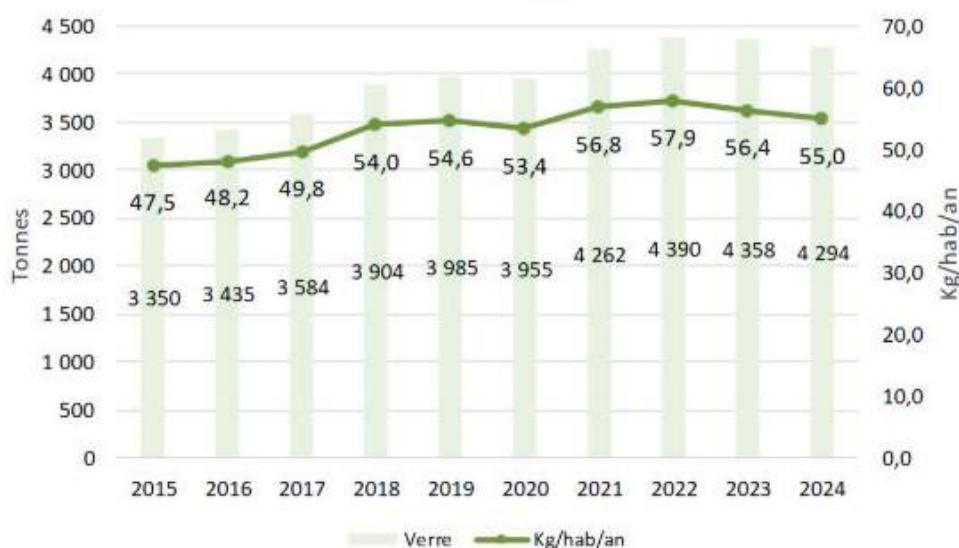
Le verre et les journaux-revues-magazines

Le verre ménager et les journaux-revues-magazines sont exclusivement collectés en apport volontaire.



Depuis 2019, le ratio Kg/hab/an des journaux-revues-magazines collectés a baissé de 37,5 % à 114,5 Kg/hab/an en 2024. Cette baisse s'enregistre dans les mêmes proportions sur tout le département.

Évolution des tonnages du verre



Avec 55 Kg/hab/an, le ratio de collecte du verre est supérieur de 10 % à celui du territoire vendéen.

Tonnages déposés en déchèterie

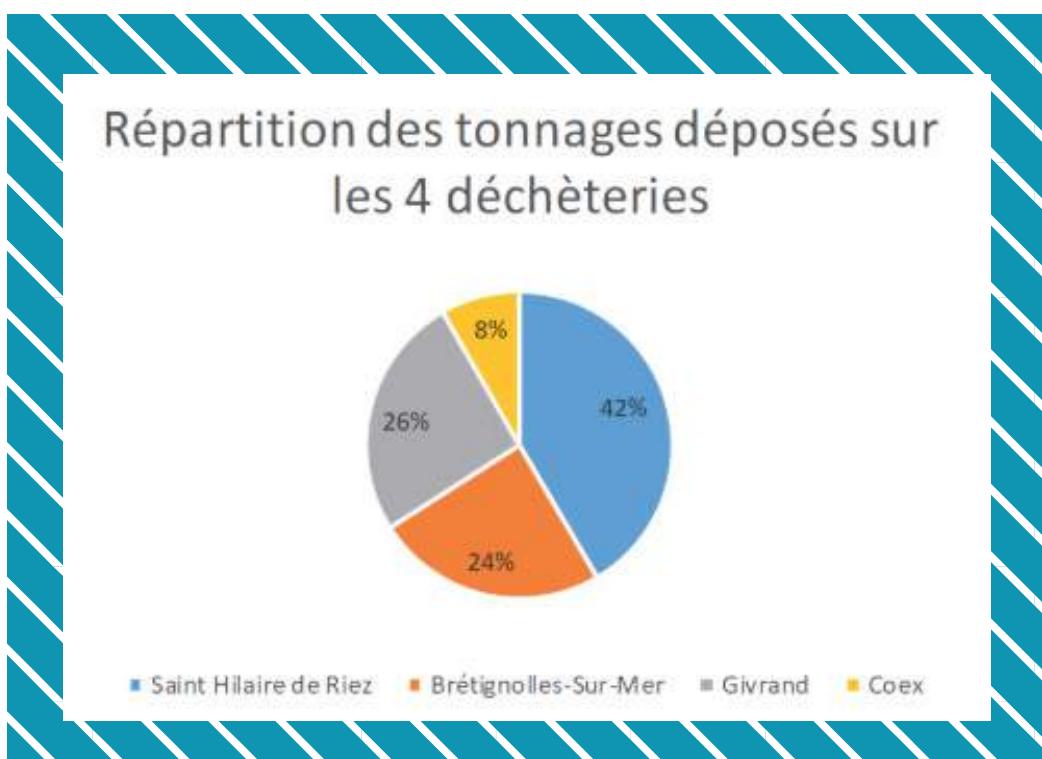
Au total, 41 142 tonnes ont été collectées en 2023 dans les 4 déchèteries du territoire.

ANNÉES	2022		2023		2024		Évolution 2023-2024		
	Population desservie	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an		
TOTAL Déchèteries	75 782	39 233	507,7	41 142	527,3	41 991	538,1	2,1%	848,4
TOTAL Déchèt.hors déchets verts	27 176	27 421	351,7	351,4	26 907	344,8	-1,9%	148,9	
Déchets Verts	12 057	156,04	156,04	13 722	175,85	15 084	193,31	9,93%	1362,2
Cartons industriels	1 167	15,10	15,10	1 169	14,98	1 178	15,09	0,74%	8,7
Ferrailles	1 060	13,72	13,72	1 033	13,24	1 160	14,87	12,30%	127,1
Bois	1 302	16,85	16,85	1 419	18,19	3 077	39,43	116,78%	1657,6
Déchets ultimes	3 089	39,98	39,98	2 739	35,10	2 230	28,58	-18,57%	-508,5
Gravats	15 946	206,37	206,37	15 946	204,35	15 393	197,27	-3,47%	-552,6
Déchets diffus spécifiques	247	3,20	3,20	259	3,32	254	3,26	-1,89%	-4,9
Déchets d'équipement électrique	789	10,21	10,21	828	10,61	845	10,83	2,09%	17,3
Plastiques rigides	447	5,78	5,78	432	5,53	560	7,17	29,68%	128,1
Plastiques souples	63	0,82	0,82	66	0,84	63	0,81	-3,50%	-2,3
Polystyrène	26	0,34	0,34	25	0,33	25	0,32	-0,39%	-0,1
Souches	473	6,12	6,12	460	5,89	-	-	-100,00%	-459,9
Amiante	52	0,67	0,67	33	0,42	36	0,46	9,82%	3,2
Ameublement	2 285	29,57	29,57	2 698	34,57	1 764	22,61	-34,61%	-933,7
Plaques de Plâtre	230	2,98	2,98	316	4,04	322	4,12	1,96%	6,2

De 2023 à 2024, la quantité de déchets déposés en déchèteries progresse de 2,1 % en tonnage. Cette hausse tient son origine par le flux des déchets verts qui progresse de 9,9 % alors que la somme des autres flux diminue de 1,9 %. Avec un ratio de collecte en déchèteries de 538 Kg/hab/an quand la moyenne départementale est à 355 Kg/hab/an, le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie se distingue par des chiffres relativement élevés.

La mise en place de l'organisation de la collecte des flux de déchèteries suivant les consignes des éco organismes des nouvelles filières, en lien avec les dispositions de la loi AGEC, font fortement varier les flux déchets ultimes, bois, plastiques, ferraille, ameublement. Ces 5 flux rassemblés augmentent de 5,66 % soit 471 tonnes de plus apportées en déchèteries (+ 6,0 Kg/hab./an). Si les déchets ultimes baissent de 18,57 %, avec les nouvelles consignes le tonnage du bois est doublé.

Il est à noter que le captage départemental annuel en déchèteries est de 107,0 Kg/hab/an pour les déchets végétaux et de 100,6 Kg/hab/an pour les gravats alors qu'il est respectivement de 177,6 Kg/hab/an et 206,4 Kg/hab/an sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Ces chiffres et le gisement important de « souches » soulignent l'importance des volumes déposés par les professionnels en déchèteries.



Le traitement des déchets

Les sites de traitement

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères collectées sont déposées au centre de transfert de Givrand (85) avant d'être acheminées à l'usine de tri mécano-biologique "Trivaland" à Saint Christophe du Ligneron (85).

La collecte sélective

Les emballages sont transférés sur l'installation de Givrand pour être ensuite dirigés vers le centre de tri départemental Vendée Tri à La Ferrière (85).

Les déchets papiers et verres sont entreposés au centre de transfert de Givrand puis évacués et valorisés dans les filières dédiées.

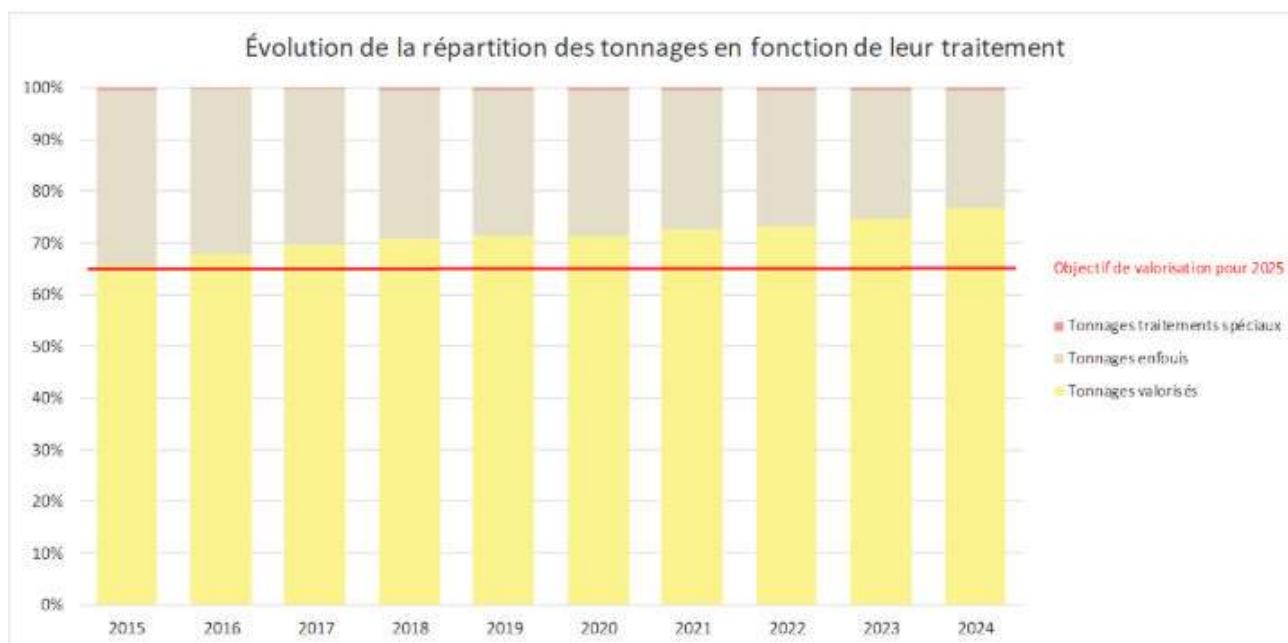
Les tonnages traités

Les tonnages traités sont présentés en lien avec ceux de 2015, année en référence précédent la démarche de mise en place de la redevance incitative au tri (effective en 2018).

ANNEES	2015	...	2018	...	2022	2023	2024	2018-2024
Valorisation collecte sélective	6 474	...	8 059	...	8 727	8 770	8 941	36,1%
Valorisation déchèteries	29 591	...	31 994	...	35 845	38 112	39 471	33,4%
Sous-total valorisés (en T)	36 065	...	40 053	...	44 572	46 882	48 412	34,2%
Ordures ménagères résiduelles	16 010	...	12 616	...	12 262	12 066	11 281	-29,5%
Refus de tri	304	...	652	...	841	870	926	204,6%
Déchets ultimes	2 436	...	3 192	...	3 089	2 739	2 230	-5,5%
Sous-total élimination (en T)	18 750	...	16 460	...	16 192	15 674	14 437	-23,0%
DMS, amiante...	205	...	191	...	299	292	290	41,4%
Sous-total traitement spéciaux (en T)	205	...	191	...	299	292	290	41,4%
Total (en T)	55 020	...	56 704	...	61 064	62 849	63 140	14,6%
Population DGF	70 548	...	72 339	...	75 782	77 270	78 029	10,6%
Production totale de déchets en Kg/hab DGF	780	...	784	...	806	813	809	3,8%

L'extension des consignes de tri pour la partie collecte et les nouvelles filières de valorisation en déchèteries permettent d'augmenter la part des déchets valorisés.

Ces dernières années, les fluctuations les plus importantes sont observées en déchèteries, installations où transitent 2/3 des déchets.



Indicateurs économiques

Le tableau ci-dessous est issu de la matrice des coûts exportée de SINOE, la base de données de l'ADEME. Cet outil permet de se comparer avec des référentiels nationaux et régionaux suivant des règles de remplissages identiques. Les données de la matrice diffèrent du compte administratif. Le tonnage des gravats de déchèteries n'est pas pris en compte.

	FLUX DE DÉCHETS ANNÉE 2024									
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages ménagers	Vaisselle Asport volontaire	Papiers Asport volontaire	Déchèteries	Déchets des Professionnels	Encombrants Porte à porte	Cartons des professionnels	Compostage (prévention)	Total
Coûts de collecte	1 642 892 €	1 607 206 €	228 594 €	179 049 €	1 682 448 €	198 844 €	51 410 €	79 896 €	71 815 €	5 838 958 €
Coûts de traitement	2 583 181 €	1 209 959 €	61 615 €	16 285 €	2 349 150 €	56 679 €	0 €	9 250 €	23 368 €	8 309 480 €
Recettes	9 580 €	1 780 481 €	143 875 €	139 696 €	430 089 €	126 €	80 €	67 880 €	0 €	2 641 820 €
TVA	210 963 €	147 456 €	12 561 €	9 064 €	167 862 €	13 739 €	863 €	6 430 €	12 383 €	580 431 €
Total	4 427 246 €	1 214 140 €	168 795 €	64 725 €	3 569 462 €	267 136 €	52 180 €	26 699 €	107 066 €	8 987 949 €
Tonnages*	11 281	3 818	4 240	1 135	41 980	620	36	185		83 285
Coûts en €TTC/T	392 €	318 €	37 €	57 €	87 €	431 €	1 449 €	162 €		158 €

* hors gravats de déchèteries

Les coûts de gestion globale se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée	Montant annuel de la prestation	Echéance
GRIVET FILS SARL	Entretien réparation mécanique poids lourds	Marché public	1 an à compter du 01/07/2024 renouvelable 3 fois	420 395,28 € TTC	30/06/2028
COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	Fourniture de carburants	Marché public	1 an à compter du 26/12/2022 renouvelable 3 fois	462 808,55 € TTC	25/12/2026
CHOUTEAU PNEUS CHALLANS	Entretien réparation et reprise pneumatiques que poids lourds	Marché public	1 an à compter du 20/10/2024 renouvelable 3 fois	73 751,27 € TTC	19/10/2028
SIMPLICITI	Fourniture, maintenance et assistance du système d'identification des bacs	Marché public	1 an à compter du 14/03/2022 renouvelable 3 fois	37 257,41 € TTC	13/03/2026
SLI BLANCHISSERIE	Location et entretien des vêtements de travail	Marché public	1 an à compter du 12/02/2021 renouvelable 3 fois	29 228,99 € TTC	11/02/2025

Compte de résultat du service Régie - Collecte

Section Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

Libellé	CA 2024
Atténuation de charges (remboursements frais de personnel, ...)	178 019,86
Produits des services (REOMI, vente composteurs, ...)	11 012 428,05
Dotations et participations	0,00
Autres produits de gestion courante	302 916,14
Produits exceptionnels (Vente de bacs, de conteneurs, ...)	157 859,00
Reprise sur amortissements et provisions	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	11 651 223,05
<i>résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>1 871 460,25</i>
<i>opérations d'ordre entre sections</i>	<i>88 388,00</i>
TOTAL RECETTES	13 611 071,30

Le financement du service est principalement assuré par la facturation de la Redevance des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), dont le montant représente plus de 98 % des produits des services.

La redevance facturée aux foyers du territoire est affichée comme reposant sur la quantité d'ordures ménagères résiduelles produites. Or, tous les flux de déchets présentent un coût, celui du flux emballages en porte à porte est d'ailleurs proche de celui des OMR en porte à porte.

Le service de collecte des encombrants en porte à porte (sur demande/inscription et limité à 1 fois par an) reste particulièrement onéreux.

Le barème tarifaire de la R.E.O.M.I est calculé en fonction des services rendus, il comprend notamment :

- la collecte des ordures ménagères en porte à porte et en points d'apport volontaire,
- la collecte des emballages en porte à porte et en points d'apport volontaire,
- la collecte des verres et des journaux, revues, magazines en points d'apport volontaire,
- le transport et le traitement des ordures ménagères,
- le transport, le tri et la valorisation des déchets recyclables,
- la collecte, le transport et le traitement des déchets issus des déchèteries,
- l'équipement des habitants en moyen de pré-collecte,
- la gestion globale du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés (les achats de matériels et fournitures, les impôts, taxes, les charges de personnel, les charges de gestion courante, les charges financières, les charges exceptionnelles, les amortissements et provisions, les dépenses d'investissement nécessaires au fonctionnement du service).

La facturation s'effectue après chaque semestre échu, soit en juillet pour le 1^{er} semestre et en janvier N+1 pour le 2^e semestre.

Une facturation mensuelle est lancée pour les foyers quittant le territoire dans le mois.

Les dépenses de fonctionnement :

Libellé	CA 2024
Charges à caractère général (Carburant, entretien - réparations, assurances, ...)	1 864 218,97
Charges de personnel (salaires - GVT - point d'indice - ...)	3 589 269,49
Autres charges de gestion courante (Cotisation TRIVALIS - créances irrécouvrables, ...)	4 444 649,41
Charges financières (intérêts d'emprunts)	12 923,18
Charges exceptionnelles (dégrevement de facturation)	17 396,80
Dotations aux provisions (paiement CET)	116 462,93
TOTAL DEPENSES REELLES	10 044 920,78
<i>virement à la section d'investissement</i>	
<i>opérations d'ordre entre sections (Amortissements)</i>	<i>924 530,99</i>
TOTAL DEPENSES	10 969 451,77

Après les charges de personnel, l'entretien des véhicules de collecte pour 545 110,80 € et le carburant pour 400 686,43 € représentent les principales charges de fonctionnement du service.

La cotisation Trivalis, à hauteur de 4 256 784 €, englobe l'ensemble des dépenses de traitement.

La répartition des charges et recettes de traitement est présentée dans le tableau ci-après. La différence entre le montant de cotisation versé pour l'exercice (4 256 784 €) et les dépenses réelles (4 129 811 €) fait l'objet d'une régularisation en année N+1.

Répartition des dépenses de traitement 2024 (participation au Syndicat de Traitement des déchets TRIVALIS)	
OM	2 586 088 €
BIODECHETS	58 497 €
TOUT VENANT	572 975 €
DECHETERIES Autres flux	1 799 776 €
TRI	1 109 128 €
REFUS DE TRI	178 733 €
TOTAL DEPENSES 2024 EN HT (1)	6 305 197 €
Reventes matériaux emballages	405 674 €
Produits soutiens Eco-organisme	1 616 831 €
Reventes produits déchèteries (cartons, ferailles...)	229 173 €
Produits soutiens Eco-organisme TRI déchèteries	257 754 €
TOTAL RECETTES 2024 (2)	2 509 442 €
TOTAL REALISE 2024 HT (1) - (2)	3 795 755 €
TVA ACQUITTEE	334 056 €
TOTAL REALISE 2024 TTC	4 129 811 €

La contraction des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement du budget gestion des déchets laisse apparaître **un résultat de fonctionnement excédentaire sur l'exercice 2024 de 1 606 302,27€.**



Section investissement

Les recettes d'investissement :

Libellé	CA 2024
FCTVA	227 616,78
Subventions (Département + Région + ADEME) pour les véhicules à Hydrogène	353 274,88
Excédent d'investissement reporté	3 000 877,27
Amortissements	924 530,99
TOTAL RECETTES	4 506 299,92

176 000,00 € Département

106 174,88 € Région

71 100 € ADEME

L'excédent d'investissement va permettre d'autofinancer une partie du renouvellement des installations (déchèteries), du matériel (véhicules) et des moyens pour développer le tri des biodéchets.

Les dépenses d'investissement :

Libellé	CA 2024
Remboursement du capital des emprunts	40 000,00
Investissements (camion, conteneurs, travaux en déchèteries ...)	1 014 745,23
Opérations d'ordre	88 388,00
TOTAL DEPENSES	1 143 133,23

Les principaux investissements sont du matériel roulant pour un peu plus de 700 000€, des conteneurs de collecte pour 257 000 € environ et des travaux en déchèteries pour 46 000 €.

Le résultat de l'exercice en section investissement est excédentaire de 3 363 166,69 €.

Conclusion et perspectives

Les dispositions relatives au tri des biodéchets et le changement de fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles contribuent à une baisse notable de ce flux de 6,5 %.

D'une manière générale, les quantités de déchets collectées restent stables (-2,6 %)

Sur la partie déchèterie, les tonnages sont beaucoup moins maîtrisés. La mise en place de nouvelles filières matériaux en lien avec les obligations légales de responsabilité élargie du producteur font que ces installations sont en pleine mutation avec des conséquences techniques et financières non négligeables. Certains ratios de collecte en déchèterie sont anormalement élevés (déchets verts, gravats...).

La réduction de la fréquence de collecte permet de contenir un budget qui subit l'inflation et les taxes qui s'appliquent sur le traitement.

Les perspectives pour l'année 2025 seront dans la continuité de 2024 :

- généraliser la diminution des fréquences de collecte en porte à porte des ordures ménagères et optimiser les circuits, afin d'ajuster le service au plus près des besoins des usagers,
- renforcer le compostage individuel ainsi que le compostage collectif pour les particuliers,
- rationnaliser la collecte des biodéchets auprès des professionnels,
- travailler sur la prévention des déchets,
- renforcer la communication sur le service et son fonctionnement (le compostage, le tri, le zéro déchet, comment consommer moins de plastique...).

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Depuis le 1er janvier 2018, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération exerce la compétence d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées (collectif et non collectif). Les biens nécessaires à l'exécution de la compétence sont mis à disposition de l'Agglomération.

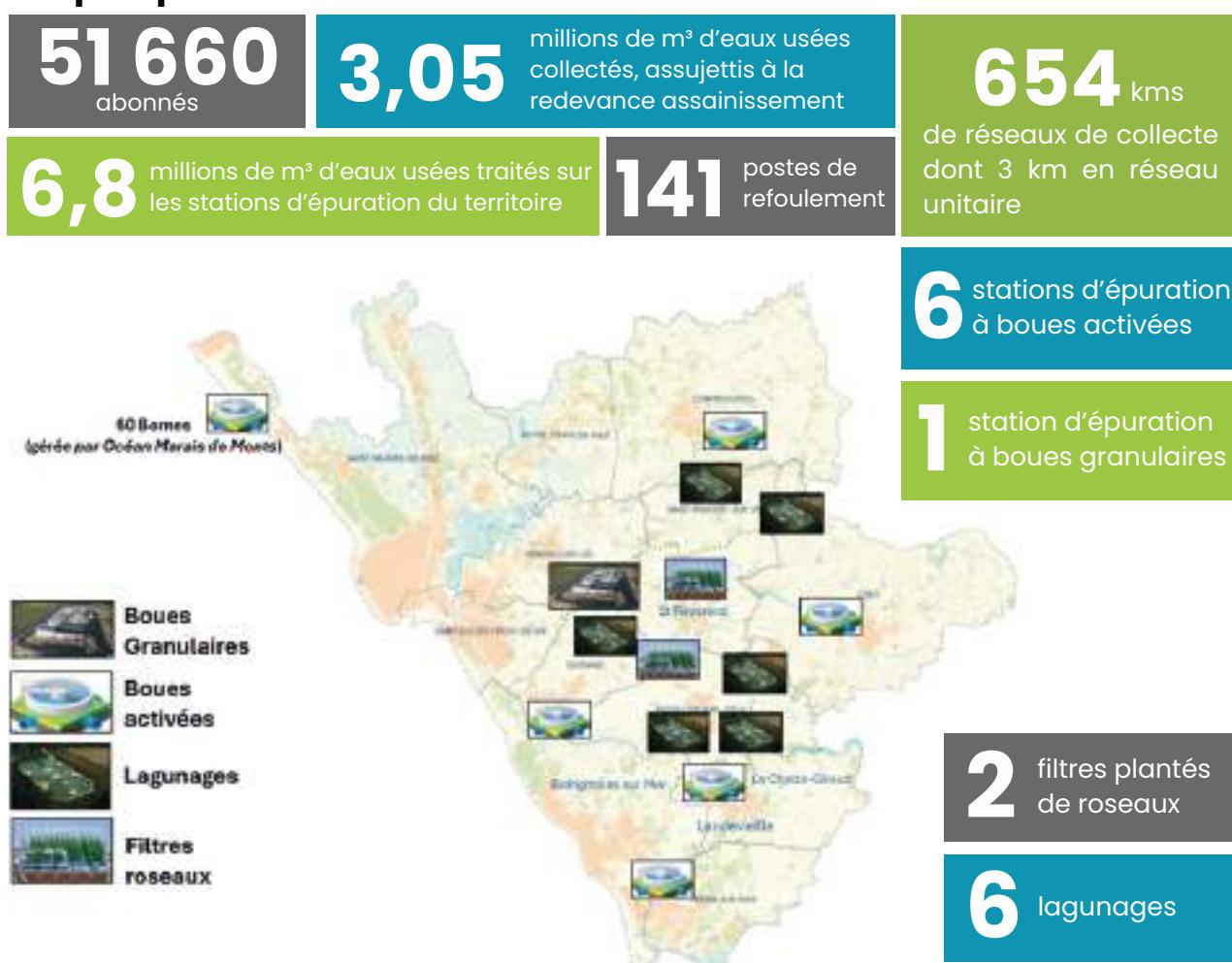
EAUX USÉES – COLLECTIF

L'assainissement en réseau

Les missions principales du service

- Délimiter les zones relevant de l'assainissement collectif et non collectif (zonage d'assainissement eaux usées),
 - Contrôler les raccordements au réseau public
 - Réaliser la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, et l'élimination des boues produites.

En quelques chiffres

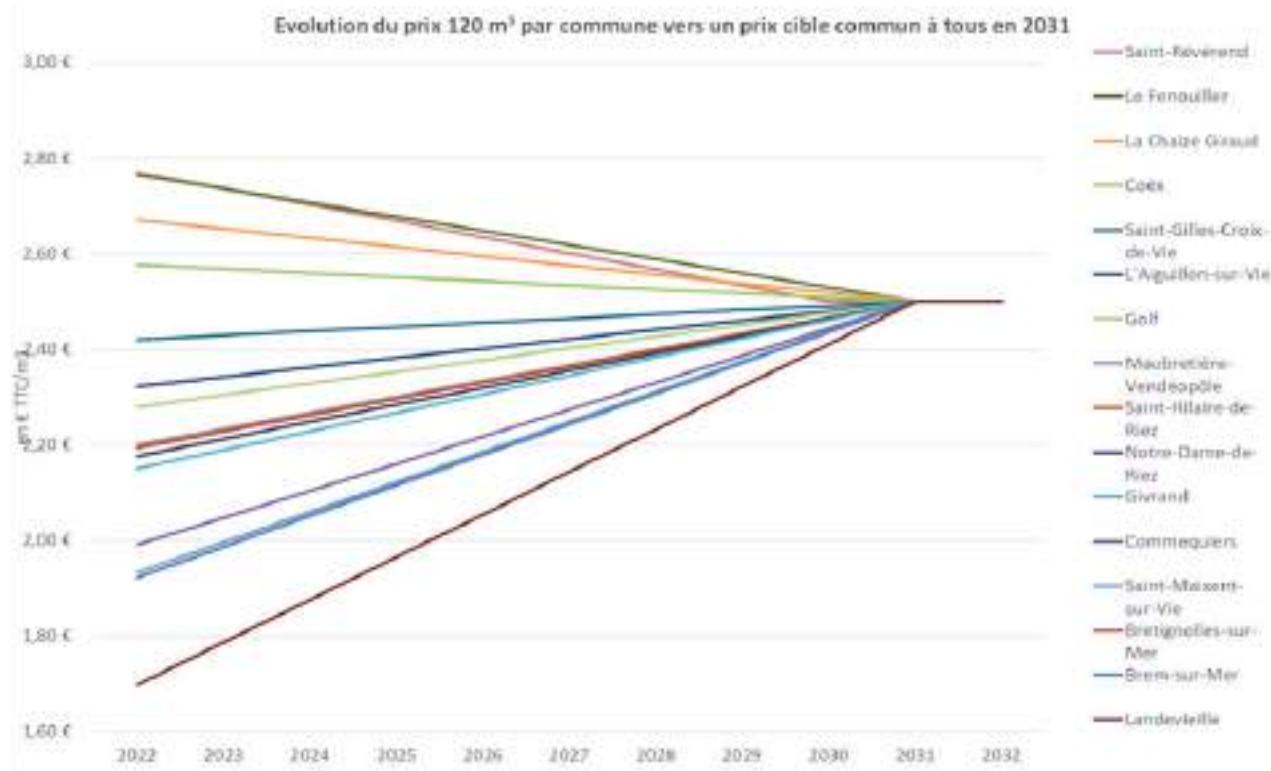


Le financement du service

La redevance assainissement

La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (ex : un puits), un forfait au m³/an/hab est appliqué.

La tarification de l'année 2024 s'est pour sa part inscrite dans la continuité des années 2022 et 2023. En effet, une harmonisation des tarifs de chaque collectivité pour atteindre un tarif unique avait été votée par le Conseil Communautaire courant 2021 avec pour objectif à horizon 2031, un tarif de 2,50 € TTC/m³ (base 120 m³). La synthèse graphique de la convergence par commune est présentée ci-dessous.



Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement des eaux usées. **Le montant de cette participation a été uniformisée sur les 14 communes du territoire, il s'élève à 1750 €** pour les immeubles d'habitations individuelles neufs (des tarifs spécifiques sont appliqués pour les autres types de construction, voir délibération) depuis le 1^{er} janvier 2024.

Règles et mode de fonctionnement du service

Contrôle des raccordements dans le cadre de vente immobilière

Le contrôle est rendu obligatoire par un arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération depuis le 28 juin 2018, il doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

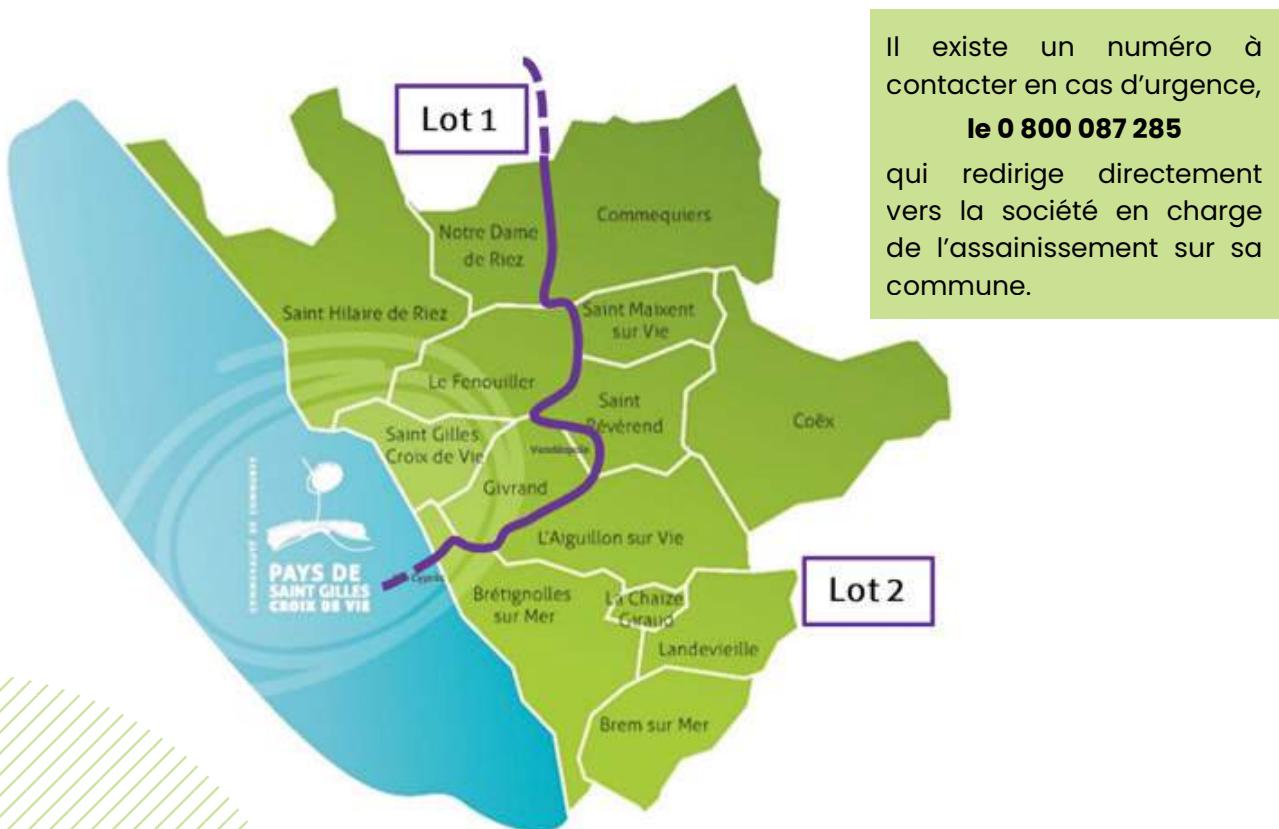
Les travaux de raccordement / viabilisation

Les travaux de raccordement des nouvelles constructions à un réseau d'assainissement des eaux usées existant sont à la charge des demandeurs. Ils doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise agréée par la Communauté d'Agglomération dont la liste est fournie aux demandeurs.

Mode d'exploitation des ouvrages – Gestion des urgences

Sur proposition du Conseil d'Exploitation "Assainissement", le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 a décidé la mise en place d'une régie indirecte avec des marchés de prestations de service avec un allotissement géographique (2 lots).

Les prestations ont démarré au 1er janvier 2022 pour une durée de 4 ans reconductible deux fois par période de 1 an. En raison de date de fin de contrats de Délégation de Service Public, la prestation de service du système d'assainissement de Coëx est assurée par Véolia depuis le 1er juin 2023 et celle du système de Commequiers depuis le 1^{er} janvier 2024.



La dette

La dette du budget ASSAINISSEMENT REGIE du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération s'élève au 31/12/2024 à 21 965 515.58 €.

EAUX USÉES - NON COLLECTIF

L'assainissement par installation particulière chez les usagers

Les missions principales du service

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'Assainissement Non Collectif (ANC),
- Contrôler les installations d'ANC,
- Les missions du SPANC ont été redéfinies précisément par l'arrêté du 27 Avril 2012 (modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009),
- Les contrôles assurés par le SPANC sont les suivants :
 - le contrôle de conception de l'étude de filière ANC,
 - le contrôle de bonne exécution des travaux d'ANC avant remblaiement,
 - le contrôle de bon fonctionnement : contrôle périodique obligatoire. Tous les 4 ans pour les ANC non conformes, tous les 8 ans si absence de non-conformité ou conformes,
 - le contrôle de vente dans le cas d'une cession immobilière.

En quelques chiffres

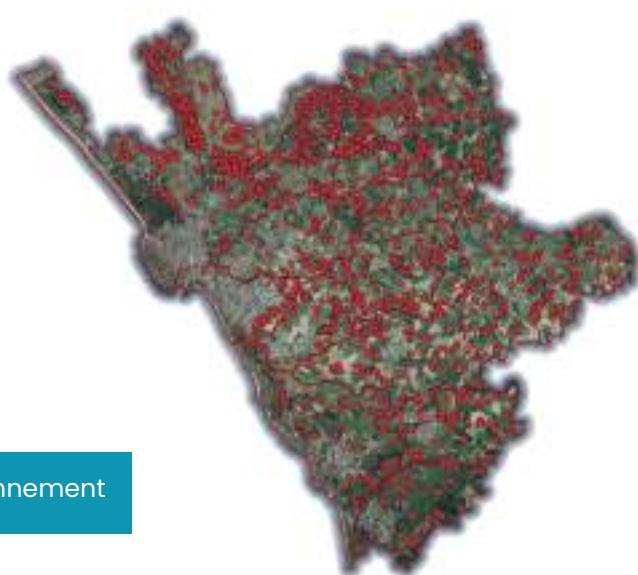
2 282 installations

92 contrôles de conception

24 contrôles de vente

68 contrôles de bonne exécution

1 602 contrôles de bon fonctionnement



Le financement du service

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet de redevances qui en assure ainsi l'équilibre financier. Ces redevances sont liées aux différents types de contrôles réalisés par le service (conception, bonne exécution sur le terrain après travaux, bon fonctionnement, avant une cession immobilière...).

Conformité

Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif est un indicateur qui a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Nombre d'installations contrôlées conformes, mises en conformité ou ne présentant pas de risque (VP.166 + VP267)	Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service (VP.167)	Taux de conformité année N en %	Taux de conformité année N-1 en %
1 852	2 282	81	80

Programme de subvention

Depuis 2019, l'Agglomération propose une aide financière pour la réhabilitation des assainissements non conformes, pour les propriétés privées acquises avant 2011. En 2020, cette aide a été modulée en fonction des revenus de l'année N-1, selon les barèmes nationaux fixés par l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Un règlement de subvention précise les modalités d'attribution de l'aide. Le taux de subvention potentiellement applicable est attribué, pour un plafond de 11 000 € TTC de travaux selon les conditions suivantes :

- ménages aux ressources très modestes : 50 % (aide maximale de 5 500 €),
- ménages aux ressources modestes : 35 % (aide maximale de 3 850 €),
- autres ménages : 20 % (aide maximale de 2 200 €).

Pour les assainissements acquis APRES le 1er janvier 2011, une aide forfaitaire de 500 € peut être attribué aux ménages aux ressources très modestes.

En 2024, 46 555 € ont été engagés pour 14 projets de réhabilitation, ce qui représente un montant total de travaux et étude de filière de 160 476 €.

EAUX PLUVIALES

Les missions principales du service

- Maîtrise des pollutions pour les faibles pluies : préserver ou restaurer la qualité des milieux récepteurs par la maîtrise des flux en temps de pluie et la limitation des phénomènes d'érosion, favoriser l'alimentation des nappes d'eaux souterraines.
- Prévention des inondations pour les pluies plus importantes : limiter les inondations liées au ruissellement pluvial ou aux débordements des systèmes d'assainissement ; en cas d'événement exceptionnel, assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Limiter la dégradation du fonctionnement des stations de traitement des eaux usées par temps de pluie et les risques de non-conformité.
- Penser l'aménagement en intégrant les 3 enjeux précédents afin de réaliser des systèmes de gestion des eaux pluviales capables de gérer différentes pluies ; faire des eaux pluviales un levier de valorisation des projets d'aménagement, ce qui nécessite un spectre de compétences (ingénieurs, urbanistes, paysagistes...).

La prise en compte de ces missions impose à la collectivité compétente la mise en place d'un zonage permettant de maîtriser l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement et de pallier tout risque de pollution lié à ces écoulements. En 2018, seules les communes de Saint Hilaire de Riez et Brem sur Mer disposent d'un zonage assainissement eaux pluviales approuvé.

Le Schéma directeur des eaux pluviales est en cours sur l'ensemble du périmètre de l'agglomération. L'année 2023 a été principalement consacrée à la consolidation des données relatives aux réseaux et ouvrages d'assainissement des eaux pluviales.

En quelques chiffres

210 bassins d'orage

577 km de réseau
d'assainissement
pluvial

2

systèmes d'injection
des eaux pluviales
dans la nappe
(Saint Hilaire de Riez)

2

stations de pompage de
grosse capacité
(quai Gorin et boulevard Pompidou
à Saint Gilles Croix de Vie)

Le financement du service

Le financement de la gestion publique des eaux pluviales relève du budget général de la collectivité, aidé de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. En 2018 les élus communautaires ont décidé que les charges et dépenses réelles effectuées sur chaque commune de ce service soient impactées par une révision des attributions de compensation versées aux communes.

Les travaux d'assainissement

L'Agglomération assure la continuité des projets initiés par les communes ou inscrits dans leur Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle établit en intégrant ses travaux, son propre Plan Pluriannuel d'Investissement.



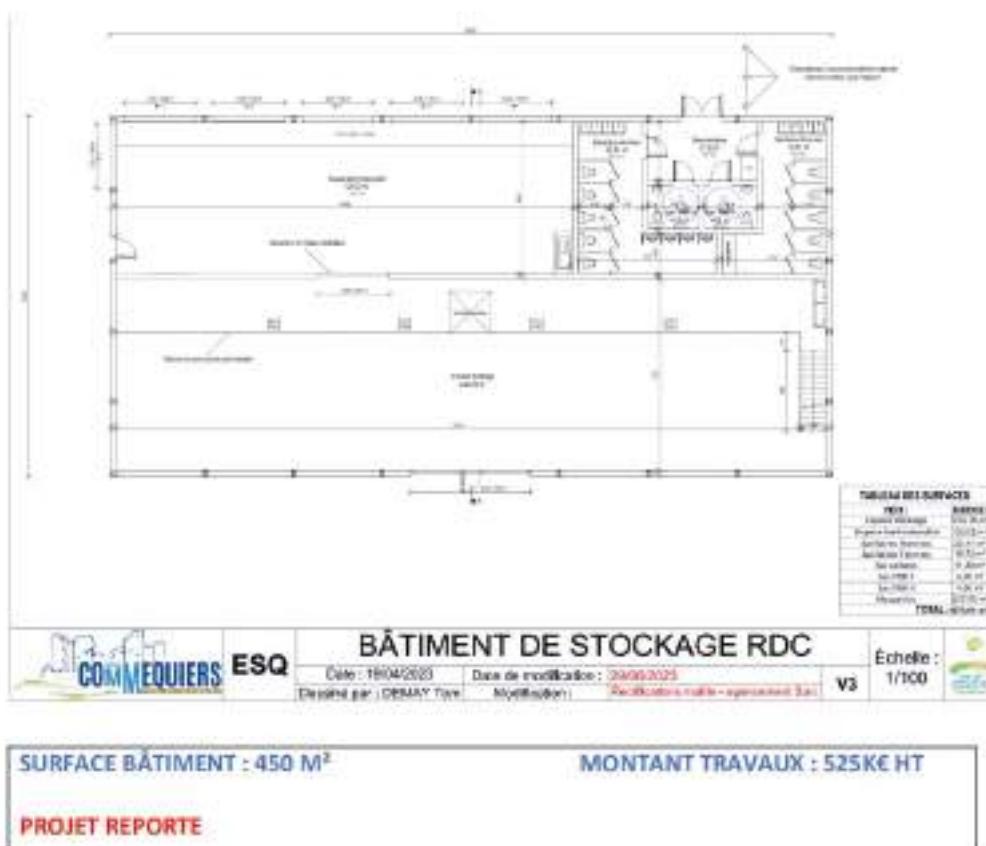
TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS

➤ Construction d'un bâtiment de stockage pour l'association des Amis du vieux Château, à Commequiers

Prestation : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

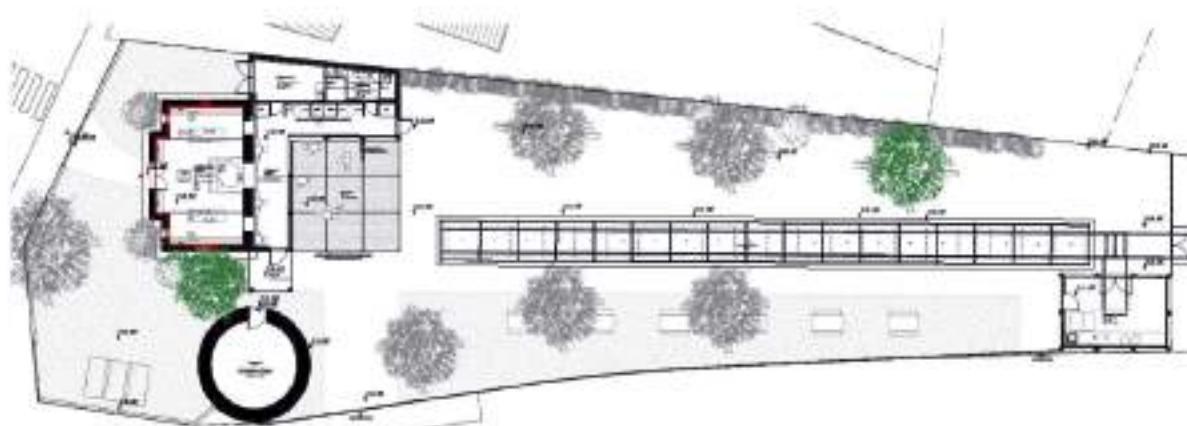
Phase faisabilité et estimation des travaux

Ouverture dossier : avril 2023



➤ Réhabilitation et extension du Vélorail, à Commequiers

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne
Phases faisabilité jusqu'à la réception de chantier
Ouverture dossier : août 2023



SURFACE BÂTIMENT : 132 M² (Existant + Extension + Atelier) / MONTANT TRAVAUX : 400 K€ HT

Au 03/12/2024 : PROJET EN COURS PHASE APD

➤ Rénovation de deux équipements à Saint Hilaire de Riez

1/ La salle de la Faye

2/ L'école Henry Simon

Prestation : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux
Ouverture dossier : mai 2023



MONTANT TRAVAUX ECOLE : 545K€ HT

MONTANT TRAVAUX SALLE DE LA FAYE : 620K€ HT

PROJET REPORTÉ POUR LA SALLE DE LA FAYE

ECOLE : PROJET VALIDE, AU 03/12/2024 PHASE DIAG. ESQ EN COURS

➤ Délocalisation des locaux de France services dans les locaux de la salle 1, rez-de-chaussée du siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne

Relevés sur site

Plans de l'existant, estimations de travaux, désignation d'une équipe de Maîtrise d'oeuvre,
plans projet

Ouverture dossier : septembre 2023



France Service				Echelle :
Date : 09/2023	Date de modification : / ... / ...	V	1/100
Destiné par : M3	Modification : / ... / ...		

MONTANT TRAVAUX : 35 K€ HT

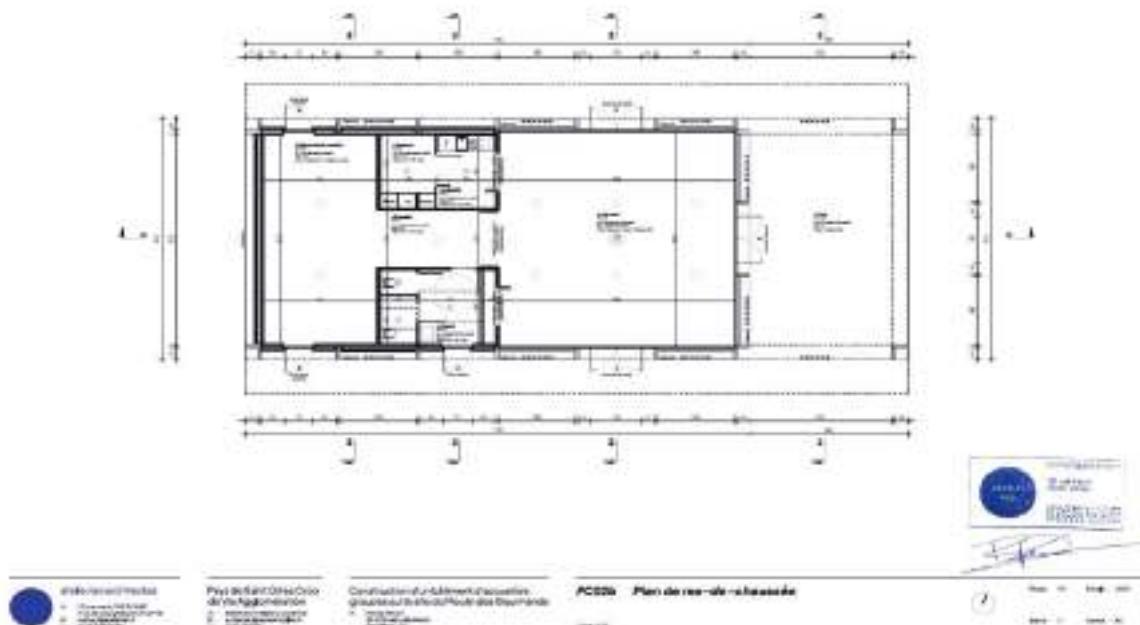
Au 03/12/2024 : PROJET EN COURS PHASE APS

➤ Construction d'un bâtiment destiné à l'accueil des groupes du site du Moulin des Gourmands, à Saint Réverend

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne

De la phase faisabilité jusqu'à la fin des travaux

Ouverture dossier : fin décembre 2022 pour début d'études en 2023



SURFACES PROJETEES : 135 M² intérieure et 41.70 m² préau extérieur. / MONTANT TRAVAUX : 306 K€ HT

PROJET RECEPTIONNE EN SEPTEMBRE 2024 – GPA EN COURS

➤ Construction d'un hangar de stockage CTM Brétignolles sur mer

Le 18 octobre 2024, la mairie de Brétignolles sur Mer a contacté le service construction du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération pour apporter une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de construction d'un hangar de stockage au centre technique municipal de la commune.

Prestations: Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux

Ouverture dossier: Octobre 2024



Surface bâtiment: 950 m² / Montant travaux estimé : 677 000 € HT (Nov 2024)

➤ Brises soleil - Siège administratif du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Fin juin 2024, des brises soleil ont été installés sur la façade du bâtiment coté parking de service.



Montant travaux : 7 800,20 € HT

Bâtiment ex Fil'mer

Suite à l'acquisition du bâtiment Fil'mer par l'Agglomération, dans la zone du Soleil Levant, un permis de construire a été déposé en juillet 2024, pour les projets d'écocyclerie et d'épicerie sociale.



Surface bâtiment : 2 321 m² (étage compris) / Montant travaux : 290 000 € HT

05

**LES RESSOURCES À L'APPUI
DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES**

MUTUALISATION

PRÉSENTATION

➤ Les collectivités territoriales font face à de nouveaux défis

Aujourd'hui, les collectivités territoriales sont confrontées à des contraintes croissantes, parmi lesquelles :

- des attentes de plus en plus élevées de la population en matière de qualité et de proximité des services publics,
- une complexité accrue des dossiers à traiter, nécessitant un haut niveau d'expertise et la maîtrise d'outils techniques sophistiqués,
- une réduction progressive des soutiens de l'État, tant sur le plan financier que technique.

Ce qui entraîne une nécessaire évolution des pratiques

Face à ces enjeux, les collectivités doivent engager une réflexion stratégique autour de plusieurs axes :

- renforcer la cohérence et la qualité du service rendu à l'usager,
- mutualiser les compétences et les expertises à l'échelle intercommunale,
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers dans une logique de rationalisation et d'efficience.

Ceci afin de répondre à différents enjeux et objectifs

Cette démarche vise à répondre à des objectifs majeurs :

- maîtriser les dépenses publiques et améliorer les modes de fonctionnement,
- renforcer la cohérence de l'action publique sur le territoire tout en garantissant un service de proximité,
- assurer la continuité et le développement du service public,
- améliorer la qualité des services et accéder à de nouveaux domaines d'expertise,
- répondre aux attentes croissantes des citoyens,
- accroître l'efficacité de l'action publique et proposer des services innovants,
- développer les solidarités intercommunales et renforcer la coopération entre territoires.

➤ La mutualisation : un levier stratégique

Dans ce contexte, **la mutualisation** prend tout son sens. Elle se définit comme la mise en commun de moyens humains, financiers et logistiques entre différentes structures, dans le but de réduire les coûts et de générer des économies.

Elle peut s'opérer selon deux modalités principales :

- **dans le cadre de compétences transférées** à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI),
- **en dehors de tout transfert de compétence**, dans une logique de coopération volontaire.

La mutualisation peut prendre des formes variées : partage de personnels, de matériels, de services ou d'équipements. Elle peut être :

- **descendante** (de l'intercommunalité vers les communes),
- **ascendante** (des communes vers l'intercommunalité),
- **horizontale** (entre communes).

Son degré d'intégration peut également varier selon les projets.

Une démarche politique et humaine

La mutualisation est avant tout **un choix politique**, visant à faire évoluer la gestion publique et à moderniser le service rendu aux citoyens. Elle nécessite un engagement fort des élus, porteurs des projets, pour impulser une dynamique de changement.

Enfin, **l'adhésion et l'implication des agents** concernés sont des facteurs clés de réussite. Leur accompagnement et leur mobilisation sont essentiels pour garantir l'efficacité et la pérennité des dispositifs mutualisés.

Activité du service

Services communs

- Service ADS (Autorisations du Droit des Sols) : mutualisé avec les communes du territoire à Facturation à l'acte
- Collaborateur de Cabinet : mutualisé avec la commune de Saint Gilles Croix de Vie
- Service Système d'Information : mutualisé avec les communes, le CIAS, un CCAS et l'OTI à 122 886,86 € refacturés pour l'année 2024
- Services Ressources Agglomération
(RH, Finances, Techniques, Juridique, Marchés Publics, Communication, SI) : mutualisés avec le CIAS
2 avenants en 2024 à la convention relative au transfert du service commun "Système d'Information".

Référente politique

- Élue référente à la mutualisation depuis le 8 décembre 2022: Séverine BESSONNET

Instances de gouvernance

- 18 points présentés en Bureau Communautaire
- 4 points présentés en Conseil Communautaire

Groupes de travail organisés en 2024

- Avec la participation des élus, DGS et DST du territoire :
 - mutualisation des formations obligatoires,
 - mutualisation du matériel technique,
 - constitution de groupements de commandes,
 - réflexion sur une police municipale mutualisée.

Groupements de commandes

Plusieurs groupements de commandes ont été créés par l'Agglomération en 2024 :

- achats ayant trait à l'informatique, aux moyens généraux de type fournitures pour ateliers, matériel électrique et de plomberie... (communes, OTI, SEM des Ports) – Groupement de commande Permanent,
- location et l'entretien de vêtements de travail (CIAS).

L'Agglomération a aussi adhéré à des groupement externes en 2024 :

- **Trivalis**: fourniture, transport et déchargement de sacs de pré-collecte des biodéchets en kraft et de distributeurs automatiques,
- **SYDEV** : fourniture de gaz naturel et d'électricité (renouvellement),
- **Mission d'animation de la construction et structuration d'un observatoire de la stratégie foncière** dans le cadre du marché InterSCoT Vendée (coordonnateur: Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie).

Mises à disposition individuelles d'agents

Des mises à disposition d'agents sont en cours de manière formalisée ou non :

Pour l'Agglomération :

- avec les communes de Coëx, de Saint Hilaire de Riez et de Saint Gilles Croix de Vie dans le cadre du dispositif "petites villes de demain",
- avec l'OTI pour le guide meunier au Moulin des Gourmands.

Pour le CIAS :

- avec la commune de Brem sur Mer pour un agent de restauration et un agent d'animation (ALSH).

➤ Mises à disposition de service

Concernant ces mises à disposition de service, il a été facturé aux communes en 2024, les services suivants :

- ingénierie,
- construction,
- marchés publics.

Ingénierie & Marchés Publics

- 4 Facturations finales pour un montant total de : 18 400 € (3 communes)
- 4 Facturations intermédiaires pour un montant total de : 23 800 € (3 communes)
- Total refacturé : 42 200 €
- 12 conventions signées (11 communes) – montant estimé : 104 800 €
- 10 décisions du Bureau Communautaire (9 communes)

Convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique

- 1 délibération avec la Commune du Fenouiller (Travaux de voirie) – Service Ingénierie
- 1 délibération avec la Commune de Saint Gilles Croix de Vie (Travaux de confortement de cale) – Service Défense contre la Mer

Il existe également avec le CIAS des mises à disposition de services ascendantes dans le cadre du transfert partiel de la compétence enfance (Commequiers, Saint Hilaire de Riez, Le Fenouiller, Saint Révérend).

Construction & Marchés Publics

- 11 Facturations finales pour un montant total de : 41 700 € (6 communes + 1 CCAS)
- 1 Facturation intermédiaire pour un montant total de : 3 000 € (1 commune)
- Total refacturé : 44 700 €
- 8 conventions signées (4 communes + 1 CCAS) – montant estimé : 15 100 €
- 6 décisions (4 communes + 1 CCAS)

Prestations de services

L'Agglomération propose des prestations de service pour :

- acquisition de données par drone (Service DCM) : 372 € (2 communes),
- analyse du trafic routier par radar (Service Voirie) : 400 € (1 commune),
- lutte contre les chenilles processionnaires (Service Environnement) : 625,03 € (4 communes).

Partenariats

- › L'Agglomération et le CIAS font appel aux services du Centre de Gestion pour les prestations chômage et la médecine préventive.
- › Le CIAS fait appel à la commune de Coëx pour la fourniture de repas pour le MAMS et à la commune de Saint Révérend pour la fourniture de repas pour l'ALSH.
- › La commune de Saint Hilaire de Riez mutualise ses coûts de repérage spectacles.

➤ Mutualisation de matériel : mise à disposition de biens mobiliers

Biens mobiliers

- Clôtures (éco-pâturage)
- Scène mobile
- Matériel évènementiel
- Broyeurs de végétaux
- Matériel ALSH (CIAS)
- Matériel bathymétrique (SEMVIE et SEM des Ports)
- Matériel de lutte contre les chenilles processionnaires
- Prêts ponctuels
- La Balise : ganivelles et praticables (communes)
- CIAS : minibus de la commune de Coëx (sorties pédagogiques MAMS)

La Balise fait appel aux communes pour le prêt de ganivelles et de praticables.

Le CIAS fait appel à la commune de Coëx pour le prêt de son minibus pour les sorties pédagogiques du MAMS.

Biens immobiliers

Mise à disposition ascendante ou descendante de locaux pour :

- OTI
- France services (MAD locaux par les communes)
- CIAS (ALSH, RAMi, MAMS, LAEP)

Autres formes de mutualisation

- Centre médico-scolaire
- Formations de prévention et formations obligatoires
- Gestion de l'Espace Naturel Sensible du Gué Gorand
- Entretien des ouvrages portuaires et départementaux
- Convention d'objectifs pour les ALSH associatifs (CIAS)
- Formation continue des agents ALSH (CIAS)
- Mutualisation d'outils informatiques (CIAS)



POLITIQUES CONTRACTUELLES

Conformément à ses statuts, la Communauté d'Agglomération met en œuvre les politiques contractuelles avec l'Europe, l'État, la Région, le Département ou tout autre organisme financeur pour l'attribution au territoire de participations financières ou de subventions destinées à la réalisation de projets.

Le Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE) constitue la démarche partenariale entre l'État et les collectivités locales. Ce contrat traduit de manière opérationnelle les ambitions du territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion de territoire.

Enfin, le CRTE constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire.

Le CRTE regroupe les démarches contractuelles existantes. Il est composé d'une annexe stratégique et d'une annexe financière.

Le CRTE a été signé entre le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et l'État le 14 octobre 2021.

Le comité de pilotage se réunit chaque année pour suivre l'évolution du CRTE.

Au 31 décembre 2024, 450 projets ont été recensés dont 380 ont une programmation confirmée entre 2021 et 2026.

CRTE

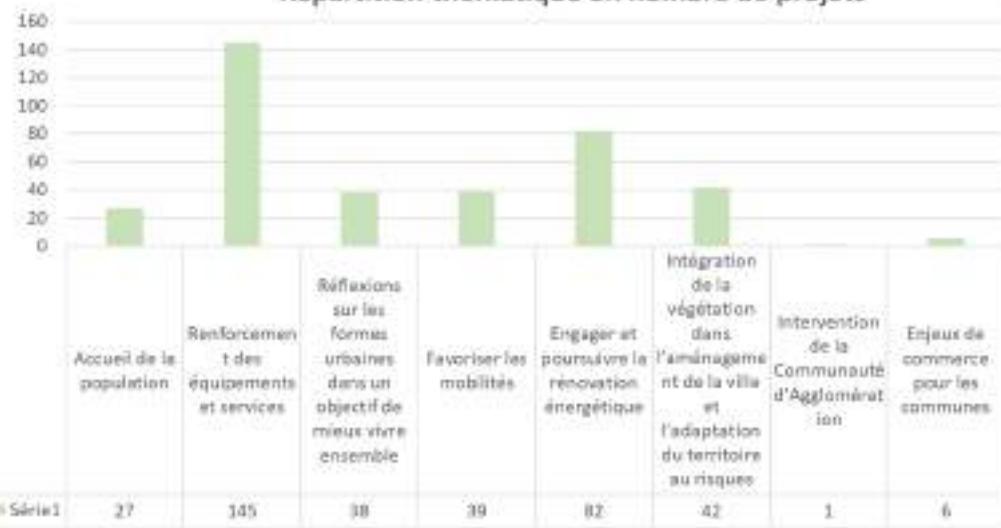
l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire

regroupe les démarches contractuelles existantes

signé le 14 octobre 2021



Répartition thématique en nombre de projets



380 projets programmés de 2021 à 2026 :

**Stratégie
Cohésion de territoire**

210

**Stratégie
Transition écologique**

163

**Stratégie Transition
économique**

7

Le travail d'actualisation des projets est un travail collaboratif entre le Pays de Saint Gilles Croix de Vie et les communes qui est réalisé avant le comité de pilotage et aussi à chaque fois qu'il y a un recensement de projets à présenter à un fonds (exemple campagne annuelle DETR/DSIL).

➤ Les fonds de l'État

L'État a accordé 793 156.81 € au titre de la campagne DETR/DSIL 2024, au bénéfice des communes et de la Communauté d'Agglomération, composé de: 124 722.60 € DSIL, 10 000 € DSIL verte, 658 434.21 € DETR.

Collectivités	Projets	DETR	DSIL
Coëx	Construction de 3 logements locatifs rue de la Clergerie	100 000,00 €	
Coëx	Construction d'un boulodrome	15 480,00 €	
Commequiers	Création d'un espace jeunesse	33 036,63 €	
Givrand	Aménagement et sécurisation de la cour du centre de loisirs et de l'accès piéton	28 739,00 €	
La Chaize Giraud	Création des halles	69 021,00 €	
La Chaize Giraud	Aménagement d'un local commercial	18 682,58 €	
Landevieille	Création d'un sentier sécurisé pour les piétons reliant le lotissement le Champ Deniau, la salle du Val des Cygnes et l'Espace des loisirs	46 325,00 €	
Le Fenouiller	Construction d'une réserve d'eau pour la défense contre l'incendie		10 000,00 €
Le Fenouiller	Achat d'un véhicule utilitaire électrique neuf pour le Centre Technique Municipal		3 222,60 €
Saint Maixent sur Vie	Aménagement et accessibilité du cimetière	47 150,00 €	
Saint Hilaire de Riez	Rénovation technique et énergétique de l'école maternelle Henri Simon		121 500,00 €
Pays Saint Gilles Croix Vie Agglomération	Restructuration de la déchetterie de St Hilaire de Riez	300 000,00 €	
Total par catégorie		658 434,21 €	134 722,60 €
Total année 2024			793 156,81 €

Le fonds vert est un accompagnement financier de l'État pour permettre l'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Il est articulé selon 3 axes :

- renforcer la performance environnementale,
- adapter les territoires au changement climatique,
- améliorer le cadre de vie.

Les communes et la communauté d'agglomération ont sollicité du fonds vert. **L'État a accordé 1786 349.38 € au territoire en 2024.**

Collectivités	Intitulé de l'opération	Coût prévisionnel de l'opération	Montant subvention
Commequiers	Végétalisation des cours d'école	94 840,62	27 325,83
Saint Gilles Croix de Vie	Elaboration et rédaction d'une stratégie territoriale de transition écologique, déclinée en un plan d'actions, accompagnée d'un dispositif d'évaluation	24 500,00	19 600,00
Saint Hilaire de Riez	Rue G. Clémenceau / Disque (voie et PC)	649 923,00	227 473,05
	Piste cyclable FRADINIERE PVD - Crédit piste cyclable du pont de l'arche au quartier de la Fradinierie	1 836 530,00	642 785,50
Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	Rénovation énergétique des bâtiments communaux école maternelle Henri Simon	631 584,00	243 666,00
	Création d'un transport à la demande - Res'Agglo	719 428,00	359 714,00
	Tri des biodéchets à la source	2 686 883,00	220 735,00
	Réfection du Penhir de la Grande Plage de Saint Gilles Croix de Vie Travaux (8 000 000 € + étude 210 000€)	60 000,00	30 000,00
TOTAL		6 733 388,62	1 786 342,38

► Petites villes de demain

Le programme Petites villes de demain (PWD) constitue un outil de la relance au service des territoires. La convention engage les collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation.



Le dispositif PVD est composé de 2 conventions: la convention d'adhésion ou convention PVD et la convention cadre valant ORT.

La signature de la convention d'adhésion a permis de bénéficier des premières aides et d'engager l'élaboration (ou la consolidation) du projet de territoire et le déclenchement des co-financements du poste de chef de projet.

La signature de la convention-cadre a permis de mettre en œuvre la stratégie de revitalisation.

Le programme PVD dure 6 ans. Sur le territoire de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de vie, les deux phases sont :

La convention d'adhésion ou convention Petites Villes de Demain : signée le 12 avril 2021 (durée 18 mois), du 12/04/2021 au 07/10/2022.

La convention cadre : (durée conseillée 5 ans), du 07/10/2022 à la fin du mandat.

Les trois axes de la convention cadre sont :

- L'amélioration de l'habitat,
- Le maintien de l'offre de commerces, services et équipements,
- La ville durable :
 - valorisation du patrimoine et des paysages,
 - reconquête des espaces publics
 - lutte contre l'étalement urbain,
 - apaisement et développement des mobilités.



Petites Villes de Demain poursuit son évolution.

Pour mémoire, les communes de Coëx, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez sont lauréates du programme PVD. Ces communes bénéficient d'une aide spécifique financière de la Banque des Territoires en ingénierie, les dossiers étant instruits par le Conseil Départemental.

À ce jour, les communes ont obtenu: 25 830,00 € pour Coëx, 25 183,50 € pour Saint Gilles Croix de Vie, 132 165,80 € pour Saint Hilaire de Riez. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a perçu 43 704,88 € de la Banque des Territoires et 88 340,00 € de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires depuis le démarrage du dispositif PVD pour le recrutement du chef de projet Petites Villes de Demain.

➤ Les fonds Européens

FEADER (LEADER)

L'Action de Développement de l'Economie Rurale (FEADER – LEADER) a été signée le 19 juillet 2017. Après actualisation de l'enveloppe initiale, le GAL du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a disposé d'une enveloppe de 698 318.99 €.



Toutes les demandes de solde devaient être envoyées au service instructeur de la Région avant le 30 novembre 2024.

Le GAL du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a consommé 98.73 % de son enveloppe soit 689 467.37 €.

Trois projets ont été payés au cours des années 2021 à 2023. Il s'agit de :

- éclairage LED de la salle de spectacles La Balise: 233 000 €,
- étude de faisabilité d'un PEM à la gare de Saint Gilles Croix de Vie: 16 000 €,
- acquisition d'un drone pour le service DCM: 29 136,10 €.

Les sept projets suivants ont été payés en 2024:

- construction d'un hôtel d'entreprises au Vendéopole (lot 2 gros œuvre): 41 500 €,
- diagnostic pour l'élaboration d'un Contrat Local de Santé : 79 713,90 €,
- étude transports/mobilités AOM: 33 220 €,
- acquisition de 2 camions BOM à hydrogène: 50 000 €,
- installation de nouvelles bornes de recharge électrique VL: 157 361,77 €,
- animation 2020-2021-2022 : 33 552,08 €,
- animation 2023-2024: 15 983.52 €.

Le service instructeur de la Région a effectué une "visite sur place" afin de s'assurer de la conformité de la demande de subvention par rapport à la réalisation avant d'accorder le paiement. En 2024, les projets contrôlés ont été l'acquisition et l'installation des bornes de recharges électriques, l'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères à hydrogène, la construction d'un hôtel d'entreprise (lot 2 gros œuvre). Il n'a pas été constaté d'anomalie; par conséquent la totalité de la subvention prévisionnelle a été versée.

FEDER (ITI)

Depuis le 9 mai 2023, date de signature de la convention, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est bénéficiaire du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) via un Investissement Territorial Intégré (ITI) d'un montant de 1 477 534 € pour la période 2021-2027.

Le programme FEDER est décliné en plusieurs axes dont 3 constituent la déclinaison territorialisée du FEDER (ITI):

- Axe 2: une région plus verte,
- Axe 3: une région plus verte (volet mobilité),
- Axe 5: une région plus proche des citoyens.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Le plan d'action comprend 5 projets :

- 2 projets relèvent de la compétence Défense Contre la Mer pour une enveloppe de subvention de 495 796 € :
 - Réfection du perré de la Grande Plage à Saint Gilles Croix de Vie,
 - Réduction de vulnérabilité du Marais Girard à Brétignolles sur Mer,

- 1 projet relève de la préservation de la biodiversité pour une enveloppe de subvention de 56 000 € :
 - Animation Natura 2000 Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay,
- 1 projet relève du développement des mobilités innovantes pour une enveloppe de subvention de 219 215 € :
 - Piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD6,
- 1 projet relève de la promotion de la culture pour une enveloppe de subvention de 706 523 € :
 - Projet de la Villa Grosse Terre à Saint Hilaire de Riez.

Le projet travaux de confortement de l'ouvrage hydraulique du Marais Girard est terminé et la subvention d'un montant de 90 870.54 € a été versée.

La demande de subvention pour le projet de la piste cyclable le long de la RD6 est en cours de dépôt.

Le dialogue de gestion est prévu en 2025.

Le service instructeur de la Région est venu visiter quatre projets le 13 septembre 2024. Il s'agissait des travaux de confortement de l'ouvrage hydraulique du Marais Girard, de l'animation du site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie-Marais du Jaunay 2022-2023" (hors ITI), la création d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre le long de la RD6, la Villa Grosse Terre. L'objectif de la visite sur place est d'apporter un accompagnement adapté au porteur de projet afin de lui permettre de répondre aux attentes et exigences des fonds européens, et par conséquence d'obtenir le versement de la totalité de la subvention.

FSE+

Une aide européenne FSE+ (Fonds Social Européen +) d'un montant de 419 713.82 € a été accordé au CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour l'animation et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) pour la période du 01/10/2024 au 30/09/2027.

Le montant de la subvention représente 60 % des dépenses éligibles.

➤ Les fonds de la Région

Le contrat Pays de la Loire 2026 (Contrat PdL 2026) est le contrat d'aide de la Région avec les territoires de 2024 au 31 mars 2026.

Les projets subventionnés traitent au moins d'une des quatre thématiques régionales emploi/économie, jeunesse, transition écologique, handicap.



Le contrat Pays de la Loire 2026 a pour objectif de financer exclusivement les projets d'investissements publics des territoires et notamment les projets structurants qui répondent aux enjeux du territoire et qui s'inscrivent dans les thématiques retenues par la Région. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est le chef de file.

Les projets identifiés sont la construction d'un bâtiment pour l'accueil groupe du site du Moulin des Gourmand (Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération), l'écocyclerie (Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération), la restructuration des infrastructures sportives (Commequiers), la rénovation du complexe sportif (Le Fenouiller). L'enveloppe dédiée au territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, et mobilisée dans son intégralité, est de 1 116 700 €.

De plus, la Région propose également deux fonds à destination des communes.

Le Fonds Pays de la Loire Investissement Communal est réservé aux communes de moins de 3 500 habitants sauf Coëx. Le plafond de demande de subvention est 50 000 € par projet. Ce fonds peut être mobilisé une seule fois par mandat municipal.

Le Fonds de revitalisation des centres villes en Pays de la Loire est à destination des communes PVD ainsi que la commune de Bretignolles sur Mer. Le plafond de demande de subvention pour les études est de 10 000 €, le plafond de demande de subvention pour les investissements est de 150 000 €. Ce fonds peut être mobilisé pour un ou deux projets pendant le mandat municipal.

Ces aides ne sont pas cumulables avec toute autre participation régionale pour un même projet.

➤ Les fonds du Département



Le Conseil Départemental de la Vendée soutient le développement et l'attractivité des communes pour la période 2022-2026.

Le Département retient une stratégie articulée autour de 5 priorités :

- soutenir la production de logements et l'attractivité des communes de la Vendée,
- accompagner la réalisation d'équipements bénéficiant directement aux vendéens,
- doter les territoires d'équipements de qualité pour notre jeunesse,
- soutenir la ruralité et le développement des communes de moins de 1 500 habitants,
- soutenir la réalisation de projets de qualité.



BUDGET

Le compte administratif de l'établissement s'établit à **93 millions d'euros en recettes et à 81,4 millions en dépenses** (avec les budgets annexes).

L'excédent de fonctionnement a été affecté en priorité à la section d'investissement qui comprend toutes les opérations engagées par les élus au titre du programme pluriannuel d'investissement.

En 2024, la Communauté d'Agglomération a investi plus de **20 millions d'euros**. Les opérations concernées sont listées ci-dessous :

Opérations	Montant en €
Eaux usées, eaux pluviales et poteaux incendie	8 120 487,26 €
Achat bâtiment pour la recyclerie et l'épicerie solidaire et réserve foncière	2 339 603,76 €
Sentiers cyclables et mobilités	1 483 865,39 €
Extension siège administratif	1 408 621,83 €
Participations versées dans le cadre de l'OPAH	1 116 866,00 €
Hôtel d'entreprises à Saint Réverend	1 103 748,98 €
Collecte des déchets	1 014 745,23 €
Fonds de concours versés aux communes	708 508,11 €
Participation montée en débit et fibre optique	687 073,42 €
Zones d'Activités Economiques	468 708,32 €
Moulin des gourmands, vélo-rail et Office de Tourisme Intercommunal	444 085,85 €
Port de plaisance de Saint Gilles Croix de Vie	429 143,34 €
Voirie communautaire	371 572,28 €
Défense contre la mer	151 950,03 €
informatique (logiciels et matériel)	113 260,27 €
SCOT/PLUIH	98 267,18 €
Salle de spectacles	61 729,75 €
Equipements sportifs multiplexe, salle de gym, du lycée	43 813,89 €
Gendarmerie	36 699,39 €
Véhicules, mobilier, matériel technique et info	32 858,92 €
local des restos du cœur	28 928,25 €
Enfance (crèches et centres de loisirs)	510,00 €
TOTAL	20 264 746,25 €

En 2024, les **taux d'imposition intercommunaux** ont été les suivants :

IMPOTS ET TAXES	Taux
Colisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,05%
Taxe d'Habitation (TH)	11,51%
Taxe sur le Foncier bâti (TFB)	2,96%
Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB)	2,15%

La dette globale du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre à **41 450 905,97 €**, répartie ainsi :

Budget	Capital restant dû au 31/12/2024	Taux Moyen	Durée résiduelle
Budget Principal	23 384 050,05 €	2,50%	19 ans
Budget Assainissement Régie	15 839 029,03 €	1,78%	20 ans
Budget Annexe Pépinières d'Entreprises	1 160 000,00 €	3,67%	14 ans
Budget annexe PORTS	1 007 826,89 €	2,53%	12 ans
Budget Annexe REOMI	80 000,00 €	0,71%	2 ans

La capacité de désendettement de la Communauté d'Agglomération au 31 décembre 2024 s'établit à **4,7 années**.

➤ Compte Administratif 2024

RECETTES 2024

93 075 009,04 €

Contribution EconomiqueTerritoriale - CET	9830 062,65 €
7064202,00 €	
Imposition Forf. sur les Entreprises de Réseaux - IFER	345481,00 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales - TASCOM	977256,00 €
taxe sur les friches commerciales	6526,00 €
Autres : Loyers, produits des services...	409184,78 €
Redevance PORTS	327376,19 €
Cession bâtiment, terrains, et fonds de commerce	700036,68 €

LES HABITANTS

43 103 417,24 €

Taxe d'habitation	16070120,00 €
Taxe sur le Foncier Bâti et Non Bâti	3024048,00 €
redevance d'enlèvement des ordures ménagères	11012428,05 €
Taxe GEMAPI	762288,00 €
Taxe de séjour	1767374,87 €
Loyers logements sociaux et établissements pour personnes âgées	436031,18 €
Droits d'entrées de la piscine	630117,09 €
Billetterie salle de spectacles	260723,17 €
Redevance transport scolaire	22234,80 €
Redevance transports scolaires	279290,00 €
Redevance Centre de Loisirs	€
Redevance Aire accueil Gens du Voyage	31732,06 €
Redevance assainissement	8807030,02 €

LES PARTENAIRES

15 339 944,48 €

DotationGlobale de Fonctionnement et compensations de l'ETAT	4394731,00 €
S ubventions	6563090,81 €
Remboursement de frais par autres redevables et opérations pour compte de tiers	1600522,15 €
FCTVA	2440725,40 €
Produits Exceptionnels	340875,12 €
Reprise sur provisions	- €

AUTRES

24 801 584,67 €

Remboursement sur rémunérations	401 669,37 €
Réserve N-1	11599 915,30 €
E mprunts	12800 000,00 €

DEPENSES 2024

81 471 237,18 €

ServiceIncendie et SECOURS	2 073 021,43 €
1159 724,35 €	
Gendarmerie et sécurité	621 777,97 €
Fourrière animale	22 379,16 €
Gens du voyage	212 398,73 €
Education routière et prévention	56 741,22 €

FAMILLE

9 643 421,70 €

Crèches, centres de loisirs et relais assistantes maternelles	2471 192,24 €
Education (transports, actions dans les collèges et m édecine)	2530 463,02 €
Politique en faveur des personnes âgées mobilités	401 339,69 €
Actions sociales - CIAS	906 235,21 €
	3334 191,54 €

SPORT ET CULTURE

3 575 903,46 €

multiplexe aquatique	2002716,24 €
salle de spectacles	1151984,34 €
équipements du lycée	9945,65 €
Autres sports (judo, tir, gym, golf)	214774,21 €
Ecole de musique	7550,87 €
Manifestations sportives et culturelles	188209,25 €
Patrimoine	722,90 €

ENVIRONNEMENT

27 369 396,98 €

Collectedes ordures ménagères	11050 561,52 €
Protection de la nature, des inondations et gestion de l'eau	1653 417,69 €
Pistes cyclables et voirie communautaire	1813 335,59 €
A ssainissement	12852 082,18 €

DEVELOPPER L'ECONOMIE

6 136 956,21 €

Bâtiments économiques	1375981,56 €
Zones d'activités économiques	782179,86 €
Actions économiques	237804,16 €
Eclairage public et haut débit	712401,44 €
Actions touristiques	2316391,07 €
Port s	712198,12 €
A giculture	- €

HABITAT

2 601 903,17 €

Parclogements sociaux	1780,00 €
Autres logements locatifs	- €
Politique de l'habitat	1814748,06 €
Autorisation droit des sols/PLUI	785375,11 €

ADMINISTRATION GENERALE

30 070 634,23 €

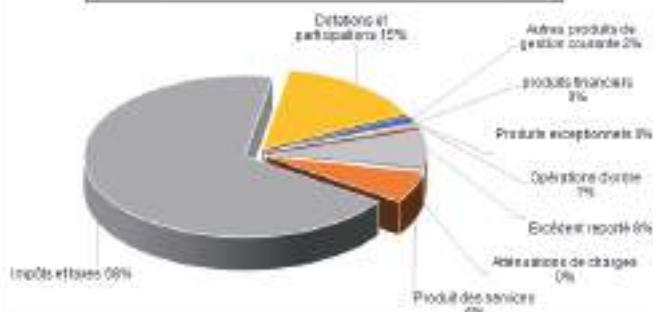
Fraisdefonctionnementdesservices(frais généraux et personnel) bâtiments et réserve foncière	5040141,61 €
Reversement de fiscalité et fonds de concours	1494949,62 €
Remboursement de la dette	12279526,21 €
Déficit d'investissement N-1	3207194,43 €
Opérations pour compte de tiers	8048822,36 €
	- €

Résultat cumulé à fin 2024 (excédent)

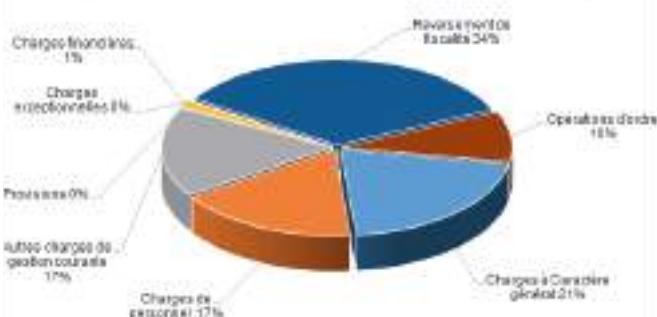
11 603 771,86 €

BUDGET PRINCIPAL

Les Recettes de fonctionnement: 43 962 239,11 €

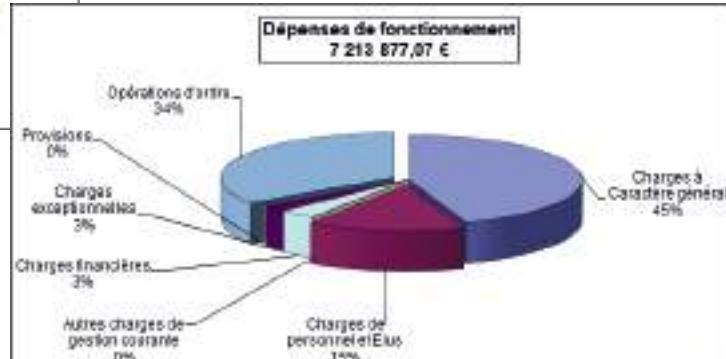
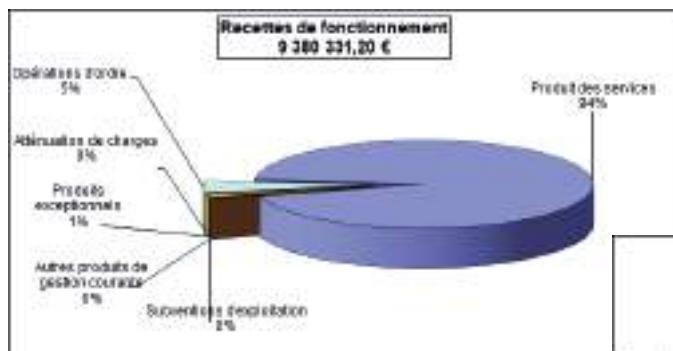


Les Dépenses de fonctionnement: 39 083 000,00€



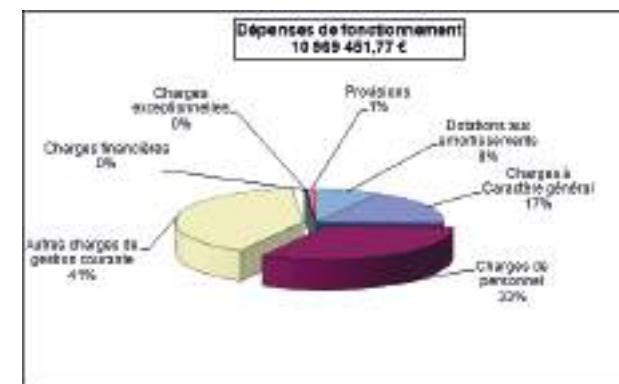
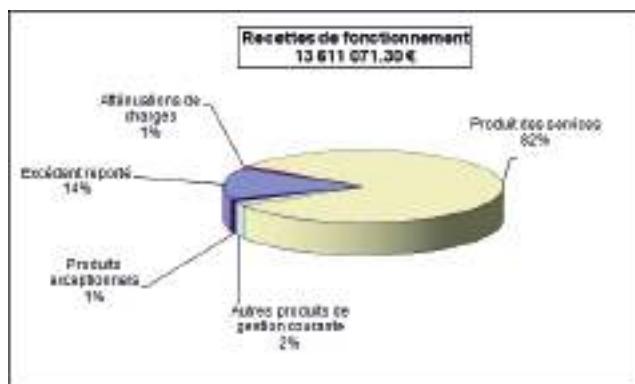
BUDGETS ANNEXES

Budget annexe Assainissement Régie



*Budget annexe REOMI**

*Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative



Budgets annexes cumulés

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
Zones d'Activités Economiques	1 143 095,89 €	1 143 095,89 €	2 748 974,20 €	678 223,24 €	0,00 €	-2 168 750,86 €
Ensemble Immobilier Beauduc	71 915,78 €	113 013,86 €	262 161,18 €	80 419,25 €	41 098,08 €	-181 741,91 €
Pépinière d'entreprises	82 727,11 €	248 196,49 €	1 351 188,16 €	1 221 099,98 €	185 469,38 €	-1 000 888,18 €
SPANC	90 198,51 €	97 481,95 €	- €	- €	7 345,44 €	0,00 €
Assainissement Régie	7 213 877,07 €	9 380 331,20 €	7 811 078,37 €	10 395 531,92 €	2 160 454,13 €	2 584 403,55 €
RECOM	10 969 461,77 €	13 611 071,30 €	1 143 103,23 €	4 606 289,92 €	2 841 619,53 €	3 383 166,89 €
PORTS	600 220,03 €	494 687,19 €	1 429 224,52 €	842 393,91 €	-111 522,84 €	-586 830,61 €
TOTAL	30 177 424,16 €	35 367 667,88 €	14 743 755,64 €	17 623 357,22 €	4 916 463,72 €	-2 886 287,55 €

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique assure une **mission d'assistance et de conseil pour permettre la mise en œuvre sécurisée des projets communautaires**. Il assure un **contrôle interne de légalité des principaux actes** (délibérations, décisions, arrêtés) de l'Agglomération et du CIAS. Il **instruit les contentieux et les litiges**. Il **rédige les contrats, baux et conventions**. Il réalise la **programmation, la rédaction, la passation, l'exécution administrative et financière des achats** pour le compte de l'intercommunalité mais également de communes dans le cadre de mise à disposition de service. Il suit, en **lien avec les géomètres et les notaires**, l'acquisition et la cession de biens. Il assure le **suivi des dossiers de sinistres, en relation avec les assureurs et les experts désignés**.

➤ Communauté d'Agglomération

70

Arrêtés du Président

6

Séances de Conseil Communautaire

181

Délibérations de l'assemblée communautaire

8

Réunions du bureau communautaire

173

Décisions du bureau communautaire

➤ CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

9

Séances de Conseil d'Administration

99

Délibérations

26

Décisions du Président

23

Arrêtés

- **25 conventions** ou avenants à conventions conclus
- **10 contentieux** en cours, dont 1 né en 2024
- **3 acquisitions**
- **7 avis sollicités** auprès de France Domaines pour des cessions, acquisitions ou locations de biens
- **10 cessions** immobilières et foncières

➤ Commande Publique

26

consultations pour l'Agglomération

1

consultation pour le CIAS

13

consultations pour les communes et SEM

13

procédures formalisées

33

consultations selon la procédure adaptée Agglomération et CIAS

496

téléchargements de dossiers de consultation par des opérateurs économiques pour l'Agglomération et le CIAS

241

plis déposés Agglomération et CIAS



15 marchés de travaux

6 marchés de travaux d'assainissement :

- Mise en séparatif du réseau d'assainissement à Coëx d'un montant de 2 699 604 € HT,
- Travaux d'assainissement Saint Gilles Croix de Vie, quartier de la Chapelle d'un montant de 1 223 474.50 € HT,
- 2 accords-cadres à bons de commande de travaux de réalisation, réparation, renouvellement de réseaux d'assainissement.

2 marchés de travaux de bâtiment :

- 2 marchés de construction du bâtiment d'accueil des groupes ayant fait l'objet d'une relance suite à infructuosité.

7 marchés de travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers)

- 3 marchés de travaux de création d'un itinéraire cyclable entre La Chaize Giraud et L'Aiguillon sur Vie d'un montant de 236 438.50 € HT,
- Aménagement cyclable le long de la RD6 d'un montant de 548 037.25 € HT,
- Travaux de VRD pour l'aménagement des accès et des stationnements du siège administratif communautaire et ses abords pour un montant de 477 266,90 € HT,
- Accord cadre à bons de commande de travaux d'entretien, de confortement des voiries et pistes cyclables d'une durée de 4 ans maximum et 5 000 000 € HT.

17 marchés de fournitures

• 12 marchés liés à la collecte des ordures ménagères :

- 8 marchés de fourniture de bennes à ordures ménagères mono-opérateur pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers d'un montant de 383 399,60 € TTC,
- 3 accords-cadres de fourniture et livraison de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères en points d'apport volontaire.

• 1 accord-cadre de fourniture et montage de pneus poids-lourds

• 1 accord-cadre de fourniture et pose de signalétique

• 1 marché de fourniture et montage de mobilier pour le siège administratif

• 2 accords-cadres de fournitures administratives et de papier

• 1 accord-cadre de fourniture et pose de supports vélo

23 marchés de services

• 5 marchés liés à l'informatique :

- 3 marchés de maintenance et d'assistance de logiciels,
- 1 accord-cadre de maintenance informatique,
- 1 accord-cadre de système d'alerte à la population et d'information des usagers.

- 3 marchés d'étude :**

- 1 mission d'étude révision SCoT et élaboration PLUiH d'un montant de 565 670 € HT,
- 1 marché d'élaboration d'un schéma de lecture publique d'un montant de 31 125 € HT,
- 1 marché d'élaboration d'un diagnostic et d'un programme de préservation et de mise en valeur de l'église de Saint Nicolas de Brem sur Mer d'un montant de 40 045 € HT.

- 1 marché de maîtrise d'œuvre**

- Maîtrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement du bâtiment d'accueil du vélo rail à Commequiers d'un montant de 36 972,50 € HT.

- 2 marchés de services liés à l'assainissement**

- 1 accord-cadre de curage des réseaux,
- 1 accord-cadre de réalisation de contrôle avant réception de travaux.

- 2 marchés de transports**

- 1 accord-cadre de transport à la demande,
- 1 accord-cadre de transport par car pour les activités sportives et culturelles scolaires.

- 3 marchés d'entretien du patrimoine de la collectivité**

- 1 accord-cadre d'entretien ménager des locaux de la Communauté d'Agglomération et du CIAS,
- 2 accords-cadres à bons de commande d'entretien des poids lourds et des engins.

- 1 marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage de 355 487,28 € HT**

- 2 accords-cadres de location de matériel de sonorisation, de lumière et de musique**

- 1 marché de suivi animation du pacte France Renov' d'amélioration de l'habitat de 219 635 € HT**

- 2 accords-cadres de prestation de fourrière automobile**

- 1 accord-cadre de destruction de frelons asiatiques**

La mutualisation de la passation et du suivi des marchés avec les communes membres

Les mutualisations déjà mises en place avec les communes via les mises à disposition de service pour la passation des marchés de voirie et de construction ou réhabilitation de bâtiment avec les communes membres ainsi que la constitution de groupements de commande se sont poursuivies à travers la mise en œuvre de **7 procédures** :

- **6 consultations de travaux de voirie** pour les communes de Brétignolles sur Mer, La Chaize Giraud, Saint Maixent sur Vie, Saint Réverend, Le Fenouiller,
- **1 consultation** pour le compte de la SEM des Ports,
- **établissement des acomptes** et des décomptes généraux (DGD) de 19 marchés en cours d'exécution confiées par les communes membres,
- **appui dans l'exécution de marchés de rénovation extension de bâtiments** en collaboration avec le service "Construction",
- **constitution de 3 groupements de commande** et mise en œuvre des consultations liées en matière de fourrière automobile, de fournitures administratives et de papier, et d'entretien ménager des locaux.

Assurances Agglo / CIAS

51

**sinistres
déclarés**

13 sinistres dont 10 pris en charge
en **responsabilité civile** pour un montant indemnisé de **9 511 €**

128 véhicules assurés Agglo

5 véhicules assurés CIAS

Agglo : 25 sinistres dont 18 pris en charge en assurance automobile pour un coût net global de **29 443 €**

CIAS : 1 sinistre

Agglo surface déclarée : 33 752 m²

CIAS surface déclarée : 757 m²

Agglo : 9 sinistres dont 5 pris en charge en assurance dommages aux biens
pour un coût global de **5 273 €**

CIAS : 3 sinistres dont 2 déclarés

1 sinistre dommages ouvrages,
concernant la salle de spectacles
La Balise toujours en cours

RESSOURCES HUMAINES

209

agents titulaires et
contractuels sur des
emplois permanents

Effectif par catégorie

Catégorie A > 21 agents



Catégorie B > 62 agents



Catégorie C > 126 agents



10.947 392 M €

coût de la masse salariale

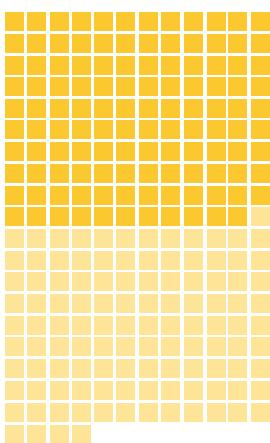
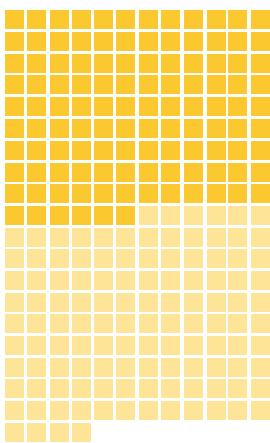
114

Hommes



95

Femmes



Pyramide des âges

Moins de 30 ans

18



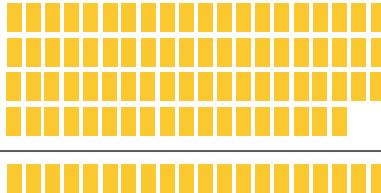
30 à 39 ans

34



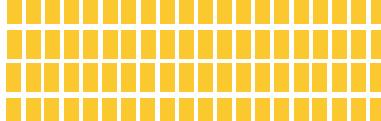
40 à 50 ans

70



Plus de 50 ans

87



Répartition par filière des emplois permanents

Administrative		80
Technique		115
Sportive		14

Mouvements de personnel sur emplois permanents

(titulaires + contractuels)

Arrivées	24 agents
Départs	24 agents

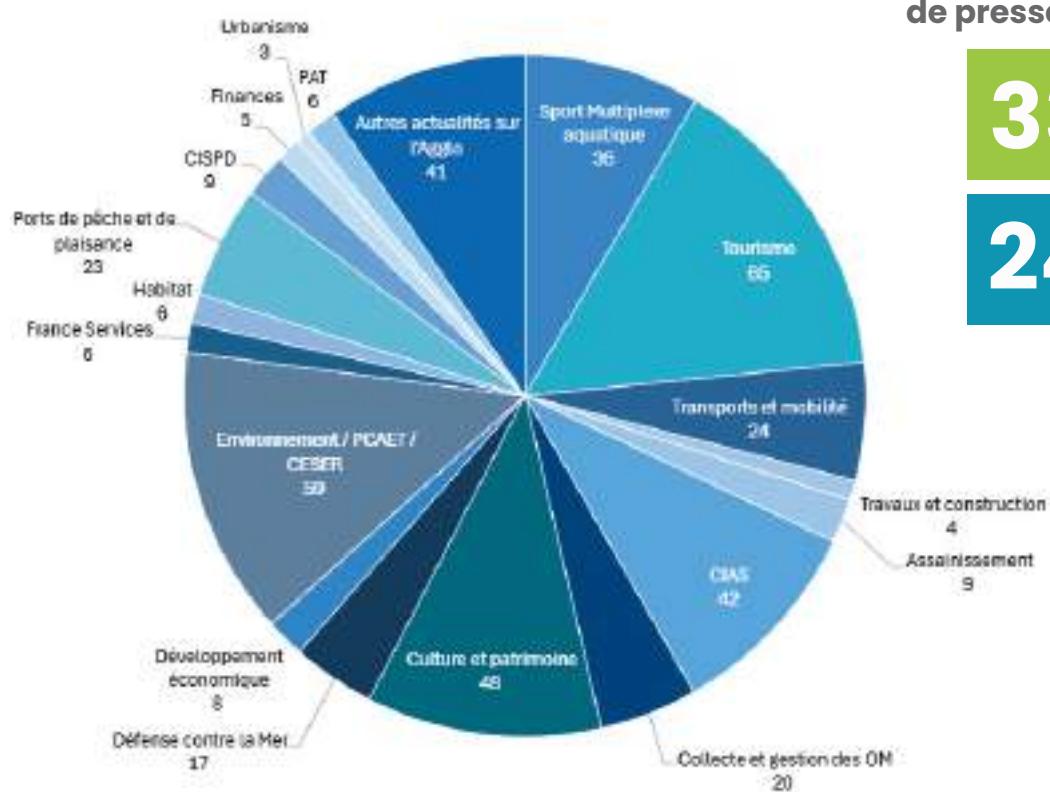
COMMUNICATION

La communication tant **interne** qu'**externe** est assurée **totalelement en régie** par la Direction de la Communication.

Son rôle est de **porter à la connaissance des usagers, des collègues et des communes de l'Agglomération les actions concrètes** décidées par les **élus intercommunaux**, dans le cadre de la mise en œuvre du **projet de territoire**.

À cette fin, plusieurs vecteurs sont utilisés. Parmi eux, les principaux sont : le site internet de l'Agglomération, l'intranet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube), la presse locale (communiqués de presse et points presse), TV Vendée, France 3, le Journal de l'Agglomération (2 fois par an), le P'tit Bulletin (chaque mois), la radio interne du Super U de Saint Gilles Croix de Vie et leur affichage en magasin.

L'Agglomération dans la presse



2024 : nombre d'articles de presse par thématique

33 communiqués envoyés à la presse

24 points presse



Communication interne

Le P'tit Bulletin est une lettre d'information mensuelle destinée aux agents de l'Agglomération.

Avec ses rubriques Actualités, Ressources Humaines, Agenda et Développement durable, le P'tit Bulletin apporte un condensé d'informations ciblées pour nos agents, en complément des informations en ligne sur les sites intranet et internet de l'Agglomération.

➤ L'Agglomération et son site internet



Le site internet de l'Agglomération payssangilles.fr comptabilise, en 2024, près de 225 000 visites.

Le top 3 des pages les plus visitées :

- 1. Le Multiplexe aquatique**
- 2. La collecte des déchets**
- 3. Les transports**

➤ L'Agglomération en images et sur les réseaux sociaux

L'Agglomération sur Facebook, c'est :

- **53 639 visites**
- **579 followers en plus**
- **10 475 interactions**



L'Agglomération sur Instagram, c'est :

- **53 639 visites**
- **41 publications**
- **98 followers en plus ou 745 abonnés**



Le Multiplexe aquatique sur Facebook, c'est :

- **60 861 visites**
- **362 followers en plus**
- **4 812 interactions**



Le Multiplexe sur Instagram, c'est :

- **663 visites**
- **7 publications**
- **22 followers en plus ou 203 abonnés**



La page du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération sur YouTube, c'est :

- **65 vidéos**
- **5 702 vues**
- **159,6 heures de visionnage**
- **La vidéo la plus regardée totalise 7 208 vues : "Construction du Multiplexe aquatique"**



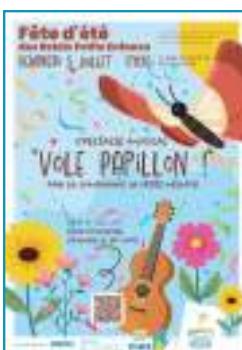
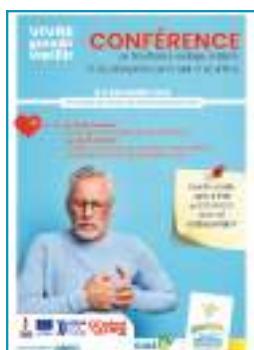
En août 2024, l'Agglomération a créé sa page LinkedIn. Jusqu'en décembre, la page a comptabilisé :

- **884 vues**
- **350 visiteurs unique**



C'est aussi de la **création** avec entre autres :

- **2 journaux publiés à 37 000 exemplaires** par numéro : rédaction, mise en page et création des visuels par l'équipe du service communication de l'Agglomération.



SERVICE INFORMATIQUE

Le Service Informatique est un service commun regroupant **17 entités** :

- l'Agglomération,
- ses 14 villes membres,
- l'Office de Tourisme Intercommunal,
- la SEM des ports.

Celui-ci est composé de **2 pôles** :

- un **pôle support** qui a en charge les commandes de matériel, la préparation et le déploiement, ainsi que la maintenance et la hotline,
- un **pôle projets et infrastructure** qui assure le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure (serveurs, applications, réseau, sécurité) et accompagne les projets de l'ensemble des structures (analyse des besoins, audits, marchés, travaux).

En 2024, le service a géré **6 794 demandes** dans le cadre de la maintenance et des projets.

Le nombre de postes sur l'ensemble du territoire est de **1 480 répartis sur 170 sites**.



1 480 postes sur l'ensemble du territoire

6 794 tickets dans le cadre de la maintenance et des projets





Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 • Courriel accueil@payssaintgilles.fr

